

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

ARCHIVES
 MAROCAINES

PUBLICATION

DE LA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES ET DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

VOLUME XXX

KITAB EL-ISTIQA

LI AKHBAR DOUAL EL-MAGHRIB EL-AQÇA

(HISTOIRE DU MAROC)

PAR

AHMED BEN KHALED EN-NACIRI ES-SLAOUI

TOME PREMIER

TRADUCTION DE A. GRAULLE

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, VI^e

1923

80 03
166 (030)

PRÉFACE

Il n'y a pas jusqu'à présent d'histoire complète du Maroc. En dehors de résumés assez succincts, il faut la rechercher dans les ouvrages d'Histoire générale de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie ou dans les traductions d'ouvrages historiques marocains, tels que le Raouḍ El-Qirtas, la Nozhat El-Hadi, etc. qui ne traitent que de certaines dynasties.

Pour les recherches plus complètes il faut recourir à la magnifique traduction de l'Histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun par le Baron de Slane; mais là encore l'histoire du Maroc proprement dit se trouve un peu confondue dans celle des tribus qui s'étendent de l'Égypte à l'Océan.

Il existe cependant une histoire du Maroc, bien connue de tous les arabisants, c'est le Kitab El-Istiqḥa li Akhbar doual El-Maghrib El-Aqḥa « Recherches approfondies sur l'histoire des dynasties du Maroc », par un savant marocain, Sidi Ahmed ben Khaled En-Naciri Es-Slaoui. Le quatrième volume de cet important ouvrage a déjà été traduit il y a une vingtaine d'années par E. Fumey, premier drogman de la Légation de France (1). Ce volume est relatif à la dynastie alaouite : au point de vue politique il pouvait paraître le plus important à traduire, mais au point de vue historique qui a aussi son importance pour la politique d'un gouvernement de protectorat, les trois premiers volumes qui embrassent l'histoire de toutes les dynasties marocaines et permettent de re-

(1) *Archives Marocaines*, Vol. IX et X.

constituer le tassement successif des tribus telles qu'on les retrouve aujourd'hui, constituent un document de la plus haute importance.

Le Kitab El-Istiqa sera indispensable à ceux qui voudront écrire l'histoire du Maroc : son auteur a lui-même tiré sa documentation de tous les ouvrages historiques arabes traitant du Maroc ; ce gros travail de groupement et de classification méthodique est donc déjà fait ; il s'agissait de le mettre à la portée de tous en le traduisant en français.

C'est ce qu'a commencé M. A. Graulle, drogman détaché à la Section sociologique des Affaires indigènes, pendant les loisirs que lui laissaient les fonctions d'interprète militaire qu'il a remplies pendant les deux dernières années de la guerre à Fès et à El-Hadjeb (1).

Les fils de l'auteur, Si El-Arbi, Si Djafar et Si Mhammed ont bien voulu rétablir certains passages de la traduction conformément au manuscrit original de leur père, qui présente quelques différences avec le texte imprimé : cette collaboration donne à la traduction de l'Istiqa un caractère particulier de précision et d'authenticité.

Un séjour de près de dix ans au Maroc, à la Mission scientifique où ses travaux ont été remarqués, a donné à M. Graulle l'expérience des choses et des gens ; il a largement collaboré à la collection de Villes et Tribus du Maroc et sa connaissance approfondie du pays lui permet en traduisant de se retrouver et de suivre l'histoire dans des régions qui lui sont connues et dont tous les noms lui sont familiers. Il était donc tout désigné pour entreprendre et pour mener à bien un travail aussi important et d'une aussi grande utilité.

Ed. MICHAUX-BELLAIRE.

(1) M. Graulle est aujourd'hui Vice-Consul de France à Mersine.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

La présente traduction a été faite sur le texte imprimé du Caire. Elle n'est pas une œuvre d'érudition et le traducteur a eu la préoccupation constante de chercher à en faciliter la lecture dans la mesure du possible.

Les formules invocatoires ou votives qui, chez les auteurs arabes, accompagnent souvent les noms de villes ou de saints personnages et alourdissent inutilement le texte, ont été élaguées après la Doxologie, c'est-à-dire à partir de la page 54.

Le système de transcription des noms propres a été simplifié à l'extrême : nous écrivons *Abdelmoumen*, *Abdelqader*, pour 'Abdou'l-Mou'min, 'Abdou'l-Qâdir.

Les lettres ة et ع, sans équivalents dans l'alphabet français, ont été transcrites d'après la prononciation (*Anas*, pour 'Anas, — *Aïsa*, pour 'Isâ), ou supprimées toutes les fois que cette suppression a paru possible (*Omar*, pour 'Omar).

Le غ est représenté par *gh*, le ت et le ط par *t*. La lettre ج, généralement transcrite *dj*, a été représentée ici par *j* : le ج est d'ailleurs prononcé *j*, et non *dj*, dans presque tout le Maroc, chez les arabes comme chez les berbères.

Une même lettre, *h*, représente le ح et le ه ; le خ est transcrit *kh*.

Le ذ, le ض et le ظ sont indistinctement transcrites *dh*. Le ص est représenté par *ç*, le ق par *q*, le و par *ou*, le ي par *i* ou *y*.

On n'a eu recours aux accents circonflexes, esprits doux et esprits rudes que dans la mesure où leur utilisation a paru nécessaire.

La transcription rigoureusement exacte n'a été conservée que pour les titres d'ouvrages.

Il a paru rationnel de respecter l'orthographe des termes passés dans la langue française et d'écrire *caïd*, *cadi*, *vizir*..., au lieu de *qâïd*, *qâdhî*, *ouazîr*...

De plus le traducteur a eu le souci constant d'identifier, chaque fois qu'il a pu le faire, les noms de peuples et de pays donnés par l'auteur : les termes *Roûm*, *Frenj*, *Franja* ont été rendus par *Byzantins*, *Romains*... ; les termes *Ifrîqiya* ou *Maghreb el-Adnâ*, *Maghreb el-Aousat*, *Maghreb el-Aqçâ*, *Blâd el-Andalous* ou *Andalousie*, par *Tunisie*, *Algérie*, *Maroc*, *Espagne*, quelquefois malgré des anachronismes évidents.

On sait que les ouvrages arabes forment un tout compact et que de ce fait les recherches y sont longues et pénibles ; ces ouvrages manquent d'air. Dans la traduction les titres ont été répartis tantôt en tête, tantôt dans le corps du texte ; les titres qui ne répondaient pas aux matières traitées ont été modifiés en conséquence, le titre exact étant reproduit en note. Parfois des titres nouveaux ont été ajoutés et des divisions générales créées.

BIOGRAPHIE

DE L'AUTEUR DU KITÂB EL-ISTIQÇA, LE CHEIKH AHMED
BEN KHÂLED EN-NÂÇIRI ES-SELÂOUI.

SA GÉNÉALOGIE.

Sa filiation est la suivante : Aboû l-'Abbâs Ahmed, fils de Khâled, fils de Mohammed dit Hammâd, fils de Mohammed el-Kebîr, fils de Ahmed, fils de Mhammed eç-Çeghîr, fils du Cheikh Sidi Mhammed, fameux sous le nom de Ben Nâçer ed-Der'i, fondateur au Maghreb de la zâouïa Nâçiriya ; il se rattache par sa généalogie à 'Abdallâh ben Ja'far ben Aboû Tâleb, mari de Zeïneb, sœur d'El-Hasan et d'El Hoseïn, tous deux fils de Fâtima ez-Zohra, femme de 'Ali ben Aboû Tâleb et fille du prophète Mohammed.

HISTOIRE DE SA FAMILLE ¹.

Les ancêtres de l'auteur sont originaires du Der'a, région du Maroc ; quittant l'Arabie, ils s'étaient d'abord transportés en Haute-Egypte, au début du quatrième siècle de l'hégire, à la suite d'un conflit qui s'était élevé à cette époque entre eux et les Beni-Hoseïn sur la question de savoir qui exercerait la suprématie.

1. L'auteur s'est étendu sur ce sujet et l'a traité en détail dans son livre intitulé *Tal'at el-Mouchtari fîn-nasab el-Ja'fari*, lithographié à Fès en 1320 de l'Hégire.

Ils demeurèrent en Haute-Egypte jusqu'au moment où éclatèrent des dissensions entre le souverain d'Égypte, El-Moustançir Billâh l'Obéïdite, et son gouverneur de l'Ifrîqiya El-Mou'izz ben Bâdis eç-Cenhâji ; il lança alors contre celui-ci les tribus bédouines des Beni Hilâl ben'Âmir et des Beni Solaïm ben Mançoûr, qui habitaient la Haute-Egypte, et leur donna ordre de le combattre ; mais tout ceci comprend une longue série d'événements qu'il n'est pas de notre intention de narrer en détail. Une partie des Beni-Ja'far, qui étaient à cette époque-là en Haute-Egypte, se glissa parmi ces Arabes et vint s'établir dans le sud du Maghreb, au milieu du cinquième siècle de l'hégire, dans la région voisine de la Moulouya, du Tafilalest et des oasis du Der'a ; ils s'installèrent à demeure dans cette contrée et s'y trouvèrent fort bien.

Ils étaient fameux par leurs talents et leurs connaissances, ainsi que par la suprématie qu'ils exerçaient sur ces pays ; ils conservèrent cette situation jusqu'à ce que parût le cheikh Ben Nâçer, dont nous avons parlé plus haut ; la renommée de celui-ci se développa et se répandit au loin ; la zâouïa de Tâmegroût prit de l'importance et les descendants de Nâçer, se multipliant, étendirent leurs ramifications dans ces régions ; toute la renommée qui s'attachait à la famille de l'auteur pour ce qu'elle détenait de talents, de suprématie, de science fameuse, de noblesse et de prééminence, s'attacha plus particulièrement à la zâouïa connue sous le nom de Zâouïat El-Baraka, proche de Tâmegroût. Elle était aux mains des membres de cette famille, qui la laissaient en héritage à leurs descendants ; cette situation se prolongea jusqu'à l'époque du père de l'auteur, Khâled ben Mohammed dit Hammâd, où des raisons personnelles l'obligèrent à quitter la Zâouïa.

En partant, il se rendit d'abord à Salé, dans le courant de l'année 1220 de l'hégire (1805) ; les habitants le reçurent avec toutes les marques de considération et de respect possibles, car ils étaient remplis d'affection et de dévouement à l'égard de la famille de Nâçer. Khâled demeura installé pendant un certain temps dans cette ville ; son savoir, ses pratiques ascétiques, sa piété et son soin constant de ne manger que des aliments licites firent que sa renommée gagna les tribus environnantes jusqu'à Larache et la région de Tanger.

S'occupant d'agriculture et de commerce dans la tribu du Gharb, près de Larache, il avait acquis dans cette région un grand nombre de terrains et d'*azibs* : ce fut là le motif qui le détermina à quitter Salé pour Larache, d'où il se mit à faire de fréquents voyages à Tanger et dans les tribus avoisinantes.

Il habita longtemps à Larache et y contracta des alliances ; c'est ainsi qu'il y épousa celle qui devait être la mère de l'auteur, Fâtma bent Mohammed ben Zerrouq el-'Alami, des chorfa du Jebel el-'Alam ; c'est à Larache que naquirent tous ses fils, à l'exception de l'auteur.

Par la suite, changeant d'idée, il désira revenir à Salé, dont le séjour lui agréait tout spécialement ; il s'y rendit donc avec sa femme, grosse du futur auteur. Ce voyage eut lieu en 1250 (1834) ; l'auteur fut le seul de ses fils qui naquit à Salé. Khâled installa alors son foyer à demeure dans cette ville et jeta son bâton de voyage ; c'est encore à Salé que sont maintenant ses descendants.

NAISSANCE DE L'AUTEUR ¹.

Il naquit à Salé, après que son père, quittant Larache, fut venu s'y fixer définitivement, le samedi 22 Dhoul-Hidja 1250 (22 mars 1835), à la pointe de l'aurore.

SA JEUNESSE, SON INSTRUCTION ².

L'auteur grandit à Salé, son lieu de naissance, sur les genoux de sa mère, dans une ambiance de vertu et de retenue. A cette époque, Salé était une ville où florissaient les sciences islamiques et arabes ; elle abritait une pléiade de savants, de professeurs et de docteurs en qui on pouvait avoir toute confiance pour ce qui est de la connaissance précise des sciences, ainsi que de l'enseignement de leurs principes et des textes fondamentaux.

Aussi, dès sa plus tendre enfance, l'auteur fut-il amené à sucer la mamelle de leurs sciences et à emprunter de la lumière aux clartés de leurs pensées.

Au début de son adolescence, il se mit à étudier le Coran sous la direction de son cheikh le professeur Si El-Hâdj Mohammed el-'Ouloû es-Selâoui jusqu'au moment où ce dernier fut promu *mohitaseb* de Salé ; il eut alors recours à l'enseignement du professeur Si Mohammed ben el-Jîlâni el-Hammâdi, qui l'initia aux sciences relatives à la lecture du Coran ; c'est ainsi qu'il apprit

1. Cf. *Kitâb el-Istiqçâ*, éd. du Caire, vol. IV, p. 193.

2. La majeure partie des détails de ce chapitre est empruntée à l'autobiographie contenue dans un court traité manuscrit écrit par l'auteur pour son ami le chérif lettré Sidi el-Fâtimi eç-Çaqalli el-Fâsi.

à réciter le Coran selon les deux versions de Ibn Kethîr et de Nâfi'. Cette situation se prolongea jusqu'à ce que le sultan Moulây 'Abd er-Rahmân eût choisi ce cheikh pour en faire l'imâm attaché à sa personne.

Par la suite, l'auteur étudia sous la direction de son cheikh, le professeur Si Mohammed ben Talha eç-Cebâhi, et ne cessa de le fréquenter jusqu'à sa mort.

Il acheva d'étudier les sept versions du Coran auprès du professeur, le cheikh Si 'Abd es-Selâm ben Talha, cousin du précédent ; c'est également avec lui qu'il se rendit maître de l'art de psalmodier le Livre saint et qu'il apprit par cœur les textes fondamentaux et primordiaux, comme par exemple la Mandoûma d'Ech-Châtibi, Ibn 'Abd el-Barr, la Khoulâça d'Ibn Mâlek, l'abrégé du Miftâh, Ibn es-Soubki, l'abrégé de Sidi Khalîl, etc.

Lorsqu'il se fut rendu parfaitement maître de toutes ces connaissances, il entreprit d'étudier les sciences se rapportant à la langue arabe sous la direction du très docte Si Mohammed ben 'Abd el-'Azîz Mahboûba es-Salâoui : il étudia alors un grand nombre d'ouvrages sur la grammaire, la rhétorique, la logique, l'exégèse, le droit et les dogmes fondamentaux de la foi jusqu'au jour où ce cheikh partit pour le Hegâz, où il mourut en 1279 (1863) ; c'est à ce maître que l'auteur a dû ses connaissances en linguistique, en rhétorique et en littérature.

Le jeune homme se mit alors à étudier auprès du très docte cadi de Salé, Si Aboû Bekr ben Mhammed 'Awwâd es-Salâoui, qui était également *khatîb* de cette ville ; il lui enseigna les principes fondamentaux, les différentes branches de la rhétorique, les hadiths, la biographie du Prophète, la théosophie, la philosophie religieuse, et les lui inculqua sûrement, solidement et minutieusement ; ils se livrèrent en outre à toutes sortes d'enquêtes, de lectures de textes, d'études de passages, de vérifications sur les originaux, de solutions de questions difficiles dont ils s'occupaient tous deux dans sa maison ; tout cela représente une activité qu'on ne peut arriver à déterminer ni à estimer exactement ; le cheikh faisait grand cas de son élève et avait pour lui une profonde affection ; il ne prenait plaisir à une séance d'étude qu'autant que celui-ci était de la partie, ainsi qu'il le lui exprima clairement plus d'une fois.

L'auteur eut encore un grand nombre de professeurs outre ceux que nous avons énumérés ; il étudia auprès d'eux différentes branches des sciences que, pour être court, nous ne citerons pas, car les énumérer nous mènerait trop loin.

Sur ces entrefaites, le père de l'auteur mourut ¹ et ses fils prirent la suite de ses affaires, agricoles et autres ; cela n'empêcha cependant pas l'auteur de poursuivre la recherche de la science ; au contraire, il abandonna le soin de s'occuper de tout cela à ses frères et renonça à ses intérêts pour se livrer à ce dont il avait fait le but de sa vie ; notons en passant que l'auteur, dans son ardeur à acquérir la science, ne bornait pas son activité aux connaissances ordinaires et courantes parmi ses compatriotes contemporains, mais qu'il mettait son soin à étudier toutes les anciennes sciences islamiques, dont personne ne se souciait plus.

Il se lança donc dans l'étude des ouvrages existants sur ces matières et étudia ainsi l'exégèse, les sciences relatives aux traditions prophétiques, les mathématiques, la physique et la théologie, travaillant tout seul, avec un zèle et une persévérance extrêmes ; il parcourut les livres d'histoire ancienne et recopia, pour son usage personnel, un grand nombre d'ouvrages curieux ; il lut de même de vieux livres de géographie ainsi que certains traités modernes relatifs à cette science, traduits de langues étrangères ; en un temps où nul ne s'en préoccupait et n'y avait aucun goût, il traça de sa main un grand nombre de cartes et de plans variés.

Il était sans cesse possédé du désir d'être au courant des connaissances de l'époque et de se rendre compte de la réalité des sciences modernes et des inventions européennes ; il se plaisait à considérer leurs résultats et leurs conséquences, et leur accordait toute l'attention convenable ; un vif penchant le portait également à la lecture des revues scientifiques ; il se passionnait à parcourir les journaux en circulation et à les traduire en arabe s'ils étaient rédigés en une langue autre que la sienne ; il y puisait des renseignements utiles et des citations fameuses, qu'il notait, étudiait avec soin et critiquait. Lorsqu'il eut achevé ses études et se fut rendu maître des sciences arabes qu'il avait désiré acquérir, tant parmi celles qui étaient courantes que parmi celles que l'on négligeait, il se trouva jouir d'une situation étonnante parmi ses compatriotes, doué, entre tous les gens de sa race, d'un esprit à horizon très étendu ; c'est là ce qui le distinguait d'eux et le faisait considérer avec admiration ; c'est à partir de ce moment qu'il se consacra à la propagation de la science et à la composition d'ouvrages, ainsi que nous allons l'exposer.

1. En 1277 (1861), à l'*azib* qu'il possédait dans la tribu du Gharb (Cf. *Istiqa*, éd. du Caire, vol. IV, p. 255).

SES DÉBUTS DANS LA PROPAGATION DE LA SCIENCE.

L'auteur s'appliqua alors à propager la science, de toute son activité et de tout son pouvoir, pour le profit de l'ensemble des classes de la société ; il était doué d'une parole éloquente, d'une mémoire fidèle et d'un esprit toujours présent et prompt à saisir ; quand il parlait, ses mots pénétraient droit au cœur et s'y fixaient sûrement.

Il innova dans son enseignement une méthode que nul avant lui n'avait employée : il veillait par-dessus tout à bien faire comprendre, abordant les questions sociales et religieuses et en traitant avec une éloquence qui impressionnait l'esprit des assistants ; aussi ses cours étaient-ils des réunions où se pressaient en foule des gens de toutes les conditions qui venaient là dans les intentions les plus diverses ; ils se précipitaient, une heure ou deux à l'avance, dans le local où devait se faire le cours et se hâtaient d'occuper les sièges ; cependant la salle était archi-comble, si bien que certains devaient s'asseoir dans les rues avoisinantes et sur les places contiguës.

Pendant longtemps il professa des cours où il étudia un grand nombre d'ouvrages relatifs à diverses sciences traditionnelles et spéculatives ; il professa notamment l'exégèse coranique en s'appuyant sur le commentaire d'El-Khâzen, science tombée depuis longtemps en désuétude au Maghreb et qu'il revivifia ; à deux reprises, il étudia complètement ce traité ; il fit un cours sur les Prolégomènes d'Ibn Rochd sur le droit et sur la Tabçira d'Ibn Farhoûn relative aux règles juridiques ; concernant les différentes versions du Coran, il étudia avec ses auditeurs Ibn Barri et l'ouvrage intitulé Fath el-mannân ; citons encore, parmi les ouvrages qu'il expliqua, le Moutawwal 'ala s-sa'd sur la rhétorique ; le Moughni el-Labîb d'Ibn Hichâm sur la syntaxe ; l'abrégé de Sidi Khalîl, la Tohfa, la Zaqqâqiya, le Mourchid el-Mou'in, l'Alfiya d'Ibn Mâlek et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, relatifs aux mathématiques, à la physique et à la loi religieuse.

SA FAÇON DE VIVRE ; SON PARTI EN MATIÈRE RELIGIEUSE.

Il suivait strictement en tout les principes de la Sounna et désapprouvait énergiquement tous les innovateurs en matière

religieuse, les attaquant, les réprimandant et s'efforçant de les ramener à l'observation pure des principes contenus dans le Coran et la Sounna ; il exposait au grand jour les erreurs des confréries religieuses ¹ et des hétérodoxes qui introduisirent dans la religion islamique des notions qu'elle ne connaît pas, si bien qu'ils l'ont défigurée et en ont modifié le principe fondamental ; il était de plus persuadé que l'origine de la décadence éprouvée par l'Islam et les Musulmans réside dans les mauvaises suggestions et dans les innovations ; le plus grand désir l'animait de faire sortir les musulmans de leur négligente apathie pour les ramener dans la voie droite et éclatante de lumière qui les conduirait au progrès réel, spirituellement et matériellement ; c'était là le but qu'il poursuivait, comme le pasteur poursuit sa bête égarée : il y consacra sa vie ; quiconque se référera à ses ouvrages, surtout à l'Istiqqâ et au Ta'dhîm el-mounna, constatera qu'ils renferment une foule de mises en garde contre ce mal et d'invitations pressantes à se hâter de le combattre par le moyen radical qu'il croyait être bon pour l'extirper, à savoir la propagation de la science vraie et réelle parmi tous les individus de la communauté musulmane.

De même, celui qui suit avec attention ce qu'il a écrit dans ses divers ouvrages se rend compte de l'intensité de son patriotisme et de son amour passionné pour son pays et pour sa foi, ainsi que de la profondeur de son désespoir de le voir si arriéré.

Malgré cela, à l'encontre de ce que l'on pourrait s'imaginer à tort, l'auteur n'était pas fanatique ; au contraire, il avait l'esprit large, la conscience indépendante, rendant à chacun son dû ; doué d'esprit d'humilité, il était d'un abord facile, aimable à fréquenter, de manières douces, sans cesser pour cela d'être d'un sérieux inébranlable dans toutes les circonstances ; il aimait l'étude des langues étrangères et la fréquentation des Européens, afin de puiser des renseignements dans leurs sciences modernes ; il eut avec divers consuls et commerçants étrangers de son époque des relations amicales, des entretiens, des conférences et des échanges de correspondance scientifique sur les questions les plus variées.

Il pensait sans cesse à envoyer quelques-uns de ses fils en Europe pour s'y instruire dans les écoles, malgré que la pensée de tels voyages ne fût jamais venue à l'idée d'un Marocain de son époque ; mais il fut arrêté dans la réalisation de son intention par la difficulté des communications d'alors, par son grand âge

1. L'auteur a même composé sur ce sujet un ouvrage spécial, non encore imprimé, qu'il nomme *Ta'dhîm el-mounna bi nouçrat es-sounna*.

et aussi par la nécessité où il était d'avoir quelqu'un sur qui il pût se reposer complètement du soin de gérer toutes ses affaires et qui recueillît ses pensées, ses opinions et ses leçons.

Que celui qui voudra se rendre compte de ses idées sur ce point et sur la question des relations de ses compatriotes avec l'étranger lise ce qu'il a écrit sur les problèmes politiques et économiques qu'il a abordés dans son *Istiqâ* en différents endroits ¹, comme par exemple l'organisation de l'armée, l'établissement de relations politiques entre le Maroc et les puissances européennes ², etc.

Pour ce qui est de son opinion en matière d'enseignement ³, il constatait que la méthode suivie chez les Marocains de son temps était peu profitable, ne donnait pas de résultats et ne permettait qu'au bout d'un très long délai d'atteindre le but proposé ; que, d'autre part, les ouvrages en circulation ne correspondaient pas aux fins visées à cause de leur caractère succinct et confus, de la difficulté des expressions employées et de leur obscurité, du désordre enfin qui y règne et des questions et enquêtes futiles qu'ils renferment sans aucune utilité.

A son avis, les gens auraient dû s'adonner à l'étude des ouvrages des anciens, composés à l'époque où les sciences fleurissaient, au siècle de la civilisation islamique, pour s'en servir, à cause de la clarté de leur rédaction, de la facilité de leur compréhension et du grand profit qu'on peut en retirer.

Il était également d'avis qu'il fallait faire revivre celles des sciences importantes qui étaient tombées dans l'oubli, après avoir été répandues parmi les Arabes au temps de la splendeur de leur civilisation, comme par exemple la médecine, la philosophie, l'histoire, la géographie, l'algèbre et autres du même genre ; il ne cessa de lutter en faveur de cette idée dans ses leçons, dans ses discours, dans ses conférences et dans ses livres.

Malheureusement, les esprits de ses contemporains ne s'étaient pas encore élevés à un degré suffisant pour qu'ils pussent saisir la portée réelle de ses tentatives, pour les estimer à leur valeur, les mettre à leur place et les appuyer ; au contraire, ils l'écoutaient exposer ces idées avec un étonnement stupéfait et personne ne le suivait.

Malgré cet insuccès, il redoublait d'habileté et d'affabilité,

1. Cf. *Istiqâ*, éd. du Caire, vol. IV, p. 222.

2. Cf. *Istiqâ*, éd. du Caire, vol. IV, p. 266 et suivantes.

3. L'auteur a exposé en détail ses idées sur cette question dans la préface de sa glose marginale sur la *Tabçira*, nommée *El-Foulk el-mach-houn, bi-nafâis tabçirat Ibn Farhoûn*, demeurée manuscrite.

essayant de tous les moyens et employant tous ses efforts pour exposer son point de vue et le faire comprendre à ses compatriotes.

Certains membres de confréries religieuses se dressèrent contre lui ¹ et le prirent violemment à partie ; mais cela ne put ni ébranler ni affaiblir sa résolution et il resta fidèle à la voie qu'il s'était tracée ; ainsi les efforts de ces individus restèrent vains et ils ne parvinrent à rien de ce qu'ils s'étaient proposé, à cause de la bonté et de la pureté des intentions de l'auteur ; cette situation se prolongea jusqu'au moment de sa mort.

SES DÉPLACEMENTS ET SES SERVICES ADMINISTRATIFS.

Lorsque l'auteur se fut mis en relief par son honnêteté, sa droiture, son élévation d'esprit et ses connaissances scientifiques étendues, sa renommée gagna toutes les régions du pays et le sultan le pressa de faire partie du corps de ses fonctionnaires ; il refusa tout d'abord, craignant que les fonctions officielles ne le détournassent de sa passion pour l'étude ; mais son souverain insista tant qu'il dut se conformer à ses désirs ; il remplit ainsi successivement un grand nombre de fonctions importantes dans diverses régions de l'empire.

Tout d'abord, durant quelques mois de l'année 1280 (1863), il fut témoin officiel dans sa ville natale, Salé ; il était alors suppléant du cadi local, le juriste Abou 'Abdallâh Mohammed el-'Arbi ben Ahmed ben Mançour ; puis, lorsque son cheikh, le très docte Si Abou Bekr ben Mhammed 'Awwâd, fut investi des fonctions de cadi de Salé, en 1285 (1868), on lui confia par ordre du sultan la charge d'adel et de payeur des biens habous ; il y fit preuve d'une volonté et d'une énergie extrêmes ; il agença son service d'une manière qui atteste sa supériorité en matière d'organisation ; il rechercha avec soin les biens habous qui avaient été perdus et rétablit le tout sur ses bases primitives ; c'est ainsi que le registre actuel des biens habous a été établi par lui et que c'est lui également qui a enregistré la plupart des actes qu'il renferme ; c'est encore ce registre qui fait foi et auquel on se réfère aujourd'hui pour tout ce qui a trait aux habous de Salé.

A propos de ses travaux monumentaires lors de son passage

1. L'auteur a détaillé, dans le *Ta'dhîm el-mounna bi-nouçrat es-sounna*, chapitre du Çoufisme, ce qu'il eut à subir de la part de ces individus et comment ce conflit se termina.

aux Habous, citons ce fait : quand il fut promu à ces fonctions, la médersa mérinite, célèbre à Salé, située dans le quartier de Talâa au sud-est de la Grande Mosquée, était dans un état lamentable ; elle semblait sur le point de s'écrouler et était en butte aux attaques des intempéries, qui paraissaient devoir venir à bout de sa splendeur ; un puissant personnage voulut en faire un fondaq, mais l'auteur s'indigna et manifesta sa désapprobation à l'égard de cette tentative abominable ; il écrivit au Makhzen pour l'informer de l'importance de ce grandiose monument historique et du jugement que l'on porterait sur sa destruction ; sa protestation fut bien accueillie et on lui répondit de désigner une personne qui serait chargée spécialement de la restauration et de la réfection de cette médersa, afin de la remettre dans son état primitif ; l'auteur s'en occupa lui-même entièrement jusqu'à ce qu'elle fût remise en l'état où on la voit aujourd'hui ; sans son intervention, il ne subsisterait plus de cette médersa que le nom et elle aurait été transformée en fondaq, suivant en cela le sort de sa sœur, la médersa 'Inâniya, de Bâb Haseïn à Salé, connue aujourd'hui sous le nom de Fondaq Askoûr.

En ce temps, son cheikh, le cadî dont nous avons parlé, se déchargeait sur lui du soin de rendre les jugements ; il le consultait sur les cas importants et le mettait en avant pour en décider ; il avait recours à lui pour liquider les situations embrouillées ; enfin, il le chargeait également de prononcer à sa place le prône du vendredi à la Grande Mosquée.

De 1280 (1863) à 1290 (1873), l'auteur opéra, de son plein gré, divers déplacements, excursionnant, pèlerinant et se rendant compte de la situation dans le Maroc ; il se rendit avec son cheikh, le cadî, dans le Maroc du Nord, gagna Fès et fit la connaissance de ses savants et de ses notables ; il s'y entretint avec les lettrés en des conférences roulant sur toutes sortes de sujets ; Fès le séduisit ; il y reçut un accueil grandiose qui accrut sa renommée et les gens le louèrent à qui mieux mieux. Dans ce voyage, il poussa, en passant, jusqu'à Meknès, et atteignit la zâouïa du Zerhoûn et la région avoisinante : il en fréquenta les habitants et étudia leur condition.

Puis il gagna les montagnes du Rif et des Ghomâra ; il entra à Tétouan, d'où il se rendit à Larache, à Açîla et à El-Qçar el-Kebîr, après avoir visité le tombeau du cheikh 'Abd es-Selâm ben Mechîch au jebel 'Alam ; partout sur son passage, il laissa le meilleur souvenir et tous ceux chez qui il séjourna lui décernèrent des louanges sans fin.

Il fit, pour des raisons personnelles, un autre voyage dans la Châouïa et ses environs, étudiant cette contrée et poussant à fond son enquête sur les populations du Maroc ; il connut ainsi leurs mœurs et se rendit exactement compte de leur mentalité, élargissant par là le champ de ses connaissances en géographie et en ethnographie.

Il visita également Azemmour et la tombe du cheikh Aboû Cho'aïb Ayyoûb ben Sa'ïd, surnommé Es-Sâriya, dont il chanta la louange dans une splendide qaçida, insérée dans l'Istiqçâ¹, qui n'est que sentences morales, exhortations au bien et morceaux de littérature.

Sur l'ordre du sultan, il dut se rendre à Casablanca en 1292 (1875), pour y remplir des fonctions officielles ; il ne s'y décida qu'après avoir essayé de s'y dérober en invoquant tous les prétextes possibles, peu enclin à rechercher les honneurs et bien plus désireux d'acquérir la science et de la propager, et, sans l'intervention de son cheikh et beau-père Si Aboû Bekr 'Awwad qui l'y força, il n'aurait certes jamais accepté. Il conserva ce poste jusqu'à la fin de 1293 (1876).

En 1294 (1877), le Makhzen l'invita à accepter un emploi dans les Finances, au bureau du payeur général de Marrakech ; il demeura dans cette ville pendant trois ans et c'est là qu'il eut l'occasion de recueillir les matériaux destinés à son ouvrage historique, l'Istiqçâ, ainsi que nous l'exposerons en son lieu. Dans cette capitale, il professa des cours instructifs notamment sur Es-Sa'd, Et-Tabçira, El-Moughni et il y copia de sa main un grand nombre de livres scientifiques curieux qu'il rencontra.

Il revint ensuite dans sa ville natale ; mais à peine s'y installait-il que son souverain lui donnait l'ordre de venir se joindre à sa suite ; il l'alla trouver à Marrakech en 1297 (1879). L'intention du sultan en l'appelant était de se l'attacher pour l'aider dans son gouvernement ; mais cela ne convenait pas au caractère de l'auteur, à cause de son amour profond pour la liberté d'action et de son incompatibilité de sentiments avec les personnages qui constituaient alors le gouvernement. Il pria donc le sultan de l'excuser et s'affranchit des fonctions qu'il lui proposait ; il fut nommé au port de Mazagan et c'est dans cette ville qu'il acheva la compilation de son ouvrage, l'Istiqçâ, et qu'il fit traduire les passages rédigés en espagnol, en portugais ou en anglais, ainsi que nous l'exposerons par la suite, en un chapitre spécial.

1. Cf. *Istiqçâ*, éd. du Caire, vol. I, p. 185.

Il s'occupa dans cette ville d'un certain nombre d'œuvres d'utilité publique, comme la construction du minaret, la réfection de la mosquée actuelle, etc.

A cette époque, le sultan employait l'auteur comme conseiller secret ; il était en correspondance avec lui et prenait son avis sur toutes les questions importantes et sur toutes les affaires politiques. Il lui demanda de formuler son opinion touchant la réforme des Finances marocaines et la réorganisation des revenus de l'Etat conformément au Chra' ; il rédigea alors d'une façon admirable un règlement sur l'impôt foncier et les revenus financiers du Maroc.

Ses fonctions officielles ne l'empêchaient pas de répandre et de propager la science ; c'est ainsi qu'il fit des cours sur le Commentaire d'El-Khâzen et c'est alors qu'il acheva son étude d'El Bokhâri ; les gens profitèrent manifestement de son enseignement. C'est également dans ce port qu'il se démit de ses fonctions en 1299 (1881).

Après s'être reposé quelque temps dans sa ville natale de Salé et s'être remis à ses occupations scientifiques, il reprit ses fonctions officielles au port de Casablanca en 1301 (1883) ; il y séjourna trois ans et y fit connaissance des consuls des Puissances et de leurs agents locaux ; ils devinrent amis et eurent sur des questions scientifiques, économiques et politiques, des entretiens tendant à l'établissement de relations entre le Maroc et l'Europe ; ces amis l'aimèrent et l'estimèrent à sa valeur ; ils entretenirent avec lui une correspondance et lui offrirent des présents ; ces bonnes relations firent sur lui une excellente impression ; elles lui permirent d'observer d'un œil averti et critique l'état de progrès dont jouissaient les Européens dans la civilisation et la science et de s'assurer que les rapports avec eux pouvaient être d'un intérêt considérable ; sa persuasion devint de plus en plus forte que la situation des Marocains venait de ce qu'ils se tenaient à l'écart sans se préoccuper de l'activité intense existant au delà des mers.

Sur ces entrefaites, le sultan Moulay el-Hasan le consulta sur la question des rapports commerciaux avec les Etats européens, relativement à l'embarquement et à la licence d'exportation des produits interdits, comme les céréales et le bétail, ainsi qu'à la ferme des taxes ; il se mit à l'étude de cette question et rédigea une réponse satisfaisant à toutes les exigences qu'il inséra dans son Istiqâ¹.

1. Cf. *Istiqâ*, éd. du Caire, vol. IV, p. 266.

De retour à Salé, il y demeura quelque temps ; puis, en 1304 (1886), le sultan le chargea de régler le différend commercial survenu entre les fils d'Ed-Doukkâli et des négociants italiens de Tanger ; il se rendit dans cette ville et y fréquenta les ministres des Puissances, notamment le ministre d'Italie ; il rapporta de cette mission d'abondants renseignements et des connaissances modernes importantes. Quand il revint à Salé, il s'adonna sans partage à l'étude et à la compulsation des traités de droit jusqu'en 1305 (1887), où le sultan lui donna l'ordre de se rendre à Fès pour y être fonctionnaire du Ministère des Finances au bureau du payeur ; dès son arrivée, il commença à donner des cours sur l'abrégé de Sidi Khalîl à l'Université des Qaraouiyîne ; il fit plus ample connaissance avec les Oulamâ de Fès et les fréquenta davantage et émit son opinion sur la réforme de l'enseignement ; sa principale occupation y fut l'étude de la généalogie et de ses principes fondamentaux ; c'est au cours de ces recherches qu'il rassembla les matériaux de son ouvrage intitulé : *Tal'at el-mouchtari fin-nasab el-Ja'fari*.

Puis il rentra à Salé en 1308 (1890), pour se reposer de ses travaux et de ses occupations ininterrompues ; il y passa quelque temps complètement pris par ses cours, par la composition de ses ouvrages, par des travaux de copie et de prise de notes qu'il poursuivait avec une assiduité extrême.

C'est à cette époque qu'il lui vint à l'idée de se disposer à visiter la demeure de ses ancêtres et le berceau de sa famille, la zâouïa de Tâmegroût, dans l'oued Der'a ; il était poussé par le désir d'explorer ces contrées méridionales, d'examiner la condition de leurs habitants et de prendre connaissance des lieux qu'avaient habités ses aïeux ainsi que des souvenirs qu'ils avaient laissés, parmi lesquels, au premier rang, la bibliothèque de livres scientifiques manuscrits ¹, unique en son genre dans le Maghreb, qui se trouvait à la zâouïa de Tâmegroût. Il se prépara donc à ce long et pénible voyage ; mais, sur ces entrefaites, en 1310 (1893), survint un ordre du sultan lui conférant de nouveau un emploi au port de Casablanca ; il obéit et remit à plus tard la réalisation de son idée, pour le cas où les circonstances viendraient à s'y prêter. Pendant tout le temps qu'il fut en fonction, il ne négligea jamais les œuvres d'utilité publique dans cette ville ; c'est ainsi qu'il veilla à l'achèvement de la construction de la mosquée dite El-

1. Cette bibliothèque renferme environ 10.000 ouvrages manuscrits, tous rares et précieux, dont la valeur est inestimable.

Jâma' el-Hamrâ et qu'il attribua aux pauvres et aux malheureux la moitié du revenu du tombeau de Sidi Aboû l-louyoûth ; il s'occupa aussi d'étudier personnellement et de faire des prênes.

Pendant ce temps survint l'incident de l'ambassadeur Brîcha avec l'Espagne, à la suite de la guerre que fit cette nation aux Zénètes du Rif ; l'auteur formula son avis sur la façon de le régler, mais on ne le suivit pas et la manière dont cette affaire se termina lui causa un profond chagrin, ainsi qu'il le laissa entendre dans son histoire ¹.

C'est alors qu'à la suite de la mort du sultan Moulây el-Hasan et de l'avènement de son fils Moulay 'Abd el-'Azîz, il se démit de ses fonctions officielles et revint dans sa ville natale en 1311 (1894).

Lorsque la puissance du nouveau souverain fut bien assise, il s'attacha, suivant la coutume de son père, à entourer l'auteur d'honneurs et de respect en reconnaissance de sa valeur scientifique et politique.

Il le délégua en 1312 (1895) pour rechercher les biens du Makhzen, à Casablanca, les dénombrer et faire à ce propos les enquêtes nécessaires ; l'auteur rejoignit donc cette ville et s'occupa sérieusement de cette tâche. Il rédigea durant ces fonctions un rapport qu'il présenta au gouvernement et qui, jusqu'à présent, sert de pièce de base à l'administration des biens du Makhzen.

Au retour de ce voyage, il s'isola et cessa ses fréquentations pour passer tout son temps à lire et à prendre des notes ; il s'abstint de toute activité politique et se consacra à l'achèvement de ses ouvrages, à leur rédaction et à leur mise au point ; il acheva ainsi Ta'dhîm el-Mounna et le commentaire d'Ibn el-Wannân, les gloses marginales de la Tabçira, etc., cependant qu'à plusieurs reprises on lui offrait des postes officiels qu'il refusait d'accepter, et qu'on le consultait dans les affaires importantes ; il continua ce genre d'existence jusqu'à sa mort.

SA MORT.

L'auteur, abandonnant les emplois du Makhzen et se retirant complètement du monde, s'était enfermé chez lui, adonné à la copie, à la lecture et à la composition d'ouvrages et occupé par

1. Cf. *Istiqçâ*, éd. du Caire, vol. IV, p. 277 et suivantes.

l'éducation du plus grand de ses fils ; il ne sortait que pour faire des cours ou pour accomplir ses devoirs religieux ; mais cette insuffisance d'activité et la fatigue que provoquèrent les veilles, l'étude et la recherche de la solution des questions les plus compliquées, déterminèrent un affaiblissement de ses forces physiques.

Il lui vint à l'idée de se rendre à l'*azib* qu'il possédait à la campagne pour renouer les relations de famille avec son frère qui y habitait ; de là, il irait visiter le tombeau du cheikh Moulây 'Abd es-Selâm ben Mechîch, au jebel el-'Alam, d'où il pousserait jusqu'à Tétouan et à Larache pour rendre visite à ses amis et à ses oncles maternels fixés dans ces villes : peut-être ce voyage le soulagerait-il de la fatigue de son esprit et de la faiblesse de son corps.

Au moment de mettre ce projet à exécution, la maladie l'atteignit ; aux yeux de ceux qui devaient l'accompagner dans ce voyage, il feignit d'abord d'être plein de vigueur ; puis il renonça à son dessein et fit partir avec eux son fils aîné Si Mohammed el-'Arbi ; l'auteur demeura malade pendant une quinzaine de jours sans que son état cessât d'empirer ; les soins des médecins les plus habiles furent vains et il mourut, en l'absence de son fils aîné, à la pointe de l'aurore du jeudi 16 Joumâda I de l'année 1315 (1897).

Les habitants de Rabat et de Salé assistèrent à ses funérailles en un imposant cortège, observant les règles prescrites par la Soumma, ainsi que le défunt l'avait recommandé la nuit de sa mort : chacun s'y conforma, petits et grands.

Il fut enterré dans la matinée du même jour au cimetière de Bâb el-Mo'allaqa, à Salé, à l'extérieur de la porte du même nom ; son tombeau y est bien connu et est situé à quelque cent cinquante mètres du rivage de l'Océan.

Beaucoup de ses contemporains pleurèrent sa mort en de magnifiques poésies élégiaques ; citons parmi eux ses deux disciples, l'historien et juriste Si Mohammed ben 'Ali ed-Doukkâli es-Selâwi et le fin lettré de Salé, le juriste Si el-Hâdj et-Tayyeb 'Aw-wâd ; beaucoup d'autres composèrent à cette occasion des vers ou des pièces de prose rythmée.

SES OUVRAGES.

L'auteur de l'*Istiqqâ* a laissé un certain nombre d'ouvrages traitant de sciences diverses, les uns détaillés, les autres abrégés ; nous allons les énumérer, autant que possible d'après l'ordre chronologique de leur composition :

1. — Scolies sur le divan d'Aboû Tayyeb el-Motanabbi. Ce sont de fines annotations sur les mots rares accompagnant le commentaire des vers difficiles ; l'annotateur y souligne également les traits heureux de rhétorique et les figures allégoriques ; la rédaction en fut terminée en 1279 (1862).

2. — Scolies sur l'ouvrage d'Ibn el-Khatîb es-Selmâni, intitulé Raqm el-houlal fi akhbâr ed-douwal. Ce sont des annotations extrêmement utiles, fourmillant de précieux renseignements historiques ; l'auteur de l'Istiqçâ y ajouta ce qu'Ibn el-Khatîb avait omis de l'histoire des souverains d'Égypte et de Syrie durant les siècles du Moyen-Age. Ouvrage achevé en 1285 (1869).

3. — Scolies sur le Bidâyat el-qoudamâ wa hidâyat el-houkamâ. Ce livre est un traité d'histoire et de civilisation anciennes, traduit d'originaux français par le cheikh égyptien Rifâ'a Bey et-Tahtâoui, chef du bureau des Traductions à la Direction de l'Enseignement au Caire sous le règne du khédive Mohammed 'Ali Pacha. Ces scolies furent achevées en 1285 (1869).

4. — Scolies sur le commentaire de la qaçîda d'Ibn 'Abdoûn par Ibn Badroûn. Ce commentaire est l'œuvre du littérateur Abd el-Mâlek ben 'Abdallâh ben Badroûn el-Hadhrami el-Andalousi ; la qaçîda commentée est de Aboû Mohammed 'Abd el Majîd ben 'Abdoûn, qui y fait l'éloge funèbre des Beni Meslama, connus sous le nom de Beni el-Aftas, rois de l'un des petits royaumes arabes d'Andalousie ; ces scolies contiennent une foule d'anecdotes et de fins morceaux de littérature ; il les acheva en 1285 (1869).

5. — El-Fawâid el-mouhaqqâqa, ou Renseignements certains réduisant à néant la prétention émise par certains que la lettre Tâ est un Tâ adouci. Un conflit survenu entre les étudiants de l'époque à propos de la différence existant entre ces deux lettres amena l'auteur à composer cet ouvrage ; car, la discussion s'étant élargie, les uns prétendaient que le Tâ est un Tâ adouci, alors que les autres affirmaient que les deux lettres sont indépendantes quant à leur point d'émission. L'auteur s'attaqua à cette question et la mit au point. Cet ouvrage contient des études précieuses sur la façon de bien lire le Coran à haute voix, sur la description et le jeu des organes de la phonation, ainsi que d'autres indications essentielles ; il fut terminé en 1291 (1874).

6. — Opuscule établissant l'identité de sept personnages enterrés à Marrakech. L'auteur composa cet opuscule lorsqu'il était fonctionnaire dans cette ville en 1294 (1877).

7. — Kachf el-'arîn 'an louyoûth banî Marîn. C'est une histoire

abrégée de la dynastie des Mérinides au Maroc seulement ; elle fut écrite en 1295 (1878).

8. — Opuscule en riposte aux « naturalistes ». Il composa ce petit traité à la suite d'une controverse qu'il eut, étant fonctionnaire à Mazagan, avec un Européen qui se piquait de philosophie ; après une longue discussion, son adversaire se rallia à son opinion et abandonna toutes les théories qu'il avait soutenues. Cet opuscule renferme des arguments spéculatifs en réponse aux assertions de ceux qui nient l'existence d'un Créateur et traitent d'impositions les lois divines ; on y rencontre des études de la plus haute tenue. Cet ouvrage fut composé en 1297 (1879).

9. — Ouvrage sur la question de l'échange des actes entre les deux parties, au cours de la procédure. Une discussion que l'auteur eut avec le célèbre mufti de Fès, Si el-Mehdi el-Wâzzâni, le détermina à rassembler des matériaux pour cet ouvrage. Comme le mufti n'était pas de son avis, il mentionna tout ce qu'il put trouver de citations de jurisconsultes établissant la légitimité de l'échange des actes d'Adoul, au cours de la procédure, et la nécessité de cette façon de faire en certaines circonstances. Il s'appuya pour soutenir cette thèse sur des textes tirés du Coran et de la Sounna, ainsi que sur les dires des maîtres jurisconsultes. Ce livre fut achevé à Fès en 1306 (1888).

10. — Liste abrégée dénombrant l'ensemble des descendants de Nâçir. Il avait d'abord composé cette liste avant d'achever son grand ouvrage nommé « Tal'at el-mouchtari fîn-nasab el-Ja'fari » ; il y expose la dispersion des descendants de Nâçir dans le Maroc, en suit toutes les ramifications et les rattache à la souche. Ce travail fut écrit en 1308 (1890).

11. — Tal'at el-mouchtari fîn-nasab el-Ja'fari (le lever de la planète Jupiter, ou Généalogie des Ja'farides). Il y établit la généalogie de son aïeul, le cheikh Ben Nâçir, et le rattache à 'Abdallâh ben Ja'far ben Abou Tâlib ; il s'est servi dans ce but d'originaux qu'il se procura à Fès alors qu'il y était fonctionnaire, ainsi que d'autres matériaux qu'on lui envoya de Tâmegroût ; il y employa également les informations orales qu'il avait recueillies lui-même d'un grand nombre de descendants du cheikh Ben Nâçir venus trouver le sultan pour des affaires relatives à la zâouïa. Achevé en 1309 (1891).

12. — Commentaire de l'ouvrage intitulé Mousâ'adat el-ikhwân. C'est le cheikh Mhammed ben Nâçir qui composa la qaçida nommée : « Mousâ'adat el-ikhwân min el-hacham wal-a'wân, 'alâ mâ you'fn 'alâ l-bîrr wat-taqwâ, wa-youçrif 'an el-ithm wal-'oud-

wân » ; c'est un guide de dévotions, du genre du traité de l'imam Ibnou 'Âchir, « El-Mourchid 'alâ d-doroûri min 'ouloûm ed-dîn ». Ce commentaire représente la quintessence des cours qu'il professa sur cette qaçîda. Achevé en 1310 (1892).

13. — Ta'dîm el-mounna, bi-nouçrat el-sounna. C'est là un des plus grands travaux qu'accomplit l'auteur dans sa vie ; c'est également la preuve évidente que, doué d'un vaste esprit, il fut un individu d'une espèce rare parmi ses compatriotes et ses contemporains. Le motif qui le détermina à composer cet ouvrage est le suivant ¹ : il faisait à Salé un cours de commentaire du Coran, à l'occasion duquel il s'efforçait de mettre en garde contre les innovations modernes en matière de religion et les repoussait énergiquement, dévoilant les impostures des promoteurs de confréries religieuses. Un jour, il prononça sur ce sujet des paroles qui furent colportées par les partisans des innovations et des théories hétérodoxes, ainsi que par les chefs des confréries ; ils s'assemblèrent et dirent beaucoup de mal de l'auteur ; puis, après maintes tergiversations, ils écrivirent au sultan pour se plaindre ; mais cette lettre n'eut absolument aucun résultat, à cause du rang et de la valeur de l'auteur, et cette tentative n'affaiblit nullement sa ferme intention de poursuivre son œuvre. C'est alors qu'il se décida à composer cet ouvrage pour y exposer les innovations introduites récemment dans la religion et montrer comment elles étaient en opposition avec les principes fondamentaux de la loi religieuse islamique ; il en critiqua toutes les manifestations, dans toutes les contrées de l'Islam en général, et plus spécialement au Maroc ; il y mentionna le motif de l'apparition des zâouïas et des confréries religieuses au Maroc, quelle en était l'origine et quel en fut l'aboutissement ; cela constitua un ouvrage merveilleux en son genre qui fut un livre de base en cette matière, comme on n'en avait encore jamais composé. Achevé en 1311 (1893).

14. — « Zahr el-afnân min hadîqat Ibn el-Wannân ». C'est un commentaire de l'« ourdjoûzâ, » bien connue sous le nom d'Ech-Chamaqmaqîya, dans lequel il épuisa presque toutes les branches de la linguistique arabe, expliquant intégralement les allusions faites par le poète à des dictons, à des apophtegmes, à des faits historiques ou à des anecdotes. Achevé en 1315 (1895).

15. — Recommandations et exhortations. C'est le testament

1. Se reporter à la première discussion du chapitre VIII traitant des chants religieux et des danses appropriées, où l'auteur traite spécialement du motif qui l'a poussé à composer ce livre.

qu'il dicta à son fils aîné lorsqu'il se décida à se rendre en pèlerinage auprès de Moulây 'Abd es-Selâm ben Mechîch, alors qu'il était déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter ; cet ouvrage contient quantité de sentences morales et d'exhortations précieuses. Ecrit en 1315 (1897).

16. — Histoire de l'Istiqqâ, sur les dynasties marocaines. C'est l'histoire du Maroc depuis la conquête musulmane jusqu'au début du règne du sultan Moulây 'Abd el-'Azîz ben el-Hasan ; nous y reviendrons en détail au chapitre suivant de cette biographie.

Les ouvrages que nous venons d'énumérer sont ceux dont nous avons pu déterminer la date de composition ; quant à ceux qui ne sont pas datés, nous les détaillons ci-dessous :

17. — Recueil de pièces et documents historiques. C'est un registre bourré de pièces et de documents historiques, de notices d'événements, de pièces diverses importantes, de décrets et de brevets royaux qui lui tombèrent sous la main et qu'il recueillit dans ses voyages et durant ses pérégrinations au Maroc ; il renferme également des extraits de journaux et de revues d'Europe et d'Amérique relatifs aux nouvelles mondiales et rédigés en langues étrangères, que l'auteur faisait traduire ; on y trouve enfin des correspondances littéraires qu'il entretenait avec divers lettrés de son époque. L'auteur consacra une partie de son existence à grouper les pièces composant ce recueil et il ne laissait rien passer de rare ou d'unique sans l'y insérer : c'est un recueil d'une valeur inestimable.

18. — Scolies sur l'ouvrage intitulé Safînat er-Râghib. Ce sont des annotations sur l'ouvrage du philosophe Mohammed Râghib Pacha, qui fut ministre en Turquie ; il contient une masse d'études philosophiques spéculatives sur les sciences physiques et métaphysiques.

19. — Recueil renfermant les consultations juridiques données par l'auteur. C'est un gros recueil de consultations sur des cas relevant du Chra' ou de la jurisprudence, données en réponse à des questions qui lui avaient été posées.

20. — Traité sur les Apôtres. C'est un traité dans lequel l'auteur traite de la religion chrétienne et de sa propagation par les Apôtres, compagnons de Jésus-Christ, et où il établit exactement leur rôle.

21. — Deux traités sur la musique. Dans l'un, il s'adresse à son ami Si Idrîs ben Mhammed el-Ja'ïdi es-Salâoui ; dans le second, il étudie les airs arabes et les compare à la musique étrangère.

22. — Traité sur la délimitation du pouvoir des différents hauts fonctionnaires. Dans ce traité, il établit la distinction existant entre les fonctions de caïd, celles de cadî et celles de mohtasib chez les Marocains, et traite de la délimitation de leurs pouvoirs.

23. — Règlement sur l'organisation administrative et les impôts fonciers au Maroc ¹. Il le composa lorsqu'il était à Mazagan et que le sultan Moulây el-Hasan le consulta sur ce sujet ; il le rédigea selon les principes de la loi religieuse.

24. — Scolies sur la qaçîda de 'Amr ben Modrik ech-Chaïbâni. L'auteur y explique les termes théologiques qui se rencontrent dans cette qaçîda et traite de leurs significations.

25. — Note sur les Berbères. Cette note contient en gros l'histoire des Berbères avant la conquête musulmane et après, jusqu'à l'avènement des Aghlabides en Tunisie et des Idrisides au Maroc.

26. — Recueil de ses vers. L'auteur ne se souciait pas de noter ses vers ni de les réunir ; aussi la plus grande partie s'en est-elle perdue, car il les conservait seulement sur de petites feuilles de papier qui s'égarèrent. Seul a subsisté ce qu'il recueillit à la fin de sa vie : c'est bien peu à côté de tout ce qu'il composa dans sa jeunesse.

27. — El-fouk el-mechhoûn, bi-nafâis Tabçirat Ibn Farhoûn. C'est une glose marginale de la Tabçira d'Aboû Ishâq Ibrâhîm ibn Farhoûn qui traite des règles fondamentales de la juridiction : c'est une merveille de rédaction et de précision. Il l'a pour ainsi dire « couronnée » d'une introduction dans laquelle il expose l'histoire de la jurisprudence et du droit musulmans et leur évolution progressive à travers les siècles et les générations jusqu'à nos jours ; il y inséra ses opinions philosophiques particulières ; il y critiqua notamment le mode d'enseignement, en montra le danger et attira l'attention sur la nécessité de le réformer. Malheureusement un quart de cet ouvrage est demeuré inachevé, la mort ayant arrêté l'auteur dans l'achèvement de sa tâche.

L'auteur s'était proposé de composer bien d'autres ouvrages que ceux que nous venons de citer ; il en avait jeté les bases et réuni les matériaux ; ces documents ont été conservés jusque maintenant dans sa bibliothèque : ce sont tous de précieux trésors.

On peut citer parmi eux :

— les matériaux d'une histoire générale, depuis la création jusqu'à l'époque de l'auteur ;

1. L'original de ce règlement manque à la bibliothèque de l'auteur ; peut-être se trouve-t-il à la bibliothèque du Sultan.

— un ouvrage d'ensemble sur la généalogie des Arabes, la répartition de leurs tribus à travers le monde et le rattachement de chaque rameau à la souche mère ;

— un commentaire du Coran, conçu de façon à guider la communauté musulmane dans le droit chemin que suivirent les vertueuses générations du début de l'Islam.

De ces ouvrages nombreux et variés, trois seulement ont été imprimés :

1° L'histoire de l'Istiqqâ, imprimée au Caire, en 1312 (1895) ;

2° Zahr el-afnân, min hadîqat Ibn el-Wannân, lithographié à Fès en 1314 (1896) ;

3° Tal'at el-mouchtari, fin-nasab el-ja'fari, lithographié à Fès également, en 1320 (1902).

Le reste est conservé manuscrit dans sa bibliothèque ; puisse Dieu préparer les motifs^e qui détermineront leur impression et leur publication, afin que chacun puisse en profiter !

FAÇON DONT FUT COMPILÉE L'HISTOIRE DE L'ISTIQQÂ.

L'auteur, dans sa passion pour les sciences, fit preuve d'un esprit supérieur ; lorsqu'il se mettait à l'étude d'une spécialité, il s'y donnait tout entier, lisait tous les ouvrages s'y rapportant, les amendant et les critiquant et prenant en note tout ce qu'il y rencontrait de renseignements importants et de traits curieux et utiles ; telle était sa façon de procéder dans toutes les sciences, si bien qu'il corrigea tous les livres de sa bibliothèque, ainsi que l'établissent les annotations qu'ils portent.

Lorsqu'il tourna ses regards vers l'histoire, il prit connaissance de ce qu'il rencontra d'ouvrages historiques, musulmans et autres, de son époque ; puis il s'adonna à l'histoire du Maroc, sa patrie, où il avait grandi ; page à page, il parcourut tout ce qui existait d'ouvrages sur ce sujet et en constata l'insuffisance ; ces ouvrages ne relataient pas complètement les événements survenus au Maroc depuis les premières grandes dynasties musulmanes, pas plus qu'ils ne détaillaient suffisamment les événements survenus pendant les grandes expéditions ni les faits mémorables qui y prirent place. La majorité des grands historiens qui ont parlé du Maroc l'ont fait accidentellement, à propos de l'histoire générale des

dynasties musulmanes en Orient comme en Occident, embrassant les dynasties d'Andalousie et d'Ifriqiya ; mais aucun n'a traité spécialement du Maroc en un ouvrage historique particulier, énumérant à la file toutes ses dynasties et donnant suffisamment le détail des événements. Cette insuffisance se manifeste surtout pour la période postérieure au fameux historiographe Ibn Khaldoun, et l'absence d'ouvrages suffisants en cette matière est une cause de confusion et d'incertitude. On a dit autrefois que les gens du Maroc ne portaient aucun intérêt à l'histoire de leur pays et ne s'occupaient pas d'enregistrer les faits et gestes de leurs rois, de leurs savants, de leurs grands hommes. En réalité, cette accusation se réduit à deux choses : d'abord, le nombre de ceux qui s'occupent de l'historiographie et s'y adonnent est faible par rapport au nombre de ceux qu'attirent d'autres sciences comme la linguistique, le droit et les principes fondamentaux par exemple ; mais cependant il est certain que, lorsque l'un d'entre eux s'est attaqué à cette spécialité, il s'y est distingué par son mérite, ainsi qu'on l'a constaté (et rien ne vaut, pour s'en persuader, la lecture des ouvrages composés) ; les Maghrébins en effet sont renommés pour la remarquable façon dont ils composent leurs écrits et pour la précision minutieuse avec laquelle ils étudient et traitent les questions auxquelles ils s'attaquent, bien qu'ils écrivent et composent moins que d'autres peuples. D'autre part, la plupart des ouvrages rédigés sur l'histoire marocaine ont disparu et sont complètement détruits, à cause du peu de soin pris à les recopier ; quant aux ouvrages manuscrits qu'on peut encore rencontrer, la plus grande partie est inutilisable à cause des erreurs des copistes, des omissions et des suppressions qu'ils contiennent : tout cela par suite de l'absence d'imprimeries dans les pays maghrébins et de la négligence à faire recopier les textes à la main.

Voyez donc dans les pays orientaux, comme l'Égypte et la Syrie, comment l'apparition de l'imprimerie y a donné une vie nouvelle aux vieux ouvrages et aux sciences en général ; ces trésors ont été sauvegardés et il est aisé de se les procurer ; au Maghreb au contraire, et surtout au Maroc, les imprimeries faisaient complètement défaut, sauf celle de Fès ; encore n'apparut-elle que sous le règne du sultan Moulây Mohammed ben 'Abd er-Rahmân.

Pour toutes ces raisons, il était impossible de s'occuper d'une science, surtout spéciale, sans voir se dresser les plus grandes difficultés pour arriver à se procurer les livres particuliers, pour les copier, les lire ou y prendre des notes.

Ce qui accroissait encore la difficulté et constitue une autre

excuse à l'infériorité des Marocains, c'est l'absence en ce pays de bibliothèques publiques, comme il en existe en d'autres pays, en Orient et en Europe ; car on n'ignore pas les grandes facilités offertes par ces établissements aux auteurs, en leur ouvrant leurs portes, pour la rédaction et la mise au point de leurs travaux.

Aussi l'auteur de l'Istiqçâ ne pouvait-il se contenter des ouvrages historiques sur le Maroc qu'il avait à sa disposition ; il considéra que s'occuper de la compilation d'une histoire particulière du Maroc, étudiant toutes les dynasties, enregistrant tous les événements et en exposant les causes, était la tâche assignée aux savants marocains doués de sentiments nobles ; il consacra d'abord son activité à la rédaction d'un ouvrage spécial aux Mérinides, car il n'avait rencontré aucun auteur qui ait écrit complètement leur histoire et rapporté tout ce qu'ils avaient laissé de souvenirs, et il voulait honorer leur série de rois ; c'est alors qu'il composa le *Kachf el-'arîn, 'an louyoûth banî Marîn*, ouvrage absolument parfait, plaisant aux yeux et aux oreilles.

Puis il pensa à composer son grand travail, *el-Istiqçâ li-akhbâr douwal el-maghrîb el-aqçâ* (dont nous nous proposons de publier la traduction) ; il se mit résolument à la tâche et rassembla tout ce qu'il put de livres d'histoire musulmane, générale et particulière : il les lut tous pour les amender et les vérifier, notant tout ce qu'il rencontrait d'intéressant pour son dessein ; il s'aida dans cette entreprise considérable des lettres, décrets et registres officiels qu'il trouva aux archives de Marrakech, alors qu'il était fonctionnaire dans cette capitale en 1294 (1877) et durant les années suivantes ; il étudia avec soin tous les monuments de la ville, principalement les palais des souverains et les vestiges laissés par les Saadiens comme le *Qaçr el-badî'*, etc., ainsi qu'il le dit lui-même ; il dépensa, pour mener à bien ses recherches, beaucoup d'argent ; en outre, les amis qu'il avait parmi les ministres, les secrétaires, les grands personnages, les chefs et les amins lui procurèrent des statistiques, des correspondances, des décrets des sultans, des états officiels ; de la bouche des gens âgés, il notait les faits et gestes de la dynastie alaouite, les campagnes des sultans, des informations sur la situation intérieure et extérieure. Il groupa tout cela, tant dans sa mémoire qu'en des notes ; il ne cessait de s'occuper assidûment de la tâche qu'il s'était lui-même assignée, correspondant avec toutes les notabilités du Maroc, les priant de lui communiquer ce qu'elles pourraient détenir d'ouvrages, de notes et d'informations de toute nature se rapportant à ses recherches ; il finit ainsi par accumuler une telle quantité de

documents que son anxiété se calma et qu'il acquit la certitude d'atteindre le but qu'il s'était fixé.

Puis le destin fit qu'il dut se rendre à Mazagan pour y remplir de hautes fonctions ; il s'y rencontra avec son ami intime, le pacha Si Mhammed el-Jerrâri, qui l'aida en lui fournissant toutes les lettres officielles et les décrets sultaniens dont il disposait ; ils avaient été collectionnés par ses ancêtres les Jerrâriyîn du Guich des Oudâya, appuis fidèles de la dynastie alaouite et qui avaient occupé successivement tous les postes élevés. L'auteur raconte lui-même qu'il parvint à obtenir de son ami des sacs tout remplis de papiers qui l'aidèrent à rédiger l'histoire de la dynastie chérifienne : rescrits sultaniens et rapports de ministres traitant de la plupart des affaires importantes.

Il voulut ensuite prendre connaissance des parties qu'il ne pouvait se dispenser de connaître de l'histoire européenne, surtout de celle des deux états qui avaient occupé les côtes du Maroc, le Portugal et l'Espagne. Il pria l'un des consuls européens, avec qui il avait des rapports officiels et amicaux, de lui procurer quelques ouvrages historiques sur ce sujet ; celui-ci fit venir ce qu'il put trouver ; un interprète attaché comme fonctionnaire à l'une des légations européennes fut employé à la traduction de ces ouvrages, pendant que l'auteur notait ce dont il avait besoin, si bien qu'il utilisa absolument tous les documents qui étaient à sa disposition. Puis il prit un secrétaire particulier pour copier le texte de l'ouvrage ; il l'ordonna et en disposa les chapitres et se mit à le dicter au secrétaire de vive voix, sans le noter, ainsi qu'il le dit lui-même, si ce n'est çà et là à propos de passages importants ; il acheva sa dictée en peu de temps, à Mazagan, à la fin de l'année 1297 (1880).

Lorsque le sultan Moulây el-Hasan prit connaissance de l'ouvrage après son achèvement, il en fut extrêmement satisfait et rédigea pour l'auteur un *dahîr* d'éloges que conserve encore sa famille ; il se préoccupa également de faire imprimer cette œuvre, mais il ne le put sur-le-champ, car, comme nous l'avons dit, les imprimeries étaient fort rares.

Lorsque l'auteur se fut décidé à faire imprimer l'ouvrage à ses frais au Caire, il continua son histoire jusqu'à la fin du règne de Moulây el-Hasan et jusqu'au début de celui de Moulây 'Abd el-'Azîz : cela se passait au début du mois de Dhoû l-Hidja 1311(1894); l'impression fut terminée à la fin de Ramadân 1312 (1895) ; elle était établie sur une copie corrigée par l'auteur lui-même, car

l'original qu'il avait dicté avait été conservé à la bibliothèque particulière du sultan, à Meknès.

Tels sont les motifs de la rédaction de l'histoire de l'Istiqqâ et la façon dont elle a été composée, selon le récit qu'en fit de son vivant l'auteur à son fils aîné ; on voit quelles difficultés énormes il eut à surmonter pour compiler cet ouvrage et pour le rédiger, car il ne lui fut pas possible de se procurer la totalité des ouvrages historiques composés sur le Maghreb, sans compter bien d'autres, notamment les travaux des Européens ; il ne connaissait pas en effet les langues étrangères ; de plus, les manuscrits fourmillaient pour la plupart d'erreurs et de confusions de toutes sortes ; il n'existait pas de bibliothèques publiques qui pussent l'aider à vérifier certains détails qui se présentaient. L'auteur doit donc être excusé de n'avoir pu faire l'histoire des Berbères et des dynasties du Maroc avant l'Islam ; peut-être qu'un historien postérieur, lisant son œuvre, pensera qu'il a abrégé le récit de certains événements alors qu'en réalité l'auteur en a dit tout ce qu'il savait et a fourni tout l'effort dont il était capable ; quant aux événements dont il ne parle pas ou qu'il a supprimés, s'il a agi de la sorte, c'est dans une intention politique, spécialement pour ce qui a trait aux temps les plus rapprochés de nous, car ce n'était pas le moment favorable pour tout dire ; la société d'alors, pour qui l'ouvrage a été composé, était dans une situation telle qu'elle ne pouvait supporter plus qu'il n'est dit ; l'homme doit vivre avec son époque et se conformer aux mœurs de ses contemporains. Si la Providence avait accordé à l'auteur de pouvoir prendre connaissance d'une partie de ce qui existe aujourd'hui d'ouvrages et de statistiques en langues autres que la sienne, il se serait certes hâté de les faire traduire, d'y puiser des renseignements et d'en extraire les parties précieuses ; il était en effet renommé par la noblesse de ses aspirations, toujours avide de connaître tout ce qui avait trait à l'histoire de cette nation : celui qui a fait tout ce qu'il pouvait, et même plus, ne saurait être blâmé.

FIN.

Les renseignements que l'on vient d'énumérer sur la vie et l'histoire de cet homme sont tirés de quatre sources : ce qu'il a écrit de lui-même, ce que les gens de sa famille connaissent des événements de sa vie, ce qui peut se déduire de la lecture de l'ensemble de ses ouvrages et de l'examen minutieux de ses opinions ; il s'en

dégage que l'auteur fut absolument unique pour son époque ; il semble qu'il ait vu l'avenir comme à travers un rideau, et que sa pensée perspicace ait prévu les événements. S'il avait vécu en un autre temps et chez un peuple plus avancé que celui où Dieu le plaça, il aurait assurément accompli des merveilles. Il n'avait jamais quitté le Maroc et ne connaissait aucune langue étrangère ; cependant il s'attaqua à différents points de sciences variées et prouva la perfection de sa capacité et l'étendue de ses connaissances en un siècle où nul de ses compatriotes ne se souciait de ce qu'il s'était fixé comme but ; nul parmi eux ne pouvait apprécier la quantité de connaissances qu'il avait parcourues et auxquelles il s'était attaqué, ni ne connaissait l'importance des problèmes sociaux et moraux dont il s'occupait, puisse Dieu l'en récompenser !

En un autre ouvrage nous avons déjà traité longuement de la biographie de l'auteur et y avons détaillé les points auxquels nous faisons seulement allusion en cet exposé rapide.

Ce que nous en disons ici est suffisant et satisfaisant.

Salé, le 18 Rabî' II 1340—19 Décembre 1921.

Les deux fils de l'auteur :

Ja'far en-Nâçiri et Mhammed en-Nâçiri.

(Puisse Dieu, en sa bienveillance, leur pardonner !)

INTRODUCTION

ESSAI DE RECONSTITUTION DE L'HISTOIRE ANCIENNE DU MAROC DE L'ÉPOQUE LÉGENDAIRE A LA CONQUÊTE ARABE.

L'auteur de l'Istiqqâ commence l'histoire du Maroc à l'époque de la conquête arabe, c'est-à-dire au VIII^e siècle de notre ère ; il ne donne que des renseignements vagues et très incomplets sur les temps antérieurs. Le traducteur a cru devoir combler cette lacune en mettant à contribution les données de la documentation la plus récente.

Légendes. — La situation du Maroc à la limite du monde connu des anciens a fait de ce pays une terre de légendes. C'est la patrie du géant Atlas, qui portait les colonnes soutenant le ciel ; celle de sa fille Calypso, dont l'île hospitalière d'Ogygie, qu'on situe près de Ceuta, au pied du Jebel Mousa, retint sept ans Ulysse échappé au naufrage ¹.

C'est là qu'aurait vécu le géant Antée, fils de l'Océan et de la Terre et roi du Maroc ; il voulait élever un temple à son père avec les crânes des étrangers qui s'aventurèrent sur son territoire quand il fut vaincu et tué par Hercule ; son tombeau aurait été retrouvé à l'époque romaine par Sertorius, près de Tanger : le squelette du géant mesurait soixante coudées de longueur (33 mètres).

Au sud du cap Spartel se trouvent des grottes dont le nom rappelle le souvenir d'Hercule et, plus au sud, dans le voisinage de Larache, on croit avoir retrouvé le Jardin des Hespérides aux pommes d'or.

Cette éclosion de légendes a peut-être en partie son fondement

1. C'est l'île de Taoura des indigènes, la « Isla del Peregil » des cartes espagnoles.

dans le souvenir lointain des convulsions qui ont modifié le sol du Maroc et dont quelques-unes au moins peuvent avoir eu des hommes pour témoins.

Au sud, la mer asséchée a fait place à un immense désert de sable ; au centre, un détroit s'est fermé qui unissait l'Océan Atlantique à la Méditerranée par le couloir actuel de Taza ; au nord, un détroit s'est ouvert par un effondrement de terres à la rencontre de la Cordillère bétique avec la chaîne du Rif ¹.

Ce dernier phénomène semble le plus récent et la légende qui s'y rapporte confine à la tradition par l'abondance des détails qu'elle donne.

Le détroit de Gibraltar aurait été ouvert par Hercule sur la demande des habitants du Maroc pour arrêter les invasions venues du Nord, qui ravageaient le pays. Il aurait fendu en deux une montagne qui s'étendait entre l'Espagne et le Maroc : Calpé (le Rocher de Gibraltar) et Abila (le Jebel Mousa), ou colonnes d'Hercule, en seraient les deux bords extrêmes ; d'après une variante, l'Espagne aurait communiqué avec le Maroc par une simple langue de terre, dans laquelle Hercule aurait percé un canal ².

Les premiers habitants. — D'après les données bibliques, les premiers habitants de l'Afrique devraient être des noirs descendant de Cham, deuxième fils de Noé. La population du Maroc appartenant à la race blanche depuis les temps connus, il faudrait admettre que les noirs ont été refoulés postérieurement vers le Sud par une invasion de blancs, ou qu'à l'époque biblique l'Afrique était séparée de l'Europe par la mer Saharienne.

On sait que la population indigène actuelle du Maroc comprend des hommes bruns et des hommes blonds aux yeux bleus ; on sait d'autre part que la présence dans l'Afrique du Nord de nombreux monuments mégalithiques analogues à ceux de l'Espagne, de la Bretagne et du Danemark tend à faire supposer que les constructeurs de ces monuments pouvaient avoir une origine commune.

La critique contemporaine a essayé d'expliquer ces faits.

Une opinion séduisante fait du Maroc la terre des Atlantes, ce peuple antique dont Platon a signalé l'existence au delà des colonnes d'Hercule et dont il place la défaite par les Grecs 9.000 ans avant Solon, c'est-à-dire près de 10.000 ans avant J.-C. De même

1. Sur le détroit sud-rifain et le détroit de Gibraltar, cf. *Le Maroc physique*, par L. Gentil, p. 93-99.

2. Cf. *infra*, p. 158-159.

qu'Antée, les premiers rois atlantes passaient pour être fils de l'Océan.

La terre des Atlantes ne serait autre que la région actuelle de l'Atlas marocain, où se serait élevée leur capitale Cerné ; le terme Atlantide s'appliquerait à la fois à cette région et au vaste empire conquis par les Atlantes en Europe et en Afrique.

Proches parents des Celtes et des Pélasges, les Atlantes seraient venus du nord-est par migrations successives s'installer au pied de l'Atlas, d'où ils auraient étendu leur domination du Sénégal aux Iles Britanniques, en Espagne, dans la Gaule et jusqu'en Italie. Ils se battirent contre les Grecs, les Egyptiens, les Phéniciens ; mais, attaqués par mer par les flottes de Sidon et par terre par les Gétules installés en bordure du Sahara, ils furent refoulés peu à peu ; enfin leur capitale Cerné aurait été engloutie par un cataclysme.

Les Atlantes seraient les auteurs des monuments mégalithiques d'Afrique et d'Europe ; les survivants du désastre auraient pour descendants en Afrique les indigènes blonds aux yeux bleus. Les Gétules seraient les ancêtres des Berbères bruns ¹.

D'après une autre opinion, les plus anciens habitants du Maroc seraient les Gétules et les Lybiens. Envahis vers 1600 avant J.-C. par des Aryens venus du Nord par l'Espagne et qui représenteraient l'armée d'Hercule, ils auraient à la longue absorbé leurs vainqueurs et ce seraient les descendants de ce peuple ainsi formé qu'auraient trouvés dans le pays les conquérants successifs. Les Gétules et les Lybiens seraient, en Afrique du Nord, les hommes de la pierre polie et de la pierre taillée, les Aryens seraient les constructeurs des monuments mégalithiques ; la fusion des deux peuples en un seul expliquerait la diversité de teint des Berbères actuels ².

1. E. Berlioux : *Les Atlantes, histoire de l'Atlantis et de l'Atlas primitif* ; *Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, 1883, fasc. I.

Sur l'Atlantide, cf. également *Le Maroc physique* par L. Gentil, p. 103 et suivantes.

2. Gustave Boissière : *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration du nord de l'Afrique*, p. 97-99. Paris, 1878.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'astronome anglais Newton a essayé de sonder les profondeurs de ce passé obscur et qu'il a édifié à cet effet tout un système de chronologie qui porte son nom. D'après ce savant, les premiers rois de Lybie auraient été : Ammon (1.000 ans av. J.-C.), ses deux fils Sésac (+ 973) et Neptune, et enfin Atlas ou Antée, fils de Neptune. Antée cherchait à envahir l'Egypte, défendue par Hercule, général de la Thébaine et de l'Ethiopie, quand il fut défait

Il convient d'ajouter que, d'après l'historien juif Josèphe, les Gétules seraient les proches parents des Ethiopiens et auraient occupé anciennement les abords de la mer Rouge ; les tribus berbères de l'Afrique seraient d'origine libo-égyptienne ¹.

Le Maroc, patrie des Maçmouda. — Dans l'état actuel de la science, il est impossible d'établir ce qu'il y a d'authentique dans les légendes et dans les essais de reconstitution historique d'un passé très lointain. On peut retenir que les ancêtres immédiats des Berbères actuels semblent être les Gétules, terme dans lequel on retrouve facilement les Gzoûla de l'histoire et qui sont donnés comme occupant les abords septentrionaux du Sahara ; ce sont les Gétules qui, au temps des guerres puniques, fournissaient une grande partie de la cavalerie de Carthage et notamment celle d'Hannibal (III^e siècle avant J.-C.).

Au Maroc, le peuple dont le souvenir historique le plus lointain nous soit parvenu est celui des Maçmouda, parents des Gétules ; il était divisé en trois forts groupements : les Ghomara au nord, du Bou Regreg au détroit de Gibraltar ; les Berghouata au centre, du Bou Regreg à l'Atlas ; les Maçmouda proprement dits dans l'Atlas. Ce sont les Maçmouda que nous appellerons les Autochtones. Le Maroc lui-même portait le nom de Sous et avait deux capitales : Tanger, pour le Sous citérieur ou du Nord, et Tarqalla pour le Sous ultérieur ou du Sud. Avec l'arrivée des Arabes, le terme Sous est tombé peu à peu en désuétude et a fini par ne s'appliquer qu'à la région appelée actuellement de ce nom, ou encore Sous el-Aqça (Sous ultérieur) ; l'ancien Sous est devenu le Maghreb el-Aqça, l'extrême occident.

On ne saurait rappeler que pour mémoire les Autololes, les Massaessyli, les Baniubae ou Baniurae, les Metagonitaï ², etc., peuples du Maroc cités par les auteurs grecs et latins et dont la déformation certaine des noms ou les appellations généralisées rendent l'identification impossible.

Enfin, sans revenir sur la question obscure des constructeurs

et tué par ce dernier près d'une ville de la Thébaïde appelée depuis lors Antaea ou Antaeopolis, la Ville d'Antée. (Cf. *Histoire de la Numidie et de la Mauritanie*, par L. Lacroix, p. 65 ; in *L'Univers ou histoire et description de tous les peuples*. Paris, Firmin-Didot, 1883.)

1. Cf. *Archives marocaines*, vol. IV, p. 351-360 : *Etude sur l'histoire des juifs au Maroc*, par Nahum Slouschz.

2. Les Grecs désignaient sous le nom de Métagonitaï les habitants des ports africains qui s'échelonnaient sur la côte méditerranéenne jusqu'aux colonnes d'Hercule.

des monuments mégalithiques, on doit constater que les types blonds aux yeux bleus sont particulièrement nombreux dans les régions montagneuses du Nord-Ouest marocain. Il convient de remarquer que c'est dans le nord-ouest du Maroc que l'occupation romaine devait se maintenir le plus longtemps : pendant les trois siècles et demi de cette occupation, des gens originaires de toutes les parties du vaste empire romain durent venir s'établir dans le pays ; d'autre part, un parti de Francs, arrivé par l'Espagne, vint se perdre dans les Maurétanies vers 268.

Les Vandales, peuple venu également du Nord, parcoururent la région du littoral méditerranéen du Maroc. Quelque temps après, les Goths sont signalés dans la région de Chella, de Tanger et des Ghomara, où ils séjournent longtemps. Sous les premiers Idrisites, on note dans cette même région la présence de Çaqalba, hommes venus du Nord de l'Espagne, de la région des Pyrénées, etc., et qui entrèrent dans les milices marocaines.

Le mélange d'éléments aussi hétérogènes dans le Nord-Ouest marocain peut aider à expliquer en partie la diversité des types qui s'y trouvent.

PHÉNICIENS ET CARTHAGINOIS.

Les comptoirs de commerce. — Vers 1450 avant J.-C., le littoral marocain fut visité par des commerçants phéniciens qui s'y installèrent. Neuf siècles plus tard, l'amiral carthaginois Hannon franchit les colonnes d'Hercule avec soixante navires et trente mille colons, et créa sur les côtes du pays une série de comptoirs de commerce.

Il est de tradition constante chez les auteurs européens que les Phéniciens et Carthaginois ont fondé dans le pays un certain nombre de villes. Il semble beaucoup plus conforme à la vérité d'admettre qu'ils ne firent le plus souvent que créer des comptoirs dans des villes qui existaient déjà, et on verra plus loin que le sol du Maroc ancien portait un grand nombre de villes ou de bourgades, bâties par les autochtones et qui ont été détruites par les conquérants successifs ¹.

Sur toute cette période nous ne possédons comme données pré-

1. Cf. *infra*, p. 173.

cises que celles fournies par les vestiges connus qui en subsistent encore : les tombeaux phéniciens de *Tingis* (Tanger) et les remparts de *Tchemmich*, près de Larache.

De plus les fragments du Périple de Hannon qui nous sont parvenus citent une ville du nom de *Thymiateria*, qui fut la première fondée par l'amiral carthaginois sur la côte atlantique, à deux journées de navigation des colonnes d'Hercule, et cinq comptoirs phéniciens établis plus au sud : *Caricon Teïchos*, *Gytté*, *Acra*, *Melitta* et *Arambys*. Thymiateria passe pour s'être trouvée sur l'emplacement actuel de Mehediya ou même de Chella ; mais aucun vestige authentique n'a jusqu'ici permis de situer cette ville avec certitude : on a dit que des ruines qui se trouvent au bas de la qaçba de Mehediya, sur la rive gauche et à l'embouchure du Sebou, seraient les restes de silos d'un emporium phénicien ; l'aspect de ces ruines, comme d'ailleurs la tradition locale, établissent qu'elles remontent à peine au XVI^e siècle de notre ère, peut-être même au XVII^e. Quant aux cinq autres comptoirs, on s'accorde à les situer entre Agadir, qui serait le Caricon Teïchos du Périple, et l'oued Noûn.

Melilla passe encore pour avoir possédé un comptoir phénicien (*Rusaddir*) : elle est citée par Scylax, Pline, Ptolémée et dans *l'Itinéraire d'Antonin*.

Il faut en dire autant de *Pontion*, ville citée par Scylax et que Tissot situe entre les Hajriïn et Charf el-Aqab, d'Arzila (*Zilis*) et de Mazagan (*Rusibis*)¹.

D'une manière générale, les Phéniciens se bornaient à exercer leur négoce sans arrière-pensée de conquête ; les Carthaginois au contraire cherchaient à étendre leur domination commerciale en l'imposant au besoin par la force.

Il semble cependant que la domination carthaginoise au Maroc ne revêtit presque jamais un caractère politique ; il n'y eut pas d'occupation proprement dite et Carthage, servie par une flotte sans rivale, se borna à exercer le monopole du commerce par mer. Les interminables guerres de Sicile, la première guerre avec Rome et la guerre des Mercenaires, en absorbant une grande partie de son activité pendant près de trois siècles (V^e au milieu du III^e siècle avant J.-C.), détournèrent son attention du Maroc. Elle recrutait partout en Afrique des troupes mercenaires ; les Gétules et les Numides lui fournissaient toute sa cavalerie et il est probable que le Maroc lui procura des contingents.

1. Cf. Tissot : *Recherches sur la Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*. Paris, 1877.

Cet état de choses, joint au monopole commercial qu'elle exerçait, fit de Carthage le centre d'attraction de toute l'Afrique du Nord ; cela peut expliquer la facilité avec laquelle elle put, quelque temps avant la deuxième guerre avec Rome, diriger une armée sur l'Espagne par voie de terre (238 avant J.-C.). Les intrigues politiques de Rome et les rivalités locales des chefs brisèrent le bloc constitué par Carthage à l'ouest.

Les chefs indigènes : Bokkar et Syphax. — Vers l'an 240 avant J.-C., une partie du Maroc semble obéir au roi indigène Bokkar. On se rappelle que le Maroc portait vraisemblablement le nom de Sous à cette époque lointaine et qu'il était divisé en Sous citérieur (Maroc du Nord), capitale Tanger, et Sous ultérieur (Maroc du Sud), capitale Tarqalla. Le roi Bokkar résidait à Tanger ; on ne sait pas s'il était le maître effectif du Sud, où résidaient des tribus « autonomes » ; d'autre part, une partie du Maroc du Nord, représentée actuellement par le Rif et le territoire des Beni Iznasen, échappait à son autorité et dépendait de Syphax, roi de Massaessylie, qui avait sa capitale à Siga (à l'embouchure de l'oued Tafna) : certains auteurs prétendent que Bokkar était un simple vassal de Syphax. Entre les possessions de Syphax et le territoire relevant directement de Carthage s'étendaient les possessions du roi berbère Massinissa.

En 237 avant J.-C., le général carthaginois Amilcar, avec ses deux fils Hannibal et Asdrubal, arrive à Tanger, où se trouvait un comptoir phénicien, après avoir longé l'Afrique du Nord ; il passe en Espagne et s'empare du pays. Dix-sept ans après, Hannibal, laissant la nouvelle conquête à la garde de son frère, traverse le Sud de la Gaule et envahit l'Italie à la tête de troupes berbères de cavalerie et d'infanterie et de contingents gaulois ; il avait au préalable envoyé d'Espagne sur le littoral africain un corps de 20.000 hommes ; une flotte carthaginoise vint surveiller le détroit. La deuxième guerre avec Rome était engagée.

Des intrigues de toutes sortes se forment autour de Syphax et de Massinissa, Rome cherchant à couper Hannibal de tous secours par terre, Carthage à maintenir la liaison avec son général. Asdrubal promet sa fille Sophonisbe à Massinissa.

Syphax se déclare pour Rome : Carthage jette aussitôt Massinissa contre lui, tandis que Asdrubal accourt d'Espagne ; Syphax, vaincu deux fois, est rejeté dans l'Atlas (213-212 av. J.-C.). Quelque temps après, il se laisse gagner par Asdrubal et reçoit en récompense la belle Sophonisbe.

Massinissa se rejette alors du côté des Romains : il est écrasé par Syphax, qui lui prend son territoire.

On connaît la fin malheureuse de Syphax : fait prisonnier en 202, lors de la défaite carthaginoise, par son rival aidé de Scipion, il alla mourir en prison à Albe l'année suivante ; sa femme Sophonisbe, devenue captive de Massinissa, s'empoisonna pour ne pas être livrée au général romain.

Carthage fut vaincue à Zama en 201 avant J.-C.

Quant à Bokkar, il profita vraisemblablement de la défaite de Syphax pour mettre la main sur la Massaessylie occidentale jusqu'à la Moulouia. De plus, la puissance de Carthage brisée, il se trouva pris entre la double menace de l'Espagne devenue romaine, de la Massaessylie et de la Numidie de Massinissa, allié des Romains. On prétend quelquefois qu'il devint le vassal de ce dernier ; si cette vassalité exista, elle ne fut du moins que nominale.

Le règne des Carthaginois au Maroc avait pris fin. Phéniciens et Carthaginois restèrent cependant dans les ports ; ils devaient continuer à entretenir des relations commerciales avec Carthage jusqu'à sa destruction en 146 avant J.-C. ; ils se fondirent peu à peu dans le milieu indigène.

L'INDÉPENDANCE ; LES ROIS INDIGÈNES.

Les Bokkar. — A partir de l'an 200 avant J.-C., le Maroc n'a pas d'histoire connue pendant tout un siècle ; peut-être la souveraineté continua-t-elle à s'y maintenir dans les mains de la famille des Bokkar, mais on ne saurait l'affirmer. Il semble que le pays soit resté à l'écart de la lutte entre Carthage et Massinissa et qu'il n'ait participé en aucune manière à la troisième guerre punique. La mort de Massinissa se place en 149, à un âge très avancé, la destruction de Carthage par Scipion en 146.

On sait qu'après sa victoire définitive sur Carthage, Rome entreprit d'étendre sa domination vers l'ouest et que le roi berbère Jugurtha essaya de lui barrer la route.

Bokkus I^{er}. — Au début du II^e siècle avant J.-C., le Maroc a toujours pour capitale Tanger ; il obéit au roi Bokkus, dont on ne sait pas s'il appartient ou non à la famille des Bokkar.

Dans la lutte qui s'ouvrait pour l'indépendance du Nord-Ouest

africain, Bokkus se tint dans l'expectative, ménageant à la fois Rome et Jugurtha et prêt à accourir à la voix du vainqueur ; il donne d'abord sa fille à Jugurtha, puis se rapproche des Romains (112 av. J.-C.), et, quand la lutte s'engage, il reste prudemment à l'écart. Jugurtha, refoulé chez les Gétules, appelle son beau-père au secours (107 av. J.-C.) ; Bokkus affecte de l'écouter, mais il ne cède que devant la promesse d'agrandissements territoriaux considérables à l'est de la Moulouia. Gendre et beau-père marchent alors à la rencontre de Marius et de Sylla à la tête de 60.000 hommes ; ils sont vaincus. Bokkus se retire aussitôt de la lutte et envoie des parlementaires aux Romains ; ces parlementaires passèrent par le désert, furent pillés par les Gétules et finirent par arriver à Cirta, d'où on les dirigea sur Rome. Sylla reçut l'ordre de s'aboucher avec Bokkus.

Les deux hommes s'avancèrent l'un au devant de l'autre. Bokkus se tenait toujours en relations avec son gendre Jugurtha ; il se demandait s'il devait livrer Sylla à Jugurtha ou Jugurtha à Sylla, quand le général romain lui proposa d'agrandir son royaume : Bokkus attira Jugurtha, le trahit et le livra à son adversaire (105 av. J.-C.). Il devint alors le souverain de toute la Maurétanie, depuis l'Atlantique jusqu'à Saldæ (Bougie) ; sa fidélité à l'égard de Sylla ne devait plus se démentir, même au temps de la lutte avec Pompée : ses fils, il est vrai, devaient adopter une politique exactement contraire.

Vers l'an 84 avant J.-C., le Maroc fut brusquement envahi par Sertorius : chassé d'Espagne par les Romains, ce personnage entreprit de venir recruter des partisans dans les possessions de Bokkus ; il débarqua à Tanger et s'avança jusqu'à l'Atlas, mais il fut rejeté du pays et dut se réfugier aux Canaries.

Bokkus semble être mort quelque temps après.

A la faveur de ces désordres, un prétendant du nom d'Ascalis, fils de Iphta, s'était révolté dans le Nord, à l'instigation probable des Romains, et avait mis la main sur Tanger. Sertorius débarqua une seconde fois au Maroc et, remontant vers le Nord, se porta contre la capitale avec des contingents recrutés en cours de route : une armée romaine envoyée par Sylla au secours d'Ascalis fut battue. Sertorius s'empara de Tanger, où il captura Ascalis (82 av. J.-C.), et repassa en Espagne, emmenant des troupes berbères.

Bogud I^{er}. — A la mort de Bokkus, le royaume de Maurétanie fut partagé entre ses deux fils, Bogud I^{er} et Bokkus II : la Tingitane, c'est-à-dire le Maroc proprement dit, avec Tanger pour

capitale, échut au premier et les auteurs latins lui donnèrent le nom de Bogudiana ; la partie orientale revint à Bokkus.

« Alors commence une période obscure d'une quarantaine d'années, sur laquelle les auteurs ne nous ont transmis aucun renseignement précis. En outre une confusion extrême règne sur les noms de Bokkus et de Bogud, qu'on n'a jamais pu identifier.

« Un Bogud, sans doute Bogud I^{er}, est donné comme ayant soutenu Pompée contre le roi de Numidie, Yarbass. Un personnage du même nom se serait déclaré partisan de César ; il serait même passé en Espagne en 48 et 45 avant J.-C. pour l'aider à écraser le parti pompéien, et, en récompense de ses services, aurait reçu la Maurétanie Sétifienne, qu'il aurait ajoutée à son royaume (46 av. J.-C.). Un Bokkus perd la Sétifienne en 44, l'année même de son arrivée au pouvoir. En l'an 40, un Bogud, fils de Bokkus, est donné comme ayant hérité du royaume de la Tingitane, tandis qu'à la même époque un Bokkus (Bokkus III) gouvernait la Sétifienne.

Bogud II. — « Bogud, fils de Bokkus, régnait à Tanger ; il est représenté par les historiens comme héritier de la haine de son père envers Octave. Passé en Egypte en 38 avant J.-C. pour combattre en faveur d'Antoine les partisans du triumvir, il fut attaqué sur ses derrières par le roi de la Sétifienne, Bokkus III, qui s'empara de ses Etats : Tanger se révolta et se constitua en république. Bogud s'enfuit à Alexandrie auprès d'Antoine : fait prisonnier à Méthone par Agrippa, il devait être décapité en l'an 31¹. »

Bokkus III. — Bokkus III réunit alors les deux Maurétanies sous son autorité et prit pour capitale Yol (Cherchel) ; l'état indépendant de Tanger fut maintenu. La même année (38 av. J.-C.), Bokkus III se déclara vassal de Rome ; à sa mort en 33, il ne lui fut pas donné de successeur.

LA DOMINATION ROMAINE.

L'administration directe. — De 33 à 25 avant J.-C., l'ancien royaume de Bokkus, réuni au domaine de Rome, fut placé sous l'administration directe d'Octave. On note à cette époque des tentatives de colonisation du pays.

1. Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, t. VII (Tanger et sa zone), p. 36-37.

Par ce que nous savons actuellement du caractère berbère, qui s'est maintenu constant à travers les siècles, il est facile de se rendre compte que l'administration directe par des étrangers d'un ensemble aussi considérable que les deux Maurétanies devait fatalement se heurter à la résistance sourde des populations et à la passivité hostile des familles de chefs. De fait, moins de dix ans à peine s'étaient écoulés que la nécessité s'imposa de recourir à une forme de domination moins apparente et plus appropriée à la fierté d'esprit des populations indigènes.

L'administration indirecte. — Juba. — Les deux Maurétanies furent replacées sous la souveraineté d'un roi indigène, Juba, fils du roi de Numidie de même nom et époux de Cléopâtre Séléne ; la capitale, Yol, reçut le nom de Césarée. Juba avait été élevé à Rome et possédait une haute culture intellectuelle ; passionné pour l'étude de la géographie, il fit explorer les Canaries et c'est à lui qu'on attribue la découverte de l'île de Madère ; il a été l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, etc. Juba fit des essais de colonisation en Maurétanie.

Ptolémée. — A sa mort en 22-23 après J.-C., il eut pour successeur son fils Ptolémée. Le règne du nouveau souverain s'écoula dans un calme presque complet ; on note seulement à cette époque la participation de la Maurétanie à la répression de la révolte de Tacfarinas, au sud et à l'est de l'Aurès actuel, ce qui valut à son roi le bâton d'ivoire et la toge brodée.

Ptolémée fut mandé à Rome en l'an 39 et assassiné l'année suivante par son cousin, l'empereur fou Caligula.

L'occupation romaine. — L'assassinat de Ptolémée provoqua la révolte des Maurétanies et de la Gétulie à la voix de son affranchi Aedemon. Cette révolte fut écrasée par les Romains ; au cours de la répression, le préteur Suetonius Paulinus arriva en l'an 41 jusque dans la Tingitane et traversa l'Atlas. Quelque temps après, les derniers partisans d'Aedemon, retirés sur les montagnes marocaines sous les ordres de Salabus, furent rejetés dans le Sahara par Hasidius Géta.

La Maurétanie tout entière fut réduite en province romaine. En l'an 42, la Maurétanie Tingitane, qui allait de l'Atlantique à la Moulouïa, fut séparée de la Maurétanie Césarienne, qui s'étendait au delà jusqu'à Sétif.

Tanger fut élevée au rang de colonie et devint la capitale administrative et militaire de la Tingitane ; il en fut de même pour Yol-Césarée dans la Maurétanie Césarienne. Les deux capitales

reçurent chacune un procureur relevant directement de l'empereur et qui avait des pouvoirs très étendus.

La Tingitane semble jouir pendant un siècle d'une tranquillité complète. Il faut arriver jusque sous les règnes d'Hadrien (117-138) et d'Antonin le Pieux (138-161) pour retrouver les premières manifestations de cet esprit d'indépendance dont les Berbères ont toujours fait preuve dans l'histoire. C'est d'abord la révolte de Lucius Quietus, qui soulève plusieurs tribus de la Maurétanie en 117; une nouvelle insurrection éclate en 122. Quelques années plus tard, l'Atlas marocain offre un refuge inviolable aux Maures chassés de toute la partie de l'Afrique soumise aux Romains (138).

Le mouvement de révolte se précise dans la Tingitane; pour la première fois dans l'histoire, en pleine apogée de l'empire romain, ceux que nous appelons les autochtones se concentrent au cœur du pays et, bravant les cohortes romaines, arrivent sur les bords du détroit de Gibraltar et envahissent l'Espagne: les Baquates, ou Berghouata, groupement principal des Maçmouda, sont entrés en scène avec leurs fractions alliées; c'est le peuple qui, à travers les siècles, va être le défenseur de l'indépendance nationale. L'invasion de l'Espagne par les Maçmouda se place en l'année 170, sous l'empereur Marc Aurèle.

On ne sait rien des événements qui suivirent; mais les historiens signalent en 188 une révolte générale de l'Afrique, que Pertinax vient pacifier en 190. Ce dernier événement coïncide avec les premiers symptômes de décadence de l'empire romain.

On peut se demander si la domination romaine au Maroc ne périclité pas dès cette époque. A travers les indications voilées des historiens latins on devine l'effervescence qui règne au Maroc: en 234, « *Furius Celsus remporte des avantages, même en Mauritanie Tingitane* », écrit Lampride. Trente ans plus tard, un parti de Francs, traversant lentement la Gaule et l'Espagne, arrive en Mauritanie, où on ne retrouve plus ses traces. « Là où se perd la lumière, écrit ensuite Claudius Mamertinus, à l'endroit où le mont Calpé (Gibraltar) se tourne vers le rivage de la Tingitane et ouvre à l'Océan le sein de la Méditerranée, les nations s'acharnent contre leur propre sang. *Privées du bonheur d'appartenir aux Romains*, elles portent la peine de leur indomptable férocité. La nation des Maures se déchire les entrailles avec fureur, etc... » Maximien Hercule, gouverneur d'Occident et collègue de l'empereur Dioclétien, vainquit et déporta « les sauvages tribus des

Maures, malgré les montagnes inaccessibles et les remparts naturels qui les protégeaient ¹ ».

Après sa victoire, Maximien Hercule rattacha la Tingitane à l'Espagne ; le commandement militaire y fut désormais exercé par un comte, le *Comes Tingitanae*, relevant du maître d'infanterie de Rome ; l'administration civile fut donnée à un préside ², qui relevait du vicaire d'Espagne (297).

Cette organisation de la Tingitane se maintint jusqu'en 323, sous le règne de l'empereur Constantin. A cette date le pays fut rattaché à la préfecture des Gaules, tandis que le reste de l'Afrique releva de la préfecture d'Italie. Le comte de la Tingitane avait sous ses ordres un préfet de cavalerie et cinq tribuns de cohortes et disposait en outre de corps mobiles : il relevait toujours du maître d'infanterie de Rome. Un préside représentait le préfet des Gaules ; les finances et les domaines étaient gérés par des délégués spéciaux ³.

La Mauritanie Tingitane constituait avec le reste de l'Afrique du Nord un grenier de Rome ; elle lui fournissait de grandes quantités d'orge et de blé, qui lui étaient apportées soit directement par voie de mer, soit surtout à travers l'Espagne et le sud de la Gaule.

Etendue de l'occupation romaine. — Avant de passer à la chute de la domination romaine au Maroc, il importe de préciser quelle fut l'étendue de l'occupation, dans les limites permises par l'état actuel de la documentation.

La traversée de l'Atlas par Suetonius Paulinus au début de l'occupation ne semble avoir été qu'un raid, qui ne fut sans doute pas renouvelé.

Au milieu des premier et deuxième siècles après J.-C., la pénétration romaine paraît avoir été assez profonde : une ville assez importante pour être le siège d'un évêché, *Prisciana*, se trouverait sur les montagnes habitées actuellement par les Fichtâla, sur le Jebel Amargou ⁴. D'autre part, on peut voir encore au Souq

1. Cf. *L'Univers. Histoire de la Numidie et de la Mauritanie*, par Lacroix, p. 81 et 82. Paris, 1883.

2. La hiérarchie des gouverneurs de province sous le Bas-Empire était, dans l'ordre ascendant : le *praeses*, le *corrector*, le *consularis* et le *proconsul*. L'empire se divisait en quatre préfectures du prétoire, divisées en diocèses, qui eux-mêmes comprenaient chacun un certain nombre de provinces. Les gouverneurs relevaient d'un vicaire, qui dépendait lui-même du préfet du prétoire.

3. D'après E. Mercier : *Histoire de l'Afrique du Nord*.

4. *Prisciana* est citée par Méla et par Ptolémée. Tissot tend à l'identifier avec Mergo, donnée comme ville romaine par Léon l'Africain.

el-Jemaa d'El-Gour, chez les Beni Mtir, les ruines d'une tour de construction apparemment romaine¹. En outre la découverte récente (novembre 1918) des ruines d'un poste romain sur les bords de l'oued Bou Halou, affluent de l'Innaouen, tend à faire supposer que les possessions romaines en Tingitane s'étendaient du côté de Taza et atteignaient peut-être la Moulouia, où commençait la Maurétanie Césarienne.

En deçà de ces points extrêmes, les localités les plus reculées citées par les auteurs de cette époque comme fondées ou occupées par les Romains sont les suivantes : *Oppidum Novum* (El-Qçar El-Kebîr), *Colonia Babba Julia Campestris* (à une vingtaine de kilomètres à l'est de la précédente ?), *Vopiscianae* (Jebel Kourt), *Gilda* (entre l'Ouergha et le Sebou, près de leur confluent), *Aquae Dacicae* (Aïn Kebrît, sur le Jebel Selfat) et *Ad Mercurios* (Qaçbat es-Sekhîrât ?). Sur le littoral on cite *Rusaddir* (Melilla), *Parietina* (Badis), *Tamuda* (Tétouan), *Ad Abilem* (Ceuta), *Exilissa* (Belyounech), *Tingis* (Tanger), *Zilia* (Arzila), *Lixus* (près de Larache), *Mulelacha* (Moulay Bou Selham), *Subur* (Mehediya ?), *Sala* (Chella-Rabat), *Rutubis* (Mazagan), *Mysokaras* (Safi), *Tamusiga* (Mogador) et *Risaddir* (Agadir).

L'Itinéraire d'Antonin, écrit au début du III^e siècle et remanié au début du IV^e, porte *Tocolosida* à quatre ou cinq kilomètres au sud de *Volubilis*, en direction de la ville actuelle de Meknès, et *Ad Mercurios* comme points extrêmes auxquels aboutissaient les voies romaines. Ces voies, sans doute les principales, étaient au nombre de deux ; elles partaient de *Tingis* et avaient un même tracé jusqu'à *Ad Mercuri* (Dchar Jedîd de la Gharbiya), où elles bifurquaient : l'une passait par *Zilis* (Arzila), *Tabernae* (Lalla Jilaliya), *Lixus* (près de Larache), *Frigidae* (Soueïr), *Banasa* (Sidi Ali Bou Jenouïn, sur le Sebou), *Thamusida* (Sidi Ali ben Ahmed) et *Sala* (Chella-Rabat) ; l'autre par *Ad Novas* (Sidi El-Yamani), *Oppidum Novum* (El-Qçar El-Kebîr), *Tremulae* (Baçra), *Vopiscianae* (Jebel Kourt ?), *Gilda* (près du confluent de l'Ouergha et du Sebou), *Aquae Dacicae* (Aïn Kebrît du Jebel Selfat) et *Volubilis*.

Une autre voie joignait *Tingis* à Césarée par *Rusaddir* (Melilla).

Les voies romaines de la Tingitane, peu entretenues, n'étaient

1. Cette tour est bâtie sur une éminence du haut de laquelle on domine toute la plaine depuis la falaise d'El-Hajeb jusqu'à Meknès et au Zerhoun. La tradition locale l'attribue aux Portugais, mais les Portugais n'ont jamais pénétré aussi avant sur le sol marocain.

que de simples pistes ; des ponts étaient construits à la rencontre des oueds.

D'autres localités, dont on ignore l'importance et la position géographique, se trouvaient hors des voies¹.

Dans les derniers temps de l'occupation, le comte de la Tingitane avait sous ses ordres un préfet commandant l'*Ala Herculea*, qui résidait à Tamuto (Tétouan) et, semble-t-il, sept tribuns de cohortes appelés *limitanei*, qui assuraient la défense de la frontière. La ligne-frontière passait assez près du littoral et les postes s'échelonnaient entre Tamuto et Ad Mercurios ou Sala. Ces postes étaient les suivants : *Duga* (El-Bounian, sur la piste Tanger-Tétouan), relié au poste fortifié de Soueïar (près d'Aïn Dalia), *Ad Lucos* (Lixus ? près de Larache), *Tabernas* (Lalla Jilaliya), *Friglas* (Soueïr), *Castra Bariensi* (Banasa), *Pacatiana* (?) et *Ad Mercurios* ou *Sala*².

Dans l'état actuel de la documentation et sans tenir compte des raids sans lendemain qui ont pu être exécutés, il est permis de se demander si la limite extrême de l'occupation romaine ne fut pas le couloir actuel de Taza, la vallée de l'Innaouen, le bas de la falaise d'El-Hajeb, Agourai, le Tafoudeït... ; rien ne permet encore de supposer que le Rif ait été occupé. Une bande plus ou moins large de territoire était tenue le long du littoral atlantique au sud de Chella-Rabat ; il faudrait en dire autant du littoral méditerranéen.

La région actuelle de Fès et la plaine du Saïs, entre le Zerhoun et les falaises d'El-Hajeb, auraient été évacuées dans la suite, ainsi que peut-être les ports au sud de Chella-Rabat ; la ligne-frontière aurait été reportée au Jebel Selfat, à la partie ouest du

1. Sur la géographie du Maroc à l'époque romaine, cf. Tissot, *loc. cit.*

2. Cf. *ibid.*, p. 71 et 72. Nous reproduisons ci-après, d'après le même auteur, citant la *Notice des Dignités de l'Empire* écrite vers 410, la répartition des forces romaines au début du Ve siècle :

Préfet de l' <i>Ala</i> herculéenne :	Tamute.
Tribun de la deuxième cohorte des Espagnols :	Duga.
— — première cohorte herculéenne :	Aulucos (ou Ad Lucos).
— — cohorte des Ityréens :	Castra Bariensi.
— — cohorte de Pacatiana :	Pacatiana.
— — troisième cohorte des Asturiens :	Tabernas.
— — cohorte Friglensis :	Frigla.
— —	Ad Mercuries, ou Sala (Chella).

Le terme *ala* désignait un corps de cavalerie ; la cohorte était la dixième partie de la légion et comprenait de 400 à 500 hommes.

Zerhoûn, au nord du Tafoudeït et au cours inférieur du Bou Regreg et de l'Oued Cherrat.

Enfin un dernier repli aurait, dès le début du V^e siècle, ramené la limite de l'occupation aux abords immédiats du littoral nord-ouest : Tétouan, l'Ouadras, l'extrémité est des collines d'Aïn Dalia, la Gharbiya, le cours inférieur du Lekkous, Sidi Ali Bou Jenouïn, le Sebou, Sidi Ali ben Ahmed, Chella-Rabat et Qaçbat es-Sekhirât.

Déclin de l'occupation romaine. — Il est difficile de préciser l'époque à laquelle la domination romaine prit fin au Maroc.

Dès le début du III^e siècle, les troupes d'occupation s'étaient heurtées à la résistance des autochtones et un mouvement général de révolte s'était produit ; on vient de voir que cette époque semble coïncider avec un recul de la frontière romaine.

D'autre part, l'empire s'écroulait peu à peu en Europe sous la pression des barbares ; l'Afrique, déchirée par les luttes religieuses entre orthodoxes, ariens, donatistes, etc., voyait en outre surgir les révoltes de Firmus (372-375) et de son frère Gildon (395-398) ; le sang coulait à flots au milieu des désordres de toutes sortes et de représailles féroces. La frontière romaine en Tingitane était ramenée aux abords immédiats du littoral Nord-Ouest.

Passage des Vandales. — Les Vandales s'étaient partagé l'Espagne en 409 ; onze ans après, ils avaient achevé la conquête de la partie méridionale de la péninsule, devenue depuis lors la Vandalousie, l'Andalousie actuelle. Se livrant ensuite à la piraterie, ils auraient de 425 à 428 visité les Baléares et les côtes de la Tingitane. Ils cherchaient à s'emparer des riches régions de l'Afrique du Nord quand le comte d'Afrique Boniface les appela à son secours.

Les Vandales, avec quelques Alains, Suèves et Goths, passèrent le détroit en mai 429, au nombre de 80.000 hommes, femmes, enfants et esclaves ; on ne sait pas au juste sur quel point du littoral africain ils vinrent débarquer. Il est probable qu'ils ne firent que longer le littoral Nord de la Tingitane, encore occupée en partie par les Romains, et qu'ils s'avancèrent rapidement en direction d'Hippone, où ils arrivèrent au cours de l'été 430, après une période de luttes sur les bords de l'Amsaga.

Fin de l'occupation romaine. — La rapidité de cette marche semble exclure toute hypothèse de stationnement des Vandales en Tingitane. Mais leur passage y précipita la chute de l'autorité romaine.

Ecrasés par « les rigueurs de la discipline romaine et les exi-

gences d'une fiscalité impitoyable », les autochtones marocains ne cherchaient qu'une occasion de s'arracher définitivement à la domination qui pesait sur eux. Les Vandales « ennemis de Rome furent considérés comme des libérateurs et, de fait, on ne leur offrit au Maroc aucune résistance : Tanger et Ceuta seraient même devenus leurs tributaires » ¹.

La domination romaine, si elle continua à se maintenir encore sur le littoral Nord-Ouest, n'y fut plus que nominale ; le traité de Carthage entre Rome et les Vandales reconnut bien à l'empereur Valentinien la possession de la Numidie et des Maurétanies (442), mais les jours de Rome étaient désormais comptés et en 455 les Vandales devaient revenir sur le traité. En 458, l'empereur Majorien essaya de prendre les Vandales à revers en massant une armée à Carthagène, mais il ne mit pas son projet à exécution.

L'empire romain d'Occident s'écroula en 476.

Comme leurs prédécesseurs phéniciens et carthaginois, les colons romains de la Tingitane restèrent sans doute en partie dans le pays, où ils se fondirent dans la masse indigène ; quelques-uns peut-être passèrent en Espagne, mais à notre connaissance il n'en est question dans aucun auteur. Au reste, trois siècles et demi d'occupation avaient fatalement amené dans le Nord-Ouest marocain des mélanges entre Romains et indigènes ; le rapprochement entre vainqueurs et vaincus était déjà facilité par la similitude presque entière du costume et le contact permanent entre indigènes et colons ; il l'était encore par l'affaiblissement progressif des croyances religieuses romaines et par l'adoption des divinités locales, le développement du christianisme, qui cherchait à gagner indistinctement vainqueurs et vaincus, enfin par l'introduction de l'éducation romaine dans les milieux élevés, éducation rapportée de Rome par les nombreux indigènes qui allaient y faire leurs études.

Avec la chute de l'autorité romaine, cette ébauche de civilisation et de culture latines s'effaça graduellement et les anciens éléments indigènes reparurent à la surface ; ce qui en restait devait être emporté par l'islam et l'arrivée des Arabes.

1. Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. VII (*Tanger et sa zone*), p. 44-45.

BYZANTINS ET WISIGOTHS.

L'Afrique du Nord fut enlevée aux Vandales par Bélisaire, général de l'empereur Justinien qui, de Constantinople, rêvait de rétablir l'intégrité de l'empire dont il restait le seul héritier.

Une escadre vint mouiller devant Ceuta en 534 et ce point fut occupé en même temps que les Baléares¹ ; une forte garnison y fut installée, qui rayonna autour de la place dans la région occupée par les Ghomara. Ceuta et les Baléares devaient servir de bases pour des opérations ultérieures en Espagne, mais, ce projet n'ayant pas été entièrement réalisé, l'occupation de la Tingitane ne fut pas poursuivie. Cependant l'escadre byzantine mouillée devant la place entreprit, semble-t-il, des croisières sur les côtes marocaines : Rusaddir (Melilla), Tingis (Tanger), Lixus, d'autres anciens postes romains et même Agadir auraient été occupés ; cette occupation ne fut toutefois que momentanée et on peut dire que Ceuta, avec la région avoisinante des Ghomara, fut la seule possession effective de Byzance au Maroc.

Cette place était alors, d'après Procope, un fort en ruines appelé Seption², qui avait été construit par les Romains. « Justinien l'entoura de bonnes murailles » pour la rendre inexpugnable et « y bâtit une belle église à la Vierge ».

Dans l'organisation théorique de l'Afrique byzantine au début du VI^e siècle, la Tingitane, l'ancienne Maurétanie Césarienne, les Baléares et les quelques points occupés sur la côte espagnole formaient la Maurétanie seconde, administrée par un praeses ; au point de vue militaire, Ceuta obéissait à un tribun relevant du duc de Maurétanie.

Si une petite partie du littoral marocain relevait de Byzance, on ne sait pas à qui obéissait le reste du Maroc. Sans doute le pays vivait-il dans une indépendance complète, avec des tribus ou groupements de tribus relevant de chefs indigènes plus ou moins puissants. Cette période obscure de l'histoire est marquée d'une manière générale par la lutte des Maures d'Afrique et des Wisigoths d'Espagne contre l'emprise byzantine. On ne saurait dire si la Tingitane prit part au mouvement national dirigé par Gasmul « roi des Maures », qui de 568 à 570 vainquit et tua

1. D'après Ch. Diehl, Ceuta aurait été conquise sur les Wisigoths.
2. Septem ou encore Septum.

trois généraux byzantins, puis, marchant contre « les Francs » en 575, tenta l'invasion des Gaules ; Gasmul fut vaincu et tué à son tour par le général Gennadius en 580.

A la fin du VI^e siècle, la Maurétanie seconde, amputée de la Césarienne, a pour capitale Ceuta ; elle est sous l'autorité suprême du préfet d'Afrique et obéit directement à un gouverneur portant le titre de comte ; en 682, ce gouverneur semble être le comte Simplicius.

Cependant les Wisigoths d'Espagne cherchaient à reprendre les places occupées dans leur pays par les Byzantins. La capitale Ceuta faisant peser la menace sur eux, ils voulurent la faire tomber ; en 544, après le désastre byzantin de Cilium, ils avaient passé le détroit, mais étaient venus échouer sous les murs de la place. Ils reparurent en 621, s'emparèrent de Tanger, échouèrent peut-être encore devant Ceuta¹, puis, s'avancant dans l'intérieur du Maroc, le long du littoral atlantique, ils auraient occupé Sala (Chella-Rabat). Sala serait dès lors devenue la capitale du pays, en attendant que cette qualité lui fût enlevée au profit de Fès.

Au début du VIII^e siècle Ceuta est, avec son territoire, la dernière possession de Byzance à l'ouest, tout le reste lui ayant été enlevé par les Wisigoths et les Arabes ; le gouverneur en est le comte Julien, de la tribu des Ghomara.

A ce moment de l'histoire, les Arabes ont conquis toute l'Afrique du Nord et les Wisigoths ont évacué le littoral marocain tout en en laissant le commandement nominal au gouverneur de Ceuta. Resté seul en face de l'invasion arabe, le comte Julien se tourne du côté de l'Espagne et c'est grâce à l'envoi d'une armée Wisigothe qu'il aurait pu en 706 repousser l'attaque de Ceuta par Mousa ben Noceïr. Il prend ensuite parti contre l'usurpateur Rodéric : faisant appel aux Arabes, il leur livre Ceuta en 709, en même temps que la possession nominale de Sala².

Le règne de l'islam commençait.

1. La conquête de Tanger aurait été faite par Sicebut ou Svinthila, qui, d'après certains auteurs, aurait également pris Ceuta.

2. Sur l'époque byzantine au Maroc, cf. *Histoire et Description de l'Afrique ; Esquisse générale de l'Afrique*, par d'Avezac. Paris, 1883. *L'Afrique byzantine*, par Ch. Diehl. Paris, 1896. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. V et VII. Paris, 1919 et 1921.

ÉTAT RELIGIEUX DU MAROC
A L'APPARITION DE L'ISLAM ; POSITION
DES TRIBUS.

Le paganisme. — Les anciens habitants de l'Afrique du Nord passent auprès des historiens latins et grecs pour avoir été des adorateurs de l'Océan, père d'Atlas et d'Antée ; ils adoraient également Antée, dont le bouclier en peau d'éléphant était l'objet d'une vénération spéciale ; ils offraient des sacrifices au soleil et à la lune. Les Phéniciens et les Carthaginois auraient implanté dans le pays la pratique des sacrifices humains. Enfin Bacchus et même Juba auraient été divinisés.

En l'absence de tous renseignements précis sur le paganisme au Maroc, on peut rappeler d'une manière générale que les Libyens avaient le culte des héros nationaux, qu'ils juraient par eux, qu'ils prédisaient l'avenir ou découvraient les secrets sur la tombe de leurs ancêtres, etc.

Les auteurs marocains désignent sous le nom de « Majous » ou « Magous » tous ceux qui, à l'apparition de l'islam dans le pays, ne pratiquaient d'après eux ni le judaïsme ni le christianisme. Ces « Majous » adoraient le feu. Ils étaient répartis dans tout le Maroc, où ils auraient englobé la presque totalité des habitants, le judaïsme et le christianisme ne comptant qu'un nombre d'adeptes relativement peu élevé. Ils devaient résister longtemps à l'islamisation et le dernier centre de leur résistance fut la Tamessna, où vivaient les Berghouata (Maçmouda).

Le judaïsme. — Les premières colonies juives¹ auraient commencé à apparaître sur le littoral nord-africain à partir de 320 avant J.-C., après la déportation de Palestine en Afrique par Ptolémée Soter de 100.000 captifs juifs. Elles progressèrent sans doute vers l'ouest à la suite des Carthaginois et se répandirent peu à peu du littoral vers l'intérieur du pays. On en a retrouvé quelques traces à Volubilis.

1. Sur l'histoire des juifs au Maroc, cf. *Archives marocaines*, vol. IV ; *Etude sur l'Histoire des juifs au Maroc*, par Nahum Slouschz, *ibid.*, vol. XIV ; *Hebraeo-Phéniciens et Judéo-Berbères. Introduction à l'histoire des juifs et du judaïsme en Afrique*, par le même. *Revue du Monde musulman*, vol. X ; *l'Empire des Berghouata et les origines des Blad-es-Siba*, par le même, p. 394-400, *ibid.*, vol. XXII ; *Les juifs de Debdou*, par le même, p. 221-269.

On note un nouvel apport juif dans la première moitié du II^e siècle avant J.-C. ; c'étaient des fuyards de Cyrénaïque qui, après le désastre de 118, s'échappèrent vers l'ouest en passant par les territoires insoumis aux Romains ; une partie seraient venus s'établir dans l'Atlas marocain, non loin d'Agadir, et dans la région du Rif.

Enfin, à partir du IV^e siècle après J.-C., des juifs d'Espagne seraient venus au Maroc dans un but de commerce ou pour échapper aux persécutions wisigothes ; les colonies juives y seraient dès lors devenues de plus en plus nombreuses.

A la fin du VII^e siècle, d'après M. Slouschz, les juifs auraient été à ce point nombreux et forts qu'ils auraient tenté la conquête de l'Espagne et que, leur entreprise ayant échoué, ils auraient essayé de la renouveler en se groupant autour du général arabe Mousa ben Noceïr. Cette opinion, de nature par trop tendancieuse, attribue aux juifs un rôle qui ne fut pas le leur, mais celui des autochtones Maçmouda, en dehors de toute idée religieuse ; si l'armée de Mousa ben Noceïr comprenait des Marocains de religion juive, elle comprenait un nombre au moins égal de Marocains chrétiens et musulmans. Il ne s'agit pas ici d'un mouvement exclusivement juif, mais d'un épisode de l'histoire nationale des Maçmouda : on a déjà vu que, bravant les légions romaines, les autochtones avaient fait une descente en Espagne en l'an 170 après J.-C., avant l'extension du judaïsme ; on verra plus tard que ces mêmes Maçmouda occuperont et l'Espagne et l'Afrique du Nord, et parmi eux il n'y aura pas un seul juif.

Les juifs du Maroc, soit de race soit de religion, ne suivaient pas le judaïsme traditionnel ; ils vouaient un culte spécial à Josué : une tradition obscure conservée à Tlemcen, à Ceuta et jusque dans le Sous veut qu'un poisson miraculeux, le « poisson de Moïse », ait été mangé par Moïse et Josué avant leur arrivée dans le détroit de Gibraltar et qu'il ait ensuite ressuscité. On peut signaler qu'au VI^e siècle après J.-C. il y avait à Tanger une inscription phénicienne dans laquelle Josué était considéré comme un brigand¹.

Le christianisme. — La question de l'introduction du christianisme au Maroc est des plus obscures. Les plus anciens textes qui existent là-dessus ne parlent que du martyre du centurion Marcellus et du greffier Cassianus à Tanger vers 298. On sait que d'une manière générale le point de départ du christianisme en

1. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. VII (*Tanger et sa zone*), p. 34.

Afrique fut Carthage, où fut élevé le premier siège épiscopal ; d'autre part, à la fin du III^e siècle, la Tingitane était rattachée à l'Espagne et on peut se demander si ce n'est pas de ce pays que le christianisme arriva au Maroc. Toutefois, avec le déplacement des tribus de l'Est à l'Ouest, d'autres éléments chrétiens durent arriver dans le pays.

Quoi qu'il en soit, au IV^e siècle et au début du V^e siècle, il y avait trois évêchés en Tingitane : *Oppinon* (?), *Prisciana* (Jebel Amargo des Fichtâla) et *Oppidum Novum* (El-Qçar El-Kebîr) ¹. Au début du VII^e siècle, le pays est représenté pour la première fois aux conciles de Carthage ; à la même époque, on note un nouvel évêché à *Lixus* (près de Larache) et des chrétientés à *Rusaddir* (Melilla) et à *Tanger*. On a déjà vu que *Ceuta* possédait dès 534 une église dédiée à la Vierge.

Ainsi le christianisme avait pénétré à l'intérieur du Maroc ; mais il est probable qu'il s'éloigna rapidement de l'orthodoxie et que les chrétiens du Maroc adoptèrent successivement le donatisme, qui leur vint de leurs voisins de l'Est, et l'arianisme, qui leur fut apporté par les Vandales ; donatistes et ariens se rangèrent du côté de ces derniers pour lutter contre les Romains et se venger en même temps des persécutions et condamnations dont ils étaient l'objet de la part de leurs voisins orthodoxes.

Pareil fait se renouvellera à l'époque de l'islam et on verra les Berbères convertis adopter rapidement un islam nouveau, le çofrisme, qu'ils opposeront à la religion orthodoxe des conquérants.

Les tribus. — Sans établir de classification rigoureuse, il est possible de répartir les populations du Maroc de la manière suivante à l'apparition de l'islam.

Le Nord et le Nord-Ouest étaient occupés par des tribus professant le christianisme (Ghomara, Aouraba...).

Dans la région actuelle de Fès, des tribus juives (Fendlaoua) vivaient côte à côte avec des tribus chrétiennes (Zouagha, Beni el-Kheir) ² ou quelquefois même païennes (Beni Irghech).

Le centre ouest, du Bou Regreg au Tensift, était habité par des juifs, des chrétiens et quelques païens (Berghouata, Regraga).

Sur le Grand Atlas et au delà, dans le Sahara, se tenaient des

1. D'après la liste de Morcelli. Les trois évêques étaient désignés sous les noms de : *Episcopus Oppinensis*, *Episcopus Priscianensis* et *Episcopus Oppidonebensis*.

2. Les Zouagha et Beni el-Kheir comptaient également des éléments juifs.

tribus presque exclusivement païennes (Maçmouda, Masoufa, Cenhaja voilés...).

La partie nord du Moyen Atlas semble être à cette époque la demeure des Zenata professant le judaïsme (Beni Fazaz, Bahloula, Mediouna, Ghiatha...).

Presque aussitôt après, les auteurs arabes signalent la présence des grandes tribus des Miknasa (Dçoul...), qui couvrent toute la région comprise entre Taza, Fès et Meknès, tandis que d'autres forts groupements de même race se concentrent aux alentours de Sijlamasa.

Vers la même époque, des éléments Cenhaja semblent apparaître dans le Rif.

Telle était dans ses grandes lignes la situation religieuse et ethnique du Maroc quand Moulay Idris vint y fonder un royaume.

A. GRAULLE.



KITÂB EL-ISTIQA
LI AKHBÂR DOUOUAL EL-MAGHREB
EL-AQÇA

HISTOIRE DES DYNASTIES DU MAROC

TRADUCTION

Au Nom de Dieu clément et miséricordieux !

DOXOLOGIE.

(Page 2.)

Louange à Dieu, le Souverain adoré, compatissant, miséricordieux, plein d'amour pour les hommes, Celui qui fait monter les créatures des ténèbres du néant à la lumière de la vie et qui leur ouvre toutes les portes fermées en leur donnant la connaissance de Son être et la certitude de Son unité, Celui qui amène notre esprit et nos sens à reconnaître la splendeur de Sa sagesse et l'immensité de Sa puissance ! Nul, que l'infidèle et l'impie, ne doute qu'Il soit l'Être unique, omniscient et tout puissant. Il a créé les hommes, fixé leur destin, délimité leurs passions et leurs actes ; Sa loi les maintient sur le chemin droit, entre des bornes fixes. Quiconque vient à Lui et se montre docile obtiendra le fruit désiré ; s'écarter de lui et faire preuve d'orgueil c'est boire l'eau de la perdition : que cette boisson est pleine d'amertume !

Nous louons le Très-Haut pour les bienfaits dont il nous couvre « tels que d'amples manteaux », parce qu'Il fait cesser nos maux et qu'Il nous préserve des noirs malheurs.

Nous attestons qu'il n'y a pas d'autre dieu que Dieu unique et sans associé ¹ ; c'est la profession de foi qui nous permettra d'habiter le Paradis, au milieu « des arbres de lotus sans épines et des bananiers chargés de fruits du

1. Formule opposée à la Trinité chrétienne.

sommet jusqu'en bas, sous des ombrages qui s'étendront au loin » ¹.

Nous attestons que Notre Seigneur, Notre Prophète et Notre Maître, Mahomet, est Son serviteur, Son envoyé, le plus généreux des Envoyés, la plus noble des créatures dont le rang est glorieux et l'étendard déployé, celui qui (dans l'autre monde) donne la boisson aux élus ². Puissent les bénédictions divines se répandre sur lui et sur sa famille, ainsi que sur ses compagnons, pleines lunes dans les assemblées de la paix et lions sur les champs de la guerre ! Ils ont eu le bonheur et la grâce de suivre et de proclamer le Prophète.

Invoquons Dieu pour l'Emir des Croyants, Notre Maître El-Hasan, fils de l'Emir des Croyants Notre Seigneur Mohammed, fils de l'Emir des Croyants Notre Maître Abderahman ! Il est l'astre de félicité, la source de la noblesse et de la générosité ; le lever de son étoile éblouissante et l'aurore de son règne fortuné ont illuminé les plaines et les montagnes. Grâce à lui et par la grâce divine, la nation Islamique n'a pas cessé de s'élever ; l'infidélité est tombée ; les traces de l'injustice ont été effacées ; les égarés ont trouvé un maître. Amen !

1. Coran, ch. 56, versets 27-29, trad. Kazimirski.

2. Dans le paradis musulman se trouve un bassin dont l'eau est la boisson des élus : cette eau leur est distribuée par le Prophète.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

L'auteur de ce livre, Ahmed ben Khaled En-Naçiri Es-Slaoui, Dieu lui pardonne ! dit à ses lecteurs :

Par la grâce de Dieu, le présent ouvrage est une *Recherche approfondie sur l'histoire des dynasties du Maroc* ¹.

Nous l'avons composé pour nous et pour nos compatriotes. Nous y avons mentionné les dynasties du Maroc depuis la conquête musulmane jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIII^e siècle (J.-C., fin du XIX^e). Nous nous sommes appliqué à abrégé les récits que nous rapportons, tout en donnant les faits dont la connaissance excite la curiosité des esprits et en mettant en lumière les événements principaux, comme la mort de certains docteurs qui passent pour des guides en matière de religion ; nous avons cherché en outre à attirer les bénédictions sur nous en donnant en tête de l'ouvrage l'histoire du Prophète (sur lui soient les bénédictions divines et la paix !) et celle des califes orthodoxes ². Nous avons recherché les relations les plus authentiques et les récits les plus clairs.

Nous supplions le Très-Haut de nous faire parvenir au but. C'est de Lui, qu'Il soit loué ! que viennent les grâces et la vie ; Il tient en sa main la puissance et la force !

Nous demandons ³ à nos maîtres les docteurs, Dieu les

1. *Istiqâ li akhbâr dououal El-Maghreb El-Aqçâ.*

2. Abou Bekr, Omar, Othman et Ali.

3. Ce passage est en marge du texte ; il a été ajouté par l'auteur lorsqu'il a dû soumettre son manuscrit aux Oulama de Fès, sur l'ordre du Sultan.

multiplie ! qui prendront connaissance de cet ouvrage de le faire autant que possible avec impartialité, et même avec bienveillance pour les erreurs inévitables qu'il peut contenir, et de se souvenir à notre égard des paroles suivantes : « Qui donc est parfait ? C'est un mérite suffisant pour un homme si l'on peut énumérer ses fautes ! » — « Tout discours, a dit l'imam Malek, a des parties acceptables et des parties réfutables si ce n'est celui du possesseur de ce tombeau : sur lui soient les bénédictions divines et la paix ! » ¹.

Si Khalil, en pleine possession de sa science précise et approfondie, a pu dire : Je demande bien humblement qu'on le (mon ouvrage) considère avec bienveillance et justice, etc. Que devons-nous dire, nous qui sommes la lie de la lie, à cette époque où la réalité de la science a disparu et où le nom seul en est demeuré. O mon Dieu, jette un voile sur notre honte. Calme nos appréhensions, pardonne-nous nos erreurs, ô le plus clément des éléments, ô Maître des Mondes. Amen [Ecrit dans la deuxième décade de Redjeb 1306 ² (J.-C., juin 1889)].

1. Il s'agit du Prophète Mohammed.

2. Cette date est placée au bas du texte original de l'auteur. Cf. p. 4, n. 1.

PRÉFACE

DE LA SUPÉRIORITÉ DE L'HISTOIRE.

(Page 3.)

L'histoire est l'une des sciences les plus hautes, les plus nobles, les plus utiles et les plus précieuses. Pour établir sa noblesse, il suffit de savoir que le Livre précieux du Très-Haut, livre que le mensonge n'atteint pas, de quelque côté qu'il vienne ¹, est rempli de faits d'histoire relatifs aux nations disparues et aux siècles passés, faits qui ont réduit au silence les plus illustres des Juifs et des Chrétiens, qui ne les soupçonnaient même pas. Dieu ne s'est pas contenté de cela et Il a révélé généreusement ce Livre à Son noble Prophète, par une des grâces qu'Il lui a accordées. « *Je te raconterai l'histoire de ces villes* ², a-t-il dit... *Je te raconterai l'histoire des prophètes, pour affermir ton cœur* ³... L'histoire des prophètes est remplie d'exemples instructifs pour les hommes doués de sens ⁴. »

Le Prophète Mohammed entretenait souvent ses compagnons de l'histoire des peuples anciens, dilatant ainsi leur cœur, fortifiant leur foi et raffermissant leur vertu. Le chapitre « du Commencement de la création » du

1. Qoran, ch. XLI, v. 42, trad. Kasimirski.
2. Qoran, ch. VII, v. 99, trad. Kasimirski.
3. Qoran, ch. XI, v. 121, trad. Kasimirski.
4. Qoran, ch. XII, v. 111, trad. Kasimirski.

Çahih d'El-Bokhari ¹ est un garant de ce que nous avançons. Il apporte par sa grande valeur de quoi calmer la soif ardente de l'altéré.

Comme l'a dit quelqu'un, Dieu, dans le Qoran, s'est servi de l'histoire comme d'un argument contre les adeptes du Pentateuque et de l'Évangile : « O vous qui avez reçu les Écritures, pourquoi discutez-vous au sujet d'Abraham ? Le Pentateuque et l'Évangile n'ont été envoyés d'en haut que longtemps après lui. Ne le comprendrez-vous donc jamais ? » ².

D'autre part, Badr-ed-Din El-Qarâfi, Dieu lui fasse miséricorde ! rapporte que l'imâm Ech-Châfi, puisse Dieu l'agréer ! disait en substance : « J'ai étudié l'histoire plusieurs années avec zèle et assiduité et je ne l'ai fait que pour me faciliter l'étude du droit. » Voici l'explication de ces paroles : L'histoire, étudiant les différentes conditions des nations et des peuples, exposant les usages des rois et des princes, et faisant ressortir les enseignements que l'on peut tirer des coutumes des gens, de leurs usages, de leurs sectes et de leurs religions qui ne peuvent échapper à un esprit observateur et réfléchi, vient nécessairement au secours du droit. La plupart des règles de la loi sont, en effet, basées sur la coutume ; ce qui est basé sur la coutume suit nécessairement toutes ses fluctuations.

Cela explique les désaccords qu'on remarque dans les consultations des jurisconsultes suivant les époques et les pays, même suivant les individualités et les circonstances. C'est le motif caché des divergences entre les lois apportées par les prophètes et entre les dogmes qu'elles ont ins-

1. Cf. El-Bokhari, *Les traditions islamiques*, trad. O. Houdas et W. Marçais, t. II, p. 422 et sqq.

2. Coran, ch. III, v. 58, trad. Kasimirski. La discussion portait sur le fait que les juifs et les chrétiens prétendaient qu'Abraham professait leur religion. Cf. *Nachr El-Mathani*, trad. française, in *A. M.*, vol. XXI, p. 13.

pirés ; à tel point que Moïse a apporté une loi, Jésus une autre et que Mahomet a apporté une loi différente.

L'utilité de l'histoire n'est pas seulement limitée à ce que nous venons de dire. Elle offre d'autres avantages éminents, que l'on pourrait presque qualifier d'innombrables.

Parmi les faits intéressants de l'histoire, dit El-Jalâl Es-Soyouti, se place l'aventure bien connue du Reïs Er-Rouâsa ¹ avec les juifs ; elle s'est passée à Bagdad. On avait produit un vieux titre semblant établir que, par ordre du Prophète, les juifs de Kheïbar avaient été exemptés de la capitation. Ce titre portait le témoignage d'un groupe de compagnons du Prophète, notamment celui d'Ali ben Abi Tâleb ; il fut porté au Raïs er-Rouasa, au milieu de la perplexité générale. Il fut ensuite présenté au savant Abou Bekr El-Khatib ² El-Baghdadi, qui, après un instant de réflexion, le déclara faux. « A quoi le reconnaissez-vous ? lui demanda-t-on. Il porte le témoignage de Moaouiya ; celui-ci ne s'est converti à l'islamisme qu'en l'an 8 de l'hégire (J.-C. 629-630) (date de la prise de la Mecque) : or, la prise de Kheïbar remonte à l'an 7 (628-629). Ce titre porte également le témoignage de Saâd ben Moadh, mort avant la prise de Kheïbar, à la journée des Beni Qoreïdha ³. » Cette constatation souleva la joie et fit cesser la perplexité.

On lit l'anecdote suivante dans les *Azhar En-Nadiya* ⁴ du très docte El-Qâdiri. Au commencement du XI^e siècle (J.-C. fin XVI^e), on a produit un document analogue tant par le fond que par l'identification des signatures. Ce document, daté de l'an 727 (J.-C. 1327), avait déjà été pro-

1. Litt. Chef des Chefs, vizir du calife abbaside El-Qaïm Bi Amrillah.

2. Abou-Bekr-Ahmed Ben Ali, Ben Thabit, auteur célèbre d'une histoire de Bagdad ; il mourut en 463 de l'hégire (J.-C., 1070-71).

3. An 5 de l'hégire ; J.-C. 626.

4. Cet ouvrage porte également le titre de *Nachr al-Mathani*.

duit en 806 (J.-C. 1403), puis à diverses reprises et enfin, pour la dernière fois, en 1042 (J.-C. 1632). Il y était nommé comme témoins un certain nombre de grands personnages dont la notoriété en matière de science et de religion rendait invraisemblables les dépositions qu'on leur prêtait en la circonstance... » Le lecteur qui désire connaître la suite de cette affaire n'aura qu'à se reporter au texte ¹.

Nous avons lu dans des notes réputées pour leur exactitude les paroles du fin lettré Abou Abdallah El-Ifreni, connu sous le nom d'Eç-Çeghir : « Au cours de notre cheikh le cadi de la Jemâa X... ², on vint à parler de l'histoire : « l'ignorance de l'histoire nuit et la connaissance en est utile, déclara-t-il ; c'est une erreur de la « considérer, ainsi qu'on l'a fait, comme une science sans « utilité et dont l'ignorance ne nuit pas. Considérez ce qui « est arrivé à notre époque, vers 1110 (J.-C. 1698-99). » Un groupe de juifs de Fès El-Jedid refusèrent de payer la capitation en vertu d'un rescrit ancien qu'ils produisirent ; aux termes de ce rescrit, le Prophète avait accordé à Mousa ben Hayy ben Akhtab, frère de Çafiya, et à la famille de cette dernière le droit de porter le turban ³ et la promesse qu'aucune troupe armée ne foulerait leurs terres ni ne camperait chez eux ; il était donc du devoir de quiconque aimait Dieu et Son Prophète d'exécuter cet ordre. Le document datait de Dhoul-Qaada, an 9 de l'hégire (J.-C. février 631) ; il aurait été rédigé par Ali, fils d'Abou Taleb ; les témoins nommés étaient Atiq ben Abi Qohafa, Abderrahmân ben Aouf et Moaouiya ben Abi Sofyan. Notre cheikh parla ainsi : « Il me sembla, de même qu'aux « docteurs de ce temps, qu'il s'agissait sans aucun doute

1. Cf. *Nachr El-Mathâni*, trad. française, in *A. M.*, vol. XXI, p. 15.

2. Il s'agit du Cadi Ahmed ben Mohammed ben Naji. Il a exercé les fonctions de Cadi à Salé, à Rabat, à Fès et à Meknès. Il est mort dans cette ville en 1122 h. (1710-1711).

3. C'est-à-dire le droit à la même considération que les musulmans.

« d'un mensonge et d'un faux : le calendrier hégirien n'a
 « commencé qu'en l'an 17, au temps d'Omar, qui l'imposa
 « par nécessité, comme l'explique Ibn Hajar. D'autre part,
 « l'histoire ne signale aucun frère de Çafiya du nom de
 « Mousa : on sait seulement par les Traditions que le père
 « et le mari de Çafiya furent tués par le Prophète. Enfin
 « le dahîr n'était qu'une copie de l'original portant les
 « signatures des Compagnons du Prophète ; cette copie
 « étant datée de l'an 723 (J.-C. 1323), les signatures ci-
 « dessus n'auraient été *légalisées* qu'au huitième siècle,
 « suivant la prétention des juifs : comment des *adoul* ¹
 « pourraient-ils certifier l'authenticité de signatures re-
 « montant à sept siècles ? »

« Telles furent les données qui permirent aux docteurs de Fès d'abroger le rescrit. A l'annonce de cette nouvelle, le sultan Moulay Ismaïl infligea aux juifs une punition sévère. »

Au commencement de sa *Jamhara*, de même qu'Ibn Abdelbarr au commencement de son *Kitâb en-Nasab*, Ibn Hazm parle seulement de la science des généalogies et non de celle de l'histoire proprement dite ; il rejette l'opinion qui fait de la première une science inutile et qu'on peut parfaitement ignorer ; il parle d'après le Prophète et appuie son assertion de deux preuves... (*Voir la suite dans le texte*). Mais la science des généalogies et l'histoire sont deux sciences qui se complètent l'une l'autre. Dieu en sait davantage.

Bref les avantages de l'histoire sont éminents et son mérite est réputé ; celui qui en fait l'éloge ne s'attire pas le blâme, mais la louange ; c'est dire une chose bien connue que de parler de son excellence. Par Dieu, comme il faut approuver sans réserves ces paroles d'Ibn El-Khatib ! ².

1. Secrétaires du cadî, notaires.

2. Passage tiré de l'ouvrage intitulé *Raqm el-Holal*, histoire en vers d'Ibn El-Khatib.

La chronologie et l'histoire sont un sujet de considération pour le sage.

L'observateur attentif y trouve la manière dont les peuples sont nés ; il y apprend comment ils ont disparu.

Elles transmettent aux générations présentes la sagesse des générations passées ; elles tendent à démontrer la vérité, telle une flèche qui va droit au but.

Elles considèrent le monde de haut et laissent l'ignorance aux ignorants.

Nous citerons encore deux vers d'un autre auteur :

Il n'est pas un être humain ni un sage, celui qui ne se grave pas l'histoire dans la mémoire.

Apprendre l'histoire des hommes passés, c'est joindre leur vie à la sienne.

LE PROPHÈTE MAHOMET.

Sa généalogie.

(Page 4.)

Le Prophète s'appelait Aboul-Qasem Mohammed.

Il était fils d'Abdallah, fils d'Abdelmottaleb, fils de Hachem, fils d'Abd Manaf, fils de Qoçei, fils de Kilab, fils de Mourra, fils de Kaab, fils de Loua, fils de Ghaleb, fils de Fahr, fils de Malek, fils d'En-Nadhar, fils de Kinana, fils de Khouzeïma, fils de Modrika, fils d'Elias, fils de Moudhar, fils de Nezar, fils de Maadd, fils d'Adnan, fils d'Odd, fils d'Odad, fils d'El-Yasa, fils d'El-Houmeïsa, fils de Salaman, fils de Nabat, fils de Hamal, fils de Qeïdar, fils d'Ismaël, fils d'Abraham, fils de Tarah, c'est-à-dire Azar, fils de Nahour, fils de Sarough, fils d'Arghou, fils de Faligh, fils d'Abir, fils de Chalikh, fils d'Arfikhchad,

filz de Sem, filz de Noé, filz de Lamek, filz de Mathusalem, filz de Hanoukh, filz d'Yard, filz de Mahlaïl, filz de Qinan, filz d'Anouch, filz de Seth, filz d'Adam.

Entre le Prophète et Adnan, la généalogie donnée ci-dessus est admise par tous les docteurs musulmans. Il n'en est pas de même entre Adnan et Ismaël : le désaccord est profond et le nombre des ascendants varie, suivant les auteurs, entre sept et quarante ; nous avons adopté ici l'opinion d'Aboul-Fida. Enfin, entre Ismaël et Adam, les juifs et les chrétiens sont d'accord, mais les noms des ascendants sont étranges ; l'orthographe en est compliquée et ils sont souvent déformés. Dieu en sait davantage.

Ses débuts.

Selon Ibn Khaldoun, le Prophète naquit l'année de l'Eléphant, le 12 Rabi' I de l'an 40 ou 48 après le roi Chosroès Anouchirevan, ou encore de l'an 882 après Alexandre le Grand ¹. Son père, Abdallah, mourut alors qu'il était encore dans le sein de sa mère. Son grand-père Abdelmotalib s'occupa de lui et lui donna comme nourrice une femme des Beni Saad ben Beker, Halima Es-Saadia, fille d'Abou Dhoueïb.

Quatre ans après la naissance, la poitrine de l'enfant s'ouvrit ² et sa nourrice, prise d'appréhension, le rendit à sa mère. Celle-ci mourut quelque temps après. L'enfant continua à vivre avec son grand-père, qui, avant sa mort, le confia à son filz, Abou Taleb ; Mahomet avait alors huit ans. Abou Taleb s'occupa de lui et lui donna une éducation soignée ; l'enfant grandit sous la protection divine, car Dieu le destinait à la prophétie.

1. Mahomet est né en 570 ou 571 de l'ère chrétienne.

2. Les anges Michel et Gabriel auraient ouvert la poitrine de Mahomet pour la laver et auraient retiré du cœur un grumeau de sang noir. Cf. *Commentaire de la Sira d'Ibn Hicham*, par Aboul-Qasem Abderrahman El-Khathaami Es-Souheïli, ch. I, p. 109.

Arrivé à l'âge de vingt-cinq ans, Mahomet épousa Khadidja, fille de Khoueïled ben Asad ben Abdelozza ben Qoçei.

A trente-cinq ans, il assista à la construction de la Kaaba ¹ ; il mit la Pierre Noire en place, de ses mains sacrées, avec l'assentiment des tribus de Qoreïch. Au début de sa quarantième année, il reçut de Dieu le Coran, la science et la qualité de prophète.

La Révélation.

Voici les paroles d'Aïcha ² rapportées par El-Bokhari et Moslim : « La Révélation débuta chez le Prophète par de pieuses ³ visions qu'il avait pendant son sommeil. Pas une seule de ces visions ne lui apparut sinon avec une clarté semblable à celle de l'aurore. Plus tard, il se prit à aimer la retraite. Il se retira alors dans la caverne de Hira, où il se livra au *tahannouth*, c'est-à-dire à la pratique d'actes d'adoration durant un certain nombre de nuits consécutives, sans qu'il revînt chez lui ; aussi se munissait-il à cet effet de provisions de bouche. Ensuite il revenait vers Khadidja et prenait les provisions nécessaires pour une nouvelle retraite ⁴. »

Cela dura jusqu'à ce que la Révélation lui fût venue ou, d'après la tradition, jusqu'à ce que la Vérité lui fût apparue.

Il se trouvait alors dans la caverne de Hira. L'ange vint à lui et lui dit : « Récite ! — Je ne suis pas un récitant ! » répondit-il ⁵. L'ange l'étreignit alors à l'étouf-

1. Temple de la Mecque.

2. L'une des femmes du Prophète.

3. Saliha, d'après El-Bokhari ; Sadiqa, d'après Moslim.

4. Trad. O. Houdas et W. Marçais, *loc. cit.*, t. I, p. 2.

5. *Iqra ! — Ma ana bi qariin.* — C'est sur cette phrase, traduite ici strictement à la lettre, que s'appuient les auteurs musulmans pour établir que Mahomet ne savait pas lire ; le verbe *qara'a* signifie indistinctement *réciter* et *lire*.

fer, puis il lâcha prise : « Récite ! répéta-t-il. — Je ne suis pas un récitateur ! » L'ange l'étreignit de nouveau à l'étouffer, puis il lâcha prise : « Récite ! — Je ne suis pas un récitateur ! » Pour la troisième fois l'ange l'étreignit à l'étouffer : « Récite ! dit-il en lâchant prise : *Au nom de ton Seigneur, qui a créé l'homme d'un grumeau. Récite : Et ton Seigneur est le plus généreux ; il est celui qui a appris à l'homme l'usage de la plume ¹ et qui lui a enseigné ce qu'il ne savait pas ².* »

En possession de ces versets, le cœur tout palpitant, le Prophète rentra chez Khadidja bent Khowailid et s'écria : « Enveloppez-moi ! Enveloppez-moi ! » On s'empressa de le tenir enveloppé jusqu'au moment où son effroi fut dissipé. Alors, s'adressant à Khadidja, il la mit au courant de ce qui s'était passé, puis il ajouta : « Ah ! j'ai cru que j'en mourrais ! — Non pas ! répondit Khadidja. Certes jamais Dieu ne t'infligera d'affronts ; car tu es uni avec tes proches, tu soutiens les faibles, tu donnes à ceux qui n'ont rien, tu héberges les hôtes et tu secours les victimes des vicissitudes du droit. »

Ensuite Khadidja emmena Mahomet chez Waraqa ben Naufal ben Asad ben Abd El-Ozza. Cet homme, qui était le cousin paternel de Khadidja, avait embrassé le christianisme aux temps antéislamiques. Il savait tracer les caractères hébraïques et avait copié en hébreu toute la partie de l'Évangile que Dieu avait voulu qu'il transcrivît. A cette époque, il était âgé et était devenu aveugle : « O mon cousin, lui dit Khadidja, écoute ce que va te dire le fils de ton frère ! — O fils de mon frère, répondit Waraqa, de quoi s'agit-il ? » Le Prophète raconta alors ce qu'il avait vu. « Cet ange, dit Waraqa, c'est le Confident que Dieu a envoyé autrefois à Moïse. Plût à Dieu que je fusse jeune en ce moment ! Ah ! que je voudrais

1. Litt. : *qalam*.

2. Coran, ch. XCVI, versets 1 à 5.

être encore vivant à l'époque où tes concitoyens te ban-
niront ! — Ils me chasseront donc ? s'écria le Prophète.
— Oui, reprit Waraqa. Jamais un homme n'a apporté ce
que tu apportes sans être persécuté ! Si je vis encore ce
jour-là, je t'aiderai de toutes mes forces. » Après cela, Wa-
raqa ne tarda pas à mourir, et la Révélation fut interrom-
pue ¹.

La Révélation fut interrompue un certain temps, ajoute
El-Bokhari ; d'après les renseignements qui nous sont par-
venus, le Prophète fut pris d'une tristesse telle que sou-
vent il allait errer sur le sommet des montagnes, cherchant
la mort. Chaque fois qu'il arrivait sur un pic pour se jeter
dans le vide, il apercevait l'ange Gabriel, qui lui disait :
« Mahomet, tu es bien le Prophète de Dieu ! » Il se con-
solait alors ; son trouble cessait et il rentrait chez lui.
Comme la Révélation tardait à venir, les mêmes faits se
renouvelèrent et chaque fois l'ange Gabriel lui répéta les
mêmes paroles.

Enfin la Révélation revint et se manifesta par le cha-
pitre *Couvert du Manteau* ².

Les prédications.

Après la Révélation, Mahomet ne resta prophète que
trois ans, au dire des docteurs ; pendant ce temps, il ne
reçut pas l'ordre de faire des prédications. Puis l'ange Ga-
briel lui apporta ce message de Dieu : *Prêche tes proches
parents !* ³.

Nous empruntons à Mohammed ben Ishaq les rensei-
gnements qui suivent ; ce sont les propres paroles d'Ali,
fils d'Abou Taleb :

1. Dans ce paragraphe et celui qui le précède immédiatement, nous
avons reproduit la traduction de MM. O. Houdas et W. Marçais : *les
Traditions islamiques*, t. I, p. 3 et 4.

2. Ch. LXXIV du Coran.

3. Coran, ch. XXVII, v. 214.

« Lors de la Révélation du verset ci-dessus, le Prophète me dit : « Dieu m'a ordonné de prêcher mes proches parents. Je suis resté tout perplexe et, sentant que l'exécution de cet ordre serait mal accueillie d'eux, j'ai gardé le silence ; mais l'ange Gabriel est venu me dire : « Mahomet, si tu n'exécutes pas l'ordre que Dieu t'a donné... » « Prépare-nous un repas, fais cuire un gigot de mouton et remplis un vase de lait ! Tu vas inviter à venir chez moi la famille Abdelmottaleb : je lui dirai ce que j'ai reçu l'ordre de lui faire connaître. »

« Je préparai le repas et réunis les invités ; la famille comprenait une quarantaine de personnes, dont Abou Taleb, Hamza, El-Abbas et Abou Lahab, oncles du Prophète. Dès qu'ils furent tous présents, le Prophète me fit apporter les aliments que j'avais préparés ; il prit un morceau de viande, le coupa avec les dents et le remit dans un coin du plat : « Mangez, au nom de Dieu ! » fit-il alors. Une personne seule aurait, par Dieu ! mangé ce qui était là pour tous ; et tous les invités mangèrent et purent se rassasier ! « Donne à boire à tout le monde ! » J'apportai le vase de lait. Il y avait tout juste assez de lait pour apaiser la soif d'un seul, par Dieu ! Or tout le monde but et apaisa sa soif ! Ensuite le Prophète voulut adresser la parole à ses invités, mais Abou Lahab le prévint en disant : « Votre ami vous a ensorcelés ! » Et les invités partirent sans que le Prophète ait pu leur parler.

« Ali ! me dit le Prophète le lendemain, cet homme a pris les devants en prononçant les paroles que tu as entendues et les invités sont partis sans que j'aie pu leur parler. Prépare un second repas, semblable au premier ! »

« Je réunis de nouveau la famille Abdelmottaleb et tout se passa comme la veille ; les invités mangèrent et burent. Le Prophète leur parla alors en ces termes :

« Fils d'Abdelmottaleb, je vous apporte les biens de

« ce monde et ceux de l'autre. Dieu m'a ordonné de vous
 « appeler à lui. Qui de vous m'aidera dans ce que je dois
 « faire ? Celui-là sera mon frère, mon mandataire et mon
 « vicaire ¹. » Ils se récusèrent tous. Je m'entretins de
 mon côté avec eux et je dis : « Prophète de Dieu, je serai
 cet homme ! » Il me mit alors la main sur la nuque :
 « Voici mon frère, mon mandataire et mon vicaire ! fit-il ;
 écoutez-le et obéissez-lui ! » Tout le monde se mit à rire
 et on apostrophait Abou Taleb ² en disant : « Il t'or-
 donne d'écouter Ali et de lui obéir ! »

Parlant d'après Ibn Abbas, El-Bokhari et Moslim s'ex-
 priment en ces termes :

« Après la révélation du verset *Prêche tes proches pa-*
rents, le Prophète monta sur la colline de Çafa ³ et se
 mit à appeler les tribus de Qoreïch : « Beni Fahr ! Beni
 Addi ! » Ces tribus accoururent à ses cris ; quiconque ne
 pouvait le faire envoyait quelqu'un pour savoir ce qui
 se passait. En présence d'Abou Lahab et des Qoreïchites,
 le Prophète prit la parole : « Si je vous annonçais que des
 « cavaliers se trouvent dans la vallée ⁴, prêts à vous
 « attaquer, me croiriez-vous ? leur dit-il. — Oui ! Nous
 « ne t'avons jamais entendu mentir ! — Je vous préviens
 « que je dispose d'un châtiment terrible. — Que Dieu te
 « perde pour le reste de tes jours ! proféra Abou Lahab ;
 « est-ce pour cela que tu nous as réunis ? » Alors furent
 révélés les deux versets suivants :

Que les deux mains d'Abou Lahab périssent et qu'il pé-
risse lui-même !

Ses richesses et ses œuvres ne lui serviront de rien ⁵. »

1. *Khalifa* : suppléant, vicaire, successeur, calife.

2. Abou Taleb était le père d'Ali.

3. Colline qui se trouve dans le voisinage de la Mecque.

4. *Ouâdt*.

5. Coran, ch. CXI, versets 1 et 2, trad. Kasimirski.

Les premières conversions à l'islamisme.

Le Prophète continua l'exécution des ordres reçus pour éviter l'atteinte des malheurs dont il était menacé ; il se mit à prêcher, invoquant Dieu nuit et jour, et c'est à lui que sont dues les premières conversions à l'Islam, c'est-à-dire celles de Khadidja et du Groupe des Dix : Ali, Abou Bekr, Zeïd ben Haritha, Othman... ; il faut remarquer en effet qu'Omar ben El-Khattab ne devait embrasser l'islamisme et faire partie de ce groupe qu'un peu plus tard ¹.

Les partis de la Mecque.

Les Qoreïchites se divisèrent en deux partis, l'un favorable, l'autre hostile au Prophète ; les Beni Hachem et les Benil-Mottaleb se mirent du côté d'Abou Taleb. Les Qoreïchites hostiles s'engagèrent entre eux à ne pas s'allier au parti adverse par le mariage, à cesser tout commerce avec lui et à ne lui rendre aucun service. Les partisans du Prophète passèrent par des épreuves indescriptibles ; un certain nombre, craignant une révolution à la Mecque, se réfugièrent en Abyssinie ².

L'oncle de Mahomet, Abou Taleb, le protégea et le défendit de tout son pouvoir contre les Qoreïchites mal intentionnés ; de son côté, Khadija l'aidait, le rassurait et le consolait de tous les malheurs qui lui arrivaient, dissi-

1. Ce groupe de dix hommes comprenait : Ali, Abou Bekr, Othman, Saad, Saïd, Talha, Zobeïr, Abderrahmân ben Aouf, Hamza et Abbas. La conversion d'Omar porta ce nombre à onze. Zeïd ben Hâritha est porté ici à tort dans le Groupe des Dix.

2. Litt. « Se réfugièrent chez le Nidjâchi, en Abyssinie. » *Nidjâchi* est le titre donné par les auteurs arabes aux rois de ce pays. *Habcha*, terme par lequel on désigne en arabe les Abyssins, est également le nom d'une hauteur située près de Honeïn, à trois milles environ de la Mecque ; les musulmans qui se réfugièrent à Habcha revinrent d'ailleurs peu après à la Mecque (*Içaba*, par Ibn Hajar, t. III, p. 421, éd. du Caire, 1328 de l'hégire, 1910 de J.-C.).

pant ses préoccupations et calmant son esprit. Malheureusement pour le Prophète, il les perdit tous les deux, trois ans avant l'hégire : Abou Taleb mourut le premier, au mois de Chaoual, dix ans après l'Annouce de la Mission ; Khadija le suivit de près dans la tombe. Une série d'épreuves s'abattirent alors sur le Prophète, à tel point que cette année fut appelée l'Année du deuil.

Les Qoreïchites trouvèrent dans ces faits un appoint inespéré.

Pendant les trois ans qui précédèrent l'hégire, Mahomet se rendait à tous les *mousem*¹ qui se tenaient chez les Arabes de Mina² ; il allait d'une tribu à l'autre, l'appelant à Dieu Très-Haut, l'exhortant à le suivre et lui demandant de l'aider à accomplir la mission divine dont il était chargé ; car les Qoreïchites étaient en révolte contre Dieu, traitaient Son Prophète d'imposteur et niaient ses miracles. Il disait entre autres : « Beni X ! je suis envoyé à vous par Dieu. Il vous ordonne de l'adorer, de ne rien associer à Sa personne, d'arracher les idoles et de croire en moi et en mes paroles. »

Cette période de trois ans fut marquée par des épreuves terribles, qui valurent à Mahomet le mérite suprême et le don de faire de nombreux miracles ; son rang s'éleva ; il mérita d'occuper près de Dieu la place la plus honorifique et devint l'imâm des envoyés divins les plus puissants.

L'islamisme à Médine.

Le temps vint où Dieu voulut répandre Sa religion et glorifier Son prophète.

Un jour de Moussem³, Mahomet alla se présenter aux tribus, ainsi qu'il en avait l'habitude. Comme il était arrivé

1. Fête qui se célèbre ordinairement autour du tombeau d'un saint.
2. Mina est une colline des environs de la Mecque.
3. Cf. *suprà*, n. 1.

à l'Aqba de Mina, il rencontra six hommes des Khazraj, tribu installée dans la ville de Yathrib ¹. A cette époque, la population de cette ville formait deux tribus : les Aous et les Khazraj, issus d'un ancêtre commun et qui étaient des arabes de l'Yémen.

Les six hommes en question étaient : Abou Omama, Asaad ben Zerara, Aouf ben El-Harith, qui n'est autre qu'Ibn Afra, Râfi ben Malek ben El-Ajlan, Qotba ben Amer ben Hadida, Oqba ben Amer ben Nabi et Jaber ben Abdallah. « Qui êtes-vous ? leur demanda le Prophète. — Des Khazraj ! — Etes-vous de ceux qui patronnent des juifs ? (Les Khazraj étaient en effet les alliés des Qoreïdha et des Nadhir ²). — Oui ! — Voulez-vous vous asseoir, que je vous parle ? — Volontiers ! » Et les six hommes s'assirent à côté de lui. Il les exhorta à venir à Dieu Tout-Puissant et à embrasser l'islamisme ; il leur récita le Coran.

Dieu avait préparé les voies à l'Islam : les juifs vivaient en effet à Yathrib avec les arabes ; ils avaient un livre ³ révélé et une doctrine, tandis que les arabes adoraient les idoles et professaient le polythéisme. Dès qu'il survenait un différend, les juifs menaçaient ces derniers en disant : « Un prophète est maintenant envoyé : son temps est venu ; nous le suivrons et nous vous ferons périr comme périrent Ad et Irem. »

Aux paroles du Prophète les appelant à Dieu, les six hommes se dirent entre eux : « Par Dieu ! celui-là est le Prophète annoncé par les juifs. Prenons garde de nous laisser devancer par d'autres. » Et ils l'écoutèrent avec bienveillance, crurent en lui et se firent musulmans. « Notre peuple, ajoutèrent-ils, est divisé en partis hostiles et qui se nuisent entre eux ; plaise à Dieu qu'ils viennent se

1. La future Médine.

2. Les Qoreïdha et les Nadhir étaient des tribus juives de Yathrib.

3. Le Pentateuque.

grouper autour de toi ! Nous allons à Yathrib et nous y ferons de la propagande en ta faveur. Si notre peuple t'écoute, nul ne sera au-dessus de toi. » Puis ils s'éloignèrent et rentrèrent chez eux.

Arrivés à Yathrib, ils se mirent à parler du Prophète, firent de la propagande en faveur de l'islam, et la religion nouvelle se répandit dans la population ; il n'y avait pas une seule maison d'Auxiliaires ¹ où on ne parlât du Prophète.

L'année suivante, il vint douze Auxiliaires au mousem d'Aqaba. Sur ces douze, cinq faisaient partie du groupe ci-dessus ; le sixième, Jaber ben Abdallah, ne vint pas. Les sept autres étaient : Moadh ben El-Harith, frère du Aouf ben El-Harith déjà nommé, Dhakouan ben Abdelgeïs, Yézid ben Thaalaba El-Balaoui, Oubada ben Eç-Camet, El-Abbas ben 'Oubada ben Nadhla, Aboul-Heïtham Malek ben Et-Teïhan et 'Oueïm ben Sâïda. Ces deux derniers étaient des Aous ; les dix autres appartenaient aux Khazraj.

Les douze Auxiliaires se rencontrèrent avec le Prophète à Aqaba ; ils le proclamèrent et lui prêtèrent le Serment des Femmes ² : ils n'associeraient pas d'autre divinité à Dieu, ne voleraient pas, ne commettraient pas d'adultère, ne tueraient pas leurs enfants, etc... ³ « Si vous tenez parole, vous obtiendrez le Paradis, leur dit le Prophète ; si vous désobéissez en quelques points et que vous en soyez punis en ce bas monde, cette punition sera expiatoire. Si vous faites le mal en vous cachant, c'est de Dieu que viendra la sanction : Il vous punira ou vous pardonnera, suivant Sa volonté. » Cela se passait avant

1. Les Auxiliaires, *Ançar*, sont ceux qui proclamèrent le Prophète les premiers et qui lui donnèrent l'hospitalité à Médine, ainsi qu'à tous les émigrés, *Mouhâjirîn*.

2. C'est le premier serment d'Aqaba ; à ce moment, l'Islam ne comportait pas encore la guerre sainte. Cf. *infra*, p. 75, n. 2.

3. Coran, ch. LX, v. 12.

que la guerre sainte fût devenue une prescription de l'islam.

Au retour des douze Auxiliaires, Mahomet les fit accompagner par Moçaab ben Omeïr ben Hachem ben Abdmanaf ben Abdeddar ben Qoceï, suivi d'Amr ben Oumm Mektoum l'aveugle. Moçaab s'installa chez Asaad ben Zerara ; il était chargé d'enseigner le Coran, les préceptes de l'islamisme et la pratique de la religion ; il reçut à Yathrib le nom d'El-Mouqarri, le Professeur. Il convertit à l'islamisme plusieurs Aous et Khazraj, dont Osiad ben Houdheïr et Saad ben Moadh, les deux chefs ¹ de la première tribu.

Ce Saad est celui-là même dont il est question dans le vers suivant de Hassan ben Thabet :

Le trône de Dieu tremble-t-il pour un homme en perdition ?
Nous ne l'avons entendu dire que pour Saad Abou Amr.

Les familles des Auxiliaires ne comptèrent bientôt plus que des musulmans, hommes et femmes.

Il faut excepter toutefois la famille des Beni Omeyya ben Zeïd et celles de Khatma, d'Ouail et d'Ouaqif, qui appartenaient toutes aux Aous. Elles habitaient les parties hautes de la ville et obéissaient à Abou Qeïs ben El-Aslat le poète, qui les opposait à l'islam. Elles ne devaient se convertir toutes à la religion nouvelle qu'après la venue du Prophète de la Mecque à Médine ², les batailles de Bedr ³ et d'Ohod ⁴ et la guerre du Fossé ⁵.

1. Le texte imprimé porte, par erreur, « les chefs » ; le manuscrit original donne « les deux chefs ».

2. A partir de cette époque, Yathrib devint la ville du Prophète, Medinat en-Nebi, Médine.

3. Bedr : victoire de Mahomet sur les Qoreïchites de la Mecque, le 16 ramadhan an 2 de l'hégire (J.-C. 12 mars 624).

4. Ohod : défaite de Mahomet par les Mecquois en choul de l'an III (J.-C. mars-avril 625).

5. Khandaq, fossé : Médine ayant été attaquée par les Mecquois en l'an 5 (J.-C. 626-627), les défenseurs creusèrent un fossé autour de la ville ; les Mecquois se retirèrent après 15 jours de siège.

La treizième année de la Mission, Moçaab ben Omeïr repartit pour la Mecque accompagné des Auxiliaires convertis à l'islamisme ; ces Auxiliaires étaient au nombre de soixante-quinze, dont soixante-treize hommes et deux femmes, tous des Aous et des Khazraj.

Avec eux partirent des pèlerins polythéistes de Yathrib. Arrivés à la Mecque, les Auxiliaires promirent au Prophète de se joindre à lui à l'Aqaba de Mina, au milieu des jours du pèlerinage.

Mahomet vint à eux, accompagné de son oncle paternel El-Abbas ben Abdelmottaleb. Bien que professant le polythéisme, El-Abbas cherchait à protéger son neveu : « Assemblée des Khazraj, dit-il, vous savez que Mahomet est de notre famille ; nous l'avons défendu contre tous ceux de la ville qui suivent nos opinions ; nous l'avons protégé contre son peuple et son pays. Il ne demande qu'à se joindre à vous. Si vous estimez devoir accomplir ce que vous lui avez promis et le défendre contre ses adversaires, libre à vous de le faire ; si au contraire vous croyez devoir l'abandonner, lui et sa cause, laissez-le dès maintenant ! — Nous avons entendu ce que tu viens de dire, répondirent les autres, et s'adressant à Mahomet : Prophète de Dieu, firent-ils, parle et décide ce que tu voudras pour toi et pour ton Seigneur ! » Le Prophète prit la parole, récita le Coran et exhorta les assistants à venir à l'islam et à Dieu : « Je vous impose, ajouta-t-il, de me préserver de ce dont vous vous préservez vous-mêmes et dont vous préservez vos femmes et vos filles. »

El-Barra ben Maarour le prit par la main et dit : « Par Celui qui t'a envoyé en vérité, nous te défendrons de ce dont nous nous défendons. Impose-nous ce que tu voudras : nous sommes des hommes de guerre et des hommes du bouclier ¹ ; ce sont deux qualités que nous ont transmises nos ancêtres, de père en fils. »

1. Le terme *halqa*, que nous traduisons par *bouclier*, a des signifi-

Tandis qu'El-Barra s'exprimait ainsi, Aboul-Heïtham ben Et-Teïhan éleva des objections : « Entre le peuple et nous il y a des pactes qu'il faudrait dénoncer ; si nous le faisons, nous approuveras-tu ? Dieu t'a fait paraître pour te rendre maintenant à ton peuple et pour que tu nous abandonnes ! — Le sang est le sang et la vengeance est la vengeance ! » répliqua le Prophète en souriant ; vous m'appartenez désormais et je suis l'un des vôtres : je me battrai contre ceux que vous combattrez et je ferai la paix avec ceux avec qui vous ferez la paix. Choisissez parmi vous douze hommes qui seront pour moi ce qu'étaient les Apôtres à l'égard de Jésus, fils de Marie ! » On lui présenta ces douze hommes, dont neuf Khazraj et trois Aous.

Selon Açem ben Omar ben Qatada, El-Abbas ben Ubada ben Nadhla admonesta le peuple en ces termes, au moment où il était réuni pour jurer fidélité au Prophète : « Assemblée des Khazraj, savez-vous ce que vous faites en jurant ainsi fidélité à cet homme ? Vous allez vous engager à le suivre dans la guerre contre les rouges et contre les noirs ¹. Si vous devez le livrer dans le cas où quelque malheur viendrait à s'abattre sur vos biens et où vos chefs seraient tués, mieux vaut l'abandonner dès maintenant : par Dieu, ce serait une ignominie pour nous dans ce monde et dans l'autre ! Si vous devez être fidèle à votre serment envers lui malgré la destruction de vos biens et la mort de vos chefs, prenez-le : ce sera un bien pour nous dans les deux mondes ! — Nous le prenons, répliquèrent-ils, malgré les malheurs qui pourraient frapper nos biens et faire périr nos chefs ! Prophète de Dieu, quelle sera la récompense de notre fidélité au serment ? — Le Paradis ! — Tends la main ! »

Le Prophète tendit la main et on lui jura fidélité ².

cations diverses : bouclier, cotte de mailles, armes en général, etc... ; il désigne également un dé à coudre.

1. C'est-à-dire : contre tout le monde.

2. C'est le second serment d'Aqaba. Cf. p. 72, n. 2.

Le premier qui frappa contre sa main fut El-Barra ben Maarôûr ; tout le monde suivit son exemple. Le Prophète les congédia ensuite : « Par Celui qui t'a envoyé en vérité ! lui dit en partant El-Abbas ben Oubada ben Nadhla, demain, si tu le voulais, nous attaquerions avec nos sabres les gens de Mina ! — Je n'ai pas reçu cet ordre. Mais rentrez chez vous ! »

Et le peuple reprit le chemin de Médine.

L'hégire.

Le Prophète ordonna à ses Compagnons ¹ d'aller s'établir à Médine : ils partirent tous ensemble, tandis que lui-même, accompagné d'Abou Bekr le Véridique et d'Ali ben Abi Taleb, attendait à la Mecque l'ordre divin d'émigrer à son tour. Enfin cet ordre vint et il partit pour Médine, ainsi qu'en témoignent les traditions et l'histoire ².

A Médine, le Prophète diffusa l'islamisme, institua les lois religieuses, établit la distinction entre le licite et l'illite. C'est là que furent révélés les sept grands chapitres du Coran, sauf celui du Bétail ³, qui date de la Mecque. C'est à Médine également que furent révélées les prescriptions relatives à la guerre : « La guerre est licite pour ceux qui luttent contre l'injustice et, certes, Dieu a le pouvoir de leur donner la victoire. Elle est permise à ceux qui ont été chassés arbitrairement de leurs demeures pour avoir dit simplement que leur Seigneur est Allah ⁴ ! » Telles sont les premières prescriptions révélées sur la guerre.

1. *Çahâba*.

2. Cette émigration est connue sous le nom d'hégire ; elle eut lieu le 16 juillet 622 (H. 1^{er} Moharrem, an 1) et c'est de cette date que part le calendrier musulman.

3. Ch. VI.

4. Coran, ch. XXII, v. 40 et 41. Le terme *Allah* signifie : la Divinité unique.

Expansion de l'islamisme en Arabie.

Le Prophète fit la guerre sainte. Il réussit pleinement à exalter la parole divine et à faire triompher la religion. Les tribus arabes vinrent à lui de tous les côtés et il fut suivi de tous les peuples, voisins ou éloignés. L'islamisme se répandit dans toute l'Arabie, gagnant à sa cause les chefs et les hauts personnages.

On lit dans le *Chifâ* du cadî Iyyadh :

Du vivant de Mahomet, les musulmans conquièrent les territoires du Hijaz et de l'Yémen, toute la péninsule d'Arabie et tous les pays voisins, tels que la Syrie et l'Iraq. Les parts de butin ¹, les impôts de capitation et les aumônes qui y furent prélevés par le Prophète atteignirent un total rarement atteint par les rois. Un certain nombre de rois étrangers lui envoyèrent même des présents. Il ne garda rien pour lui-même, pas même un *dirhem* ²; il distribua tout cela au peuple ou l'utilisa pour le bien général. Il accrut ainsi la force des musulmans.

Mort de Mahomet.

Quand il eut atteint le but de sa mission et que Dieu eut fait prévaloir Sa religion sur toutes les autres, il lui fut révélé le verset suivant : *Aujourd'hui j'ai parfait votre religion et mis le comble à mes bienfaits pour vous. Il m'a plu de vous donner l'islam pour religion* ³. D'après les commentateurs, ce verset aurait été révélé dans la soirée d'un vendredi, le jour d'Arafa ⁴, tandis que le Prophète, monté sur sa chamelle El-Adhba ⁵, se trouvait sur la

1. *Khoms*, ou *Khoumous*, pl. *akhmâs* : cinquième partie du butin.

2. Pièce d'argent valant un peu moins d'un franc.

3. Coran, ch. V, verset 5, trad. Kasimirski.

4. Jour qui précède l'*Aïd el-Kebir*.

5. *Adhba* signifie : qui a les oreilles fendues. Les auteurs arabes font remarquer que la chamelle du Prophète, El-Adhba, n'avait pas les oreilles fendues, malgré le nom qu'on lui avait donné.

colline d'Arafat ; la chamelle se coucha, les pattes à demi broyées sous le poids de la Révélation. C'était en l'an 10 de l'hégire, lors du Pèlerinage des Adieux (J.-C. 631-632).

On raconte que, lorsque ce verset fut révélé, Omar se mit à pleurer. « Pourquoi pleures-tu, Omar ? demanda le Prophète. — Je pleure, répondit-il, en pensant que notre religion est bien maintenant en progrès, mais que toute chose dépérit quand le progrès cesse. — Tu as raison ! » fit alors le Prophète. Le verset était l'annonce de sa mort : elle survint quatre-vingt-un jours après.

Mahomet mourut le lundi 2 Rabi I ; une autre version donne le 12 du même mois. D'après le Commentaire du Coran par El-Khazen, il serait mort en l'an 11 de l'hégire (J.-C. 632), à l'âge de 63 ans ; c'est la date authentique.

Voici les paroles d'Ibn Abbas, rapportées par El-Bokhari et Moslim : « Le Coran fut révélé au Prophète à l'âge de 40 ans. La période des révélations fut de treize ans. Puis le Prophète reçut l'ordre d'émigrer à Médine. Il mourut à soixante-trois ans. »

(Page 9.)

Selon le cheikh Mouhi ed-Dîn En-Naouaoui, il nous est parvenu trois récits de la vie du Prophète. D'après l'un de ces récits, il serait mort à soixante ans ; d'après le deuxième, à soixante-cinq et, d'après le dernier, à soixante-trois. La troisième version est la plus authentique et la plus répandue.

Le mérite du Prophète est trop grand et trop connu pour être commenté ou mis en évidence. Mahomet est l'argument de Dieu sur la terre, Son témoin vis-à-vis des créatures, Son être élu entre tous ; il est celui à qui était réservé l'avantage de la prophétie, alors qu'Adam n'était encore qu'eau et argile ¹.

1. C'est-à-dire : avant la création même d'Adam.

Par Dieu, comme il faut approuver ces paroles d'Ibn El-Khatib :

Etre élu dès avant la création d'Adam, alors que rien n'était ouvert à la vie,

Quel humain pourrait chanter ta louange quand le Seigneur l'a déjà fait ?

LES CALIFES ORTHODOXES.

ABOU BEKR LE VÉRIDIQUE.

(Page 9.)

Abou Bekr s'appelait, de son vrai nom, Abdallah ou, suivant quelques auteurs, Atiq. Il était fils d'Abou Qouhafa Othman, fils d'Amer, fils d'Amr, fils de Kaab, fils de Saad, fils de Tim, fils de Mourra, fils de Kaab ; il portait l'ethnique Et-Timi. Abou Bekr est connu sous le nom d'Eç-Ciddiq¹. Sa généalogie est la même que celle du Prophète à partir de Mourra ben Kaab.

Sa proclamation.

Il fut investi du califat après la mort du Prophète par un accord entre les Compagnons² ; ceux qui d'abord ne voulurent pas le reconnaître donnèrent ensuite leur approbation. Il n'en fut pas de même de Saad ben Oubada El-Ançari, qui refusa de le proclamer.

Aussitôt après la mort de Mahomet, les Auxiliaires³ se réunirent à la Saqîfa des Beni Sâïda et décidèrent de proclamer ce Saad chef des Khazraj : ils croyaient avoir plus de droits que tout autre à la succession du Prophète, puisqu'ils l'avaient aidé et lui avaient donné l'hospitalité

1. C'est-à-dire : le Véridique.

2. *Çahâba*.

3. *Ançâr*.

de leurs demeures et que, d'autre part, ils avaient embrassé l'islamisme avant les Emigrés¹.

Cette nouvelle frappa de stupeur Abou Bekr et Omar ; ils se rendirent à la Saqîfa, accompagnés d'Abou Obeïda ben El-Jarrâh, et y trouvèrent en effet les Auxiliaires prêts à proclamer Saad. « Nous sommes les propres parents du Prophète et nous appartenons à sa famille, dit Abou Bekr : c'est à nous que revient le califat. Nous serons les émirs et vous serez les vizirs. — Non ! répliqua El-Hobab ben El-Moundhir, ce n'est pas ainsi que nous trancherons la question, par Dieu ! Vous aurez votre Emir et nous aurons le nôtre. Si vous le voulez, nous partirons d'une souche nouvelle et c'est moi qui serai cette souche ! »

Bechir ben Saad se leva et prit la parole : « Mahomet n'était-il pas de Qoreïch ? dit-il ; c'est à son peuple que revient le droit de prendre sa succession. Pour nous, si nous avons le mérite d'avoir fait la guerre sainte et embrassé l'islamisme les premiers, nous n'avons cherché qu'à faire la volonté de Dieu et celle de Son Prophète ; nous ne cherchons pas en retour une récompense dans ce monde ; nous ne voulons pas nous créer des titres de gloire aux yeux du peuple. »

Abou Bekr proposa de proclamer soit Omar ben El-Khattab, soit Abou Obeïda ben El-Jarrah ; mais ceux-ci se refusèrent et le proclamèrent lui-même ; ils avaient d'ailleurs été devancés par Bechir ben Saad. Après s'être concertés, les Aous, avec qui se trouvait l'un des apôtres², Osiad ben Houdheïr, optèrent également pour lui, se refusant à reconnaître l'autorité des Khazraj. Le peuple vint de tous côtés proclamer Abou Bekr. Saad ben Oubada, couché sur le sol³, faillit être écrasé sous les pieds : « Vous

1. *Mouhâjiroun.*

2. *Nouqabâ* ; cf. *suprà*, p. 75.

3. Les auteurs arabes prétendent qu'il était malade.

avez tué Saad ben Oubada ! s'écria un de ses amis. — C'est Dieu qui l'a tué !¹, répliqua Omar. — Tout beau, Omar ! fit Abou Bekr. La compassion est préférable ! » Saad partit en Syrie, où il vécut jusqu'à sa mort, sous le califat d'Omar.

La proclamation d'Abou Bekr eut lieu un mardi, le lendemain de la mort du Prophète et avant son enterrement.

Les Arabes abjurent l'islamisme.

Mais l'islamisme n'était pas encore dans le cœur des arabes : dans la masse du peuple, la disparition de Mahomet eut pour résultat le retour aux anciennes croyances. D'autres refusèrent de verser l'aumône légale², pensant qu'elle n'était due que du vivant du Prophète : « Nous ferons la prière, disaient-ils, mais nous ne verserons pas l'aumône ! » La situation des musulmans s'aggrava en raison de leur petit nombre et de la multitude de leurs ennemis.

« A la mort du Prophète, a dit Aïcha, l'hypocrisie apparut, les arabes rejetèrent l'islamisme pour revenir au christianisme et au judaïsme ; Abou Bekr eut à supporter ce qui aurait pulvérisé des montagnes solides et les musulmans devinrent, par la perte de leur Prophète, comme des moutons dispersés une nuit de pluie. »

Abou Bekr ben Ayyach rapporte ces paroles d'Abou Haçin : « Après les prophètes, il n'est pas né d'homme supérieur à Abou Bekr : il prit la place d'un prophète dans la lutte contre les apostats. »

Parlant d'après Abou Horeïra, l'auteur du *Çahîh* nous transmet le récit d'un entretien qui eut lieu entre Omar

1. Formule qui signifie : « tant pis pour lui ! »

2. *Zakâ*.

et Abou Bekr, lorsque celui-ci prit en mains le califat et que plusieurs arabes abjurèrent l'islamisme : « Abou Bekr, comment feras-tu la guerre quand le Prophète a dit : « J'ai reçu l'ordre de combattre mes ennemis jusqu'à ce qu'ils aient proclamé qu'il n'y a pas d'autre dieu que Dieu. Je ne saurais toucher aux biens ni à la personne de tout homme qui fera cette confession ; mais, s'il n'accomplit pas ensuite ses devoirs de musulman, c'est avec Dieu qu'il règlera ses comptes. — Par Dieu ! répliqua Abou Bekr, je combattrai celui qui séparera la prière de l'aumône légale. L'aumône légale est l'impôt des biens ; par Dieu, si on refuse de me verser ce qu'on aurait versé au Prophète, je ferai la guerre ! » — Omar dit alors : « Je vois que Dieu a ouvert à la guerre la poitrine d'Abou Bekr ; je comprends que telle est la vérité ! »

Lutte contre l'apostasie.

Aussitôt prise sa résolution de combattre les apostats, dit Ibn Khaldouïn, Abou Bekr désigna pour le suppléer à Médine Ousama ben Zeïd, de retour d'une mission qui lui avait été confiée par le Prophète. Puis il se mit à la tête d'une troupe de musulmans et partit pour Dhoul-Khachab ¹ et Dhoul-Qaçça, endroits voisins de Médine. Il attaqua les gens de Rabadha ² à El-Ibriq, où se tenaient 'Abas, Dhabiyan, les Beni Bekr ben Abd Manat ben Kinana, Thaalaba ben Saad... Abou Bekr les dispersa et revint à Médine. Parti une seconde fois pour Dhoul-Qaçça, il y forma onze corps de troupes commandés chacun par un émir pour faire la guerre aux renégats de la foi ; ces émirs étaient entre autres Khaled ben El-Oualid, Khaled ben Saïd ben El-Aç, Amr ben El-Aç... ; ils reçurent chacun

1. Faute d'impression ; le manuscrit original porte Dhou Hossa.

2. Rabadha est un faubourg de Médine, dont il est distant de trois milles (Yaçoût, 2^e partie, p. 748-749, éd. de Leipzig, 1867).

l'ordre d'appeler à la guerre les musulmans des tribus voisines. Des instructions leur furent données par écrit, rédigées sur un modèle unique :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Voici les instructions d'Abou Bekr, calife du Prophète, à X., qui a l'ordre de combattre ceux qui ont abjuré l'islam. Il lui prescrit d'honorer Dieu de tout son pouvoir dans tous ses actes secrets ou publics, d'employer tous ses efforts pour la cause de Dieu et la guerre sainte contre ceux qui l'ont renié en abandonnant l'islamisme pour servir le Démon.

« Il devra leur être fait au préalable une mise en demeure de retour à l'islam : en cas d'acceptation, il ne leur sera fait aucun mal ; dans le cas contraire, ils seront amenés à composition par la force. Il leur sera fait connaître ensuite les conditions imposées et leurs droits : l'émir prélèvera ce qu'ils devront verser et leur fera donner ce qui leur reviendra, sans aucune hésitation.

« L'émir ne détournera pas les musulmans de la lutte contre leurs ennemis ; si ces ennemis embrassent la cause de Dieu, leur parole sera acceptée et il conviendra de les aider dans la voie du bien. On ne devra combattre que les infidèles niant formellement la foi révélée par Dieu : si toutefois ils répondent à l'appel, il ne sera rien entrepris contre eux et ils n'auront à rendre compte qu'à Dieu de leurs actes cachés ; en cas de refus, ils seront combattus et tués partout où ils se trouveront et quel que soit leur refuge. Dieu n'acceptera de personne que l'islam : en conséquence, quiconque confessera cette religion sera agréé de l'émir et aidé par lui ; celui qui refusera de le faire subira toutes les épreuves de la guerre par les armes et par le feu. Les prises seront partagées en cinq parts, dont une sera envoyée à Médine.

« L'émir interdira à ses hommes la précipitation et la corruption ; il interdira d'attaquer l'ennemi avant de l'avoir reconnu pour ne pas se heurter brusquement à

des troupes groupées et ne pas être assaillis les premiers. Il prendra soin de ses hommes, s'intéressera à eux en marche et au campement, se préoccupera d'eux, proscriera le désordre ; il leur recommandera la camaraderie et l'aménité du langage. »

Une autre lettre, également rédigée en plusieurs exemplaires, fut dictée par Abou Bekr à l'adresse des renégats de l'islam contre lesquels il envoyait des troupes : il leur ordonnait la fidélité à la parole de l'islam, les mettait en garde contre l'abjuration de la foi et les menaçait de son châtement et des rigueurs de la guerre. Ces exemplaires étaient portés par des courriers précédant les émirs.

Khaled ben El-Oualid commença par attaquer Toleïha ben Khoueïled El-Asadi, de la tribu des Asad de Khozeïma.

Toleïha était un *Kâhen*¹ ; s'étant dit prophète du vivant de Mahomet, il avait été suivi par des fractions entières des Beni Asad et autres tribus. Dhirar ben El-Azouar avait été envoyé pour le combattre, mais la nouvelle de la mort du Prophète avait arrêté les opérations à peine commencées et Dhirar, bouleversé, était revenu sur ses pas, ramenant ses troupes à Médine. Cet événement avait grandi la situation de Toleïha, dont les étincelles de la puissance se répandirent de tous côtés ; la tribu des Ghatfan, une partie de celle des Taï et divers autres groupements arabes se joignirent à lui et vinrent se concentrer sur le bord d'un oued² des Beni Asad appelé Bouzakha.

Khaled marcha contre eux et les vainquit dans une bataille acharnée, qui leur coûta de nombreux morts. Toleïha s'enfuit seul en Syrie ; devenu musulman, il fit preuve de prosélytisme et lutta avec bonheur contre les Persans et les Byzantins.

1. Devin, charlatan, prêtre.

2. Ou d'une source ; le texte dit : une des eaux des Beni Asad. D'après Yaqoût, Bouzâkha est une eau de la tribu des Taï, dans le Nejd (*loc. cit.*, t. I, 2^e partie, p. 61).

Khaled poursuivit les apostats de tribu en tribu et de groupement en groupement, tuant, brûlant, écrasant avec les pierres, précipitant du haut des montagnes et semant la terreur de toutes les manières. Il dompta leur volonté, jeta la crainte dans leurs cœurs et redressa leurs tortuosités par le sabre et par les coups jusqu'à ce qu'il les eût ramenés à la foi par la force.

Les plus puissants de ces apostats étaient les Beni Hanifa, tribu de l'imposteur Moseïlama ; ils occupaient l'Yamama, vaste territoire riche en palmiers et en céréales, à quatre jours de marche de la Mecque. Moseïlama était jadis venu trouver le Prophète avec les Beni Hanifa ; converti à l'islam, il l'avait abjuré pour se déclarer prophète d'abord indépendant, ensuite conjointement avec Mahomet.

La qualité de prophète lui fut reconnue par Er-Rajjal ben Anfaoua, l'un des principaux Beni Hanifa. Venu s'établir à côté de Mahomet, Er-Rajjal était resté avec lui et avait appris le Coran et la doctrine religieuse. Lors de l'abjuration de Moseïlama, Mahomet l'avait renvoyé dans l'Yamama pour instruire le peuple et faire de la propagande contre l'imposteur. Mais, après la mort de Mahomet, Ibn Anfaoua avait provoqué une révolution terrible chez les Beni Hanifa en proclamant Moseïlama prophète ; il avait acquis une grande influence dans la tribu et Moseïlama lui-même n'agissait que d'après ses conseils.

Moseïlama récitait de nombreux morceaux de prose rimée qu'il disait être un Coran révélé ; des tours de prestidigitation lui tenaient lieu de miracles, mais, par l'effet de la volonté divine, le résultat obtenu était le contraire de celui qu'il annonçait.

Après en avoir fini avec Toleïha et les autres apostats, Khaled se porta donc contre les Beni Hanifa. Ceux-ci étaient alors très nombreux et comptaient 40.000 combattants. Apprenant l'approche de Khaled, ils levèrent leurs contingents, se concentrèrent à la frontière de l'Yamama

et marchèrent au combat : à l'avant-garde de Moseïlama se trouvait Er-Rajjal ben Anfaoua. L'avant-garde musulmane était aux ordres de Charhabil ben Hasana. La bataille fut acharnée ; les Beni Hanifa, d'abord victorieux, pénétrèrent jusque dans la tente de Khaled, mais les musulmans revinrent à la charge : Thabet ben Qaïs ben Chammas, Zeïd ben El-Khattab, frère d'Omar, Abou Hodheïfa ben Atba ben Rebia et son affranchi Salem, El-Barra, frère d'Anas ben Malek, furent tués en pleine lutte. Chaque fois qu'il assistait à un combat, El-Barra était pris d'un tremblement et s'écroulait sur le sol : les hommes venaient s'asseoir autour de lui ; puis il urinait et fondait sur l'ennemi comme un lion ; au cours de cette bataille, il multiplia les actes d'héroïsme.

Les musulmans eurent de nombreux morts ; les porteurs du Coran¹ et les musulmans de la première heure furent particulièrement éprouvés. La journée de l'Yamama, dit Ibn Khaldoun, nous coûta, en dehors de nombreux blessés, plus de 360 Auxiliaires, à peu près autant d'Emigrés et autant de Disciples². Les ennemis furent défaits et refoulés jusque dans un enclos où se tenait Moseïlama. « Faites-moi passer par-dessus le mur, que je les rejoigne ! » s'écria El-Barra ben Malek ; le mur franchi, il lutta devant la porte de l'enclos et quelques musulmans purent entrer : le reste sauta par-dessus le mur. Les Beni Hanifa eurent dix-sept mille tués et l'enclos fut appelé depuis *Hadiqat el-Maout*, l'Enclos de la mort. Moseïlama fut tué par Ouahchi, aidé d'un Auxiliaire, avec la lance qui avait tué Hamza ben Abdelmottaleb au combat d'Ohod. Khaled accorda ensuite la paix aux Beni Hanifa, mais il serait trop long de s'étendre sur ces événements.

La bataille de l'Yamama est l'une des plus grandes qui se soient livrées sous le califat d'Abou Bekr.

1. C'est-à-dire ceux qui savaient le Coran par cœur.

2. Les *Tabiïn* sont les musulmans venus après les Çahâba, les Ançar et les Mouhadjirîn.

Le Coran est mis par écrit.

C'est après cette bataille que fut décidée la mise du Coran par écrit ; le Coran devait rester ainsi en feuillets jusqu'à la rédaction nouvelle ordonnée par Othman ben Affan et à la suite de laquelle il forma un livre, appelé le *Mouç'haf*.

Le *Çahih* rapporte un entretien de Zeïd ben Thabet avec Abou Bekr, qui l'avait convoqué chez lui après le massacre des gens de l'Yamama. Omar assistait à cet entretien, assis et sans prononcer une parole¹. Abou Bekr parla en ces termes à Zeïd : « Omar est venu me dire que la journée d'Yamama nous a fait perdre plusieurs porteurs du Coran, qu'il est à craindre que ce fait ne se renouvelle et que le Coran ne disparaisse en grande partie et qu'il convient d'en grouper les versets. « Comment ferais-je une chose « que n'a pas faite le Prophète ? lui ai-je répondu. — Il « convient de le faire, par Dieu ! » Omar a insisté auprès de moi et j'ai fini par me laisser convaincre ; je pense maintenant comme lui. Tu es un jeune homme intelligent et en qui j'ai confiance. Tu mettais la Révélation en écrit pour le Prophète ; tu vas aujourd'hui rassembler les versets du Coran et les mettre également par écrit. — « Par Dieu ! s'écria Zeïd, si on m'avait donné l'ordre de transporter une montagne, cet ordre n'aurait pas été plus lourd pour moi que celui de grouper les versets du Coran. » Et s'adressant à Omar et Abou Bekr, il ajouta : « Comment feriez-vous ce que n'a pas fait le Prophète ? — Par Dieu ! il convient de le faire ! » Et Zeïd insista ; mais, comme Omar et Abou Bekr, il finit par se convaincre de la nécessité de la chose.

Il se leva et se mit à recueillir les versets épars sur des morceaux de parchemin², sur des omoplates, des branches

1. Dans le texte, ce détail est placé plus loin ; nous l'avons déplacé pour faciliter la compréhension du récit.

2. Le texte dit *riqâ*, sans autres précisions ; ce terme signifie : morceaux d'étoffe, de papier, etc.

de palmiers et des pierres plates ; il les recueillit également auprès des porteurs du Coran ; cela dura jusqu'à ce qu'il eût trouvé la fin du chapitre du Repentir ¹, qui ne put lui être donnée que par Abou Khezeïma, l'un des Auxiliaires : *Il est venu à vous un Prophète choisi parmi vous et sur lequel vos crimes pèsent etc...* » ².

Les feuillets furent conservés chez Abou Bekr. A sa mort, ils passèrent à Omar, qui les garda toute sa vie et les transmit à sa fille Hafça.

Campagne de Perse.

Après les affaires de l'Yamama, Khaled reçut d'Abou Bekr, en Moharrem de l'an 12 (J.-C. mars-avril 633), l'ordre de marcher sur l'Iraq. C'était l'époque où les arabes étaient tous groupés autour de l'islam et où ils obéissaient sincèrement au calife du Prophète et à Dieu. Les pensées d'Abou Bekr se portèrent sur la guerre contre les Persans et les Byzantins, les deux peuples les plus puissants d'alors. Khaled s'avança donc vers la Perse ; ce fut un des châti-ments envoyés par Dieu aux infidèles et aux égarés.

El-Moutanabhi a été le seul poète qui ait fait des vers là-dessus :

(Page 12.)

Partout il n'y avait que du feu et dans les airs la fumée faisait place à la poussière:

Khaled s'empara de Hira, de tout le pays situé en arrière de cette ville, d'El-Anbar et Aïn Et-Tamr ; il livra de grandes batailles aux garnisons et aux troupes de la Perse et finit par en imposer à ses ennemis ; il se proposait même d'aller les combattre jusque dans leurs maisons ; il leur

1. Ch. IX.

2. Ch. IX.

adressa même deux lettres de menaces pour les intimider.

Envoyé en Syrie par Abou Bekr, il devait y assister à la bataille de l'Yermouk avec les troupes musulmanes qui s'y trouvaient.

Campagne de Syrie.

Abdallah ben Abi Aoufa El-Khouzaï, l'un des Compagnons, a assisté à une réunion qui se tint chez Abou Bekr au moment où fut décidée l'expédition de Syrie ; l'auteur de l'*Iktifâ* le fait parler en ces termes : Abou Bekr convoqua Omar, Othman, Ali ben Abi Taleb, Abderrahman ben Aouf, Talha, Ez-Zobeïr, Saad ben Abi Ouqqaç, Abou Obeïda ben El-Jarrab, les chefs des Emigrés et des Auxiliaires de Bedr... « Les grâces divines sont innombrables, dit-il, et, quels que soient nos actes, nous ne saurons jamais témoigner assez de reconnaissance à Dieu. Louange à Lui pour ce qu'il nous a accordé ! Il a établi l'entente entre vous, vous a réconciliés, vous a amenés à l'islam ; il a éloigné de vous le Démon, auquel il a ôté l'espoir de vous faire choisir d'autres divinités et de faire de vous des polythéistes. Maintenant que les arabes sont devenus frères de père et de mère, j'ai l'intention de les lancer contre les Byzantins en Syrie ; celui qui tombera sera un martyr de l'islam et combien grands seront les bienfaits accordés aux justes par Dieu !¹. Celui d'entre eux qui vivra pour la défense de la religion méritera auprès de Dieu la récompense des guerriers de la foi. Voilà mon dessein : dites-moi ce que vous en pensez ! » Tous approuvèrent le calife et le confirmèrent dans sa résolution.

Abou Bekr équipa des troupes et désigna comme chefs Khaled ben Saïd ben El-Aç, Amr ben El-Aç, Ikrima ben Abi Jahl, El-Oualid ben Oqba et Yézid ben Abi Sofyan. Abou Obeïda ben El-Jarrâh, investi du commandement.

1. Cf. Coran, ch. III, v. 197.

suprême, reçut l'ordre de se porter sur Homç ; les autres chefs reçurent à leur tour les ordres nécessaires. Ce fut l'armée ainsi réunie qui devait livrer aux Byzantins la bataille de l'Yermouk en Rajab de l'an 13 de l'hégire (J.-C. janvier 635), un mois environ après la mort d'Abou Bekr.

Mort d'Abou Bekr.

Cette mort se place en l'an 13 (J.-C. 10 décembre 634), huit jours avant la fin de Joumâda II, dans la nuit du lundi au mardi, entre le coucher du soleil et la nuit noire. Abou Bekr avait 63 ans ; son califat avait duré deux ans, trois mois et dix jours ¹.

L'ÉMIR DES CROYANTS OMAR BEN EL-KHATTAB.

(Page 12.)

Omar est le premier qui ait pris le titre d'Emir des Croyants ; Abou Bekr s'intitulait Calife du Prophète de Dieu.

Abou Hafç Omar était fils d'El-Khattab, fils de Nofeïl, fils d'Abdelozza, fils de Riyah, fils d'Abdallah, fils de Qourt, fils de Razah, fils d'Addi, fils de Kaab, fils de Loua ; sa généalogie se confond avec celle du Prophète à partir de Kaab ben Loua.

Son avènement.

Il fut investi du califat à la mort d'Abou Bekr, qui l'avait désigné pour successeur.

1. Litt. : dix nuits.

Sur le point de mourir, dit Ibn Khaldoun, Abou Bekr désigna Omar pour lui succéder après avoir consulté Talha, Othman, Abderrahman ben Aouf... et leur avoir fait part de son dessein. Sur leur réponse favorable, il s'adressa au peuple en disant : « Je désigne Omar pour mon successeur, non sans avoir sollicité des conseils dans la mesure de mes forces. Ecoutez-le et obéissez-lui ! » Ensuite il appela Othman et lui ordonna de mettre ses volontés par écrit : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! Voici ce que décrète Abou Bekr, calife de Mahomet, le Prophète de Dieu, au terme de sa vie, au moment où il va passer dans l'autre monde, à l'heure où l'infidèle devient croyant et où le révolté se soumet. Je vous donne pour chef Omar ben El-Khattab et je le fais pour votre bien : je le crois et le sais patient et juste ; mais, s'il devient injuste et qu'il change d'opinion... je ne connais pas le caché. Je n'ai voulu que le bien. Chacun obtiendra ce qu'il aura gagné ; quel mauvais sort l'au-delà réserve-t-il aux oppresseurs ! »

Guerre de Syrie : bataille de l'Yermouk.

Le premier acte d'Omar fut de relever Khaled ben El-Oualid du commandement de l'armée de Syrie et de le remplacer par Abou Obeïda¹.

Celui-ci rejoignit l'armée musulmane au moment où elle se trouvait aux prises avec l'ennemi sur l'Yermouk ; il tint ses ordres cachés jusqu'à la fin de la campagne et ne les transmit qu'après la prise de Damas : Khaled s'y conforma et passa le commandement à son successeur². D'autres versions ont été données de ces événements par les historiens qui ont écrit sur la conquête.

1. Khaled avait commis des exactions et des cruautés de toutes sortes.

2. La prise de Damas date de l'an 14 de l'hégire (J.-C. 635).

*Guerre avec la Perse : bataille de Qadesiya*¹.

Omar accentua de plus en plus sa volonté de faire la guerre aux Persans et aux Byzantins, envoyant armées sur armées et fixant son but à chaque émir. Abou Obeïd ben Mesaoud Eth-Thaqafi fut envoyé en Iraq avec des troupes ; tué dans une bataille sur l'Euphrate, à Qas en-Natif, il fut remplacé par El-Mouthanna ben Haritha Ech-Cheïbani, brave d'entre les braves et semblable à Khaled pour son heureuse fortune et son ardeur au combat. El-Mouthanna livra plusieurs batailles aux Persans, notamment celle de Boueïb, dans laquelle il leur tua peut-être plus de cent mille hommes.

Omar redoubla d'énergie : « Par Dieu ! s'écria-t-il, je mettrai aux prises les rois de Perse et les rois d'Arabie. » Chefs, conseillers, prédicateurs et poètes furent incorporés aux troupes et jetés à la guerre. El-Mouthanna reçut l'ordre de ramener son armée en arrière, de l'échelonner le long des cours d'eau, face à l'armée persane, et de convoquer, au besoin par la force, les cavaliers et guerriers des tribus de Rebia et de Moudhar.

Omar fit ensuite le pèlerinage de la Mecque. C'était en l'an XIII (J.-C. 634). A son retour à Médine, les contingents de secours arrivèrent : il mit à leur tête Saad ben Abi Ouqqaç. Avant de lui remettre la direction de la guerre en Iraq, il lui fit les observations suivantes : « Saad, fils de la mère de Saad, ne tire pas vanité devant Dieu de ta qualité d'oncle maternel et de compagnon du Prophète, car Dieu n'efface pas le mal avec le mal, mais avec le bien. Il n'y a de lien entre Dieu et n'importe laquelle de ses créatures que par l'obéissance à Ses ordres. Ceux qui suivent la religion divine sont égaux : Dieu est leur Maître et ils sont Ses serviteurs ; ils ne se distinguent les uns des

1. Sur cette campagne, cf. *A. M.*, vol. XVI, p. 126 et sq. : *Al-Fakhrî*, d'Ibn At-Tiqtaqa, trad. Emile Amar.

autres que par l'état de santé du corps ; ils atteignent ce qui est en Dieu en Lui obéissant. Pense à l'ordre que tu as vu le Prophète imposer aux hommes et exécute-le ! Il t'appartient de t'armer de fermeté. » Il lui donna quatre mille hommes, prélevés sur les contingents arrivés et parmi lesquels il y avait de hauts personnages arabes.

Saad partit, recueillant d'autres contingents en cours de route. Il livra aux Persans la fameuse bataille de Qade-siya, qui dura quatre jours et quatre nuits et au cours de laquelle le général en chef des Persans, Roustem, trouva la mort ; l'armée ennemie fut taillée en pièces.

Cette victoire est la plus grande que l'islam ait jamais remportée ; elle date de Moharrem, an 14 ou 15 de l'hégire (J.-C. février-mars 635 ou 636).

Elle fut suivie de la prise d'El-Madaïn¹ et de Jaloula et de la conquête du reste de l'Iraq et de toutes les autres régions de la Perse, de la Montagne², de l'Arménie, de l'Azerbeidjan, du Sidjistan, du Kirman, du Makran, du Khorasan, etc...³.

Conquêtes de l'armée de Syrie.

De leur côté, les troupes musulmanes de Syrie s'emparèrent de toute la contrée, de l'Ile⁴, d'Antioche et de tous les autres pays occupés par les Byzantins, de l'Egypte, d'Alexandrie, de Barca, de Tripoli de Barbarie, etc...

Fondation de Baçra et de Koufa.

En l'an 14 (J.-C. 635), Omar ordonna la fondation de

1. *El-Madaïn* (sing. Medîna), les villes. Il s'agit de Ctésiphon et Séleucie, situées sur le Tigre, au sud de Bagdad, et dont l'ensemble forme la ville de Madaïn (Kasimirski).

2. Les montagnes de l'Iraq persique.

3. Dans ce paragraphe nous suivons à la lettre le texte de l'auteur.

4. *El-jezira* ; sans doute l'auteur veut-il parler du Nord de la Mésopotamie.

Bağra et de Koufa, dans l'Iraq arabe : il avait appris en effet que le pays était insalubre et que le teint des arabes s'y altérait. Il autorisa les travaux sous la réserve qu'ils ne devraient pas outrepasser les règles de la Sounna. D'après certains auteurs, Koufa aurait été fondée en l'an 17 (J.-C. 638).

Institution des registres.

En l'an 15 (J.-C. 636), Omar fit instituer des registres et décréta le principe des allocations aux musulmans. Ce fut là une innovation ; elle remonterait au mois de Moharrem de l'an 20 (J.-C. décembre 640-janvier 641), d'après Ibn Mousayab, dont les dires ont été transmis par Ez-Zohri.

Selon Ibn Khaldoun, l'institution des registres fut décidée à la suite des difficultés qu'on éprouva lors du partage d'une énorme somme d'argent apportée du Bahreïn¹ par Abou Horeïra ; on compta cette somme et on fixa les règles qui devaient présider à sa répartition en établissant les droits de chacun.

Ce fut alors que Khaled ben El-Oualid proposa l'établissement des registres en disant qu'il en avait vu l'emploi chez les rois de Syrie. Omar agréa la proposition. On a dit également que l'initiative en remonterait à Hormouzd², qui aurait dit à Omar en le voyant faire partir des troupes sans aucun contrôle : « Comment constater l'absence ou la disparition des soldats ? Celui qui reste en arrière perd sa place et cela ne peut être établi que par des registres. Etablis des rôles ! »

Omar donna ses instructions à des secrétaires de Qoreïch : Aqil ben Abi Taleb, Makhrama ben Naoufal et Jobeïr ben Moutïm ; ils dressèrent les registres de l'armée musulmane selon un ordre basé sur le nom de famille en commençant

1. Contrée d'Arabie située le long du golfe Persique.

2. Sur Hormouzd, cf. *infra*, p. 97.

par les plus proches parents du Prophète. Il y eut à ce sujet une courte discussion entre Ali, Abderrahman ben Aouf et le calife. « Ouvre les listes ! dirent-ils à ce dernier. — Non, commençons par l'oncle du Prophète ! » Le registre débuta donc par le nom d'El-Abbas et se continua suivant un ordre de parenté décroissante avec le Prophète.

Il fut alloué cinq mille parts¹ aux combattants de Bedr ; quatre mille aux soldats des autres batailles jusqu'à celle de Hodeïbiya ; trois mille aux suivants ; deux mille cinq cents à ceux qui venaient après ; deux mille aux combattants de Qadesiya et de Syrie ; mille aux soldats des batailles postérieures à celles de Qadesiya et de l'Yermoûk ; cinq cents, trois cents, deux cent cinquante et deux cents aux autres.

Il fut attribué douze mille parts à Aïcha, l'une des femmes du Prophète, et dix mille à chacune des autres. Les femmes furent en effet classées par catégories. Une allocation de cinq cents parts fut accordée à celles de Bedr ; de quatre cents, trois cents, deux cents aux autres ; de cent aux enfants. Deux mesures² furent allouées mensuellement aux pauvres.

Il ne resta plus rien au Trésor. Comme on le faisait observer au calife : « C'est ce que je veux, dit-il, pour ne pas laisser à mes successeurs une cause de troubles. » Le calife demanda ensuite aux Compagnons s'il devait prélever ses frais personnels³ sur le Trésor : il reçut un avis favorable ; les Compagnons lui ayant par contre demandé discrètement un supplément d'allocation par l'intermédiaire de sa fille Hafça, il se mit en colère et rejeta leur demande.

1. Le texte dit seulement « cinq mille », sans autre précision.

2. *Jarîbeïa*. D'après Ibn El-Athir, Omar réunit soixante pauvres et leur fit distribuer du pain : constatant qu'ils mangeaient le produit en blé de deux arpents de terre, il alloua mensuellement à chacun le produit de deux arpents de terre (*El-Kâmil*, t. 2, p. 212-213).

3. Litt. : les frais de sa nourriture.

*L'austérité du calife Omar.**(Page 14.)*

En l'an 16 (J.-C. 637), on note la visite au calife du roi de Ghassan, Jebella ben El-Aïham, avec un cortège d'hommes convertis à l'islamisme. Le peuple se porta à sa rencontre et il fit son entrée à Médine en grande pompe, précédé de chevaux conduits à la main et au milieu d'une escorte richement parée : les femmes se dressaient sur leurs pieds pour voir le cortège, faisant tomber leur voile. Omar lui rendit les plus grands honneurs, lui donna un palais magnifique et le traita comme il aurait traité le plus grand des Emigrés.

Le roi de Ghassan alla en pèlerinage à la Mecque avec le calife. Pendant la procession, un Fazari¹ marcha sur son manteau², qui traînait à terre : Jebella le souffleta et lui brisa le nez. L'homme alla se plaindre au calife, qui fit venir Jebella auprès de lui : « Rachète-toi, lui dit-il, ou j'ordonne à l'homme que tu as souffleté de te rendre la pareille ! — Comment ! repartit Jebella ; je suis un roi et lui n'est qu'un homme quelconque ! — Vous êtes des musulmans tous les deux et il n'y a en droit aucune différence entre un homme du commun et un roi. — Je pensais trouver plus de respect sous le règne de l'islam que sous le règne de l'idolâtrie. — Ôte cette idée de ton esprit ! — Je vais me faire chrétien ! — Si tu te fais chrétien, je te couperai la tête ! — Accorde-moi cette nuit ! — Je te l'accorde. »

La nuit venue, Jebella s'enfuit avec ses piétons et ses cavaliers ; il s'échappa en Syrie, d'où il passa à Constantinople ; il fut suivi de cinq cents hommes de ses sujets. Tous embrassèrent le christianisme. Jebella reçut d'Héraclius le

1. C'est-à-dire un homme de la tribu des Fazâra.

2. *Izar*.

meilleur accueil et fut comblé d'honneurs. Il devait plus tard se repentir de son acte et dire :

Les nobles se sont faits chrétiens pour la honte d'un soufflet ; si j'avais eu du calme, il n'aurait eu pour moi aucune conséquence.

L'entêtement et la fierté se sont emparés de moi et j'ai vendu un œil sain pour un œil qui ne voit pas.

Plût au ciel que ma mère ne m'eût pas enfanté ! Plût au ciel que j'eusse écouté la parole d'Omar !

Mieux vaudrait pour moi garder les chamelles dans un désert ou être captif chez les Rebia ou les Modhar !

Puissé-je trouver une nourriture vile, mais être en Syrie ! Puissé-je vivre au milieu de mon peuple, même sourd et aveugle !

Je suivrai la religion qu'ils ont adoptée. Mais, à force d'errer, on finit par découvrir une retraite.

Un envoyé d'Omar auprès d'Héraclius put voir de ses yeux l'opulence au milieu de laquelle vivait Jebella. Celui-ci envoya même cinq cents dinars à Hassan ben Thabet, qui, après en avoir référé à Omar, les garda pour lui ; il composa à la louange de Jebella des vers dont voici quelques-uns :

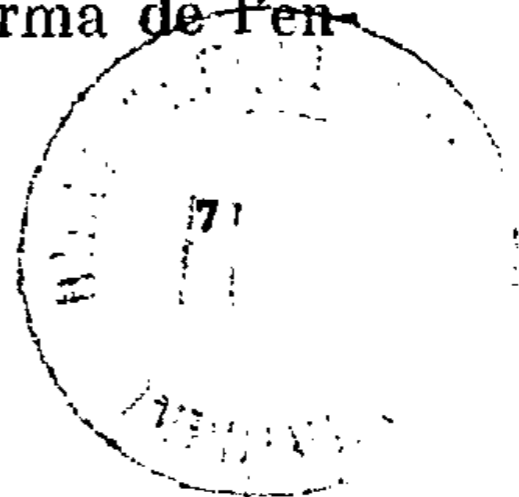
1) Ibn Jafna est un survivant de ceux que leurs pères n'ont pas élevés dans le blâme.

2) Il ne m'a pas oublié en Syrie puisqu'il en est le seigneur. Loin de vous la pensée qu'il ait embrassé le christianisme chez les Byzantins !

3) Il donne avec largesse et sans ostentation, comme s'il faisait un cadeau insignifiant.

En l'an 17 (J.-C. 638), on amena captif au calife le roi d'El-Ahouaz¹, Hormouzd ; il était accompagné de quelques hommes, dont Anas ben Malek et El-Ahnaf ben Qaïs. On le fit entrer à Médine revêtu de son costume de parade brodé d'or, et la tête ceinte de sa couronne ornée d'hyacinthes, pour le montrer aux musulmans dans son appareil de roi. Omar étant absent, on s'informa de l'en-

(1) D'après Yaqoût, le roi du Khouzistan.



droit où il était et on alla le trouver endormi à la mosquée ; on s'assit autour de lui : « Où est Omar ? demanda Hormouzd. — Le voici ! — Où sont ses gardes et ses chambellans ? — Il n'a ni les uns ni les autres ! » Hormouzd considéra le calife : « Tu fais régner la justice, fit-il ; tu as la conscience tranquille et tu dors ! » Au bruit qu'on faisait autour de lui, Omar se réveilla et dit : « Est-ce Hormouzd ? — Oui, Emir des Croyants ! — Louange à Dieu, qui s'est servi de l'islam pour abaisser cet homme et ses semblables ! » Et il ordonna de lui ôter ses vêtements somptueux et sa couronne ; on le revêtit d'un costume modeste. « Que penses-tu du châtement qui t'est infligé par Dieu ? fit-il alors. — Nous vous avons vaincus à l'époque du paganisme, répondit Hormouzd ; maintenant que Dieu est avec vous, c'est vous qui nous avez vaincus. »

L'année 18 (J.-C. 639) fut marquée par la Famine de Ramada et la Peste d'Amouâs ¹. Omar jura de ne toucher ni au beurre ni au lait qu'après le retour des musulmans à la vie. Il fit faire des prières pour la pluie, assistant lui-même aux processions et se faisant précéder de l'oncle du Prophète, El-Abbas. Enfin la pluie tomba.

La peste enleva plusieurs grands personnages, tels qu'Abou Obeïda ben El-Jarrah, Moadh ben Jabal, Yézid ben Abi Sofyan, El-Harith ben Hicham, Soheïl ben Amr et son fils Atba... Elle fit des ravages terribles en Syrie ; il en fut de même à Baçra.

A cette occasion, Omar se rendit en Syrie pour y organiser le partage des successions. Puis il entreprit un voyage dans tous les pays soumis à l'islam. Cette tournée avait été précédée d'une autre, marquée par la prise de Jérusalem.

1. *Táoûn Amouâs*. C'est ainsi qu'on désigne la première peste qui éclata en Syrie après l'apparition de l'islamisme. 'Amouâs, ou Emaüs, est une ville de Syrie.

L'œuvre du calife Omar.

En l'an 20 (J.-C. 641) se placent la conquête de l'Égypte et la prise d'Alexandrie par Amr ben El-Aç ; à ces événements participèrent Ez-Zobeïr ben El-Aououam et un groupe de Compagnons des plus notables.

Deux ans après (J.-C. 643), Amr ben El-Aç marcha sur Barqa, dont la population consentit spontanément au paiement de la capitation ; il alla ensuite mettre le siège devant Tripoli de Barbarie et s'en empara de vive force.

(Page 15.)

Omar mourut en l'année 23 (J.-C. 644), comme on le verra plus loin. Voici les paroles d'Ibn Mesaoud, qui nous ont été transmises par l'auteur du *Çahîh* : « Depuis la conversion d'Omar à l'islamisme, notre puissance a été en progression continue... Lors de cet événement, l'islam devint comme un homme jeune, dont les forces ne font que s'accroître ; à la mort d'Omar, il se trouva comme un vieillard qui ne fait plus que dépérir. » « La conversion d'Omar à l'islamisme fut une force, son émigration à Médine avec le Prophète une victoire, son califat une grâce divine », dit encore Ibn Abi Cheïba d'après le même.

On lit encore dans le *Çahîh* l'anecdote suivante, racontée par le fils d'Omar et Abou Horeïra : « Pendant que je dormais — c'est le Prophète qui parle —, je me suis vu sur le bord d'un puits où j'ai puisé de l'eau avec un seau ; le fils d'Abou Qouhafa¹ a pris ensuite ma place et a tiré le seau une ou deux fois avec peine, que Dieu lui pardonne ! Puis le seau s'est transformé en un seau plus grand : Omar l'a pris et je n'ai jamais vu personne, quelque agile qu'elle fût, retirer d'un puits la quantité d'eau qu'en a retirée Omar. »

1. Abou Bekr le Véridique.

D'après une autre version, le Prophète aurait dit : « Je n'ai jamais vu de roi accomplir le prodige de désaltérer son peuple et de lui donner la plénitude du repos ¹. »

On a vu dans ce songe, dit En-Naouaoui, une allusion à la politique heureuse et profitable des deux premiers califes. Tout cela procède du Prophète, fondateur de l'islam, dont il a établi les préceptes. Son successeur Abou Bekr a combattu et abattu les apostats ; puis est venu Omar, dont le califat a duré plus de dix ans et qui a répandu l'islamisme dans le monde. Le Prophète a comparé l'œuvre de l'islam à un puits dont l'eau contient la vie et la vertu des fidèles, et l'émir des musulmans à celui qui distribue cette eau ; la capacité du puits représente la mesure d'extension de l'islam.

Quand on considère l'œuvre d'Omar, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cet homme fut un génie.

Malgré le petit nombre des musulmans à cette époque et la grossièreté de leur façon de vivre, il osa s'attaquer simultanément aux trois grandes nations mondiales d'alors, la Perse, Byzance ² et l'Égypte ³, en envoyant contre elles des armées séparées. Il les traita durement, les vainquit, abolit leur puissance, brisa leurs trônes et abaissa leur fierté ; il les contraignit même pour de longs siècles au versement de la capitation. Ces nations ne devaient jamais plus aspirer à la revanche ; incapables de se relever ni de recouvrer leur fierté, elles devaient accepter l'humiliation et se laisser conduire. Comme si cela ne suffisait pas encore, la cavalerie musulmane s'avança jusqu'aux confins du monde habité : dans le Khorasan, en Turkestan, en Nubie et dans l'Afrique berbère.

Par ma vie ! qu'est à côté de celle d'Omar l'œuvre

1. Litt. : « Je n'ai jamais vu un roi accomplir un prodige tel que ses sujets (tels des animaux) reposent désaltérés auprès de l'abreuvoir. »

2. Litt. : la puissance des *Roûm*.

3. Litt. : la puissance des Coptes.

d'Alexandre, dont les victoires et les conquêtes sont proverbiales chez les peuples ? Elle lui est de beaucoup inférieure. Alexandre dirigeait ses expéditions en personne, parcourant le monde à la tête de toute son armée, sans s'arrêter nulle part, et en suivant une méthode invariable : quand il en avait fini avec un peuple, il s'attaquait à un autre, laissant derrière lui, sans plus s'en préoccuper, celui qu'il venait de vaincre ; il semblait n'avoir d'autre ambition que celle de manifester sa force et d'acquérir la gloire d'un vainqueur d'empires ; il n'imposait aux vaincus que la reconnaissance de son autorité. Ces considérations ont fait dire à l'auteur de l'*Histoire des Nations*¹, Hamza El-Ispahani : « Les historiens attribuent à Alexandre la fondation de plusieurs villes de l'Iran, telles que Ispahan, Merv, Hérat, Samarkande ; ces assertions ne reposent sur aucune base : Alexandre ne fut pas un constructeur, mais un destructeur. »

L'œuvre d'Omar est tout autre. Lorsque ses armées eurent conquis la presque totalité du monde habité, il gouverna effectivement les peuples vaincus, leur imposant le versement de l'impôt foncier² ; il accrut la puissance de ces peuples en redressant leurs tortuosités et leur assura une protection plus efficace en multipliant les garnisons. A sa mort, la cavalerie musulmane était arrivée à l'E. à l'Oxus³, au N. à Beïdha⁴, à deux cents parasanges de Balandjar, à l'O. aux confins des territoires occupés par les Byzantins⁵, à la région de Barqa et à Tripoli de Barbarie ; ces conquêtes ne demandèrent pas plus de trois ans. Il convient d'ajouter qu'Omar resta toujours chez lui, ne sortant de sa maison que pour aller à la mosquée, et qu'il ne mit pas en œuvre beaucoup de moyens. Il ne commanda

1. *Taouârîkh el-Oumam.*

2. *Kharâj.*

3. Litt. : le fleuve de Balkh ; l'Amou Daria.

4. Ce nom de lieu manque dans le texte imprimé.

5. Litt. : *Roûm.*

directement ni cavalerie ni infanterie ; il était seulement la tête qui dirigeait avec habileté et il incarnait la victoire ; l'exécution ne manqua jamais de suivre ses ordres. Selon les paroles divines, il fut le réalisateur de la promesse... *pour substituer l'islamisme à toutes les religions, même contre la répugnance des polythéistes à l'adopter*¹.

Mort d'Omar.

Sur la mort d'Omar, nous empruntons les renseignements qui suivent à Ibn Saad, qui les tient d'une source authentique :

Le calife interdisait l'entrée à Médine de tous les étrangers parvenus à l'âge de la puberté. Le gouverneur de Koufa, El-Moghira ben Chouba, lui demanda un jour par écrit de lever cette interdiction en faveur d'un de ses jeunes esclaves, artisan très habile, qui était en même temps forgeron, sculpteur et menuisier et qu'on pouvait employer à des travaux utiles. L'esclave fut autorisé à venir à Médine ; son maître ayant exigé de lui cent pièces de monnaie² par mois, il trouva la somme exagérée et se plaignit à Omar : « Ce n'est pas exagéré, fit le calife, étant donné les travaux que tu fais ! » L'esclave se retira en colère. Quelques jours après, comme il passait auprès de lui, Omar lui demanda : « On prétend que, si tu le voulais, tu pourrais construire un moulin actionné par le vent. Est-il vrai que tu l'aies dit ? — Oui ! répondit-il d'un air renfrogné et en se tournant vers lui : « je te construirai un moulin dont on parlera ! — Cet esclave me menace ! » dit alors Omar à ceux qui l'entouraient.

(Page 16.)

Quelques jours passèrent ; l'esclave se ceignit d'un

1. Coran, ch. IX, v. 32.

2. Le texte ne précise pas. D'après Ibn El-Athir, la somme demandée à l'esclave était de deux dirhems par jour (t. III, p. 20).

poignard acéré aux deux bouts et ayant la poignée au milieu. A l'approche de l'aube, il alla se cacher dans un coin de la mosquée, attendant l'arrivée d'Omar, qui avait l'habitude de venir éveiller les fidèles en les appelant à la prière. Dès qu'il vit le calife approcher, il bondit sur lui et lui porta trois coups de poignard, dont l'un perça le péritoine au-dessous du nombril et le blessa mortellement.

Voici le récit donné par Amr ben Meimoun et qui est reproduit dans le *Çahîh* d'El-Bokhari : « J'ai assisté à Médine à un entretien d'Omar ben El-Khattab avec Hodeïfa ben El-Yaman et Othman ben Heneïf quelques jours avant sa mort : « Comment avez-vous procédé sur le territoire de Saouad ?¹. Ne craignez-vous pas d'avoir imposé la terre au delà des limites normales ? — Non ; nous l'avons imposée dans une mesure raisonnable, sans considération de personne. — Gardez-vous de la frapper d'un impôt trop fort ! — Nous avons procédé en toute justice. — Si Dieu me donne vie, je ferai en sorte que les pauvres de l'Iraq n'aient besoin de personne après moi. » Quatre jours à peine après cet entretien, Omar était assassiné.

« J'étais alors debout, séparé seulement de lui par Abdallah ben Abbas. « Rangez-vous ! » dit-il en passant entre les deux rangées de fidèles ; quand l'ordre se fut établi, il s'avança et dit : « Dieu est très grand ! » Peut-être récitait-il le chapitre de *Joseph* ou celui des *Abeilles*², lors de la première inclination, en attendant que les fidèles fussent réunis. Il venait à peine de proclamer « Dieu est très grand ! » que je l'entendis dire, au moment où il fut poignardé par Abou Louloua Firouz : « *Le chien m'a tué ou m'a mangé !* » L'assassin — c'était un renégat chrétien —

1. Ce territoire se trouve dans l'Iraq arabe : c'est le premier territoire musulman sur lequel ait été levé l'impôt du *Kharâj*, qui venait d'être créé par Omar.

2. Ch. XII et XVI du Coran.

essaya de sortir, brandissant un poignard à deux pointes et frappant à droite et à gauche ; il tua sept hommes et en blessa six. A cette vue, un musulman du nom de Hattan Et-Temimi El-Yarboui jeta sur lui un burnous ; l'assassin, se voyant pris, se trancha la gorge.

« Omar prit Abderrahman ben Aouf par la main et le fit placer devant lui pour faire la prière. Ceux qui étaient derrière Omar virent ce qu'ils virent ; les fidèles plus éloignés ne se rendirent compte de rien, sauf qu'ils n'entendirent plus sa voix, et ils répétaient : « Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! » La prière fut courte et c'est Abderrahman qui y présida ; quand tout fut fini : « Fils d'Abbas, fit Omar, va voir qui m'a tué ! » L'autre alla s'informer et revint presque aussitôt : « C'est l'esclave d'El-Moghira ! « dit-il. — L'artisan ? — Oui ! — Que Dieu le perde ! Je « ne lui ai fait que du bien. Louange à Dieu qui n'a pas « voulu me faire mourir de la main d'un vrai musulman ! « Vous vouliez, ton père et toi, que les renégats chrétiens « fussent nombreux à Médine ! » El-Abbas était celui qui avait le plus de ces esclaves : « Si tu le veux, dit-il, nous « les tuerons ! — Imposteur ! ils parlent votre langue, « font la prière et accomplissent le pèlerinage comme vous ! »

« Le calife fut porté chez lui ; nous l'accompagnâmes, consternés comme si jamais pareil malheur ne nous eût atteints. « Il va bien ! disait l'un ; je crains pour sa vie ! » disait l'autre. On lui donna un breuvage¹, mais ce breuvage ressortit par la blessure ; on lui fit boire du lait : il ressortit encore par la blessure. On comprit alors qu'Omar était perdu. Nous nous rendîmes auprès de lui et de tous côtés on vint lui témoigner des marques de sympathie. Un jeune homme lui dit : « Emir des Croyants, apprends la bonne nouvelle que Dieu t'apporte par ma bouche : tu as été un compagnon du Prophète et l'un des premiers musul-

1. Litt. : *Nabldh* : boisson spiritueuse préparée avec des dattes, des raisins secs ou des grains (Kasimirski).

mans, ainsi que tu le sais ; tu es devenu calife, tu t'es montré juste et tu vas mourir en martyr. Il suffit de te dire cela ! » Et le jeune homme s'en retourna, laissant traîner son manteau sur le sol¹. « Ramenez-moi ce jeune homme ! fit le calife. Fils de mon frère ! lui dit-il, relève ton manteau : cela vaut mieux pour ton manteau lui-même et c'est plus convenable pour le respect que tu dois à ton Dieu ! »

Il demanda ensuite à son fils Abdallah de compter ses dettes : elles atteignaient le total de quatre-vingt-six mille...². « Si ma famille peut les payer, dit-il, fais-les payer par elle ; sinon, adresse-toi aux Beni Addi ben Kaab ; s'ils ne peuvent le faire entièrement, adresse-toi aux Qoreïch, mais ne cherche pas ailleurs ! Débarrasse-moi de ces dettes ! Va trouver Aïcha, la mère des Croyants ; tu la salueras de la part d'Omar, mais non de la part de l'Emir des Croyants, car maintenant je ne suis plus un émir pour eux ; tu lui diras ensuite qu'Omar ben El-Khattab lui demande l'autorisation d'être enterré à côté de ses deux amis³. »

« Abdallah se rendit donc auprès d'Aïcha, qu'il trouva assise et en train de pleurer : « Omar ben El-Khattab te salue, lui dit-il, et te demande à être enterré à côté de ses deux amis. — Je me réservais cette place, répondit-elle ; mais je la lui cède volontiers aujourd'hui. » Au retour d'Abdallah, Omar alla au devant de lui en se faisant soutenir par quelqu'un : « Quelle réponse apportes-tu ? — Emir des Croyants, ta demande est agréée ! — Louange à Dieu ! Rien n'était plus important pour moi ! Quand je serai mort, vous m'emporterez. Tu salueras Aïcha et lui diras qu'Omar ben El-Khattab demande l'autorisation d'entrer ; si elle la donne, faites-moi entrer et enter-

1. Les hauts personnages ont l'habitude de laisser traîner leurs manteaux sur le sol ; les vaniteux font de même.

2. Dirhems ou dinars ; le texte ne précise pas.

3. Abou Bekr et le Prophète.

« rez-moi à côté de mes deux amis ; sinon, enterrez-moi
« dans le cimetière avec les autres musulmans ! »

« Alors arrivèrent la mère des Croyants Hafça ¹ et
d'autres femmes ; nous nous levâmes à leur vue et elles
entrèrent et se mirent à pleurer. Un instant après, les
hommes furent introduits auprès du calife. Nous enten-
dîmes les pleurs venant de l'intérieur de la maison.

« Emir des Croyants, dirent les hommes, fais tes recom-
« mandations et désigne ton successeur ! — Personne n'est
« plus digne de le faire que ce groupe d'hommes ! » répon-
dit-il ; il désignait ainsi le groupe d'hommes que le Prophète
avait toujours agréés jusqu'à sa mort. Il nomma Ali,
Othman, Ez-Zobeïr, Talha, Saad et Abderrahman. « Mon
« fils Abdallah, ici présent, n'a aucun droit au califat ; il
« ne lui sera dû que des condoléances après ma mort. Si
« l'autorité doit revenir à Saad, Saad en est digne ; s'il
« refuse, qu'il désigne lui-même mon successeur : il n'a
« pas été en effet relevé de son commandement pour inca-
« pacité ou trahison ². Je recommande aux bons soins
« de mon successeur les premiers Emigrés ; qu'il recon-
« naisse leurs droits et fasse respecter leur caractère sacré !
« Je lui recommande de bien traiter les Auxiliaires, eux
« qui se trouvaient à Médine et qui ont devancé les Emi-
« grés dans la foi : qu'il accepte la parole de ceux d'entre
« eux qui sont des hommes de bien et pardonne à ceux
« qui font le mal ! Je lui recommande une politique de
« bienveillance à l'égard des grandes villes ³, parce qu'elles
« constituent le soutien de l'Islam et la principale ressource
« du Trésor et qu'elles provoquent la colère de l'ennemi ;
« on n'y prélèvera que le superflu, selon le gré de la popu-

1. Hafça était une fille d'Omar.

2. Saad ben Abi Ouqqas, le vainqueur de Qadesiya, nommé gouverneur de Koufa, avait été destitué en l'an 21 (J.-C. 642). Cf. Ibn El-Athir, t. II, p. 240. — Ibn Hajar, *Içâba*, t. II, p. 22. V. *suprà*, p. 92.

3. *Amçâr* ; ce terme signifie également *contrées*.

« lation. Je recommande la bonté à l'égard des bédouins,
 « qui représentent la pure race arabe et forment le pilier
 « de l'islam ; on ne devra prélever chez eux que le superflu
 « des biens pour le donner à leurs pauvres. Je recommande
 « la fidélité aux traités avec les tributaires de Dieu et
 « du Prophète ; il faudra combattre leurs oppresseurs ; on
 « ne devra prendre d'engagements envers les tributaires
 « que dans la mesure où on pourra les tenir. »

« Lorsque Omar fut mort, nous emportâmes son corps.
 Abdallah ben Omar salua Aïcha et lui dit : « Omar ben
 « El-Khattab te demande l'autorisation (de le laisser enter-
 « rer à côté d'Abou Bekr et du Prophète). — Faites-le
 « entrer ! » répondit-elle. Il fut enterré avec ses deux amis.

« Après les funérailles, le groupe des assistants se réunit.
 « Choisissez parmi vous trois hommes ! » déclara Abderrah-
 man ben Aouf. Ez-Zobeïr désigna Ali, Talha Othman,
 Saad le désigna lui-même. S'adressant alors à Othman et
 Ali : « Lequel de vous deux, leur dit Abderrahman, reprend
 sa liberté, que nous le prenions comme arbitre responsable
 des intérêts de l'islam et de Dieu et qu'il se prononce en
 conscience sur l'homme le plus digne du califat ! » Ali et
 Othman demeurèrent silencieux. « Me laissez-vous le
 soin de prononcer moi-même ? Je ne laisserai pas que de
 choisir le meilleur ! — Oui ! »

Abd Er-Rahman ben Aouf prit Ali par la main et lui
 dit : « Le califat te revient par droit de priorité en raison
 de ta parenté avec le Prophète ; si tu es choisi pour Emir,
 tu seras juste ; si je désigne Othman, tu l'écouteras et tu
 lui obéiras ! » Il prit alors celui-ci à part et lui répéta les
 mêmes paroles. Les deux hommes ayant juré de se sou-
 mettre à sa décision : « Lève la main, Othman ! » dit-il. Et
 il proclama Othman ; Ali le proclama également. La popu-
 lation de Médine le reconnut ensuite. »

Omar mourut un samedi, le dernier jour de Dhoul-Hija
 de l'an 23 (J.-C. 8 novembre 644) ; il fut enterré le lendemain

dimanche 1^{er} Moharrem de l'an 24 (J.-C. 9 novembre 644). Son califat avait été de dix ans, six mois et huit jours. Ainsi parle Aboul Fida.

Suivant les traditions rapportées d'après Aïcha par Abou Omar ben Abdelbarr, les génies auraient pleuré sur Omar trois jours avant sa mort :

Est-il vrai qu'à Médine, après un meurtre, la terre soit tombée dans l'obscurité et les arbres aient balancé leurs tiges ?

Puisse Dieu récompenser un Imam ! Que Sa main bénisse ce corps déchiré !

Qui montera sur les ailes déployées d'une autruche pour atteindre et dépasser celui qui est parti hier ? ¹.

Tu as accompli des prodiges : ils seront suivis de malheurs qui n'ont pas encore rompu leur corolle !

L'ÉMIR DES CROYANTS OTHMAN BEN AFFAN.

(Page 17.)

Abou Amr Othman était fils d'Affân, fils d'Aboul-Aç, fils d'Omeyya, fils d'Abd Chems, fils d'Abd Manaf, fils de Qoçei ; son arbre généalogique est le même que celui du Prophète à partir d'Abd Manaf. On a vu plus haut en détail ² comment il fut investi du califat après la mort d'Omar. Dès qu'il eut été proclamé, il monta sur la chaire, prononça la louange à Dieu et la profession de foi et dit, la langue embarrassée : « Les débuts en toutes choses sont difficiles ; si je vis, je vous dirai toujours la vérité, s'il plaît à Dieu. » Puis il descendit.

1. C'est-à-dire : qui pourra jamais égaler ou dépasser Omar ?

2. Cf. *suprà*, p. 107 et 108.

Changements dans les commandements.

Il confirma dans leurs commandements tous les gouverneurs nommés par Omar, sauf El-Moghira ben Chouba, émir de Koufa, qu'il remplaça par Saad ben Abi Ouqqaç, sur la recommandation de son prédécesseur.

Un an environ après son élévation au califat, il destitua certains de ces gouverneurs pour leur en substituer d'autres, choisis parmi ses proches parents. C'est ainsi que le gouverneur de Koufa, Saad ben Abi Ouqqaç, dut céder sa place à El-Oualid ben Oqba, frère utérin d'Othman ; le gouvernement de l'Egypte passa d'Amr ben El-Aç à Abdallah ben Saad ben Abi Sarh El-Amri, frère de lait du calife ; celui de Baçra fut donné à son cousin maternel Abdallah ben Amer ben Koreïz, successeur d'Abou Mousa El-Achaari. Son cousin paternel Merouan ben El-Hakam ben Abil-Aç fut nommé secrétaire. Toutes ces nominations furent dictées par les circonstances. L'émir de Damas, Moaouiya ben Abi Sofyan, eut son commandement accru de ceux de Homs, de Qanesrîn¹, de la Palestine et des autres pays de Syrie.

Extension de la guerre sainte à l'Est, au Nord et à l'Ouest.

Othman suivit la politique de son prédécesseur en matière de guerre sainte, pour la levée des armées et la formation des troupes de cavalerie : il porta les limites des territoires musulmans au delà de celles que leur avait données Omar.

Plusieurs villes ou régions éloignées, comme Alexandrie et certaines contrées de la Perse, s'étant révoltées au début de son califat, il organisa des expéditions contre elles, les ramena à l'obéissance et leur imposa le versement d'impôts au moins aussi élevés que du temps de son prédécesseur.

1. Ou *Qansarîn*.

Les territoires de l'islam s'accrurent des régions de l'Arménie, telles que Tiflis, Qaliqala, Khilat, Es-Siradjan, et d'un certain nombre de forteresses ; les conquêtes s'étendirent jusqu'à la ville d'Elbab¹ ; elles furent dirigées par Salman ben Rebia El-Bahili. C'était en l'an 24 (J.-C. 644-645). Le gouverneur de Syrie Moaouiya dirigea en outre des expéditions contre le territoire byzantin : il atteignit même Amouriyet ; toutes les forteresses byzantines situées entre Tartous et Antioche étant évacuées, il les fit occuper par ses troupes ; il les détruisit ensuite à son retour.

Sous le califat d'Othman, l'islam ajouta à ses conquêtes les villes du Khorasan, du Djouzdjan, du Talqan, du Tokharistan² et les territoires situés au delà de l'Oxus jusqu'à Ferghana³, à l'Est ; le Kaboul⁴ et le Zaboulistan⁵, qui forment la région de Ghazna⁶, l'une des villes de l'Inde, au Sud.

Conquête de la Tunisie.

C'est encore sous Othman que se place la conquête de la Tunisie, dans le Maghreb. En l'an 26 de l'hégire (J.-C. 646-47), le calife enleva à Amr ben El-Aç la perception de l'impôt⁷ en Egypte pour la donner à Abdallah ben Saad ben Abi Sarh ; Amr resta seulement chargé des opérations de guerre. Arrivé en Egypte, Ibn Abi Sarh porta plainte à Othman contre Amr ben El-Aç ; il obtint gain de cause et cumula désormais les fonctions d'Amr et les siennes propres. Il reçut ensuite l'ordre de marcher sur la Tunisie.

1. Madinat el-Bab.
2. Sur l'Oxus.
3. Dans la Transoxiane.
4. Contrée aujourd'hui occupée par les Afghans et qui se trouve entre le Khorasan et l'Inde.
5. Ancienne province de l'Iran.
6. Ville de l'Inde, sur les frontières du Khorasan.
7. *Kharaj*.

Amr ben El-Aç avait déjà demandé au calife Omar l'autorisation de conquérir ce pays, mais celui-ci la lui avait refusée à peu près en ces termes : « C'est ici, et non en Tunisie, que doivent s'arrêter les limites de l'empire ! »

« Si Dieu te donne la victoire, dit Othman à Ibn Abi Sarh, tu auras le vingt-cinquième du butin¹. » Le gouverneur mit Oqba ben Nafi ben Abdelqaïs à la tête d'une armée, Aballah ben Nafi ben El-Harith à la tête d'une autre et donna l'ordre d'aller de l'avant². Les deux généraux marchèrent contre la Tunisie à la tête de dix mille hommes, mais ils ne purent s'engager profondément dans le pays à cause de la densité de la population, qui d'ailleurs demanda la paix et s'engagea à verser une certaine somme d'argent.

Ibn Abi Sarh demanda des renforts au calife Othman en même temps que l'autorisation de poursuivre la conquête. Le calife consulta les Compagnons et, sur leur avis favorable, équipa et mit en route une troupe de Médine dont faisaient partie un certain nombre d'entre eux : Ibn Abbas, Ibn Omar, Ibn Amr ben El-Aç, Ibn Jafar, El-Hasan, El-Hosein. Cette troupe partit avec Ibn Abi Sarh en l'an 26 (J.-C. 646-47) et rejoignit Oqba ben Nafi, à Barqa. De Barqa l'armée prit la direction de Tripoli, où elle pilla les Byzantins, et marcha ensuite sur la Tunisie, lançant des troupes de tous les côtés.

L'Afrique du Nord, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, obéissait au patrice Grégoire, vassal d'Héraclius, à qui il faisait porter le revenu des impôts ; il avait établi le siège de son gouvernement à Sobeïtla³. A la nouvelle de l'in-

1. Litt. : le cinquième du cinquième. D'après l'auteur, cette promesse, donnée par le Calife à Abdallah ben Abi Sarh, fut faite à l'occasion d'une expédition antérieure, en l'an 25.

2. Cette phrase est erronée dans le texte imprimé ; au lieu de « gouverneur », lire « Othman », et au lieu de « Oqba », lire « Abdallah ».

3. L'ancienne Suffetula, au sud de Kairouan.

C'était la capitale du patrice Grégoire, que les auteurs arabes appellent « le roi franc Jorjeïr ».

vasion arabe, il réunit cent vingt mille hommes. Les deux armées prirent contact à un jour et une nuit de marche de Sobeïtla et les opérations commencèrent. Mis en demeure d'opter entre l'islam et la capitation, Grégoire repoussa fièrement l'une et l'autre.

Sur ces entrefaites arrivèrent des renforts que le calife Othman, inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de son armée, avait envoyés sous les ordres d'Abdallah ben Ez-Zobeïr. Cette nouvelle ébranla la confiance de Grégoire : il mit à prix la tête d'Ibn Abi Sarh : « Celui qui le tuera, fit-il proclamer, recevra cent mille dinars et aura ma fille en mariage. » Le général arabe jugea prudent de se retirer à l'arrière de son armée. Ibn Ez-Zobeïr vint le trouver et lui proposa de mettre à prix de son côté la tête de Grégoire : « Tu vas faire proclamer, lui dit-il, que quiconque le tuera aura cent mille dinars et sa fille en mariage ; il recevra en outre un commandement dans son pays. » La crainte s'empara du patrice. Ibn Ez-Zobeïr conseilla encore au général de laisser un corps d'élite en réserve et prêt à combattre et d'engager la bataille avec le reste de l'armée ; le corps en réserve entrerait en ligne à l'improviste dès que les premiers combattants seraient épuisés ; de cette manière, la victoire pencherait probablement du côté des musulmans.

Ce plan fut approuvé par les principaux Compagnons et mis à exécution.

La bataille s'engagea le lendemain ; dans l'après-midi, l'ennemi, fatigué, rompit le combat. Abdallah donna alors l'ordre de faire donner le corps de réserve. Les hommes montèrent à cheval, crièrent : « Dieu est très grand ! », chargèrent en une seule masse et pénétrèrent jusque dans le camp ennemi. Les troupes du patrice furent mises en fuite et massacrées en grande partie ; Grégoire lui-même fut tué par Ibn Ez-Zobeïr et sa fille faite captive : elle fut remise à ce dernier par Ibn Abi Sarh.

Ibn Abi Sarh se porta ensuite sur Sobeïtla, l'investit, s'en empara et la fit détruire. La part de butin qui y revint à chaque cavalier fut de trois mille dinars, celle de chaque fantassin de mille. Des troupes furent ensuite lancées jusqu'à Gafsa, où elles firent des captifs et prirent du butin. D'autres détachements allèrent mettre le siège devant la forteresse d'El-Ajamm, occupée par les habitants de la région, qui s'y étaient réfugiés ; la forteresse capitula sous conditions.

Le peuple de Tunisie demanda la paix et l'obtint moyennant le versement de 2.500.000 dinars.

Le cinquième du butin fut porté à Médine par Ibn Ez-Zobeïr en même temps que la nouvelle de la victoire. Il fut acheté pour cinq cent mille dinars par Merouan ben El-Hakam ; Othman fit ensuite remise de la somme à l'acheteur et donna à Ibn Abi Sarh le vingt-cinquième¹ du butin provenant de la première expédition.

Ibn Abi Sarh séjourna un an et trois mois en Tunisie ; la paix définitivement conclue, il revint en Egypte. Après la conquête de la Tunisie, Othman aurait, d'après certains auteurs, envoyé Abdallah ben Nafi en expédition en direction de l'Espagne ; l'ordre exécuté, celui-ci serait revenu en Tunisie, dont il aurait été nommé gouverneur. Ibn Abi Sarh serait alors rentré en Egypte. Dieu en sait davantage.

Conquête de l'île de Chypre.

En l'an 28 (J.-C. 648-49), Moaouiya reçut du calife Othman l'autorisation de faire une expédition maritime.

Du temps d'Omar, alors qu'il se trouvait à Homs, il avait déjà écrit au calife au sujet de l'île de Chypre : de l'un des bourgs dépendant de Homs on entendait, disait-il, les aboiements des chiens et le chant des coqs de cette

1. Litt. : le cinquième du cinquième.

île. Omar s'était alors adressé à Amr ben El-Aç : « Parle-moi de la mer et de ceux qui vivent sur elle ! » lui avait-il demandé dans une lettre¹. « La mer est un monde immense sur lequel vit un peuple tout petit, avait-il répondu ; on n'y distingue que le ciel et l'eau. Quand elle est calme, les cœurs se troublent ; quand elle s'agite, les esprits déraisonnent. Il convient d'ajouter que l'assurance y est presque nulle et le doute presque absolu ; ceux qui la parcourent sont comme des vers sur un morceau de bois : vient-il à chavirer, ils se noient ; si le bois surnage, ils s'en trouvent séparés. — Par Celui qui a envoyé Mahomet en vérité ! fit alors Omar, je ne ferai jamais monter un musulman là-dessus. J'ai appris que la mer de Syrie domine les plus hautes montagnes et que, jour et nuit, elle demande à Dieu la permission de submerger la terre. Comment confierais-je les troupes à cette mer impie ? Par Dieu, la vie d'un seul musulman m'est plus chère que tout ce que peuvent posséder les Byzantins ! Prends garde de contrevenir à mes ordres et souviens-toi du sort que j'ai réservé à El-Ala ! »².

Sous le califat d'Othman, Moaouiya insista pour obtenir l'autorisation de faire la guerre sur mer. Le calife agréa sa demande et le considéra comme le meilleur et le plus docile des hommes. Il choisit pour l'expédition un certain nombre de Compagnons, dont Abou Dharr, Aboud-Darda, Cheddad ben Aous et Oubada ben Eç-Çâmet, accompagné de sa femme Oumm Haram, fille de Melhan ; le commandement de la flotte fut donné à Abdallah ben Qaïs, allié³ des Beni Fazara, et on se mit en marche. Abdallah ben

1. Omar avait la terreur de la mer et des cours d'eau ; cette terreur était telle qu'elle a fini par devenir proverbiale.

2. El-Ala ben El-Hadhrami, gouverneur du Bahreïn, avait pris la mer malgré les ordres d'Omar. Il est mort en l'an 14 de l'hégire (J.-C. 635). Cf. *Içaba*, d'Ibn Hajar, t. II, p. 497 ; *Tahdhib el-Asmâ*, d'En-Naouaoui, p. 432.

3. *Haltj*.

Abi Sarh arriva d'Egypte et de toutes parts on se rassembla pour l'attaque de Chypre. Les Chypriotes obtinrent la paix aux conditions suivantes : ils devaient verser un tribut annuel de sept mille dinars, tribut qu'ils payaient aux Byzantins ; ils ne s'opposeraient pas aux expéditions qui pourraient être dirigées contre d'autres peuples ; ils aideraient les musulmans contre leurs ennemis et leur donneraient le droit de passage dans leurs expéditions.

La campagne de Chypre eut lieu en l'an 28 (J.-C. 648-49), comme nous l'avons déjà dit. D'autres versions ont été données.

Au cours de l'expédition de Chypre, Oumm Haram, fille de Melhan, se tua en tombant de sa monture, lors du débarquement ; d'après le *Çâhîh*, cet événement lui avait été annoncé par le Prophète, un jour qu'il dormait chez elle.

Abdallah ben Qaïs conserva le commandement de la flotte et fit cinquante campagnes, toutes heureuses ; comme il débarquait un jour sur la côte d'El-Merfa, en territoire byzantin, il fut assailli et tué ; ses marins s'échappèrent. Il eut pour successeur Sofyan ben Aouf El-Azdi : venu combattre les habitants d'El-Merfa, celui-ci fut tué à son tour avec un certain nombre de musulmans.

L'an 30 (J.-C. 650-51) vit la mort du dernier des Chosroès, Yezdedjerd, tué à Merv, dans le Khorasan, en fuyant devant les troupes musulmanes ; avec lui s'éteignit la dynastie des Sassanides.

Le Coran est mis en volume.

La même année eut lieu la mise du Coran en volume ; c'était la seconde fois qu'il était rédigé par écrit. Voici ce que dit à ce sujet El-Bokhari, parlant d'après Ibn Chihab, qui le tenait d'Anas ben Malek : Hodheïfa ben El-Yaman faisait la conquête de l'Arménie et de l'Azerbeïdjan

avec des Syriens et des hommes de l'Iraq. Vivement frappé des variantes qu'ils apportaient dans la récitation du Coran, il vint trouver le calife et lui dit : « Emir des croyants, sauve l'islam avant qu'on n'ait apporté dans le Livre les interprétations erronées des chrétiens et des juifs ! »

Othman se fit envoyer les feuillets du Coran par Hafça ¹, pour les transcrire et mettre le Coran en volume ; il promit de les lui restituer ensuite. Il fit alors rédiger plusieurs copies du Coran par Zeïd ben Thabet, Abdallah ben Ez-Zobeïr, Saïd ben El-Aç et Abderrahman ben El-Harith ben Hicham. Ces trois derniers appartenaient aux Qoreïch : « En cas de désaccord avec Zeïd sur un point quelconque du Coran, leur dit le calife, servez-vous du dialecte qoreïchite, car c'est celui dans lequel il a été révélé ! » Les copies faites et réunies chacune en un volume, les feuillets primitifs furent rendus à Hafça. Après quoi le calife fit envoyer un exemplaire dans chaque région en même temps qu'il donnait l'ordre de brûler ce qui, dans toute feuille ou livre, aurait l'apparence du Coran.

« Khârija ben Zeïd ben Thabet, raconte Ibn Chihab, m'a informé qu'il avait entendu dire à son père Zeïd ben Thabet : « Au moment où nous avons transcrit le *Mouç'* « *haf* ², il avait été perdu un verset du chapitre des Con-
« fédérés ³, verset que j'avais entendu le Prophète réciter.
« Après maintes recherches, il nous a été donné par Kho-
« zeïma ben Thabet El-Ançari : « *l'un des croyants résolus*
« *qui tiennent leurs engagements envers Dieu* ⁴ » ; nous
« l'avons mis à sa place dans le *Mouç'haf*. »

Le favoritisme et le luxe du temps d'Othman.

En l'an 33 (J.-C. 653-54), un certain nombre de gens de

1. Cf. *suprà*, p. 88.

2. Le Livre, c'est-à-dire le Coran.

3. Ch. XXXIII.

4. Coran, ch. XXXIII, v. 23.

Koufa se mirent à médire d'Othman, qu'ils accusèrent d'avoir donné des commandements à des membres de sa famille qui n'en étaient pas dignes ; malgré le zèle dont il faisait preuve, ils lui reprochèrent certains actes qu'il est inutile de rapporter ici. Cela provenait de ce qu'Othman traitait ses proches parents avec une extrême bienveillance et les comblait d'attention.

Omar était craint de tout le monde ; il fixait un regard attentif sur ses sujets et veillait sur leur bonne ou mauvaise conduite, ainsi que l'a dit de lui le Prophète. Pour la décision et la fermeté de son esprit, on peut rappeler ces paroles d'Aïcha : « Que Dieu fasse miséricorde à Omar ! Il était incomparable pour la promptitude de ses actes et n'avait pas de rival pour la direction des affaires. »

Othman était d'un caractère plus doux ; il y eut de son temps plus d'aisance que sous le califat de son prédécesseur : son époque connut le luxe du vêtement et de l'habitation et le raffinement de la nourriture ; on se procura des terres et du mobilier.

On lit dans les *Prairies d'Or* de Masoudi : « Sous le règne d'Othman, les Compagnons acquirent des terres et de l'argent. Le jour où le calife fut assassiné, son trésorier avait en caisse cent cinquante mille dinars et un million de dirhems. Ses fermes, sur l'Ouadil-Qora, à Honeïn, etc., valaient deux cent mille dinars, sans compter un nombre considérable de chameaux et de chevaux. Le seul huitième de la succession d'Ez-Zobeïr atteignit cinquante mille dinars ; ce personnage laissa en outre mille chevaux et mille femmes esclaves. Le revenu de Talha, dans l'Iraq, était de mille dinars par jour ; son domaine des environs de Serat produisait plus encore. Abderrahman ben Aouf avait au piquet mille chevaux ; il possédait mille chameaux et dix mille moutons ; à sa mort, le quart de sa succession s'élevait à quatre-vingt-quatre mille dinars. Zeïd ben Thabet laissa en mourant des lingots d'or et

d'argent qu'on brisa à coups de pioche. Indépendamment de ses terres et de ses fermes, qui valaient cent mille dinars, Ez-Zobeïr se fit bâtir une maison à Baçra, ainsi qu'à Fostat, à Alexandrie et à Koufa. De même Talha se fit construire une maison à Koufa ; il bâtit à Médine une autre maison en stuc, en briques et en bois de teck. Saad ben Abi Ouqqaç se fit construire à El-Aqïq une maison haute et vaste, dont le sommet était couronné de pavillons. La maison élevée à Médine par El-Miqdad était couverte de stuc à l'extérieur et à l'intérieur. Yala ben Mouniya laissa en mourant cinquante mille dinars en espèces et des biens évalués à trois cent mille dirhems » ¹.

Ainsi qu'on le voit, la situation générale se transforma du temps d'Othman. Ceux qui n'avaient pas de principes de droit ni de religion bien établis ou qui n'étaient pas des Compagnons ni des musulmans vertueux de la première heure reprochèrent à Othman de négliger les affaires de ses sujets, de suivre une politique contraire à celle d'Abou Bekr et d'Omar et de distribuer les commandements aux membres de sa famille.

Othman ne méritait pas ces reproches. Il fut l'homme des circonstances et c'est lui qui ouvrit l'ère des interprétations coraniques. Les négligences qu'on lui reprochait dans les affaires de l'empire et qui avaient amené une transformation générale étaient indépendantes de sa volonté. Cette transformation, liée au progrès même de l'humanité, était consécutive à la conquête musulmane de contrées, de régions, de royaumes, de pays et de villes, aux arrivées incessantes de tributs supérieurs à tous les calculs, à l'amoncellement des trésors des Chosroès, des César et autres rois de la terre.

Comment la situation aurait-elle pu rester stationnaire

1. Le texte de Masoudi a été altéré par endroits ; on pourra s'en rendre compte en consultant l'édition de Barbier de Meynard, dont nous avons mis la traduction à profit (t. IV, p. 253-255).

au milieu de ces conquêtes extraordinaires et prodigieuses ? Proclamer l'immuabilité d'un état de choses, a-t-on dit, c'est tomber dans l'absurde : les ascètes ne professent-ils pas tous un égal mépris des choses du monde ? Cherchez l'homme sans faiblesse ni défaut !

Othman resta donc dans le vrai jusqu'à sa mort. S'il est exact que sa politique ait été contraire à celle d'Abou Bekr et d'Omar, il ne faut en rechercher la cause que dans une divergence de vues dans l'interprétation de l'islam. On sait que les règles du droit varient avec les affaires bonnes ou mauvaises et s'opposent suivant le temps et les circonstances ; c'est là une vérité bien connue de tous ceux qui possèdent les moindres notions de droit.

« Il n'y a de désaccord entre les Compagnons et leurs Disciples que dans les affaires religieuses, a dit Ibn Khaldoun ; ce désaccord résulte de l'interprétation des directives fondamentales et des déductions rationnelles qu'il faut en tirer. Quand les interprétateurs ne s'entendent pas, si nous disons que la vérité en matière d'interprétation se trouve chez l'un des partis et que l'autre opinion est erronée, la version adoptée ne s'impose pas de toute évidence parce qu'il y manque l'unanimité d'avis de docteurs ; les deux partis devront être considérés comme ayant des chances égales d'être dans le vrai et aucun ne pourra être accusé d'être dans l'erreur. Si nous disions que les deux partis sont dans le vrai, il faudrait assurément se garder de toute critique et de tout blâme. »

Meurtre du calife.

Les critiques et les calomnies ne cessèrent d'aller leur train contre Othman, et la situation finit par devenir grave ; n'étant pas contenu, le mal se propagea partout : les éléments d'anarchie se mêlèrent aux éléments disciplinés.

Il arriva ce qu'il arriva, mais je ne le raconterai pas ; pense bien et ne cherche pas !

En fin de compte, en l'an 35 (J.-C. 655-56), il vint sept cent ou mille hommes de Fostat ; une deuxième troupe arriva de Koufa, une troisième de Baçra. Ces forces assiégèrent Othman dans son palais pendant une quarantaine de jours et coupèrent les conduites d'eau ; des événements graves se déroulèrent. Quelques-uns des soldats venus de Fostat escaladèrent les murs du palais et tuèrent le calife, dont le sang coula sur le Coran. Ce serait Kinana ben Bechir Et-Toujibi qui aurait été chargé du meurtre ; Amr ben El-Hamq porta au calife plusieurs coups de poignard ; Omeïr ben Dhabî El-Borjomi, dont le père avait été arrêté par Othman et était mort en prison, se jeta sur lui avec une telle fureur qu'il lui brisa une côte.

La mort d'Othman se place en l'an 35, le 18 Dhoul-Hidja (J.-C. 18 juin 656), douze ans moins douze jours après son avènement au califat. Il fut tué de grand matin le jour de la fête des sacrifices. Tels sont les renseignements donnés par le *Raqm el-Houlal* d'Ibn El-Khatib et par le *Commentaire de la Abdouniya* d'Ibn Bedroun ; ils sont confirmés par ces vers de Hassan ben Thabet pleurant sur Othman :

On a immolé, au début de la prosternation, un homme aux cheveux grisonnants qui passait la nuit à glorifier Dieu et à réciter le Coran.

Certes vous entendrez bientôt dans leurs maisons quelqu'un qui criera : « Dieu est le plus grand ! Vengeons Othman ! »

Voici encore un vers d'El-Farazdaq :

Othman a été tué et son sang a été répandu à la fin ¹ de la nuit des sacrifices.

1. Litt. : au matin de la nuit des sacrifices. Chez les musulmans, la nuit précède le jour : ainsi « la nuit du mardi » est la nuit du lundi au mardi.

L'ÉMIR DES CROYANTS ALI BEN ABI TALEB.

(Page 21.)

Aboul-Hasan Ali était fils d'Abou Taleb Abdmanaf et petit-fils d'Abdelmottaleb Cheïba, grand-père du Prophète ; sa généalogie se confond avec celle du Prophète à partir de ce dernier.

Sa proclamation est accueillie avec tiédeur.

Ali fut investi du califat après le meurtre d'Othman de l'accord des hauts personnages¹, malgré un premier refus de sa part.

A la mort d'Othman, dit Ibn Khaldoun², Talha, Ez-Zobeïr, les Emigrés et les Auxiliaires se réunirent, vinrent trouver Ali et le proclamèrent. Il rejeta d'abord leur proposition en disant : « Il est préférable pour vous que je sois votre vizir, mais non votre émir. J'agréerai celui que vous aurez choisi. » Les autres insistèrent : « Personne à notre connaissance n'est plus digne que toi du califat ; nous ne choisirons nul autre que toi. » Ali finit par se laisser convaincre ; il se rendit à la mosquée et on le proclama calife. Les premiers qui le proclamèrent furent Talha, puis Ez-Zobeïr, qu'il avait proposés lui-même pour le califat ; quatre mois après, ils auraient, d'après certaines versions, prétendu l'avoir fait à contre-cœur. Plusieurs Compagnons et autres musulmans tardèrent à le reconnaître ; Ali ne leur en garda pas rancune : « Ce sont des gens, fit-il, qui ne reconnaissent ni le droit ni l'arbitraire ! »

1. Litt. : de l'accord de ceux qui nouent et dénouent.

2. *El-'Ibâr oua Diouân el-Moubtadâ oual-Khabar*, t. II, supplément (*bâqiya*), p. 150.

Le calife Ali restaura la Tradition et abolit les doctrines nouvelles ; il fit briller le droit et éteignit le feu de l'arbitraire. Aucun blâme ne le toucha en Dieu.

En pays conquis, les gouverneurs sont mal reçus.

Au début de l'an 36 (J.-C. 656), il distribua ses commandements : l'Emigré Omara ben Chihab fut nommé à Koufa, — Othman ben Honeïf El-Ançari à Baçra, — Obeïdallah, homme généreux, à l'Yémen, — Qaïs ben Saad ben Oubada El-Ançari, homme libéral, courageux et avisé, en Egypte, — Sahl ben Honeïf El-Ançari en Syrie.

A l'arrivée de Sahl à Tabouk, des cavaliers lui demandèrent qui il était : « Je suis l'émir de Syrie ! répondit-il. — Si tu n'es pas envoyé par Othman, repars ! » lui dirent-ils alors. Sahl revint auprès d'Ali.

Qaïs ben Saad partit pour l'Egypte et prit en mains le gouvernement du pays ; une fraction appartenant au parti d'Othman se sépara de lui, ne voulant reconnaître l'autorité d'Ali qu'après la mort des meurtriers d'Othman.

Othman ben Honeïf arriva à Baçra : une fraction du peuple le reconnut, une autre refusa de le faire.

Omara ben Chihab partit pour Koufa ; il rencontra en cours de route Talha ben Khoueïled El-Asadi, celui-là même qui se faisait passer pour prophète au temps de l'apostasie : « Les habitants de Koufa ne veulent pas changer d'émir ! » lui dit-on ; l'émir de la ville était alors Abou Mousa El-Achari. Omara ben Chihab retourna auprès du calife.

Quant à Obeïdallah ben Abbas, il se rendit dans l'Yémen, où il prit possession de son commandement. L'ancien gouverneur de la province, Yala ben Mouniya, nommé par Othman, s'empara du trésor, partit pour la Mecque, emmenant six cents chameaux et vint se retirer auprès d'Aïcha.

Conjuration de Baçra : bataille du Chameau.

Aïcha s'était en effet rendue à la Mecque lors du siège du palais d'Othman ; après avoir accompli ses dévotions, elle revenait à Médine, quand en cours de route elle apprit l'assassinat du calife : bouleversée, elle réclama la vengeance du sang. Talha, Ez-Zobeïr, Abdallah ben Amer et un groupe de Beni Omeyya se joignirent à elle : d'un accord unanime ils résolurent de partir pour Baçra et de s'y emparer du pouvoir. Le fils d'Omar, Abdallah, venu de Médine à la Mecque et sollicité de partir avec eux, refusa de les écouter ; Aïcha monta sur le chameau Askar, donné par Yala ben Mouniya qui l'avait acheté cent dinars, et le groupe se mit en route. A leur arrivée à Mâ el-Haouab, les chiens de l'endroit se mirent à aboyer : « Où sommes-nous ? demanda Aïcha. — A Mâ el-Haouab ! » Elle poussa un grand cri et dit : « C'est à Dieu que nous appartenons et à Lui que nous reviendrons¹. J'ai entendu dire au Prophète, tandis que ses femmes étaient auprès de lui : *Que je voudrais savoir celle de vous contre laquelle aboieront les chiens d'El-Haouab !* » Puis elle fit coucher son chameau en lui frappant sur les épaules. « Ramenez-moi à la Mecque ! ajouta-t-elle. Par Dieu, je suis la femme d'El-Haouab ! » Elle resta néanmoins avec eux. Un jour et une nuit après cet incident, on vint lui dire : « Sauvez-vous ! Sauvez-vous ! Ali ben Abi Taleb va vous atteindre ! » Aïcha finit par se laisser convaincre et on se remit en route pour Baçra, qui fut emportée après un combat contre l'émir Othman ben Honeïf, gouverneur de la ville.

A la nouvelle du départ d'Aïcha, de Talha et d'Ez-Zobeïr pour Baçra, Ali se mit à la tête de quatre mille Médinois ; cette troupe comprenait entre autres quatre

1. Coran, ch. II, v. 151.

cents hommes ayant prêté serment sous l'arbre¹ et huit cents Auxiliaires. L'étendard du calife était avec son fils Mohammed ben El-Hanafiya² ; à l'aile droite marchait El-Hasan, à l'aile gauche El-Hoseïn, à l'avant-garde Abdallah ben El-Abbas ; la cavalerie était commandée par Ammar ben Yasir et l'infanterie par le fils d'Abou Bekr le Véridique, Mohammed. Le départ eut lieu en Rabi II de l'an 36 (J.-C. septembre-octobre 656).

Arrivé à Dhou Qarr, le calife y rencontra l'émir de Baçra, Othman ben Honeïf, qui le mit au courant des événements : « Deux hommes m'ont précédé au gouvernement de l'islam, dit-il ; ils ont agi selon le Livre et la Tradition. Un troisième est venu ensuite, qu'on a proclamé sans murmures. J'ai été proclamé à mon tour : Talha et Zobeïr m'ont juré fidélité, puis ils ont violé leur parole. Il est étrange qu'après avoir obéi à Abou Bekr, à Omar et à Othman, ces deux hommes refusent de reconnaître ma propre autorité. Par Dieu, je leur ferai voir que je ne suis pas au-dessous de mes prédécesseurs ! »

Le calife se porta sur Baçra à la tête de ses soldats de Koufa et de Médine. Aïcha, Talha et Zobeïr avaient de leur côté recruté des troupes. La rencontre eut lieu un jeudi vers le quinze Djoumada II de la même année (J.-C. décembre 656), à El-Kheriba, non loin de l'endroit où se dressait le château³ d'Obeïdallah ben Ziyad. Talha et Zobeïr sortirent des rangs et Ali vint à eux ; quand les encolures de leurs montures furent face à face : « Vous avez apprêté des armes, leur dit-il, et levé cavaliers et fantasins. Si encore vous aviez préparé des excuses en Dieu ! Ne suis-je pas votre frère en religion ? Votre vie et la mienne ne sont-elles pas inviolables et pour moi et pour

1. Allusion à un serment qui fut prêté au Prophète sous un arbre, lors de l'expédition de Hodeïbiya.

2. Hanafiya était une des femmes d'Ali.

3. *Qaçr*.

vous ? Qu'est-il donc arrivé qui vous autorise à répandre mon sang ? — Tu as excité les gens contre Othman ! répondit Talha. — *Dieu acquittera toutes leurs dettes*¹. Maudits soient les meurtriers d'Othman ! Talha, ne m'as-tu pas juré fidélité ? — Le sabre était au-dessus de ma tête !² » S'adressant à Zobeïr, le calife lui dit : « Te souviens-tu du jour où le Prophète t'a dit : *Tu le combattras, injuste que tu seras envers lui* ?³ — O mon Dieu, je m'en souviens ! Que ne me l'as-tu rappelé avant mon départ !... Par Dieu, je ne te combattrai jamais ! » Les deux groupes se séparèrent.

Cela se passait avant la bataille. Le calife avait en effet envoyé El-Qaaqa ben Amr Et-Temimi auprès de ses ennemis pour les amener à un accord par tous les moyens. El-Qaaqa se rendit d'abord chez Aïcha et lui dit : « O ma mère, quel est le motif qui t'a amenée ici ? — Je désire, fit-elle, ramener la concorde entre les musulmans. — Convoque Talha et Zobeïr ! Tu écouteras ce que nous dirons. » Quand les deux hommes furent arrivés : « J'ai demandé à la mère des croyants ce qui l'avait fait venir ici, leur dit El-Qaaqa ; elle a répondu qu'elle était venue prêcher la réconciliation. — C'est cela même ! firent les deux hommes. — Dites-moi la vérité ! — Il s'agit des meurtriers d'Othman : renoncer à les punir, c'est renoncer au Coran ! — Vous en avez tué un certain nombre dans la population de Baçra, lors de la lutte contre le gouverneur Othman ben Honeïf : six mille hommes se sont levés pour les défendre et vous ont abandonnés ; vous avez appelé alors Harqouç ben Zoheïr, et six mille hommes se sont mis en travers de sa volonté. Si vous voulez lutter contre tout ce monde, les tribus de Rebia et de Moudhar se réuniront pour vous faire la guerre. Où sera la réconciliation ? —

1. Coran, ch. XXIV, v. 25.

2. C'est-à-dire : je l'ai fait sous la contrainte et la menace.

3. Dans ces paroles adressées à Zobeïr, le Prophète faisait allusion à Ali.

Que faut-il donc faire ? demanda Aïcha. — Il n'y a qu'un remède à la chose : il faut calmer l'agitation, après quoi les meurtriers d'Othman seront arrêtés par surprise. — Tu as raison, firent Talha et Zobeïr. Retourne auprès d'Ali : s'il partage ton avis, l'affaire est arrangée ! »

Le calife se montra satisfait de la tournure donnée aux événements par El-Qaaqa. La paix allait se faire, quand un certain nombre de ceux qui avaient perpétré ou vu avec plaisir le meurtre d'Othman se concertèrent : « Si la paix survient, dirent-ils, elle ne sera faite qu'aux dépens de notre vie ! » Ils s'engagèrent à entamer la lutte, lorsqu'ils se seraient joints aux troupes d'Aïcha, de Talha et de Zobeïr, et à la poursuivre jusqu'à ce que l'idée de paix eût disparu. C'est ce qui arriva.

Le lendemain de la rencontre entre Ali, Talha et Zobeïr, les conjurés se mirent en marche de grand matin pour engager inopinément la bataille : leurs partisans Moudhar se portèrent contre les autres Moudhar, les Rebia contre les Rebia, les Yéménites contre les Yéménites et la bataille commença. Les cavaliers du calife coururent à leurs chevaux, les hommes s'avancèrent les uns contre les autres et la mêlée s'engagea. Ce fut la grande bataille dite du Chameau. Elle eut lieu un jeudi, dix jours avant la fin de Djoumada II de l'an 36 (J.-C. 13 décembre 656). Talha périt au cours de la lutte ; Zobeïr fut tué tandis qu'il retournait à Médine¹. Le chameau monté par Aïcha eut les jarrets coupés ; Ali fit transporter la litière chez Abdallah ben Khalf El-Khouzaï.

A la journée du Chameau, Ali fit crier de ne pas poursuivre les fuyards, de ne pas achever les blessés, de ne pas envahir les maisons ; pareil fait devait se renouveler plus tard, ainsi qu'on va le voir bientôt². Le calife pria

1. Zobeïr avait fait le serment de ne pas combattre Ali. Cf. *suprà*, p. 125.

2. Cf. *infra*, p. 129.

ensuite sur les morts des deux camps ; il les fit enterrer dans une fosse immense. Il fit porter à la mosquée de Baçra les objets trouvés sur le champ de bataille ; il laissa emporter ceux qu'on put reconnaître, sauf les armes portant la marque de l'Etat ¹. Le nombre total des morts était de dix mille, dont mille de la tribu de Dhoubba.

(Page 23.)

Des séditeux ayant apostrophé Aïcha en termes offensants, Ali en fit arrêter et rouer de coups quelques-uns. Il lui donna tout ce dont elle avait besoin et la renvoya à Médine en compagnie de son frère Mohammed ben Abi Bekr et de quarante femmes de Baçra. Le jour du départ, Ali vint lui faire ses adieux ; ils s'exprimèrent mutuellement les regrets de ce qui s'était passé. Le calife l'accompagna quelques milles et ses fils l'escortèrent sur une distance de deux jours de marche. Aïcha quitta Baçra le premier Rajab (J.-C. 24 décembre 656) ; elle se rendit à la Mecque, d'où elle gagna Médine après avoir accompli le pèlerinage de cette année.

Révolte de la Syrie : Moaouiya.

Ali nomma Abdallah ben Abbas au gouvernement de la ville, puis il alla s'installer à Koufa. Son autorité fut reconnue dans l'Iraq, en Egypte, dans l'Yémen, dans les deux villes saintes, en Perse et dans le Khorasan.

Seule la Syrie, obéissant aux ordres de Moaouiya ben Abi Sofyan, refusa de se plier à sa domination. Il dépêcha auprès de ce gouverneur Jarir ben Abdallah El-Bajali pour le mettre en demeure de reconnaître l'autorité qu'avaient reconnue les Emigrés et les Auxiliaires. Moaouiya

1. *Misam es-Soultân.*

montra peu d'empressement à écouter les paroles de Jarir ; ayant sur ces entrefaites reçu la visite d'Amr ben El-Aç, venu de Palestine, il lui demanda son avis. Celui-ci lui conseilla de ne pas reconnaître Ali et de réclamer vengeance du sang d'Othman ; il lui promit son aide sous la réserve qu'après la victoire il recevrait le gouvernement de l'Egypte. Moaouiya accepta la proposition.

Ali contre Moaouiya : bataille de Ceffin.

A l'annonce de cette nouvelle, rapportée par Jarir, Ali partit de Koufa, marchant contre Moaouiya et ses partisans de Syrie ; Abdallah ben Abbas vint le rejoindre avec les contingents de Baçra. Le calife dit alors :

Les rebelles et les fils de rebelles¹ se sont levés au nombre de soixante-dix mille, ceints de leurs armes.

Leurs chevaux sont rangés en bataille. Ils ont retroussé leurs habits et revêtu leurs cottes de mailles.

Moaouiya quitta Damas et se porta contre le calife, accompagné d'Amr ben El-Aç et des Syriens. Sa marche fut lente ; l'année 36 (J.-C. 656-57) s'écoula et les deux armées se rencontrèrent à Ceffin² au commencement de l'année suivante (J.-C. juin-juillet 657). Il y eut des échanges de messages, les deux partis cherchant à amener un accord, mais ce fut en vain. Les opérations, relativement insignifiantes d'abord, prirent dans la suite une grande envergure.

Elles commencèrent au début de Çafar (J.-C. 19 juillet 657) et durèrent cent dix jours ; on prétend qu'il n'y eut pas moins de quatre-vingt-dix engagements à Ceffin. Les Syriens eurent quarante-cinq mille tués, les gens de l'Iraq vingt-cinq mille, dont vingt-six mille de Bedr.

1. On peut également comprendre : El-Aç et Ibn El-Aç.

2. Sur l'Euphrate, non loin de Raqqa.

Ali avait recommandé à ses hommes de n'entamer la lutte qu'après avoir été attaqués eux-mêmes, de ne pas tuer les fuyards, de ne pas déshabiller (les morts) et de respecter intégralement les biens des vaincus. A côté de lui, un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans, Ammar ben Yasir, se battit avec le plus grand acharnement, tenant une lance d'une main qui tremblait : « C'est une lance¹, disait-il, avec laquelle je me suis battu trois fois à côté du Prophète ; elle me sert pour la quatrième fois. » Il demanda un bol de lait, but et dit : « Dieu et Son Prophète ont dit vrai quand ils m'ont annoncé qu'en ce jour je serai auprès de Mahomet et de ses compagnons. Le Prophète m'a dit que la dernière des choses que je prendrais dans ce monde serait un bol de lait ! » On raconte qu'il se mit alors à chanter des vers en mètre *rajaz* :

1) Nous vous avons combattus pour votre interprétation du Coran, comme nous vous avons tués à cause de sa révélation.

2) Nos coups arrachaient le rêveur à sa sieste et faisaient oublier les amis.

Ammar ne cessa de combattre ce jour-là que lorsqu'il tomba martyr.

Le *Çahîh* rapporte ces paroles du Prophète unanimement reconnues comme authentiques : « Malheureux Ammar ! La secte infidèle le tuera ! » Après la mort de cet homme, Ali fit part à ses troupes de la tradition ci-dessus ; il choisit douze mille hommes et chargea à leur tête l'armée syrienne, dont il rompit tous les rangs. Il fit alors publier par des crieurs : « Moaouiya, pourquoi faisons-nous tuer nos hommes ? Viens à moi, que nous nous en référions au jugement de Dieu : le pouvoir reviendra à celui de nous qui restera vivant ! — Tu as raison ! dit

1. Le texte dit : *raïa* (étendard) ; il s'agit d'une lance avec flamme.

Amr ben El-Aç. — Il n'est pas légal d'agir ainsi ! » répliqua Moaouiya.

Alors s'engagea la bataille connue sous le nom de Nuit d'El-Harir, qui rappelle la Nuit de Qadesiya. Elle eut lieu dans la nuit d'un jeudi au vendredi et dura jusqu'au matin. Ali parcourait les rangs de sa cavalerie, exhortant ses escadrons à aller de l'avant, tandis que la bataille se déroulait derrière lui. On prétend qu'il prononça sept cents fois la formule : *Dieu est très grand !* C'était son habitude de le faire chaque fois qu'il abattait un ennemi. La bataille se prolongea jusque dans la matinée du vendredi. El-Achtar En-Nakhaï pénétra dans le camp ennemi après un combat furieux et tua le porte-étendard ; Ali lui envoya des renforts.

L'affaire de l'Arbitrage.

Devant l'acharnement de la lutte, Amr dit à Moaouiya : « Ordonne aux soldats de mettre les corans à la pointe des lances et de crier : *Le Livre de Dieu est entre vous et nous !* Si l'ennemi arrête le combat, nous serons dégagés ; si quelques groupes continuent à se battre, la défection des autres allègera pour nous le poids de la bataille. » Ces conseils furent suivis. L'armée du calife se laissa prendre au subterfuge et cessa de combattre : « Serviteurs de Dieu ! s'écria Ali ; accomplissez votre devoir en luttant contre votre ennemi ! Amr, Moaouiya, Ibn Abi Mou'it, Ibn Abi Sarh, Edh-Dhahhak ben Qeïs n'aiment ni religion ni coran : je les connais plus que vous. Malheur à vous ! Par Dieu, ils n'ont mis les corans au sommet de leurs lances que par ruse et perfidie ! — On vient à nous au nom du Livre de Dieu ; il nous est impossible de ne pas écouter cet appel. — Ils ont rejeté le Livre et nous ne combattons que pour le leur imposer ! — Ali ! dirent alors un certain nombre de récitateurs du Coran ¹, devenus

1. C'est-à-dire : des hommes qui savaient le Coran par cœur.

séparatistes ¹, agréé le Livre de Dieu si tu ne veux pas que nous te livrions à tes ennemis ou que nous te fassions subir la mort d'Ibn Affan ! ². — Si vous me reconnaissez, répliqua le calife, combattez ! Sinon, agissez comme vous l'entendrez ! »

On finit par convenir que les deux armées s'en remettraient à la décision de deux arbitres. Après divers pourparlers entre Ali et ses ennemis, les Syriens choisirent le plus astucieux des arabes, Amr ben El-Aç ; les gens de l'Iraq désignèrent Abou Mousa El-Achari. Les deux hommes se rencontrèrent auprès d'Ali pour que la sentence fût mise par écrit en sa présence. On écrivit : « *Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Ceci est ce qu'a décidé l'émir des Croyants Ali ben Abi Tâleb.* — « Il est votre émir à vous, protesta Amr ben El-Aç ; il n'est pas le nôtre ! — N'effacez pas les termes *Emir des Croyants* ! dit El-Ahnaf. — Effacez-les ! » répliqua El-Achath.

Ali raconta alors l'anecdote suivante : « Dieu est très grand ! tradition pour tradition ! Par Dieu, pareil fait est arrivé à la journée de Hodeïbiya ; j'avais écrit : *Mohammed, prophète de Dieu...* mais les Qoreich se récrièrent : « Tu n'es pas le prophète de Dieu ! Ecris seulement ton nom et celui de ton père ! » Le Prophète me dit alors d'effacer les termes *prophète de Dieu.* « Je ne peux pas ! répliquai-je. — Donne-moi la feuille ! » fit-il alors ; et il effaça *prophète de Dieu* de sa propre main. « Pareille chose t'arrivera, ajouta-t-il, et tu t'y soumettras ! »

On rédigea le document ci-après :

Ceci est ce qu'ont décidé Ali, fils d'Abou Taleb, pour Koufa et les régions qui en relèvent, et Moaouiya, fils d'Abou Sofyan, pour la Syrie et ses dépendances. Nous nous en rapportons exclusivement au jugement de Dieu et à Son

1. Khaoudrij, kharejites.

2. Othman ben Affan, le prédécesseur d'Ali.

Livre. Le Coran, depuis le premier chapitre jusqu'au dernier, servira à nous départir : nous ferons vivre ce qu'il fait vivre et mourir ce qu'il fait mourir. Les deux arbitres sont Amr ben El-Aç et Abou Mousa Abdallah ben Qaïs. Pour rendre leur sentence, ils se conformeront strictement au Coran ; en cas de silence du Coran, ils s'en référeront à la Tradition exacte et unanimement admise.

Ali, Moaouiya et les deux armées s'engagèrent à respecter la personne et la famille des deux arbitres et à se conformer au jugement qui allait être rendu. De leur côté, Abdallah ben Qaïs et Amr ben El-Aç prirent l'engagement de se prononcer en toute impartialité, sans ramener la guerre entre les deux partis ni créer de scission dans l'islam ; la sentence devait être prononcée, à leur gré, soit en ramadhan de la même année, soit plus tard, et l'endroit où elle serait rendue serait le lieu où se viderait la querelle entre les gens de Koufa et les Syriens. Des personnages d'Iraq et de Syrie assistèrent à la séance et apposèrent leurs signatures au bas de l'acte. Prié de le faire, El-Achtar En-Nakhaï refusa en disant : « Plutôt perdre la main droite et l'usage de la main gauche que de mettre mon nom là-dessus ! » Cet acte fut rédigé le mercredi 13 Çafar de l'an 37 (J.-C. 31 juillet 657). On convint que la sentence serait rendue à Doumat el-Jandal.

En définitive les deux arbitres résolurent de déposer Ali et Moaouiya et de faire nommer un chef par élection. Amr ben El-Aç pria Abou Mousa de parler le premier. Celui-ci se leva et, dominant tout le monde, déclara qu'on avait décidé la déchéance d'Ali et de Moaouiya et que les assistants devaient pourvoir eux-mêmes à leur remplacement. Quand il eut fini de parler, Amr se leva et dit :

« Cet homme vient de déposer son maître. Je dépose Ali comme il l'a déposé et je confirme le pouvoir à Moaouiya,

gouverneur d'Othman ben Affan et l'homme le plus digne de lui succéder. »

Abou Mousa traita son partenaire d'imposteur ; ils se disputèrent et se jetèrent des insultes. Le désarroi s'ensuivit, mais ne changea rien au résultat. Abou Mousa El-Achari s'esquiva vers la Mecque, où il s'établit ; confus de ce qui s'était passé, il ne retourna jamais auprès d'Ali. Quant à Amr ben El-Aç, il se retira à la tête des Syriens. Moaouiya fut reconnu calife.

Ali récuse la sentence.

Ali adressa des reproches à ses compagnons, les blâmant d'abord de lui avoir désobéi, ensuite de s'être laissé duper au profit des Syriens. « Il m'est arrivé, dit-il, ce dont parle le frère de Jochem :

« Ma chose est dans les plis de l'étendard ! » ai-je commandé, mais ils ne l'ont reconnu que dans la matinée du lendemain.

« Les deux arbitres que vous avez choisis, ajouta-t-il, ont délaissé le jugement de Dieu pour agir selon leur caprice, et ils se sont contredits : Dieu ne les a pas guidés. Préparez-vous donc à la guerre sainte et à la marche en avant ! »

Le lendemain matin, il partit pour la Syrie à la tête de soixante-dix-huit mille hommes.

Les Kharéjites : bataille du Nehrévan.

Mais déjà les Kharéjites s'étaient révoltés contre lui : « Les arbitres se sont prononcés selon la religion de Dieu et tout jugement arbitral appartient à Dieu ! » disaient-ils. Ils s'étaient réunis sur le Nehrévan et avaient décidé de faire la guerre aux musulmans.

Ali apprit ensuite que, près du même endroit, les Kha-

réjites de Baçra avaient rencontré le Compagnon Abdallah ben Khabbab¹. Celui-ci s'étant fait connaître, ils lui avaient demandé des renseignements sur Abou Bekr et Omar : Abdallah avait parlé d'eux en termes d'éloge. Questionné encore sur les débuts et la fin du califat d'Othman, il avait déclaré qu'il s'était entièrement écoulé dans la justice. Enfin on lui avait parlé d'Ali et des événements qui avaient précédé et suivi l'arbitrage : « Ali est très docte en Dieu et observe fidèlement la religion ! » avait dit Abdallah. — « Toi, tu défends les hommes sur leur simple nom ! » Et ils l'avaient égorgé ; ils avaient ouvert le ventre de sa femme et tué en outre trois femmes de Taï. Fait étrange, ces Kharéjites avaient rencontré un musulman et un chrétien ; ils avaient tué le premier en disant : « Respectez la protection² accordée aux chrétiens par votre prophète ! »

A ces nouvelles Ali, marcha contre eux et leur fit porter ce message : « Livrez-nous ceux des vôtres qui ont assassiné nos frères ! Cela nous suffira pour le moment : nous allons combattre les Occidentaux³ et peut-être dans l'intervalle Dieu vous ramènera-t-il au bien ! » Mais ils firent répondre : « Nous tous avons tué vos frères ; tous, nous trouvons licite votre sang⁴. »

Ali vint à eux et leur parla en ces termes : « Fanatiques, que l'esprit de contradiction a fait tomber du droit dans l'arbitraire et qui de ce fait affichez des prétentions intolérables et répandez l'équivoque, sachez que demain la nation islamique vous jettera dans cette rivière, sans s'arrêter à vos arguments. Ne savez-vous pas que je vous avais interdit tout arbitrage à mon égard ? Ne vous avais-je pas informés que la demande d'arbitrage n'était qu'une

1. Abdallah ben Khabbab, Compagnon du Prophète, était le gouverneur d'Ali à Madaïn.

2. *Dhimma*.

3. C'est-à-dire : les Syriens.

4. C'est-à-dire : nous nous reconnaissons le droit de vous tuer.

manœuvre perfide ? Cependant vous m'avez désobéi et m'avez porté à l'accepter ! Des conditions ont été alors stipulées et les deux arbitres devaient faire vivre ce que fait vivre le Coran et mourir ce qu'il fait mourir : ils ont renversé ces conditions et se sont prononcés sans tenir compte du Livre. En conséquence nous avons rejeté leur décision, et nous nous trouvons dans l'état de choses antérieur. Qu'avez-vous donc ? D'où venez-vous ? — Nous avons fait l'arbitrage, répondirent-ils, mais nous fûmes de mauvaise foi, et nous nous repentons. Reconnais que tu fis de même et repens-toi : nous serons tes hommes. Sinon, nous nous séparons de toi et t'abandonnons : Dieu n'aime pas les perfides ! — Vous aurez demain une aurore terrible et pas un de vous ne survivra ! Après avoir cru au Prophète, émigré avec lui et fait la guerre sainte dans le sentier de Dieu, vais-je blasphémer et dire : *Je me suis égaré, je ne suis donc pas guidé (par Dieu) !*¹. »

A ces paroles d'Ali établissant leur mauvaise foi, les Kharéjites s'interpellèrent entre eux : « Ne leur parlez pas ! Préparez-vous à la rencontre du Seigneur ! Allons, allons au paradis ! » Le calife disposa ses troupes à droite et à gauche et se plaça de sa personne au centre, avec les Moudhar ; il mit à la tête de la cavalerie Abou Ayyoub El-Ançari et à la tête des Médinois — ils étaient sept cents — Qaïs ben Saad ben Oubada. Les Kharéjites prirent des dispositions semblables.

Ali fit lever l'étendard du pardon par Abou Ayyoub El-Ançari : « Il sera fait grâce à ceux qui viendront à cet étendard sans avoir combattu ni lutté contre nous, cria ce dernier ; à ceux qui s'éloigneront du côté de Madain et de Koufa ; à ceux qui abandonneront votre armée ! » Alors Faroua ben Naoufal El-Achjaï se sépara des Kharéjites et partit à la tête de cinq cents hommes en disant :

1. Coran, ch. VI, v. 56.

« Je me retire pour étudier la situation et réfléchir à ce que je dois faire » ; il alla camper à Ed-Deskara ¹. D'autres Kharéjites sortirent des rangs et prirent la direction de Koufa ; d'autres vinrent se ranger du côté d'Ali. De quatre mille le nombre des combattants Kharéjites tomba à dix-huit cents.

Ali et ses hommes attaquèrent. Les Kharéjites se portèrent à leur rencontre aux cris de : « Allons, allons au paradis ! » Les tireurs leur firent face, la cavalerie les entourra sur deux côtés, les guerriers se jetèrent sur eux et le massacre commença. Ils tombèrent tous en un instant ; ce fut comme si on leur avait dit : « Mourez ! » et qu'ils mourussent. L'armée du calife n'eut que sept tués.

Ali fit rechercher le Manchot ² parmi les morts ; les recherches restant sans résultat, il se montra tout attristé ; il donna l'ordre de séparer à droite et à gauche les morts entassés les uns sur les autres et on finit par le découvrir. « Dieu est très grand ! dit-il ; je ne ferai pas mentir le Prophète : cet homme doit avoir, en guise de bras, un amas de chair sans os et dont le sommet ressemble au sein d'une femme, avec cinq ou sept poils recourbés à l'extrémité. Transportez-le ici ! » Il le considéra alors : le corps portait en effet à l'épaule un amas de chair semblable au sein d'une femme avec des poils noirs ; en l'étirant, cette chair atteignait jusqu'au bras opposé ; elle revenait en place dès qu'on la lâchait.

Après le massacre des Kharéjites, les compagnons d'Ali lui dirent : « Dieu a extirpé leur hérésie ; ils ne s'en relèveront pas jusqu'à la fin des temps. — Par celui qui a ma vie entre ses mains ! répliqua-t-il ; ils se trouvent dans les reins des hommes et l'utérus des femmes. Une hérésie en engendrera toujours une autre semblable jusqu'au jour où, entre le Tigre et l'Euphrate, il en surgira une, dite

1. A l'ouest de Bagdad.

2. *El-Moukhdaï*. Cet homme était un Kharéjite.

hérésie d'Ech-Chamt, dont les partisans seront tués par un homme appartenant comme nous à la maison du Prophète. Cette hérésie sera la dernière ; il n'y en aura pas d'autre jusqu'au jour de la Résurrection. »

Voici ce que rapporte l'auteur du *Çahih*, parlant d'après Soueïd ben Ghafla. Ali a dit : « Lorsque je vous rapporte une tradition¹ du Prophète, que je tombe du ciel sur la terre si je mens ! Dans les rapports entre vous et moi, c'est une autre affaire, car la guerre est faite de ruses. J'ai donc entendu le Prophète dire ce qui suit : « A la fin des temps il surgira des hommes très jeunes, aux idées bizarres et qui affecteront la plus grande aménité de langage : leur foi ne dépassera pas leurs gosiers ; ils s'écarteront de l'orthodoxie comme la flèche s'échappe de l'arc. Tuez-les partout où vous les rencontrerez ! Leur mort vaudra une récompense au meurtrier. »

L'armée d'Ali refuse de marcher sur la Syrie.

Après la bataille du Nehrevan, Ali décida une expédition contre la Syrie. Mais ses hommes ne manifestaient aucun empressement à lui obéir ; arrivés à Koufa, ils abandonnèrent le camp pour s'esquiver dans leurs maisons. Ali pénétra dans la ville et leur fit en vain une deuxième sommation ; aucun ne voulut rejoindre. Une troisième sommation resta presque sans effet. Le calife leur parla durement et leur fit savoir que l'obéissance à ses ordres était un devoir absolu. Ses paroles restèrent sans écho ; personne ne répondit.

Meurtre d'Ali.

La situation d'Ali ne devait plus se modifier et seule la mort devait lui procurer le repos contre les séditions ; cette

1. *Hadith.*

situation demeura stationnaire jusqu'au moment où Dieu l'appela à Sa miséricorde et le fit entrer au paradis.

Ali a précédé tout le monde sur l'hippodrome de la foi ; il a été le premier à émigrer à Médine, le premier à proclamer le Prophète ; son alliance et son intimité avec Mahomet lui donnent le pas sur tous les musulmans, et il est encore à l'avant par l'héroïsme, la participation à la guerre sainte, la science et la piété.

Voici quelques renseignements sur sa mort :

Au cours d'une réunion à la Mecque, trois Kharéjites échappés au massacre du Nehrevan¹, Abderrahman ben Mouljam El-Mouradi, Amr ben Bekr Et-Temimi Es Saadi et El-Hajjaj ben Abdallah Et-Temimi Eç-Çarimi surnommé El-Bourak, s'étaient entretenus de leurs frères tués dans la bataille : « Pourquoi leur survivre ? se dirent-ils. Si, au prix de notre vie, nous tuions les chefs des égarés, nous délivrerions nos frères de leurs craintes. — Je me charge d'Ali ! fit Ibn Mouljam, qui était d'Egypte. — Et moi de Moaouiya ! dit El-Bourak. — Et moi, fit à son tour Amr ben Bekr, je me charge d'Amr ben El-Aç ! » Ils s'engagèrent à réaliser leur dessein ou à mourir ; les trois meurtres devaient être perpétrés le dix-sept ramadhan de la même année, c'est-à-dire de l'an 40 (J.-C. 24^e janvier 661). Les meurtriers partirent chacun de son côté.

Ibn Mouljam se rendit à Koufa ; il n'y fit part de son dessein qu'à son ami Chebib ben Chejra El-Achjaï, auquel il demanda son assentiment. « Tu es perdu pour ta mère ! lui dit Chebib. Comment pourras-tu arriver à tuer Ali ? — Je le guetterai à la mosquée au moment de la prière de l'aube, répondit-il ; si nous le tuons... sinon ce sera la mort pour nous ! — Malheur à toi ! Je n'approuve pas bien ce meurtre, en raison des mérites d'Ali et de sa priorité dans l'islam. — N'a-t-il pas tué les fidèles intègres,

1. L'auteur a dit cependant qu'aucun Kharéjite n'avait échappé au massacre. Cf. *suprà*, p. 136.

ceux du Nehrevan ? — Sans doute ! — Nous le tuerons pour venger ceux qu'il a tués ! » Chebib approuva ces paroles (et lui promit son concours).

Ibn Mouljam se rencontra ensuite avec une femme d'une grande beauté, qui avait perdu son père et son frère à la bataille du Nehrevan ; elle était de Tim er-Rabab et s'appelait Qatam. Ibn Mouljam la demanda en mariage ; elle réclama comme dot trois mille dirhems, un esclave, une servante et le meurtre d'Ali : « Si tu le tues, lui dit-elle, les cœurs seront soulagés ; sinon, ce sera la mort ! » On a dit là-dessus :

Trois mille dirhems, un esclave, une servante et frapper Ali d'un sabre empoisonné !

Ali en dot... il n'est pas dot plus élevée, quelle qu'en soit la grandeur, et nulle audace n'égale celle d'Ibn Mouljam.

Qatam ajouta : « Je t'enverrai quelqu'un pour soutenir ton courage et t'aider. » Elle lui donna pour l'accompagner un homme de sa famille du nom d'Ouardan.

Quand vint la nuit convenue entre Ibn Mouljam et ses partenaires — c'était celle du jeudi au vendredi —, il se rendit à la mosquée avec Chebib et Ouardan ; les trois hommes s'assirent en face de la porte réservée par laquelle Ali arrivait pour appeler à la prière. Lorsque le calife arriva et lança l'appel, Chebib lui porta un coup de sabre qui le renversa sur le bord de la porte ; Ibn el-Mouljam le frappa ensuite sur le devant de la tête en disant : « Le pouvoir est à Dieu, Ali, mais pas à toi ni à tes hommes ! » Ouardan s'enfuit dans sa maison ; Chebib s'échappa de très bon matin en se cachant dans la foule.

Ibn Mouljam fut pris, garrotté et amené devant Ali, qu'on avait emporté dans son palais. « Quel ennemi de Dieu t'a poussé à cela ? lui demanda le calife. Si je meurs, ajouta-t-il, qu'on le tue comme il m'a tué ; si je survis, j'aviserais sur son compte ! Fils d'Abdelmottaleb, ne pous-

sez pas les musulmans à s'entr'égorger parce que leur émir aura été assassiné ! Ne tuez que mon assassin ! Hasan ¹, si je meurs, tue-le avec le sabre avec lequel il m'a frappé, mais ne le torture pas, car j'ai entendu le Prophète interdire les tortures ! — Si nous te pardons, demanda Jandab ben Abdallah, devons-nous reconnaître El-Hasan pour ton successeur ? — Je ne vous l'impose pas ; c'est à vous seuls qu'il appartient de décider ! »

A l'approche de la mort, Ali donna par écrit des recommandations d'ordre général ; il ne prononça ensuite que les paroles : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu ! » et rendit le dernier soupir.

L'assassin fut alors extrait de prison : Abd Allah ben Jafar lui coupa une main, un pied et la langue ; il lui passa sur les yeux une pointe rougie au feu, puis il le fit brûler vif.

La nuit même où Ali tombait sous les coups d'Ibn Mouljam, El-Bourak bondissait sur Moaouiya et lui portait un coup de sabre qui l'atteignit aux fesses. Arrêté, il lui dit : « J'ai une heureuse nouvelle à t'annoncer : m'en tiendras-tu gré si je te l'apprends ? — Oui ! — Un de mes frères a tué Ali cette même nuit. — Il n'a peut-être pas réussi à le faire ! — Le fait est certain : Ali ne s'entoure d'aucune garde ! » Moaouiya le fit exécuter. Suivant une autre version, il lui aurait fait couper une main et un pied ; El-Bourak aurait survécu à sa mutilation et n'aurait été exécuté que plus tard, à Baçra, du temps du (gouverneur) Ziyad ².

Toujours la même nuit, Amr ben Bekr Et-Temimi guetta Amr ben El-Aç. Mais celui-ci, malade, ne se rendit pas à la prière et se fit suppléer par Kharija ben Houdhafa El-Adaoui. Prenant celui-ci pour Amr ben El-Aç, l'assassin

1. Hasan était l'un des fils d'Ali.

2. D'après Ibn El-Athir, El-Bourak aurait été dirigé sur Baçra, où il aurait été crucifié par ordre du gouverneur Ziyad (III, p. 170).

se jeta sur lui et le tua. Il fut arrêté et amené devant Amr ben El-Aç : « Qui ai-je donc tué ? demanda-t-il alors. — Kharija ben Houdhafa ! — C'est 'Amr que je voulais tuer, mais Dieu a voulu tuer Kharija ! »¹. Ces dernières paroles sont passées en proverbe. L'assassin fut exécuté par ordre d'Amr ben El-Aç. Puisse Dieu pardonner à Ibn Abdoun lorsqu'il dit :

« Puisque le destin a racheté Amr par Kharija, qu'il rachète Ali par qui il voudra ! »

La mort d'Ali se place, comme on l'a vu, au matin du vendredi 17 ramadhan de l'an 40 (J.-C. 24 janvier 661). Son califat avait duré cinq ans moins trois mois.

On n'est pas d'accord sur l'emplacement de son tombeau. Suivant les uns, Ali aurait été enterré à Koufa, derrière la *qibla* de la mosquée ou dans le palais du commandement ; d'après une autre version, il aurait été transporté à Médine par son fils El-Hasan et enterré au Baqî², auprès de sa femme Fatima.

« L'opinion la plus vraisemblable, dit Aboul-Fida, est celle qui place son tombeau au Najaf³ : c'est le tombeau auquel on se rend de nos jours en pèlerinage. » Ibn El-Athir et d'autres auteurs s'expriment de même.

Les mérites d'Ali et ses actes d'homme de probité et d'une conduite sans tache dépassent ce qu'on pourrait en dire ; on peut rappeler ses exploits fameux en présence du Prophète, sa vie de fraternité avec lui et sa qualité de premier musulman. « Quiconque est mon serviteur est le serviteur d'Ali ! » a dit le Prophète. « Demain je ferai porter l'étendard, a-t-il dit encore à la journée de Kheibar,

1. Suivant d'autres textes, cette réplique aurait été faite par Amr ben El-Aç : « Tu as voulu tuer Amr, mais Dieu a voulu tuer Kharija ! »

2. Cimetière de Médine.

3. Monticule de Koufa.

par un homme aimant Dieu et Son Prophète et qui est aimé du Prophète et de Dieu. » Faut-il citer de plus ces paroles adressées par Mabomet à Ali : « N'es-tu pas satisfait d'être pour moi ce qu'Aaron¹ fut pour Moïse ? » Et ces autres paroles : « Ali est votre juge le plus accompli » ; ces termes impliquent la connaissance de tous les chapitres du droit ; ils s'opposent à d'autres paroles du Prophète : « Le plus instruit de vous tous en matière d'obligations religieuses est Zeïd, et le roi des lecteurs du Coran est Obî »².

Ali n'a jamais élevé la moindre construction. Il vidait le Trésor chaque semaine en faisant des distributions aux fidèles ; comme un jour, en entrant dans la salle du Trésor, il y avait trouvé de l'argent et de l'or : « Or, reste jaune ! fit-il ; argent, conserve ta blancheur ! Séduisez d'autres que moi : je n'ai que faire de vous ! »

Selon l'*Istiçab* d'Ibn Abdelbarr, parlant d'après Mejma Et-Timi, « Ali distribua l'argent du Trésor aux musulmans ; il fit ensuite balayer la salle et y pria, espérant que son acte témoignerait en sa faveur au jour de la résurrection ».

Le même auteur rapporte l'anecdote suivante d'après Açem ben Kouleïb : « Ali partagea en sept parts une somme d'argent³ provenant d'Ispahan ; comme on y découvrit un pain, il le coupa en sept morceaux, qu'il répartit sur les lots ; il fit ensuite désigner par le sort le premier qui devait être servi. »

« La vie d'Ali est remplie d'actes semblables, ajoute Ibn Abdelbarr ; il faudrait plus d'un livre pour les donner. »

Dieu fasse miséricorde au poète qui a dit :

1. Litt. : Haroun. Aaron, frère aîné de Moïse, a été le premier grand-prêtre des Hébreux.

2. Obî ben Kaab ben Qaïs, mort en l'an 30 de l'hégire (J.-C. 650-651) ; *Içaba* d'Ibn Hajar, t. I, p. 19

3. Ce terme s'applique à tout ce qui constitue la « richesse » en général : argent, troupeaux, etc

1) Il est plus beau qu'un luth et que celui qui en joue, plus beau qu'une jeune fille aux seins arrondis,

2) Que du vin en bouteille que l'on présente aux buveurs à la ronde,

3) Que les plus nobles coursiers *hennissant*, qu'un guerrier fondant sur un autre guerrier.

4) Sa beauté défie la comparaison. L'amour d'Ali, fils d'Abou Taleb...

5) Si on scrutait mon cœur, on y trouverait deux lignes qui s'y sont tracées sans le secours d'une main.

6) Sur l'une on pourrait lire : *la science et l'unité divine* ; sur l'autre : *l'amour de la Maison du Prophète*.

7) Si ce que je viens de dire est mensonger, maudit soit le menteur !

Le califat passe aux mains de Moaouïya.

A la mort d'Ali, son fils El-Hasan fut proclamé calife. Le premier qui le reconnut fut Qaïs ben Saad ben Cubada : « Etends la main sur le Livre de Dieu ! lui dit-il ; jure d'observer le Coran et la Tradition du Prophète et de lutter contre les hérétiques ¹. — Je jure sur le Livre de Dieu et la Tradition du Prophète ! fit El-Hasan : cela supplée à toutes conditions. »

Mais, à la suite d'événements qu'il serait trop long de raconter, le nouveau calife abandonna le pouvoir à Moaouïya. Nous nous bornerons à donner les quelques renseignements qui suivent, empruntés à l'auteur du *Çahîh*, qui parle d'après El-Hasan El-Baçri :

« Par Dieu ! El-Hasan, fils d'Ali, se porta contre Moaouïya à la tête de forces de cavalerie énormes comme des montagnes. A cette vue, Amr ben El-Aç dit à Moaouïya : « Cette cavalerie ne repartira qu'après avoir détruit ses adversaires ! — Si tout le monde s'entretue ², répliqua l'autre, le meilleur de ces deux hommes, qui me restera

1. *Moulhidin*.

2. Litt. : Si ceux-là tuent ceux-là et si ceux-là tuent ceux-là.

« pour s'occuper des affaires de mes sujets, de leurs femmes et de leurs biens ? » Moaouiya fit venir deux Qoreïchites¹ des Beni Abd Chems, Abderrahman ben Samoura et Abdallah ben Amer ben Koreiz : « Allez auprès d'El-Hasan ! leur dit-il ; parlez-lui et faites-lui des propositions et des suggestions ! »

Les deux hommes se rendirent auprès d'El-Hasan et s'acquittèrent de leur mission. « Nous, les Beni Abdelmotaleb, leur dit-il, nous sommes éprouvés à cause de cet argent² et la nation est ensanglantée. — Moaouiya te propose tant et te fait des ouvertures !... — Qui me garantit la chose ? — Nous ! » A chaque demande d'El-Hasan ils ne répondirent que par ces mots : « Nous te le garantissons ! » El-Hasan (accepta alors les propositions de Moaouiya et) fit la paix avec lui³.

El-Hasan El-Baçri déclare avoir entendu ces paroles d'Abou Bekra : « J'ai vu le Prophète de Dieu sur la chaire avec, à ses côtés, El-Hasan ben Ali ; il se tournait tantôt vers les fidèles, tantôt vers l'enfant en disant : « Cet enfant est un saint⁴. Il se peut que Dieu se serve de lui pour réconcilier deux énormes partis de musulmans. »

Conclusion.

Ces faits entraînent à deux considérations :

1^o Les guerres entre Compagnons trouvent leur origine dans l'interprétation des textes, comme on l'a déjà vu, et dans la défense de l'islam. C'était alors une époque de foi ardente et d'observance scrupuleuse de la religion, en accord avec la parole donnée. Quand on découvrait quelque pratique considérée comme répréhensible, on la changeait,

1. Moaouiya était maître de la Mecque et de Médine.

2. El-Hasan réclamait l'argent du Trésor de Koufa.

3. Moaouiya avait demandé au fils d'Ali sa renonciation au califat contre versement d'une pension. Celui-ci ayant accepté, Moaouiya devint seul calife ; il est le premier Omeyyade.

4. *Seyïd.*

même aux dépens de la vie. Mais, parmi ces interpréteurs, les uns voyaient juste, les autres faux ; suivant la tradition, les premiers méritent une récompense double, les seconds une récompense simple. Ali fut toujours un interpréteur clairvoyant du commencement à la fin.

C'est un devoir pour l'homme de jugement et qui défend les intérêts de la religion de nourrir de bonnes intentions à l'égard des Compagnons et d'observer les prescriptions du Prophète à leur égard : « Dieu bénisse mes Compagnons ! a-t-il dit ; ne les persécutez pas après ma mort ! Quiconque les aime ou les déteste m'aime ou me déteste moi-même ! » Gardons-nous d'offenser ceux que Dieu a déclarés purs : *Vous êtes les meilleurs que Dieu ait jamais envoyés aux hommes : vous ordonnez le bien, proscrivez le mal et croyez en Dieu*¹. Le Prophète les a également déclarés purs : « Le meilleur des siècles est le mien, a-t-il dit, puis celui où vivront les successeurs des Compagnons, ensuite celui où vivront les successeurs de ces successeurs. » Seigneur, range-nous de leur côté ; fais-nous mourir dans leur tradition et à leur suite, ô le plus généreux et miséricordieux des êtres ! *Seigneur, pardonne-nous et pardonne à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ! Ne mets pas dans nos cœurs la haine de ceux qui ont cru ! Seigneur, tu es compatissant et bon !*²

2^o (Si on veut établir un parallèle entre les quatre califes orthodoxes, nous dirons que) l'opinion générale des anciens les classe suivant leur ordre d'accession au califat ; quelques-uns cependant placent Ali au-dessus d'Othman : de ce nombre est Sofyan Eth-Thaouri, qui d'ailleurs, a-t-on dit, serait revenu sur ses paroles. Les Chiites et de nombreux Motazélites³ considèrent Ali ben Abi Taleb comme

1. Coran, ch. III, v. 106.

2. Coran, ch. LIX, v. 10.

3. Deux sectes de l'islam. Les Chiites, sectateurs d'Ali, ne suivent pas la *Sounna* (Tradition) ; les Motazelistes ou séparatistes (*mo'tazila*) ne reconnaissent pas en la Divinité des attributs distincts de l'essence.

le plus méritant après le Prophète. La vérité se trouve dans la première opinion.

Faut-il considérer la supériorité des califes les uns par rapport aux autres comme une vérité absolue ou comme une simple conjecture ? La première opinion a la préférence d'El-Achari, la seconde celle du cadî Abou Bekr El-Baqilani. C'est pour la seconde également qu'opte, dans son *Irchâd*, l'imam des deux villes saintes¹.

Aucune preuve décisive ne nous autorise à établir une distinction de mérite entre les imams ; la critique se refuse à le faire et les renseignements que nous avons sont contradictoires. L'opinion qui prévaut est qu'après le Prophète le meilleur des hommes a été Abou Bekr et qu'Omar se place immédiatement après lui ; sur Othman et Ali, les opinions ne s'accordent pas.

Ici prend fin le chapitre par lequel nous avons cherché à attirer les bénédictions sur nous en donnant l'histoire du Prophète et celle de ses quatre califes.

Revenons maintenant à notre but, l'histoire du Maroc. Avant d'attaquer notre sujet, nous croyons devoir indiquer brièvement les origines des Berbères et faire l'exposé succinct de leur situation avant et après l'islam.

Puissent la grâce et la générosité du Très-Haut nous garder de l'erreur !

LES BERBÈRES.

ORIGINE DES BERBÈRES.

(Page 28.)

On est en désaccord sur l'origine des berbères.

L'auteur du *Joummân fî akhbâr ez-Zamân* rapporte d'après les biographes qu'à la suite d'une querelle entre

1. Abdelmalek El-Joueïni, mort en 428 (J.-C. 1036-1037).

les fils de Cham¹ et ceux de Sem, les premiers furent mis en fuite et chassés vers l'Occident. Ils s'y multiplièrent et leurs branches finirent par s'étendre de l'Égypte au fond du Maghreb et aux confins du Soudan. Sur les côtes du Maghreb se trouvaient les « Africains » et les Romains, qui occupaient les villes ; les fils de Cham s'établirent dans les villages et sous les tentes².

La plupart des descendants de Cham³ restèrent (cependant) en Palestine, contrée de Syrie, jusqu'à l'époque de David. Ils avaient pour roi Goliath. David tua Goliath et reçut de Dieu la royauté, ainsi que la sagesse et la science ; il leur ordonna ensuite d'émigrer des terres de Chanaan et de la Palestine et de se diriger vers les pays d'Occident⁴.

Les descendants de Cham vinrent donc en Ifriqiya et dans le Zab et s'y répandirent. Ils finirent par s'y trouver à l'étroit, occupant montagnes, cavernes et déserts de sable ; ils se mirent alors à parcourir la région avec leurs chameaux et leurs tentes de poil. Les Romains ne purent

1. *Hâm*. Ce terme étant passé dans la langue française avec l'orthographe Cham (pron. Kam), nous avons adopté la transcription courante.

2. Le terme *Afâriqa*, Africains, désigne à la fois les habitants de l'Ifriqiya (Tunisie) et ceux de l'Afrique tout entière. L'auteur de l'*Istiqa* n'a que des notions très vagues sur l'histoire ancienne du Maroc ; des renseignements qu'il donne au cours du chapitre « Les Berbères » il semble résulter que ces Africains ne soient autres que les *Carthaginois*.

De même le terme *Frenj*, rendu ici par « Romains », désigne dans l'esprit de l'auteur un peuple d'origine non africaine qui, d'abord installé en Ifriqiya (Proconsulaire des Romains, Tunisie actuelle), s'est étendu ensuite vers l'Ouest ; il s'agit évidemment des Romains.

Nulle part il ne semble être question des Vandales (*Franja* !) Les Byzantins sont dits *Roûm*, pour des raisons qui sont données à la page 130.

La version donnée par l'auteur ferait supposer que l'établissement des berbères en Afrique du Nord serait postérieure à l'occupation carthaginoise et romaine ; il faudrait admettre que les Carthaginois et les Romains auraient été les premiers occupants d'un pays qu'ils auraient trouvé vide, ce qui est contredit par l'histoire : Cf. *suprà*, p. 32 et seq.

3. Ce seraient les Chananéens, descendants de Chanaan, fils de Cham : cf. *infra*, p. 148.

4. Cf. *infra*, p. 153.

ni les refouler ni les arrêter ; ils se retirèrent dans les villes, tandis que les berbères occupèrent les campagnes.

Les berbères étaient de religions différentes : païenne, juive ou chrétienne ; ils professaient, chacun à sa guise, une foi erronée ; cela dura jusqu'aux temps de l'islam. Ils avaient des chefs, des rois et des prêtres. Ils eurent des guerres avec des peuples hostiles et leur livrèrent des batailles acharnées.

Selon Tabari et d'autres auteurs, les berbères sont un mélange de Chananéens, d'Amalécites... Après le meurtre de Goliath par David, ils se dispersèrent dans les divers pays.

On ne connaît pas au juste, dit El-Kelbi, celui qui les fit sortir de Syrie. D'après les uns, ce serait David, à la suite d'une révélation : « David, fais partir les berbères de Syrie, parce qu'ils sont la plaie de la terre ! » D'après les autres, ce serait Josué¹, fils de Noun. Certains prétendent que ce fut l'himyarite Ifriqech.

Encore ne sait-on pas qui est cet Ifriqech. El-Masoudi voit en ce personnage Ifriqech ben Abraha Dhoul-Manar, l'un des rois Tobba les plus connus.

Suivant Ibn Hazm, il s'agirait d'Ifriqech ben Qaïs ben Çaïfi, frère d'El-Harith Er-Raïch, qui appartenait à la même dynastie ; c'est celui-là même qui a donné son nom à l'Ifriqiya² et qui y a conduit les tribus arabes. Il traversa le territoire de Chanaan au moment où Josué, fils de Noun, venait d'y battre et d'y exterminer les berbères ; il en poussa les survivants depuis ce territoire jusqu'en Ifriqiya, pays où il les installa et dont il tua le roi Jorjir³.

Ce serait à lui que les berbères devraient leur nom ; lors de sa conquête du Maghreb, il aurait dit en les entendant

1. *Youchaa*.

2. La Tunisie ou peut-être l'Afrique.

3. Il s'agit peut-être, malgré l'anachronisme, du patrice Grégoire ; cf. p. 111 et 171.

parler : « Quelle *berbera* que leur baragouin ! » De là serait venue l'appellation de *berbères*.

En langue arabe, le terme *berbera* signifie un mélange de sons incompréhensibles. C'est ainsi qu'on dit : la *berbera* du lion.

A ce sujet on attribue les vers suivants à Ifriqech :

Les Chananéens poussèrent des cris (*berberat*)¹ lorsque je les menai des pays de la misère vers les terres à la fertilité merveilleuse.

Quelle terre ingrate que celle qu'ils occupaient ! Mais les *berbères* connaissent maintenant les douceurs d'une vie aisée.

Après avoir achevé la conquête du Maghreb, Ifriqech y laissa pour le défendre des Cenhaja et des Ketama, tribus himyarites qu'on retrouve encore. Ces deux tribus ne seraient pas d'origine *berbère* : c'est du moins ce que disent Tabari, Jorjani, Masoudi, Ibn El-Kelbi, Souheili et tous les généalogistes arabes².

Voici l'opinion d'Abou Omar ben Abdelbarr dans son *Tamhîd* :

Les auteurs sont en désaccord profond sur l'origine des *berbères*. Ce sont probablement des Coptes, ou descendants de Copt, fils de Cham, et ils remontent sans doute à l'établissement de ce personnage en Egypte ; les Coptes s'étendirent vers l'Occident, qu'ils occupèrent depuis les confins de la province d'Egypte : ils s'établirent entre Barqa, l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée et les limites méridionales du Sahara jusqu'au Soudan.

On a dit encore que les *berbères* se divisent en Branès et Botr.

Les Botr descendraient de Berr, fils de Qaïs, fils d'Aïlan, fils de Moudhar. On ne sait pas où est allé ce Berr. Selon

1. On pourrait comprendre, si les règles de la grammaire ne s'y opposaient, « les chananéens devinrent les *berbères* ».

2. Cf. *infra*, p. 155.

Tabari, il était sorti à la recherche d'un animal qui s'était égaré en territoire berbère quand il aperçut une jeune femme : il la demanda en mariage à son père, l'obtint et eut d'elle une descendance.

D'après le *Joummân*, l'appellation de berbères remonterait à l'époque où Qaïs ben Aïlan hérita du royaume de Moudhar ; Qaïs ben Aïlan eut un fils nommé Berr ; Berr quitta sa famille à la suite d'une querelle avec son père et ses frères et partit vers l'Occident : *Berr ! Berr !* lui criait-on, c'est-à-dire : « Fuis comme un sauvage dans les déserts ! » De là serait venu le terme *berbères*.

Parlant d'après les généalogistes berbères, Ibn Abi Zarrâ et Ibn Khaldoun donnent la version suivante, qui est également celle d'El-Bekri et d'autres :

Moudhar ben Nizar avait deux fils, Elias et Aïlan, dont la mère était Rabab, fille de Hida ben Amr ben Moadd ben Adnan. Aïlan eut à son tour deux fils, Qaïs et Dahman. Celui-ci n'a laissé qu'une faible postérité : ses descendants constituent une famille de Qaïs appelée les Beni Omama.

Qaïs ben Aïlan eut quatre fils et une fille : Saad, Amr, Khaçfa, Berr et Tomadhir ; les trois premiers avaient pour mère Mozna bent Asad ben Rebia ben Nézar, les deux autres Timrigh bent Ijdoul ben Ghammar ben Maçmoud El-Berberi El-Ijdouli.

A cette époque, les berbères habitaient la Syrie ; ils y vivaient à côté des arabes, occupant les mêmes maisons, fréquentant les marchés avec eux, traitant les affaires ensemble ; ils mettaient en commun l'eau, les prairies et les pâturages ; ils s'alliaient indistinctement par le mariage.

Dahman ben Aïlan ben Moudhar avait une fille du nom d'El-Baha, femme d'une élégance et d'une beauté parfaites et qui était l'une des plus belles de son temps. Elle fut souvent demandée en mariage par des arabes de toutes les tribus ; mais ses cousins Amr, Saad, Khaçfa et Berr

refusèrent de la donner : « Notre cousine ne se mariera qu'avec l'un de nous, dirent-ils ; elle ne sortira pas de chez nous pour aller chez des étrangers ! » Et ils lui demandèrent de choisir l'un d'eux.

Elle choisit Berr, le plus jeune et le plus beau de tous, et le mariage eut lieu. Mais, pris de jalousie, les frères de Berr résolurent de le tuer. Sa mère, Tamrigh, femme des plus habiles, fit connaître la chose au père de Baha ; il fut décidé qu'elle emmènerait Berr chez elle, en pays berbère, où il serait en sécurité. Elle envoya donc un courrier à sa famille, qui vint secrètement au devant d'elle, et elle partit, emmenant son fils Berr et sa belle-fille Baha, fille de Dahman.

Ils arrivèrent chez les berbères, alors établis en Palestine et sur les confins de la Syrie. Berr demeura chez ses oncles maternels, qui le protégèrent. Baha lui donna deux fils, Alouan et Madghis, petits-fils de Qais ben Aïlan.

Alouan mourut jeune ou ne laissa pas de postérité. Madghis, surnommé El-Abter, est l'aïeul des berbères Botr ; c'est à lui qu'on fait remonter leur origine. On verra plus loin que tous les Zénètes sont de sa descendance.

On prétend qu'après le départ de Berr, sa sœur Tomadhir pleura sur lui dans les vers suivants :

1) Toute femme qui pleure doit pleurer sur son frère, comme je pleure sur Berr, fils de Qais,

2) Qui a quitté sa famille pour aller dans le désert. Que ma beauté se fane si je ne le retrouve pas !

On lui attribue encore ces autres paroles :

1) La famille de Berr a quitté notre pays ; il est allé s'égarer là où il l'a voulu.

2) L'ignorance d'une langue étrangère a fait mépriser Berr, lui dont la parole était si pure dans le Hijaz !

3) Maintenant c'est comme si nous n'avions pas, lui et moi, lancé ensemble nos coursiers dans le Nejd ni partagé le butin !

Les savants berbères citent encore les vers suivants d'Obeïda ben Qaïs El-Aqili :

- 1) Arrête, ô toi qui cherches à nous diviser ! Que Dieu te guide dans le sentier des hommes de bien !
- 2) Je jure que les berbères et nous nous sommes des frères, groupés autour d'un seul et noble ancêtre.
- 3) Notre père est le leur et c'est Qaïs Aïlan, celui qui, au plus fort de la lutte, faisait tomber l'ardeur de l'ennemi.
- 4) Berr ben Qaïs est de la race Moudharite ; il appartient à la descendance la plus belle et noble.
- 5) Nous sommes frères, eux et nous, et nous formons une colonne inébranlable, malgré les efforts ennemis aux actes vils.

El-Yézid ben Khaled chante également la gloire des berbères :

- 1) O toi qui nous demandes notre origine, nous remontons à Qaïs Aïlan, nous sommes de la plus vieille noblesse.
- 2) Nous descendons de Berr-le-généreux, qui chassait la misère et égorgait les chameaux.
- 3) Artisan de notre gloire, il a fait étinceler le feu de son courage, et dans les heures difficiles nous nous sommes reposés sur lui.
- 4) C'est Qaïs que Berr reconnaît pour ancêtre ; c'est Berr que le noble Qaïs reconnaît pour aïeul.
- 5) Qaïs est notre gloire ; c'est lui qui est notre premier ancêtre, lui qui fit tomber nos chaînes.
- 6) Qaïs et Qaïs Aïlan sont la source même du bien ; ils guident dans la voie de l'honneur.
- 7) Il suffit à ma fierté que les berbères soient mon peuple ; ils se sont emparés de la terre à la pointe des lances.

Les divergences d'opinion sur l'origine des berbères sont aussi considérables que longues à décrire ; nous avons abrégé le plus possible. L'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons rapportée en premier lieu¹, à savoir que les berbères descendent de Cham et qu'ils cons-

1. Cf. p. 146-148.

tituent une vieille nation. Ils s'établirent dans le Maghreb quand les descendants de Noé se multiplièrent et que les créatures se répandirent sur la surface de la terre. Par la suite, les autres Chananéens¹ vinrent de Syrie les rejoindre lorsqu'ils furent bannis d'abord par Josué, fils de Noun, ensuite par David.

« La vérité dont il ne faut pas se départir au sujet des berbères, dit textuellement Ibn Khaldoun après avoir repoussé la prétention d'après laquelle ils seraient tout particulièrement descendants de Goliath, ou, à tout le moins, des arabes, est qu'ils sont des Chananéens, c'est-à-dire des descendants de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé, et que leur père s'appelait Mazig. »

Des traits piquants ont été rapportés à propos de l'origine des berbères ; on peut citer entre autres cette raillerie d'un poète andalou, Khalf ben Faraj Es-Semisir :

1) J'ai vu Adam pendant mon sommeil et je lui ai dit : « Père des humains, on a déclaré

2) « Que les berbères sont de ta descendance. — Qu'Eve soit répudiée, m'a-t-il répondu, si cette prétention est vraie ! »

Ce n'est là qu'une boutade de poète, méchante et pleine de sel.

Les berbères forment une nation célèbre, l'une des plus grandes et des plus fortes qui aient jamais existé. Ils ont une gloire indéniable, une renommée qu'on ne peut méconnaître. Ils ont compté de nombreuses dynasties et de grands rois. Ils se sont montrés intrépides dans la foi de l'islam et pleins d'ardeur dans la guerre sainte. Ils ont eu leurs imams, leurs docteurs, leurs saints, leurs poètes et leurs personnages de bien et de vertu.

Le lecteur va bientôt avoir sous les yeux plusieurs faits de leur histoire.

1. Chanaan était fils de Cham.

FRACTIONNEMENT GÉNÉRAL DES BERBÈRES.

(Page 30.)

La grande nation berbère a occupé le territoire compris entre Barqa à l'est, l'Océan Atlantique à l'ouest, la Méditerranée au nord, le Soudan au sud.

Malgré son immensité, elle ne comporte que deux grandes divisions qui l'englobent tout entière, jusqu'au moindre de ses individus.

Les deux souches berbères.

Les généalogistes, dit Ibn Khaldoun, s'accordent à rattacher les berbères à deux grandes souches : celle de Bernous et celle de Madghis surnommé El-Abter ; les familles remontant à ces deux souches ont été appelées respectivement Branès¹ et Botr². Quant à savoir si Bernous et El-Abter sont issus ou non d'un même père, les généalogistes ne sont pas d'accord : Ibn Hazm répond par l'affirmative et fait descendre tous les berbères de Chanaan, fils de Cham ; d'autres auteurs, comme Sabeq ben Souleïmân El-Matmati, prétendent que, seuls, les Branès appartiennent à sa postérité.

Les Botr descendent de Berr, fils de Qaïs, fils d'Aïlan, fils de Moudhar ; il en a été parlé plus haut³.

La vérité est que Branès et Botr tiennent ensemble par la même racine à la race berbère et qu'ils appartiennent tous, ainsi qu'on l'a déjà vu⁴, à la postérité de Mazigh, issu lui-même de Chanaan, fils de Cham.

1. Pluriel de *Bernous*.
2. Pluriel d'*Abter*.
3. P. 149 et seq.
4. P. 152.

Branès. — Les Branès forment sept tribus : les Aouraba, les Cenhaja, les Ketama, les Maçmouda, les Ajisa, les Aourigha et les Ardaja ou Ourdaja ; Sabeq El-Matmati et d'autres auteurs ajoutent à cette énumération les Lemta, les Haskoura et les Jezoula, ce qui porte le total à dix.

Aux Aouraba appartiennent Koseïla ben Aghz El-Aourabi, qui tua Oqba ben Nafi, lors de la conquête, et Ishaq ben Mohammed ben Abdelhamid El-Aourabi, qui proclama Idris ben Abdallah.

Quant aux Cenhaja, ils forment la plus grosse tribu berbère ; ils représenteraient même, d'après plusieurs auteurs, le tiers de la nation entière. A cette tribu se rattachent les Beni Ziri ben Manad, rois de Tunisie, et les Hommes Voilés¹, rois de Marrakech et de l'Espagne.

Les Ketama sont ceux qui proclamèrent les Obeïdites en Tunisie et en Egypte.

Les Maçamida² comprennent : les Ghomara, les Berghouata et les peuples de l'Atlas³. C'est aux premiers qu'appartenait, à l'arrivée d'Oqba ben Nafi' au Maroc, Julien le Chrétien, gouverneur de Ceuta et de Tanger⁴ ; ils proclamèrent les Idrisites quand ces derniers revinrent au pouvoir après les Beni Abil-Afiya. Les Berghouata occupaient la Tamesna et ses dépendances naturelles. Quant aux peuples de l'Atlas, ce sont eux qui proclamèrent Mohammed ben Toumert, Mehdi des Almohades.

Les autres tribus Branès n'ont formé aucun empire connu.

Nous avons dit plus haut⁵ que les Cenhaja et les Ketama seraient des himyarites d'après les généalogistes arabes ; laissés en Ifriqiya par Ifriqech pour défendre le

1. *Moulaththamoûn* ; ce sont les Almoravides.

2. Pluriel arabe de *Maçmouda*.

3. Litt. : les habitants du Jebel Dren.

4. Cf. *suprà*, p. 45 ; *infra*, p. 180, 202 et seq.

5. Cf. *suprà*, p. 149.

pays, ils s'y seraient multipliés et auraient fini par adopter l'usage de la langue berbère. Cette opinion est critiquée et rejetée par les généalogistes berbères tels que Sabeq El-Matmati et autres : les deux tribus en question procèdent, d'après eux, de la souche berbère.

Botr. — Les Botr constituent la descendance de Madghis el-Abter. Ils forment quatre tribus : les Dharisa, les Nefousa, les Oddasa et les Beni Loua, ou Louata.

Aux Dharisa appartiennent les Miknasa et tous les Zénètes. Les premiers comprennent les Beni Midrar, rois de Sijlamasa, et les Beni Abil-Afiya, rois de Fès. Les Zénètes se divisent en Gueraoua, peuple de la Kahena Dahiya, reine des montagnes de l'Aurès qui lutta contre Hassan ben En-No'man, gouverneur du calife Abdelmalek ben Merouan ; — en Beni Khazar El-Maghraoui, rois de Tlemcen et de l'Algérie ; — en Maghraoua, rois de Fès ; — en Beni Ifren, rois de Chella et du Tadla ; — en Beni Ziyan, rois de Tlemcen ; — en Beni Merîn¹, rois de Fès. Les Zénètes ont pour ancêtre Zana, fils de Yahya, fils de Dhara, fils de Zakhik, fils de Madghis el-Abter. Quant aux Nefousa, aux Oddasa et aux Louata, ils n'ont pas fondé d'empire connu.

Les quatorze grandes tribus Branès et Botr comportent des ramifications, des divisions et des subdivisions qu'il est impossible de suivre. L'exposé que nous venons de faire suffit ; c'est à Dieu que nous recourons.

**LES BERBÈRES AVANT L'ISLAM.
QUELQUES VILLES ANCIENNES DU MAROC.
RENSEIGNEMENTS DIVERS.**

(Page 31.)

On a vu que les berbères sont un peuple d'origine an-

1. Mérinides.

cienne et qu'ils ont habité autrefois le territoire du Maghreb. On se rappelle également que, lors de l'occupation de ce territoire, les Romains¹ se retirèrent vers le bord de la mer et dans les villes côtières, tandis que les berbères occupèrent le reste du pays, plaines, montagnes et cavernes. Ils étaient de religions diverses et professaient, chacun à sa guise, une foi erronée².

Telle était la situation générale de la nation.

« (De l'Océan Atlantique) à Tripoli et même à Alexandrie et de la Méditerranée au Soudan, dit Ibn Khaldoun, le territoire du Maghreb a été occupé par les berbères³ depuis une époque dont on ne connaît ni le commencement ni les événements qui l'ont précédée. Ils professaient la religion des Mages, comme tous les habitants primitifs de l'Orient et de l'Occident, et quelquefois celle de leurs vainqueurs, car les peuples des grandes nations étaient plus forts qu'eux. C'est ainsi qu'au dire de leurs historiens, les rois de l'Yémen dirigèrent de leurs villes de nombreuses expéditions contre eux : les berbères s'humilièrent devant leurs vainqueurs et adoptèrent leur religion.

« Suivant Ibn El-Kelbi, Himyar, le père des tribus yéménites, aurait gouverné le Maghreb pendant cent ans et c'est lui qui aurait fondé les villes de ce pays, comme *Ifriqiya* et *Sicile*⁴.

« Les historiens arabes s'accordent à dire qu'une expédition fut entreprise contre le Maghreb par l'himyariite Ifriqech, l'un des rois Tobba. » (Fin de la citation d'Ibn Khaldoun.)

Ibn Khaldoun nie par ailleurs l'authenticité de l'expédition de Himyar au Maghreb, dont il emprunte le récit

1. Cf. *suprà*, p. 147, n. 2.

2. Cf. *suprà*, p. 148 et seq.

3. Le texte imprimé porte *jabal*, montagne ; il faut lire : *jil*, nation, tribu, peuple.

4. Il est inutile d'insister sur des erreurs aussi grossières. Cf. *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 206-207.

à Ibn El-Kelbi ; il reproduit à cet effet les dires d'Abou Omar ben Abdelbarr et d'Abou Mohammed ben Hazm, qui vont à l'encontre de cette assertion : « Il n'y avait pas de route pouvant amener Himyar en territoire berbère ; cette route n'existe que dans l'esprit mensonger des historiens yéménites. »

Une partie des berbères professaient le judaïsme, ajoute le même auteur ; ils l'avaient reçu des Israélites, à l'apogée de leur puissance, en raison du voisinage de la Syrie. Il en était de même des Gueraoua, tribu de la Kahena qui occupait les montagnes de l'Aurès¹, — des Nefousa, berbères de Tunisie, — des Fendlaoua, Mediouna, Bahlouloua, Ghiatha et Beni l'azaz, berbères du Maroc. Cet état de choses dura au Maroc jusqu'au temps où Idris I^{er} y effaça les traces des doctrines erronées et détruisit les nations.

L'ouverture du détroit de Gibraltar. — S'il faut en croire plus d'un historien, le Maroc et l'Espagne étaient autrefois contigus l'un à l'autre, et les Marocains avaient à supporter des attaques continuelles de leurs voisins. Alexandre (le Grand) étant venu à passer chez eux, ils se plaignirent à lui et lui exposèrent leur situation. Alexandre convoqua les ingénieurs, se rendit jusqu'au détroit actuel, c'est-à-dire le détroit de Ceuta, et fit mesurer le niveau des eaux des deux mers : il fut constaté que le niveau de l'Atlantique était légèrement supérieur à celui de la Méditerranée².

Il ordonna alors d'enlever les terres qui se trouvaient sur le rivage de la Méditerranée et de les transporter des parties basses dans les parties hautes. Il fit ensuite creuser entre Tanger et l'Andalousie jusqu'à ce qu'on eût at-

1. Le texte porte par erreur : Jebel Aourâïn.

2. A partir de cet endroit, le texte devient obscur ; nous le serrons d'aussi près que possible.

teint les couches dures du sous-sol ¹. Sur ces couches dures il construisit avec des pierres et de la chaux une digue solide, dont il fixa la longueur à douze milles : c'est la distance qui séparait les deux mers.

En face de cette digue il en construisit une seconde du côté de Tanger. Il laissa entre les deux un intervalle de six milles.

Quand ces digues furent construites, il ouvrit un passage aux eaux de l'Océan, qui, avançant entre les deux chaussées, tombèrent dans la Méditerranée. L'eau monta et les dépassa de onze tailles d'homme, noyant plusieurs villes et faisant périr de grands peuples, qui se trouvaient sur les deux rives.

La digue bâtie du côté de l'Andalousie apparaît quelquefois, quand les eaux baissent ; elle est alors nettement visible et file en ligne droite ; elle est appelée « le Pont » par les habitants du pays. Celle de l'autre rive a été emportée par les eaux ; à l'arrière, la terre a été creusée sur environ douze milles.

Sur le bord, du côté du Maroc, s'élèvent le Qçar-el-Majaz ², Ceuta et Tanger. Du côté opposé, en Andalousie, se dressent la Montagne de Tariq ben Ziyad ³, l'île de Tarif ben Malek ⁴ et l'île Verte ⁵. Entre cette dernière et Ceuta se trouve le détroit, appelé Zoqaq ou Boughaz ⁶.

1. Litt. : *el-Jibâl es-sofliya*, les montagnes inférieures ; le terme *jebel* désigne au Maroc, dans la technique des maçons, la couche dure sur laquelle reposent les fondations d'une construction quelconque.

2. Le Qçar du Passage ; il est également appelé Qçar el-Jaouaz ou encore El-Qçar Eç-Çeghîr.

3. Gibraltar.

4. Tarifa.

5. Algésiras.

6. Déroit de Gibraltar. La science contemporaine admet que le déroit de Gibraltar était ouvert dès le début de l'époque pliocène. Antérieurement à cette époque reculée, la Méditerranée et l'Atlantique communiquaient par un déroit dit « Sud Rifain », qui passait par la plaine des Angâd, celle de Trifa et la trouée de Taza, d'où les eaux allaient en s'étalant vers l'O. Cf. *Le Maroc Physique*, par L. Gentil, p. 93-99, *suprà*, p. 28.

Les anciens historiens latins et grecs parlent à peu près de même du fait que le territoire du Maroc touchait à celui de l'Espagne, mais ils attribuent l'ouverture du détroit au puissant roi Hercule.

D'après Ibn Saïd, il y aurait eu entre le Qçar el-Majaz et Tarifa un pont gigantesque reliant les deux pays ; il aurait été l'œuvre d'Alexandre, qui l'aurait construit pour passer d'Espagne sur l'autre continent.

Le Très-Haut en sait davantage sur ce qu'il y a de vrai là-dessus.

On lit dans les annales européennes les plus réputées pour leur rigoureuse exactitude que les anciens empereurs de Rome firent plusieurs fois la guerre aux Carthaginois, peuple habitant la Tunisie et le Maghreb, et qu'ils s'emparèrent de leur territoire ; au cours de l'une de ces guerres, ils détruisirent la ville célèbre de Carthage.

« Carthage était une ville de l'Ifriqiya et l'une des plus célèbres du monde, écrit textuellement le cheikh Rifaa dans la *Bidâiat el-Qoudamâ* ; elle fut détruite par les Romains en 146 avant la naissance du Messie¹. Bâtie une seconde fois, elle fut encore démolie par les Arabes. On n'en retrouve plus des vestiges qu'avec la plus grande peine. Près de son emplacement s'élève la ville de Tunis. »

Au chapitre (de ses Prolégomènes) traitant de la Société humaine, à l'endroit où il parle du commandement des flottes, Ibn Khaldoun raconte ce qui suit : « Les Romains, les Francs et les Goths² demeuraient autrefois sur le bord septentrional de la Méditerranée, et comme leurs guerres, ainsi que leurs expéditions commerciales, se faisaient principalement au moyen de navires, ils étaient devenus très habiles dans l'art de naviguer et de combattre avec des flottes. Quelques-unes de ces nations visèrent à la possession des côtes méridionales de cette mer : les Romains

1. Jésus-Christ.

2. Quût, Ce terme sert à désigner également les Wisigoths.

portèrent leurs vues sur l'Ifriqiya ; les Goths convoitèrent le Maghreb, et les deux peuples se transportèrent dans ces contrées au moyen de leurs flottes et s'en rendirent maîtres, après avoir vaincu les Berbères et enlevé à ce peuple toute l'autorité. Ils y possédèrent des villes très peuplées, telles que Carthage, Sbaïtla (*Suffetula*), Djeloula (*Oppidum Usalitanum*), Mornac, Cherchel (*Caesarea*) et Tanger. Avant cela, le souverain de Carthage avait fait la guerre à celui de Rome et envoyé contre lui des flottes bien approvisionnées et remplies de troupes. On sait que, depuis les temps les plus anciens, telle a été l'habitude des peuples qui occupent les deux bords de la Méditerranée. »¹

Les Européens prétendent aujourd'hui que les anciens Romains occupaient tout le territoire du Maghreb, dont ils s'étaient emparés bien avant la naissance du Messie. La durée de cette occupation aurait été très longue et c'est à eux ou aux Carthaginois, leurs prédécesseurs, que remonterait la fondation des villes les plus vieilles du Maghreb, comme Ceuta, Tanger, Salé, Chella, Volubilis, etc... J'ai personnellement entendu dire par un Européen versé dans ces matières que la ville de Salé existait à cette époque et qu'il l'avait vue mentionnée sous ce nom dans les chroniques anciennes des auteurs latins et grecs² traitant du Maghreb et de son territoire ; je cherchai à discuter pour avoir des précisions, mais mon interlocuteur insista sur son dire sans vouloir jamais s'en départir.

1. *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun, trad. De Slane, t. II, p. 38. Au lieu de « mer Romaine » nous avons traduit « Méditerranée », comme dans tout le reste de notre traduction.

2. Litt. : les chroniques anciennes des Roûm.

La fondation de Salé remonte à peine au XI^e siècle de notre ère ; il s'agit ici de Sala, ou Sala Colonia, qui s'élevait sur l'emplacement actuel de Chella, de Rabat et de l'espace qui les sépare. Cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. III : *Rabat et sa Région*, t. I, p. 27.

Volubilis a été bâtie par les Romains ; des fouilles y sont exécutées actuellement par le Service des Beaux-Arts du Protectorat.

Sur Tanger, cf. *Villes et Tribus du Maroc*, vol. VII : *Tanger et sa Zone*.

Ceuta et Salé passent encore pour être l'œuvre d'un fils de Noé. Cette opinion est invraisemblable. Parlant de la descendance de Noé et de sa multiplication sur la terre, la Bible donne, il est vrai, le nom de *Sebta*, fils de Kouch, fils de Cham, fils de Noé. Mais de là à dire que la fondation de la ville est due à cet homme ou à l'un de ses fils il y a loin, en raison même du recul considérable des temps auxquels il faudrait remonter et de l'impossibilité de recourir à une source authentique ; cette remarque s'imposerait même si le territoire du Maroc avait été dévolu à la postérité de Cham depuis la plus haute antiquité.

Lorsque les Romains adoptèrent la religion chrétienne sous l'empereur Constantin, leur exemple fut suivi par les peuples voisins sur lesquels s'étendait leur influence : Abyssins, Coptes, Frenj¹, Goths, etc., et le christianisme se répandit partout chez ces peuples. Les berbères avaient pour voisins au Maghreb oriental les Romains, au Maroc les Wisigoths ; ils étaient séparés de ces derniers par un simple détroit. Les berbères du littoral ayant à leur tour embrassé le christianisme, l'empire romain finit par étendre sa puissance souveraine partout et sur tous².

Cet état de choses dura jusqu'à l'apparition de l'islamisme, qui devait supplanter toutes les religions et que les berbères devaient embrasser, comme on le verra plus loin. C'est pour cela qu'on trouvera des chrétiens à la tête des berbères, tels que Koseïla El-Aourabi, Julien le Ghomari, etc.

« Dans les campagnes situées hors des régions protégées et redoutables par les troupes qui les tenaient, dit Ibn Khaldoun, les berbères étaient forts, nombreux et

1. Cf. *suprà*, p. 147, n. 2 ; il faudrait dire ici « Romains de la Proconsulaire ».

2. Sur la diffusion du christianisme au Maroc, cf. *suprà*, p. 47-48. L'empereur Constantin a fait cesser les persécutions contre les chrétiens.

bien équipés ; ils avaient des rois, des chefs et des émirs ; ils ne vivaient pas dans l'avilissement ; ils n'avaient pas à redouter la colère des Romains ni des Byzantins, ni à supporter de préjudices de leur part.

« Ils payaient un tribut à l'empereur de Constantinople Héraclius, ajoute le même auteur ; il en était de même d'El-Maqouqos, roi de Fostat, d'Alexandrie et de Barqa, ainsi que du roi de Tripoli, de Lebda et de Çabra, du roi de Sicile et du roi wisigoth d'Espagne ; les peuples de tous ces pays avaient été vaincus en effet par les Romains, qui leur avaient fait adopter le christianisme.

« En Ifriqiya, c'étaient les *Franja*¹ qui régnaient en maîtres ; les Byzantins qui s'y trouvaient n'y exerçaient aucune autorité : ils formaient seulement des troupes au service des premiers. Si les auteurs arabes parlent des Byzantins à propos de la conquête de l'Ifriqiya, c'est à tort : à cette époque, les Arabes ne connaissaient pas les Romains ; n'ayant eu à combattre que les Byzantins en Syrie, ils les prirent pour les vainqueurs des peuples chrétiens, crurent qu'Héraclius était l'empereur de toute la chrétienté et donnèrent le nom de Byzantins (*Roûm*) à tous les peuples professant le christianisme.

« J'ai rapporté tels quels les renseignements fournis par les arabes. Je dois donc faire remarquer que le roi Grégoire, tué lors de la conquête, n'était pas byzantin, mais romain ; de même le peuple qui, en Ifriqiya, avait soumis les berbères, dont il occupait villes et forteresses, était celui des *Franja*¹. »

1. D'après le *Mouhît el-Mouhît*, *Frenj* et *Franja* seraient deux termes synonymes ; il s'agirait ici des Romains.

LE MAGHREB ¹.

(Page 33.)

Limites.

Dans l'esprit des peuples qui l'habitent, le Maghreb est une contrée bien déterminée, dont les limites sont :

A l'ouest l'Océan Atlantique, ou grand océan ; — à l'est Barqa et les territoires situés au delà jusqu'à Alexandrie et au Caire : Barqa n'appartient donc pas au Maghreb, tandis que la région de Tripoli et les territoires situés en-deçà jusqu'à l'Atlantique en font partie.

Au nord, la limite est formée par la Méditerranée, connue sous le nom de Petite Mer et qui est un bras de l'Atlantique ; — au sud, par les dunes de sable séparant le Soudan de la Berbérie et qui portent le nom d'Erg ² chez les Arabes nomades qui y vivent.

Divisions territoriales du Maghreb.

Le Maghreb se divise en trois grandes régions : l'Ifriqiya, le Maghreb central et le Maghreb ultérieur.

Tunisie. — L'Ifriqiya (Tunisie) constitue le Maghreb citérieur ; dans les premiers temps de l'islamisme, elle avait pour capitale Kairouan ; sa capitale actuelle est Tunis. Le nom de Maghreb citérieur lui est venu du fait qu'elle était la région du Maghreb la plus rapprochée d'Arabie et du siège du califat du Hijaz.

Algérie. — Le Maghreb central (Algérie) fait suite à l'Ifriqiya ; il a pour capitales Alger, des Beni Mazghanna,

1. Le titre du texte arabe est le suivant : *Limites du Maghreb ; les berbères après l'islâm*. Nous avons reporté la seconde partie de ce titre à la page 166.

2. *El-'Irg*.

et Tlemçen. Il est de nos jours aux mains de la France, qui s'en est emparée en 1246 (J.-C. 1830); la population en est musulmane.

Maroc. — Le Maghreb ultérieur (Maroc) doit son nom au fait qu'il constituait, au début de l'Islam, celle des trois régions du Maghreb la plus éloignée du siège du califat. Il est borné à l'ouest par l'Océan Atlantique, à l'est par le fleuve de la Moulouïa ¹ et les montagnes de Taza, au nord par la mer Méditerranée, au sud par l'Atlas (*Jebel Dren*). Telles sont du moins les limites données par Ibn Khaldoun. Les européens le divisent en cinq provinces : celles de Fès, de Marrakech, du Sous, du Draa et du Tafilet. Le siège du gouvernement est tantôt à Fès, tantôt à Marrakech.

Populations du Maroc.

Le Maroc est en majeure partie le pays des berbères Maçâmida ². On y trouve en outre des groupements relativement peu nombreux de Cenhaja, Madhghara, Aouraba, etc.

Il faut y ajouter des groupements d'arabes vivant sous la tente : venus d'Arabie en Tunisie, ces arabes ont été ensuite amenés au Maroc à la fin du VI^e siècle (J.-C. fin du XII^e), sous le règne du calife almohade Yaqoub El-Mançour ; ils forment aujourd'hui plusieurs tribus se rattachant par leurs origines aux Riah et aux Jochem : les Riah sont des hilaliens et descendent de Hilal, fils d'Amer, fils de Çaçaa ; quant aux Jochem, ils descendent de Jochem, fils de Moaouiya, fils de Beker. Ils ont tous Moudhar pour ancêtre commun.

D'autres tribus habitent le Maroc ; il en sera parlé plus loin, s'il plaît à Dieu.

1. Ce terme est prononcé *Melouiya* par les Marocains.

2. Pluriel arabe de Maçmouða.

LES BERBÈRES APRÈS L'ISLAM¹.

(Page 34.)

En écrivant ce livre, nous ne nous étions d'abord proposé que l'étude exclusive du Maroc. Mais nous avons cru toutefois devoir donner en premier lieu les lignes générales de l'histoire du Maghreb ; nous étudierons donc en détail les émirs envoyés par les califes d'Orient tant que l'autorité de ces derniers s'étendra sur ce pays.

Au début de l'islam en effet, l'empire des califes formait un ensemble unique et solide englobant tous les pays islamiques à l'est et à l'ouest : aucun ne leur échappait, ou lointain ou rapproché. C'était là un principe suivi religieusement et une règle sur laquelle on était d'accord. Tout gravitait autour de l'autorité du calife et nul ne pouvait exercer de commandement qu'en son nom. Lorsque, avec le temps, son influence pâlit dans les contrées lointaines, les pays de l'islam les plus éloignés du siège du califat s'en séparèrent ; l'empire se morcela par l'effet des révoltes hachémites et autres ; les émirs des pays lointains se mirent à gouverner en leur nom personnel partout où ils purent imposer leur domination. L'unité de l'empire disparut et il se forma une série d'Etats indépendants.

Cet état de choses nous a conduit à étudier l'histoire générale du Maghreb et à passer successivement en revue tous les gouverneurs qui y ont exercé l'autorité au nom des califes. Le Maroc ne s'est rendu indépendant qu'à l'époque d'Idris ben Abdallah, qui l'a séparé des autres pays islamiques : c'est donc à partir de cette époque que

1. Cf. *suprà*, p. 164, n. 1.

commencera son étude particulière. Comme il constitue une partie du Maghreb, il nous est pour le moment impossible de nous en occuper exclusivement : le Maghreb tout entier, depuis la Tunisie inclusivement jusqu'à l'Atlantique, et l'Espagne elle-même relevaient d'un seul et même gouverneur nommé par le calife d'Orient ; ce gouvernement n'était lui-même qu'une dépendance de celui d'Égypte. Le lecteur ne devra pas perdre de vue cet état de choses ; il importait de le prévenir.

Quant à l'histoire des berbères après l'islam, elle se confond avec celle des gouverneurs, que nous allons étudier.

LA CONQUÊTE ARABE.

LES PREMIERS GOUVERNEURS.

(Page 34.)

Amr ben El-Aç.

Conquête de Barqa et de Tripoli. — Sous le califat de l'Emir des Croyants Omar ben El-Khattab, Amr Ben El-Aç marcha sur Barqa, l'ancienne Antabolis, après avoir conquis le Caire (*Miçr*) et Alexandrie ; c'était en l'année 21 de l'hégire (J.-C. 642). La population s'étant soumise au tribut de capitation¹, il se dirigea sur Tripoli et mit le siège devant la ville : elle était dépourvue de remparts du côté de la mer et des vaisseaux byzantins se trouvaient dans le port. Un jour, les eaux se retirèrent et quelques-uns des assiégeants musulmans s'aperçurent de cette situation ; ils se lancèrent entre la mer et les maisons, ne laissant aux byzantins d'autre refuge que leurs vaisseaux ; les clameurs attirèrent le reste de l'armée et Amr ben El-Aç entra dans la ville. Quelques byzantins à peine réussirent à s'échapper sur leurs bateaux. Le siège avait duré un mois.

1. *Jeziya.*

Le général arabe se porta ¹ ensuite sur Çabra ; confiante dans les fortifications de Tripoli, devant lesquelles elle croyait les musulmans arrêtés, la population de la ville ne s'attendait pas à une attaque. Les troupes musulmanes surgirent un matin devant la ville et l'emportèrent d'assaut.

Amr ben El-Aç acheva la conquête du pays et revint à Barqa : la ville consentit au paiement d'un tribut de 13.000 dinars.

La population de Barqa se composait en majeure partie de Louata, ou descendants de Loua-l'aîné ; celle de Çabra et de Tripoli comprenait surtout des Nefousa. Louata et Nefousa forment deux tribus Botr.

La conquête de la Tripolitaine achevée, Amr ben El-Aç demanda au calife Omar ben El-Khattab l'autorisation de marcher sur la Tunisie ; mais le calife la lui refusa, disant en substance : « Ce pays s'appelle Moufarriqa et non pas Ifriqiya ². » Amr ben El-Aç obéit à cet ordre et revint à Fostat.

C'est le premier général musulman dont les chevaux aient foulé le sol du Maghreb ; mais il n'est pas arrivé jusqu'en Tunisie.

Une députation de berbères se rend auprès du calife Omar.
— Les berbères n'avaient pas encore embrassé l'islamisme. Il convient de citer à ce sujet un passage du *Joummân* : Sous le califat d'Omar ben El-Khattab, après la conquête de Fostat, le gouverneur de la ville, Amr ben El-Aç, reçut la visite d'un groupe de six berbères ayant les cheveux et la barbe rasés : « Qui êtes-vous ? leur demanda-t-il ;

1. Amr ne se porta pas lui-même contre Çabra ; il se borna à envoyer contre cette ville un détachement de cavalerie (Note de l'auteur).

2. Il y a dans la phrase arabe un jeu de mots intraduisible entre ces deux noms, qui peuvent se rattacher à une même racine FRQ ; *moufarriqa* signifie littéralement « celle qui provoque la dispersion » ; le calife craignait que la conquête de la Tunisie, en reculant exagérément les limites de l'empire arabe, ne fût la cause de sa dislocation.

pourquoi êtes-vous venus ? — Nous voulons embrasser l'islamisme, répondirent-ils ; nous sommes venus ici pour obéir aux recommandations de nos ancêtres. » Amr les envoya au calife Omar, à qui il fit porter en même temps une lettre explicative.

Les berbères se présentèrent donc au calife ; comme ils ne savaient pas la langue arabe, celui-ci s'entretint avec eux par l'intermédiaire d'un interprète : « Qui êtes-vous ? — Nous sommes les descendants de Mazigh ! » S'adressant alors aux gens de son entourage : « Avez-vous jamais entendu parler de ces gens-là ? demanda-t-il. — Emir des Croyants, répondit un cheikh de Qoreïch, ce sont les berbères¹ de la postérité de Berr, fils de Qais, fils d'Aïlan. Cet homme ayant quitté son pays à la suite d'une brouille avec son père et ses frères, on lui dit en cours de route : *Berr ! Berr ! c'est-à-dire : Va-t-en dans la campagne !* » Le calife demanda alors à ses visiteurs les particularités de leur peuple et de leur pays : « Nous aimons les chevaux et nous méprisons les femmes ! répartirent-ils. — Avez-vous des villes ? — Non ! — Avez-vous des repères pour vous guider ? — Non ! — Par Dieu, fit Omar, un jour que, au cours d'une campagne, je me trouvais avec le Prophète, je me mis à pleurer en considérant la faiblesse de l'armée : *Omar, ne sois pas inquiet !* me dit-il : *Dieu fortifiera cette religion en lui amenant des peuples du Maghreb qui n'ont ni villes, ni forteresses, ni marchés, ni repères pour les guider sur les routes. Dieu soit loué de m'avoir accordé de les voir !* »

Il combla ces visiteurs d'égards et de bienfaits et leur donna le commandement de toutes les troupes berbères qui viendraient à lui. Il fit porter à Amr ben El-Aç l'ordre de les placer à l'avant-garde des troupes musulmanes.

Les berbères qui étaient venus auprès du calife appartenaient à plusieurs tribus.

1. *Vel* : ces berbères sont...

Abdallah ben Saad ben Abi Sarh.

(Page 35.)

Conquête de la Tunisie. — Amr ben El-Aç fut relevé du gouvernement de l'Égypte par le calife Othman ben Affan. Il eut comme successeur Abdallah ben Saad ben Abi Sarh El-Amiri, frère de lait du calife.

Le nouveau gouverneur reçut l'ordre de conquérir la Tunisie en l'an 26¹ de l'hégire (J.-C. 647) : « Si Dieu t'accorde la victoire, lui dit le calife, tu auras le vingt-cinquième du butin. » Il mit Oqba² ben Nafi, ben Abd Qaïs à la tête d'une armée, Abdallah ben Nafi ben El-Harith à la tête d'une autre et ordonna d'aller de l'avant.

Les deux généraux marchèrent sur la Tunisie avec dix mille hommes, mais ils ne purent s'engager profondément dans le pays à cause de la densité de la population, qui d'ailleurs demanda la paix et s'engagea à verser une certaine somme d'argent. Le gouverneur demanda des renforts au calife Othman en même temps que l'autorisation de poursuivre la conquête. Le calife consulta les Compagnons³ et, sur leur avis favorable, équipa et mit en route une troupe de Médine, dont faisaient partie un certain nombre d'entre eux : Ibn Abbas, Ibn Omar, Ibn Amr ben El-Aç, Ibn Jafar, El-Hasan, El-Hoseïn, Ibn Ez-Zobeïr.

On a dit que ce dernier se joignit en renfort au gouverneur Abdallah ben Saad ben Abi Sarh ; les Çahaba partirent avec lui en l'an 26 (J.-C. 647). Arrivés à Barqa, ils auraient été incorporés à l'armée d'Oqba ben Nafi'. Cette armée serait ensuite partie pour Tripoli, où elle aurait

1. Lire 25 (Correction de l'auteur).

2. Lire Abdallah ben Nafi' (Correction de l'auteur).

3. Çahâba.

pillé les Byzantins ; de là elle aurait marché sur la Tunisie, jetant des troupes de tous les côtés.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique du Nord, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, obéissait au roi Grégoire¹, vassal d'Héraclius, à qui il faisait porter le revenu des impôts ; il avait établi le siège de son gouvernement à Sbeitla. A la nouvelle de l'invasion arabe, il réunit cent vingt mille hommes.

Les deux armées prirent contact à un jour et une nuit de marche de Sbeitla et les opérations commencèrent. Mis en demeure d'opter entre l'islam et la capitulation, Grégoire repoussa fièrement l'une et l'autre.

Sur ces entrefaites arrivèrent des renforts que le calife Othman, inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de son armée, avait envoyés sous les ordres d'Abdallah ben Ez-Zobeïr. Cette nouvelle ébranla la confiance de Grégoire ; il mit à prix la tête d'Ibn Abi Sarh : « Celui qui le tuera, fit-il proclamer, recevra 100.000 dinars et aura ma fille en mariage ! » Le général arabe jugea prudent de se retirer à l'arrière de son armée. Ibn Ez-Zobeïr vint le trouver et lui proposa de mettre également à prix la tête de Grégoire : « Tu vas faire proclamer, lui dit-il, que tout homme qui le tuera aura 100.000 dinars et sa fille en mariage ; il recevra en outre un commandement dans son pays ! » La crainte s'empara de Grégoire. Ibn Ez-Zobeïr conseilla encore au général de laisser un corps d'élite en réserve et prêt à combattre et d'engager la bataille avec le reste de l'armée : le corps en réserve entrerait en ligne à l'improviste dès que les premiers combattants seraient épuisés ; de cette manière la victoire serait probablement du côté des musulmans. Ce plan fut approuvé par les principaux Compagnons et mis à exécution.

La bataille s'engagea le lendemain ; dans l'après-midi, quand l'ennemi, épuisé, eut rompu le combat, Abdallah

1. *Litt.* : au roi frenj (romain) Jorjeïr. Cf. *suprà*, p. 163.

ordonna de faire donner le corps de réserve. Les hommes montèrent à cheval, chargèrent en une seule masse aux cris de « Dieu est très grand ! » et pénétrèrent jusque dans le camp ennemi.

Les romains furent mis en fuite et massacrés en grand nombre ; leur chef, Grégoire, fut tué par Ibn Ez-Zobeïr et sa fille faite captive : elle fut remise à ce dernier par Ibn Abi Sarh.

Ibn Abi Sarh se porta ensuite sur Sbeïtla, l'investit, s'en empara et la fit détruire. La part de butin qui y revint à chaque cavalier fut de trois mille dinars, celle de chaque fantassin de mille. Les troupes furent ensuite lancées jusqu'à Gafsa, où elles firent des captifs et prirent du butin. D'autres soldats furent envoyés mettre le siège devant la forteresse d'El-Ajamm, occupée par les habitants de la région qui s'y étaient rassemblés : ils la conquièrent et firent quartier à ses défenseurs.

Le peuple de Tunisie demanda la paix et l'obtint moyennant le versement de deux millions cinq cent mille dinars.

Le cinquième du butin fut porté à Médine par Ibn Ez-Zobeïr en même temps que la nouvelle de la victoire. Il aurait été acheté pour 500.000 dinars par Merouan ben El-Hakam ; suivant quelques auteurs, il lui aurait été donné gratuitement par le calife Othman. Cela est faux ; on peut dire seulement que le vingt-cinquième ¹ du butin provenant de la première expédition fut donné à Ibn Abi Sarh.

Après la victoire arabe, les romains et les byzantins ² qui étaient avec eux se retirèrent dans les forteresses de la Tunisie.

Les musulmans firent des incursions de tous les côtés, livrant bataille aux berbères, tuant et faisant des captifs ;

1. *Litt.* : le cinquième du cinquième.

2. *Franja*, romains ; *Roûm*, byzantins : cf. *suprà*, p. 163.

enfin ils réussirent à s'emparer de leur roi, le zénète maghraoui Çaoulat ben Ouzemmar, aïeul des Beni Khazr qui ont régné à Tlemcen. Ils l'envoyèrent au calife Othman, qui le convertit à l'islam, le combla de bienfaits et le renvoya en lui restituant le commandement de son peuple. Suivant une autre version, Çaoulat se serait rendu de lui-même auprès du calife, qui l'aurait seulement comblé d'égards. Dieu en sait davantage.

Les romains et les berbères firent ensuite la paix avec les arabes aux conditions suivantes : ils s'engageaient à verser à Ibn Abi Sarh trois cents quintaux d'or ; de son côté, le général arabe devait faire évacuer le pays. En application du traité, les musulmans se retirèrent en Orient : l'occupation de la Tunisie avait duré un an et trois mois.

Les arabes évacuent la Tunisie. — A la nouvelle de ce traité et de la livraison de trois cents quintaux d'or aux musulmans, l'empereur byzantin Héraclius se mit en colère : il envoya un patrice en Tunisie pour y prélever une somme égale. Ce patrice¹ débarqua à Carthage et fit connaître le but de sa venue ; la population refusant de s'exécuter sous le prétexte qu'Héraclius aurait dû venir à son secours en temps opportun, il lui fit la guerre et la réduisit à l'obéissance. Le patrice chassa le successeur de Grégoire², qui s'enfuit en Syrie et demanda des troupes à Moaouiya ben Abi Sofyan, dont le califat avait été reconnu par le peuple de Tunisie ; il reprit le chemin de son pays accompagné de Moaouiya ben Hodeïj Es-Sakouni.

Moaouiya ben Hodeij.

(Page 36.)

Seconde conquête de la Tunisie. — Le nom de ce gou-

1. Le patrice Nicéphore.

2. Il est appelé plus loin El-Eulj, *le Renégat* (chrétien ayant embrassé l'islamisme) ; il s'agit sans doute d'un certain Jenaha, ou Habahia, nommé au gouvernement de la Tunisie par Abdallah ben Abi Sarh, après la mort du patrice Grégoire.

verneur est Moaouiya ben Hodeïj El-Kindi Es-Sakouni. Il a été l'un des compagnons du Prophète et a assisté avec Amr ben El-Aç à la conquête de l'Égypte, dont il apporta la nouvelle à Omar ben El-Khattab.

A la nouvelle de l'attaque de la Tunisie par le général byzantin, attaque dont la nouvelle lui avait été apportée par le Renégat¹, le calife Moaouiya ben Abi Sofyan l'envoya dans ce pays en compagnie de ce dernier, à la tête de forces importantes ; c'était en l'an 45 (J.-C. 665). Le Renégat étant mort à l'arrivée à Alexandrie, Moaouiya continua sa marche, atteignit la Tunisie et vint camper à Qamouniya : il avait dix mille hommes. Le général byzantin lança vainement contre lui trente mille soldats que l'empereur de Constantinople venait de lui envoyer par mer pour chasser les arabes de Tunisie. Moaouiya les vainquit près de la forteresse d'El-Ajamm ; après quoi il jeta des troupes de tous les côtés. C'est ainsi qu'il lança Abdallah ben Ez-Zobeïr contre Sousa et Abdelmalek ben Merouan contre Jelloula : les deux villes furent emportées.

Moaouiya assiégea la forteresse de Jelloula, dit Ibn Khaldoun ; il ne pouvait réussir à y pénétrer quand un jour le rempart s'écroula. Les musulmans se rendirent alors maîtres de la forteresse, où ils prirent le butin qui s'y trouvait. Le général fit ensuite embarquer une armée pour la Sicile sur une flotte de deux cents bateaux : l'île fut prise et saccagée. Ce fut ensuite le tour de Bizerte, qui fut également conquise.

L'islamisme devint alors florissant dans le monde berbère.

Moaouiya ben Hodeïj a élevé de belles constructions ; il a construit des puits à l'emplacement de Kairouan.

Cet homme gouvernait l'Égypte et la Tunisie. A son

1. Cf. *suprà*, p. 173, n. 2.

retour en Egypte, le gouvernement de la Tunisie lui fut enlevé; celui de l'Egypte lui fut retiré par la suite pour des raisons qui dépassent le cadre de cet ouvrage.

Oqba ben Nafi El-Fihri (1^{re} fois).

(Page 36.)

Fondation de Kairouan. — Oqba ben Nafi' ben Abd El-Qaïs El-Qorchi El-Fihri, né dans les derniers temps du Prophète, est le dernier des Compagnons qui ait gouverné le Maghreb. Neveu maternel d'Amr ben El-Aç, gouverneur de l'Egypte, il reçut de lui le commandement de la Tunisie.

Oqba alla soumettre les Louata et les Mezata; mais, comme après son départ ils avaient abjuré l'islam, il fit une expédition contre eux, mit le pays à sang et prit des captifs.

En 42 (J.-C. 662) il s'empara de Ghadams, sur les confins du Soudan; l'année suivante, il conquiert Oudan et diverses contrées soudanaises. Il fit la guerre sainte dans ces régions, massacrant et conquérant; le bruit de son nom, de sa bravoure et de son génie¹ se répandit de tous côtés.

En l'an 50 (J.-C. 670), il reçut de Moaouiya le gouvernement de la Tunisie avec pleine liberté d'action et une force de dix mille cavaliers. Oqba entra en Tunisie après le départ de Moaouiya ben Hodeïj. La population affichait des convictions islamiques dès qu'il arrivait chez elle des soldats musulmans; elle apostasiait après leur départ: renforcé de contingents de berbères convertis, Oqba mit le pays à sang.

Le gouverneur crut devoir ensuite créer un camp re-

1. Litt. : capacité, suffisance.

tranché où l'armée serait en sécurité contre les berbères et où seraient célébrées les cérémonies du vendredi et les fêtes religieuses. Comme il demandait conseil à son entourage : « Nous sommes des nomades !¹ lui répondit-on ; nous n'avons que faire du voisinage de la mer, par où les Romains² pourraient venir nous attaquer. Considère plutôt notre intérêt ! »

Voici ce que raconte l'auteur du *Joummân* : « Les terres de Kairouan étaient marécageuses et fréquentées seulement par les animaux sauvages et les lions : « Sortez, bêtes sauvages et bêtes fauves ! s'écria Oqba : c'est un ordre de Dieu ! » Pendant quarante ans on ne devait plus voir sur ces terres ni fauves dangereux ni lions redoutables. Oqba commença la construction de la ville en disant : « Elle sera très vaste pour vos chameaux et vous y serez en sécurité contre les Byzantins de Constantinople et les Romains de la péninsule³. »

D'après El-Leïth ben Saad, Oqba était, au cours de l'expédition de Tunisie, arrivé à la rivière de Kairouan, sur les bords de laquelle il avait passé la nuit avec ses hommes ; le lendemain matin, il se tint debout à la source de la rivière et s'écria par trois fois : « Habitants de cette vallée, retirez-vous : nous nous installons ici ! » Et sous les yeux des soldats, les serpents s'enfuirent en rampant, les scorpions et toutes sortes de reptiles se retirèrent ; cela dura depuis le lever du jour jusqu'au moment de la plus forte chaleur et jusqu'à ce que tous ces reptiles eurent disparu. Les troupes s'établirent alors dans la vallée : « Ziyad ben Ajlan m'a raconté, ajoute El-Leïth, que pendant quarante ans à partir de ce jour on n'aurait pas trouvé de serpents ou de scorpions en Tunisie pour mille dinars. »

On lit dans le *Joummân* que, lorsqu'Oqba se mit à bâtir

1. Litt. : des hommes de chameaux.

2. *Frenj* ; peut-être s'agit-il également des Byzantins.

3. *El-Jezira*.

la mosquée de la ville, il y eut un désaccord au sujet de la *Qibla*¹. Or, pendant son sommeil, il vit en songe quelqu'un fixer par un repère la direction cherchée. A son réveil, il fit part de la chose aux hommes de son entourage : on se rendit à l'endroit indiqué et on y trouva le repère. Oqba se tourna vers la *Qibla* et entendit prononcer dans l'air, venant de cette direction, la formule *Allah est très grand!* Il regarda et aperçut de ses yeux la *Kaaba*² ; il en fut de même de tous ceux qui étaient avec lui.

Ibn Khaldoun donne les renseignements qui suivent : « Oqba fonda Kairouan et y fit bâtir la grande mosquée ; les maisons et les autres mosquées furent élevées par la population. La ville fut entièrement construite en cinq ans ; elle avait un périmètre de trois mille six cents brasses³. Oqba faisait des expéditions à l'intérieur des terres et ordonnait des raids de cavalerie pour faire des razzias et ramener du butin. Il convertit la plupart des berbères à l'islamisme ; il étendit l'occupation musulmane et affermit la religion. »

Voici enfin ce qu'écrit l'auteur de la *Khoulâcat en-Naqiya* : « Oqba ben Nafi fonda Kairouan en l'an 50 (J.-C. 670) ; il l'entoura d'un rempart de douze milles de périmètre et y construisit la grande mosquée. Il fit la guerre aux berbères et les dispersa. Il fut ensuite relevé de son commandement par Moaouiya. »

Dieu en sait davantage.

Aboul-Mouhajir Dinar.

(Page 37.)

Conquête de l'Algérie. — Le calife Moaouiya avait donné le gouvernement de l'Egypte et de la Tunisie à Maslama

1. Direction de la Mecque.

2. Mosquée de la Mecque, où se trouve la pierre sacrée.

3. Soit : 5.832 mètres.

ben Mokhalled El-Ançari. Le nouveau gouverneur se fit représenter en Tunisie par Aboul-Mouhajir, son affranchi ou, suivant une autre version, l'affranchi des Beni Makhzoum.

Arrivé en Tunisie en 55 (J.-C. 675), Aboul-Mouhajir notifia en termes offensants sa destitution à Oqba ben Nafi', qu'il traita avec mépris pour des motifs privés ; il ne voulut pas camper à Kairouan, bâtie par son prédécesseur, fit évacuer la ville et en édifia une seconde à côté. Oqba pria Dieu de lui donner le pouvoir sur son rival ; c'était un homme vertueux et dont les prières étaient exaucées, et on verra plus loin que son désir devait se réaliser.

Aboul-Mouhajir jeta ensuite Hanech ben Abdallah, originaire de Çanaa¹ en Syrie, contre Jezirat Cherik, dont il s'empara. Cette région est connue aujourd'hui sous le nom d'El-Jezirat el-Qibliya ; on va dans sa direction en sortant de Tunis par Bab el-Jezira (la Porte de l'Île).

Or, un chef chrétien, Koseïla ben Aghz El-Bernousi El-Aourabi, appartenant à un peuple de berbères redoutables entre tous, celui du Maroc, avait rassemblé les contingents romains et berbères et s'était mis en marche contre les musulmans. Aboul-Mouhajir se porta au devant de lui, le défit aux environs de Tlemcen et s'empara du territoire. Koseïla, fait prisonnier, proclama l'islamisme et le vainqueur lui laissa la vie et la liberté.

« Je n'ai pas pour l'histoire de Tlemcen, dit Ibn Khaldoun, découvert de relation plus ancienne que celle d'Ibn Er-Raqiq. D'après cet auteur, Aboul-Mouhajir, arrivé en Tunisie, pénétra profondément sur le territoire du Maghreb et s'avança jusqu'à Tlemcen, où il donna son nom aux sources d'Aboul-Mouhajir qui se trouvent non loin de la ville. »

1. Ne pas confondre avec la ville de ce nom, qui est la capitale de l'Yemen.

Il est le premier général musulman dont les chevaux aient foulé le sol de l'Algérie.

Oqba ben Nafi' se plaignait à Moaouiya, à son retour en Orient, de la conduite d'Aboul Mouhajir envers lui ; le calife lui présenta des excuses et lui promit de lui restituer son commandement. Oqba devait être nommé gouverneur du Maghreb en l'an 62 (J.-C. 682) par (le fils et successeur de Moaouiya) Yézid.

D'après El-Ouaqidi, Oqba aurait reçu le gouvernement du Maghreb en 46 (J.-C. 666) et aurait fondé Kairouan ; remplacé par Aboul-Mouhajir en 62 (J.-C. 682) sur l'ordre de Yézid, il fut arrêté par le nouveau gouverneur et traité durement ; Yézid le fit mander ensuite devant lui, puis il lui restitua le gouvernement de la Tunisie.

Dieu en sait davantage.

Oqba ben Nafi' (2^e fois).

(Page 38.)

Conquête du Maroc. — A la mort de Moaouiya ben Abi Sofyan et à l'avènement de son fils Yézid, Oqba ben Nafi' fut nommé gouverneur du Maghreb. Il y arriva à la date ci-dessus, fit arrêter Aboul-Mouhajir, démolit la ville construite par ce dernier, rétablit la prospérité de Kairouan et décida la guerre sainte.

Il partit à la tête d'une forte armée, laissant le gouvernement de Kairouan à un sous-ordre, Zoheïr ben Qaïs El-Balaoui ; d'après une autre version, Zoheïr ben Qaïs aurait été mis à l'avant-garde des troupes. Oqba s'empara de la forteresse de Lemis et de la ville de Baghana, dominée par les montagnes de l'Aurès, et conquit pour la seconde fois le territoire du Jerid. Les habitants du Fazan s'étant soumis à l'islam sous condition, il continua sa marche vers le Zab et Tahart, dispersa les contingents ber-

bères et les Romains (*Frenj*) qui s'y étaient joints et arriva au Maroc, dont il massacra la population ; il finit par atteindre l'océan Atlantique.

Il est le premier général musulman dont les chevaux aient foulé le sol du Maroc.

« Oqba ben Nafi' fut nommé pour la seconde fois gouverneur du Maghreb en 62 (J.-C. 682), dit Ibn Khaldoun. Plein de haine contre Koseïla, partisan d'Aboul-Mouhajir, il le traita durement. Aboul-Mouhajir conseilla à Oqba de bien traiter Koseïla, mais Oqba refusa de l'écouter. Oqba marcha ensuite contre le Maghreb, ayant à son avant-garde Zoheïr ben Qais El-Balaoui, et subjuga cette contrée. Arrivé dans le Zab et à Tahart, il y rencontra les rois des Berbères et les Romains qui s'étaient joints à eux, les mit en fuite et détruisit leurs armées. L'émir des Ghomara, Julien¹, se soumit à lui, employa la douceur à son égard et lui fit des cadeaux ; il le mit au courant de la situation exacte des Berbères et le dirigea par ses indications sur Volubilis, le Sous et les pays occupés par les Maçmouda. »

Selon l'auteur du *Joummân*, Oqba conquiert le Maroc et vint camper devant Tanger, qu'il assiégea. Le roi de cette ville, un chrétien du nom de Julien le Ghomari, vint à composition et se plaça sous son autorité après avoir versé de fortes sommes².

Oqba résolut ensuite d'aller attaquer Algésiras, sur la côte andalouse ; Julien l'en dissuada en disant : « Veux-tu aller au devant de ta perdition chez les Wisigoths, coupé de tout renfort par la mer et en laissant derrière toi les Berbères impies ? — Où sont donc les Berbères impies ? — Dans le Sous ; ce sont des hommes d'une bravoure et d'une

1. *Ylián*. Le gouverneur de Ceuta et des Ghomara à cette date n'était pas, semble-t-il, Julien, mais le Comte Simplicius. Cf. *suprà*, p. 45.

2. *Vel* : de somptueux cadeaux.

force redoutables. — Quelle est leur religion ? — Ils n'en ont pas ; ils vivent comme des brutes et ignorent que l'existence de Dieu soit une vérité ! » Ces Berbères professaient alors le paganisme.

Oqba marcha contre eux et vint camper devant Volubilis, ville située en face du Zerhoun, et la plus importante du Maroc à cette époque, entre les deux grands fleuves du Sebou et de l'Ouergha ; elle est appelée communément de nos jours Qçar Far'oun¹. Oqba s'en empara et y fit du butin et des captifs.

Il se dirigea ensuite vers les régions du Dra et du Sous. Les contingents berbères lui barrèrent la route et engagèrent une série de violents combats. Il finit par les mettre en déroute, leur tua beaucoup de monde et les poursuivit jusqu'au désert des Lemtouna ; nul ennemi ne se présenta qu'il ne le mît en fuite.

Oqba marcha dès lors dans la direction de l'ouest, vers l'océan Atlantique, et arriva sur le territoire de Safi. Il fit entrer son cheval dans la mer, s'arrêta un instant, fit lever les bras à ses hommes et dit : « O mon Dieu, je n'ai pas entrepris la guerre par simple esprit d'aventure. Tu sais que notre but, comme celui de Dhou-l-Qarnaïn, est de te faire adorer et de ne laisser rien associer à Ta personne. O mon Dieu, nous luttons pour la destruction de l'infidélité et pour la défense de l'islam. Sois pour nous, ne sois pas contre nous, ô Etre de grandeur et de générosité ! » Ensuite il revint en arrière et repartit.

Oqba, dit également Ibn Khaldoun, parvint jusqu'aux montagnes de l'Atlas, où il fit la guerre aux Maçmouda ; il y eut plusieurs combats. Cerné dans l'Atlas², il fut dégagé par les troupes des Zénètes, partisans des musulmans depuis la conversion des Maghraoua à l'islamisme.

1. Volubilis est entre Fès et Meknès.

2. Litt. : Jebel Dren.

Il tomba alors sur les Maçmouda et réussit par le massacre à les soumettre à l'islam et à subjuguier leur pays.

Il se porta ensuite contre les Cenhaja voilés du Sous, qui n'avaient pas embrassé la religion chrétienne et professaient le paganisme, et les massacra. Il atteignit Tarroudant, mit en fuite les troupes berbères et fit la guerre aux Masoufa au delà du Sous ; il revint sur ses pas après avoir subjugué leur pays.

Défaite d'Oqba par Koseïla, de la tribu des Aouraba ; sa mort. — Avec son armée marchait Koseïla el-Aourabi, qui l'avait accompagné dans toutes ces campagnes. Oqba le traitait durement et avec mépris ; il lui ordonna un jour d'écorcher un mouton devant lui. Koseïla ayant chargé ses esclaves de cette besogne, Oqba lui enjoignit de s'en acquitter lui-même. Koseïla obéit plein de colère ; or, chaque fois qu'il enfonçait la main sous la peau du mouton, il la passait ensuite sur la barbe : « Que signifie cela, berbère ? demandaient les Arabes. — Un domestique salarié..., faisait-il. — Le berbère vous menace ! » observait un cheikh. Apprenant la chose, Aboul-Mouhajir, qui était retenu prisonnier auprès d'Oqba, lui fit dire de se tenir en garde : « Le Prophète recherchait l'amitié des chefs arabes, et toi tu froisses un homme puissant au milieu de son peuple, au siège même de sa puissance ! Il vient à peine d'embrasser l'islam ; tu vas perdre sa foi ! » Et il lui conseilla de se méfier de lui et de redouter sa haine. Oqba dédaigna ces avertissements.

Lorsque, au retour de son expédition, il atteignit Tobna, dans le Zab, toujours accompagné de Koseïla, il renvoya ses soldats à Kairouan par contingents successifs, confiant dans les pays qu'il avait subjugués et dans les Berbères qu'il avait soumis, si bien qu'il ne lui resta plus qu'une troupe peu nombreuse. A son arrivée à Tahouda, où il voulut laisser une garnison, les Romains (*Frenj*) s'enhardirent et, se mettant en rapports avec Koseïla, lui firent

comprendre que le moment de la revanche était venu. Koseïla saisit l'occasion qui s'offrait et se mit en liaison avec ses cousins et leurs partisans berbères. Les Berbères vinrent alors cerner le général arabe et ses hommes à Tahouda. Ceux-ci mirent pied à terre, brisèrent les fourreaux de leurs sabres, et la mort descendit sur eux : aucun ne s'échappa. Ils étaient environ trois cents, tous des Compagnons et Disciples¹ célèbres ; ils tombèrent martyrs sur un même champ de bataille. De leur nombre était Aboul-Mouhajir, retenu captif par Oqba, comme on l'a déjà vu ; il se battit en héros.

Les tombeaux de ces Compagnons martyrs, c'est-à-dire Oqba et ses hommes, dit Ibn Khaldoun, se trouvent encore² à la même place, dans le Zab ; on les a surmontés de tertres qu'on a aplanis dans la suite, et sur leur emplacement a été construite une mosquée dite Mosquée d'Oqba. Cette mosquée est un but de pèlerinage regardé comme béni ; on peut même dire que c'est le plus vénérable de la terre, en raison du grand nombre des Compagnons et Disciples qui y sont tombés martyrs et dont nul ne peut dire tout le mérite qui leur revient.

Dans cette affaire, Mohammed ben Aous El-Ançari, Yézid ben Khalf El-Absi et quelques autres Compagnons se trouvant avec eux furent faits prisonniers par les Berbères. Rachetés par Ibn Maçad, gouverneur de Gafsa, ils furent envoyés à Kairouan.

Après la bataille, Koseïla marcha sur Kairouan, siège du quartier général du Maghreb, où se tenaient les troupes arabes et les chefs musulmans.

A cette terrible nouvelle, Zoheïr ben Qaïs El-Balaoui prit la parole et dit : « Assemblée des musulmans, vos camarades sont entrés au paradis : marchez sur leurs traces,

1. Çahâba ; tâbi'in.

2. A l'époque d'Ibn Khaldoun, c'est-à-dire à la fin du xiv^{me} siècle de J.-C.

ou... à la grâce de Dieu ! » Mais Hanech ben Abdallah Eç-Çanaani, se rendant compte de l'impuissance des musulmans en face de la situation créée brusquement par les Berbères, ne fut pas de cet avis ; il jugea qu'il importait avant tout de battre en retraite avec ses musulmans et fit publier l'ordre de se retirer vers l'Est¹ ; il fut suivi de presque tous les Arabes. Il ne resta plus avec Zoheïr que les gens de sa famille ; contraint de quitter Kairouan, il se retira à Barqa et s'y établit, surveillant l'Ouest et attendant des secours de la part des califes.

Tous les habitants du Maghreb, Romains et Berbères, se rangèrent du côté de Koseïla ; le pouvoir de ce chef devint considérable et il marcha sur Kairouan, dont il s'empara en Moharrem de l'an 64 (J.-C. septembre 683). Les derniers Arabes restés dans la ville s'étaient enfuis pour aller rejoindre Zoheïr ; seuls ceux qui avaient des enfants en bas âge et des charges qui les retenaient y attendirent l'arrivée de Koseïla : le chef berbère leur accorda l'aman. Son autorité s'établit dans la ville ; il fut pendant cinq ans l'émir des Berbères et celui des Arabes restés à Kairouan.

Les événements du Maghreb marchèrent de pair avec la mort du calife Yézid ben Moaouiya, la révolte d'Edh-Dhahhak ben Qais à Merj Rahit, en Syrie, contre Merouan ben El-Hakam et les luttes de la famille de Zobeïr. La situation du califat se trouva ébranlée en Orient tandis que le Maghreb était en feu et que l'apostasie s'y répandait chez les Zénètes et les Branès. Cet état de choses se maintint jusqu'au rétablissement de l'autorité du califat au profit d'Abdelmalek ben Merouan ; le nouveau calife effaça les traces de la révolution en Orient ; il se tourna alors vers le Maghreb et il advint ce qui va être raconté plus loin.

1. *Mechref* ; sans doute faut-il lire *Machriq*.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES COMPAGNONS
VENUS AU MAGHREB ¹.

A

(Page 39.)

Les Quatre Abdallah. Ce sont : Abdallah ben Abbas, Abdallah ben Omar ben El-Khattab, Abdallah ben Ez-Zobeïr ben El-Aououam et Abdallah ben Jafar ben Abi Taleb.

Le premier est le commentateur du Coran bien connu ; c'est lui qui partagea le butin de Tunisie lors de la conquête ².

Le deuxième est le fils du calife Omar ; c'est l'un des Compagnons les plus illustres, les plus dévots, les plus pieux, les plus fervents de la Tradition.

Le troisième est resté célèbre par sa bravoure et son héroïsme ; c'est le premier homme né du temps de l'islam, après l'hégire ; c'est lui qui tua Grégoire lors de la conquête de la Tunisie ³.

Le quatrième est l'un des héros les plus fameux du monde. Il est cité par Ibn Khaldoun comme ayant fait campagne en Tunisie.

Abdallah ben Amr ben El-Aç, Compagnon illustre, converti à l'islamisme avant son père ; de tous les Compagnons, c'est lui qui connaissait le plus de traditions du Prophète. Pour être juste, il faudrait le placer avec les

1. Le traducteur a rétabli l'ordre alphabétique français.

2. Sur Abdallah ben Abbas ben Abdelmottaleb ben Hachem El-Mekki, cousin de Mahomet, cf. le *Tahdhîb el-Asmâ'*, par Yahya En-Naouaoui, p. 351, Gottingen, 1842-1847.

3. Cf. *suprà*, p. 112.

Quatre Abdallah, à la place d'Abdallah ben Jafar ben Abi Taleb. « J'étais celui qui connaissais le plus de traditions, dit Abou Horeïra ; seul, Abdallah ben Amr me surpassait : c'est qu'il écrivait et que je ne le faisais pas. » Il est donné par Ibn Naji comme ayant pénétré dans le Maghreb avec Ibn Abi Sarh.

Abdallah ben Nafi' ben El-Hoçîn ; sa grande bravoure et la justesse de son esprit le firent désigner par le calife Othman pour accompagner Ibn Abi Sarh.

Abdallah ben Saad ben Abi Sarh ; c'est le général bien connu dont il a été parlé plus haut.

Abderrahman ben El-Abbas ben Abdelmottaleb, cousin paternel du Prophète à l'époque duquel il est né ; il fut tué en Tunisie.

*Abou Dhobeis*¹ *El-Balaoui* ; il est rangé par Edh-Dhahbi au nombre des Compagnons du Prophète ; d'après Mohammed ben Er-Rabi' El-Jizi, il entra en Egypte pour participer à la campagne du Maghreb.

Abou Dhoueïb El-Hodhali ; célèbre poète, dont le vrai nom est Khoueïled ben Khaled. Converti à l'islamisme du vivant du Prophète, il ne l'a cependant jamais vu ; arrivé à Médine le jour de sa mort, il se trouva à la Saqifa² et assista à la proclamation d'Abou Bekr, à la prière pour le Prophète et à ses funérailles. Ibn Kæthir place sa mort sous le califat d'Othman, au cours de la campagne de Tunisie. Abou Dhoueïb perdit cinq enfants de la peste à Fostat ; il les pleura dans une célèbre poésie à rime en 'Aïn.

Aboul-Moubtadhil Khalaf ; il est dénommé quelquefois Abou Menidher, comme par exemple dans le *Tejrîd* ; il a fréquenté le Prophète ; il est venu en Tunisie.

Abou Remtha El-Balaoui ; certains auteurs lui donnent

1. Les quatre Compagnons qui suivent sont connus par leur surnom, *Kounya* (d'après l'auteur).

2. Cf. *suprà*, p. 80.

le nom de Rifaa ben Yathribi, mais cette opinion est discutée. Il a fréquenté le Prophète et a transmis des traditions¹. D'après Edh-Dhahbi, il aurait habité Fostat et serait mort en Tunisie.

Abou Zema El-Balaoui ; son nom est Abd ben Arqam suivant Edh-Dhahbi, Obeïd ben Arqam selon d'autres auteurs. Ce Compagnon a prêté serment sous l'Arbre². Etabli à Fostat, il fit campagne en Tunisie avec Ibn Hodeïj. Il a rapporté du Prophète l'aventure de *Celui qui, ayant tué quatre-vingt-dix-neuf personnes, demanda s'il pouvait obtenir le pardon*. Abou Zema est mort en Tunisie ; on sait qu'avec lui furent enterrés des cheveux du Prophète. Son mausolée se trouve à l'intérieur de Kairouan.

Acem, frère d'Obeïdallah ben Omar ben El-Khattab ; c'est un Compagnon né dans les derniers temps du Prophète ; il est cité par l'auteur de la *Khoulâçal en-Naqiya*.

Amr ben El-Aç ; on a vu plus haut qu'il pénétra en Tripolitaine, mais n'entra pas en Tunisie.

B

Bilal ben Harith ben Açem El-Mozani Abou Abderrahman, de Médine ; le Prophète lui concéda la vallée d'El-Aqiq³. Le jour de la conquête (de la Mecque), Bilal portait l'étendard de Mozeïna. Il est cité par l'auteur de la *Khoulâçal en-Naqiya* au nombre de ceux qui sont entrés dans le Maghreb.

H

Hamza ben Amr El-Aslami ; il est cité dans l'*Ichrâq*.

El-Harith ben Habib ben Khozeïma El-Qorchi El-Amiri ; Khalifa ben Khayyat le met au nombre des Compagnons venus s'établir en Egypte ; il ajoute qu'il fut tué en Tunisie avec Ma'bad ben El-Abbas ben Abdelmottaleb.

1. *Riouâya*.

2. Cf. *suprà*, p. 75, n. 2.

3. Cf. Yaqout, t. III, 2^{me} partie, p. 701.

*Les deux Hasan*¹, au dire d'Ibn Khaldoun ; ils sont les seigneurs des jeunes habitants² du Paradis et les deux moitiés du cœur du Prophète. Leur gloire est au-dessus de tout ce qu'on pourrait dire.

Hibban ben Abi Jebella. C'était, d'après l'*Içâba*, un homme d'une grande lucidité d'esprit. D'après Ibn Younes, il fut envoyé en Egypte par le calife Omar ben El-Khattab pour y instruire les musulmans. Ibn Hiban le cite au nombre des Disciples dont la parole fait foi. D'autres auteurs ont parlé de Hibban. Il est mort en Tunisie.

J

Jarhad ben Khoueïled El-Asadi, ou *El-Aslami* ; l'auteur de l'*Ichrâq* le range au nombre de ceux qui pénétrèrent en Tunisie, dans le Maghreb.

*Jaballa ben Amr ben Thaalaba ben Asiad*³ *El-Ançari*, frère d'Abou Mesaoud El-Bedri. D'après le *Tejrîd*, il assista au combat d'Ohod, à la conquête de l'Egypte, et à la bataille de Çeffîn avec le calife Ali ; en l'an 50 (J.-C. 670), il fit campagne en Tunisie avec Moaouiya ben Hodeïj. C'était un homme éminent et l'un des Compagnons les plus instruits. Ibn Mendah et Mohammed ben Er-Rabi citent à son sujet une tradition de Malek ben Abi Imran, qui la tenait de Souleïman ben Isar : questionné sur le butin, Jebella répondit : « Je n'ai jamais vu répartir le butin, sauf en Tunisie avec Ibn Hodeïj, qui nous en a donné le tiers, après prélèvement du cinquième ; il y avait avec nous de nombreux Compagnons ayant accompagné le Prophète lors de l'hégire. » Jebella ben Amr El-Ançari refusa d'accepter quoi que ce fût.

K

Khaled ben Thabet El-Ajlani El-Fahmi. Suivant Ibn

1. On désigne ainsi les deux fils du calife Ali : Hasan et Hoseïn.

2. Dans le paradis mahométan, tous les élus sont ou redeviennent jeunes.

3. Il faut lire Asirah (correction de l'auteur).

Younes, il participa à la conquête de l'Égypte et reçut en l'an 51 (J.-C. 671) le commandement naval de ce pays ; Maslama ben Mokhaled le chargea d'une expédition en Tunisie en l'an 54 (J.-C. 674). « J'ai cité le nom de cet homme, dit l'auteur de l'*Içâba*, pour bien établir qu'en campagne le commandement n'appartenait qu'aux Compagnons. »

M

Merouan ben El-Hakem ben Abi El-Aç l'Omeyyade ; il naquit deux ans après l'hégire ; étant allé s'établir à Taïf avec son père, il n'a pas transmis de traditions¹. Il est donné par la *Khoulâça* comme l'un de ceux qui ont pénétré dans le Maghreb.

El-Mesouar ben Makhrama ben Naoufal Ez-Zohri ; ce personnage et son père ont fréquenté le Prophète. D'après Mohammed ben Er-Rabi', il vint en Égypte pour participer à la campagne du Maghreb. Il mourut en l'an 64 (J.-C. 683-684).

Mesaoud ben El-Asouad El-Balaoui, ou *El-Adaoui* d'après quelques auteurs. Selon Edh-Dhahbi, il est de ceux qui prêtèrent serment sous l'Arbre² ; il vint en Égypte et fit campagne en Tunisie.

El-Miqdad ben El-Asouad El-Kendi ; il est en réalité fils d'Amr ben Thaalaba El-Kendi : adopté dans son enfance par El-Asouad ben Abd Yaghouth, qui passe en général pour son père, il fut connu sous ce nom. El-Miqdad est l'un des musulmans de la première heure ; il a participé à toutes les batailles : Bedr, Ohod, etc. ; il n'est pas établi qu'il ait été à Bedr le seul homme à cheval. Il fit campagne en Tunisie avec Ibn Abi Sarh ; lors du retour à Fostat, celui-ci lui demanda son avis sur une maison qu'il s'y était fait construire : « Si tu l'as bâtie avec l'argent de

1. *Riouâya*.

2. Cf. *suprà*, p. 75, n. 2.

la communauté, répondit-il, tu as mal agi ; si tu l'as fait avec ton argent personnel, c'est du gaspillage ! » Ibn Abi Sarh fit alors : « Si je ne craignais pas qu'on m'accuse d'avoir commis un double gaspillage, j'aurais démoli la maison ! »

Moaouiya ben Hodeïj Es-Sakouni, général ; nous avons déjà parlé de ce personnage.

El-Mottaleb ben Abi Ouidaa El-Qorchi Es-Sahmi. Ce personnage et son père ont fréquenté le Prophète ; ils appartiennent aux musulmans convertis le jour de la conquête (de la Mecque). Mohammed ben Er-Rabi', parlant d'après El-Ouaqidi, déclare qu'il vint en Egypte pour la campagne du Maghreb.

Ma'bed ben El-Abbas ben Abdelmottaleb, cousin paternel du Prophète, à l'époque duquel Edh-Dhahbi place sa naissance ; il fut tué jeune encore en Tunisie, sous le califat d'Othman.

Sur la famille d'El-Abbas les chroniqueurs donnent les renseignements qui suivent. Qotham ben El-Abbas ben Abdelmottaleb avait accompagné Saïd ben Othman ben Affan, envoyé en expédition dans le Khorasan par le calife Moaouiya ben Abi Sofyan ; il fut tué à Samarkande après le passage de l'Oxus. Son frère El-Fadhl ben El-Abbas était déjà mort à Ajnadîn, en Syrie. Abdallah le Commentateur¹ mourut à Taïf, Obeïdallah le Jeune dans l'Yémen, Ma'bed en Tunisie. « On n'a jamais vu, a-t-on dit, les fils d'une même femme dont les tombeaux soient plus éloignés les uns des autres que ceux de la famille d'Abbas. »

El-Mounidher El-Aslami. D'après Ibn Younes, il a fréquenté le Prophète et est venu en Tunisie. « El-Mounidher le Tunisien, dit Abdelmalek ben Habib, est le seul Compagnon qui ait pénétré en Espagne. »

El-Mousayyab ben Hazan ben Abi Ouahb El-Makhzoumi,

1. Cf. *suprà*, p. 185, n. 2.

père de Saïd ben El-Mousayyab. Ce personnage et son père ont fréquenté le Prophète et transmis des traditions ¹. El-Mousayyab est placé par El-Ouaqidi au nombre de ceux qui pénétrèrent en Egypte pour participer à la campagne du Maghreb.

o .

Obeïdallah ben Omar ben El-Khattab ; il est cité dans la *Khoulâçal-en-Naqiya* ; c'était un Compagnon né dans les derniers temps du Prophète ; il fut tué à la bataille de Cefîn en luttant contre Moaouiya.

Oqba ben Nafi' El-Fihri ; c'est le général illustre qui a conquis le Maroc ; nous lui avons consacré un chapitre à part.

Othman ben Aouf El-Mozani ; sur ce personnage les opinions diffèrent.

R

Rabia ben Ibad Ed-Deïli ; El-Ouaqidi le met au nombre des Compagnons venus en Egypte pour la campagne du Maghreb. D'après Malek, le nom de son père serait Ibad, suivant d'autres auteurs Abbad. Khalifa et Ibn Saad placent la mort de Rabia sous le califat d'El-Oualid.

Roueïfi ben Thabel ben Es-Seken El-Ançari En-Nejjari. Investi par le calife Moaouiya du gouvernement de la Tripolitaine en l'an 46 (J.-C. 666), il fit campagne en Tunisie. Selon Younes, il mourut en 56 (J.-C. 676) à Barqa, qu'il gouvernait au nom de Maslama ben Mokhalled.

S

Salama ben El-Aqoua' El-Aslami ; c'est un Compagnon bien connu. El-Ouaqidi le classe parmi ceux qui vinrent en Egypte pour la campagne du Maghreb. Il mourut à Médine en l'an 77 (J.-C. 696), à l'âge de quatre-vingts ans.

1. *Rioudya*.

C'était un archer, un homme brave et d'une agilité telle qu'il dépassait un cheval à la course.

Selkan ben Malek. Suivant Mohammed ben Er-Rabi', il serait cité par El-Ouaqidi au nombre des Compagnons venus en Egypte pour la campagne du Maghreb.

Sofyan ben Ouahb El-Khaoulani Abou Aïman ; il a fréquenté le Prophète et retenu des traditions. Il assista au Pèlerinage des Adieux¹, fit les campagnes d'Egypte et de Tunisie et s'établit dans le Maghreb. Il mourut en l'an 91 (J.-C. 710).

Z

Zoheïr ben Qaïs El-Balaoui Abou Chaddad, dont il sera parlé plus loin. L'opinion générale le place, d'après Ibn Younes, au rang des Compagnons.

D'autres Compagnons sont venus dans le Maghreb, mais leur nom ne nous est pas présent à la mémoire.

« Nous avons fait campagne en Tunisie avec Ibn Hodeïj, a dit Souleïman ben Yasar, dont les paroles ont été rapportées par Ibn Abdelhakem ; il y avait avec nous de nombreux Auxiliaires et Emigrés. »

**LE TERRITOIRE DU MAGHREB EST-IL UN TERRITOIRE CONQUIS PAR LA FORCE OU UN TERRITOIRE DE CAPITULATION ?
Y A-T-IL PLACE POUR UNE TROISIÈME HYPOTHÈSE ?**

(Page 41.)

Nous empruntons ce qui suit au chapitre de la guerre

1. Cf. *suprà*, p. 78.

sainte du *Commentaire du Mouatta*, par le cheikh Aboul-Hasan El-Gabsi.

On est en désaccord sur la situation juridique du territoire du Maghreb. Est-il un territoire de conquête ou un territoire de capitulation ? Est-il en partie l'un et l'autre ? Il y a là-dessus trois hypothèses.

Dans une première hypothèse, il ressortirait des dires de Malek, transmis par Ibn El-Qasem, que ce territoire, pris par la force, est territoire de conquête ; cette opinion découlerait du fait que le droit d'y disposer des mines est reconnu à l'imam. S'il en était ainsi, la vente des terres y serait impossible ; il y aurait analogie entre la situation du territoire du Maghreb et celle du territoire d'Egypte, qui fut conquis par les armes.

Une deuxième opinion veut qu'il ait été conquis par capitulation des habitants, qui auraient fait avec le vainqueur un accord à l'amiable au sujet du territoire ; cette hypothèse autoriserait la vente des terres.

Enfin, d'après une troisième version, il serait en partie territoire de conquête et en partie territoire de capitulation. Certains habitants s'enfuirent et abandonnèrent le sol ; d'autres restèrent et les terres qu'ils gardèrent en leur possession devinrent leur propriété. C'est là qu'est la vérité. Dieu en sait davantage.

On raconte qu'un gouverneur d'El-Mançour ben Abi Amer, seigneur d'Espagne, s'étant emparé de la région de Fès, demanda aux habitants de cette ville de lui faire connaître si leurs terres étaient des terres de conquête ou de capitulation. « Nous ne pouvons vous répondre, lui dirent-ils ; il faut que nous fassions venir le *Fqîh*¹ » ; ils voulaient dire le cheikh Abou Jida. Questionné par le gouverneur, celui-ci répondit : « Ces terres ne sont ni de conquête ni de capitulation ; mais c'est pour elles que les ha-

1. Lettré, jurisconsulte.

bitants ont embrassé l'islamisme. — Cet homme vous a sauvés ! » fit alors le gouverneur. Le cheikh Abou Jida est enterré à Bab Beni Msafer, une des portes de Fès la bien gardée.

LES PREMIERS GOUVERNEURS (SUITE).

Zoheïr ben Qaïs El-Balaoui.

(Page 42.)

Défaite de Koseïla. — Lors du rétablissement de l'autorité du califat au profit d'Abdelmalek ben Merouan, Zoheïr se trouvait à Barqa, qu'il gouvernait depuis la mort d'Oqba ben Nafi'. Il obtint des renforts du calife et reçut l'ordre de marcher contre les Berbères, d'arracher Kairouan et les musulmans qui s'y trouvaient à la domination de Koseïla et de venger la mort de son prédécesseur. Devant l'observation qu'il fit alors du grand nombre des Berbères et des Romains, il obtint des secours en argent ainsi que des chefs et cavaliers arabes. Il s'avança contre le Maghreb en l'an 69 (J.-C. 688-689), à la tête de plusieurs milliers de combattants.

Koseïla réunit les Branes et les autres berbères et se porta au devant de lui ; la rencontre eut lieu à Mémès, dans les environs de Kairouan, et la lutte s'engagea avec une grande violence. Les Berbères finirent par être défaits à la suite de plusieurs combats acharnés : ils eurent un nombre incalculable de tués ; Koseïla lui-même périt dans la lutte avec les chefs qui l'accompagnaient. Les débris de l'armée furent poursuivis jusqu'à Marmajna, puis jusqu'au fleuve de la Moulouia.

Cette bataille amena, avec la dispersion de leurs guerriers et de leur cavalerie, l'abaissement des Berbères et la

chute de leur puissance ; elle marqua d'autre part la ruine définitive des Romains. Devant la terreur que leur inspiraient Zoheïr et les Arabes, les Berbères se réfugièrent dans les citadelles et les places fortes. L'empire de Aouraba s'écroula et leurs hordes se fixèrent au Maroc, où elles prirent possession de Volubilis, au flanc du Jebel Zerhoun, entre les villes actuelles de Fès et Meknès. L'histoire des Aouraba s'efface désormais pour ne reparaître que lors de l'arrivée d'Idris ben Abdallah, dont ils embrassèrent la cause.

L'ampleur de la victoire de Zoheïr et l'étendue de ses conquêtes lui firent craindre des révoltes ; c'était un serviteur de Dieu très soumis. La sécurité de Kairouan rétablie, il partit pour l'Orient : « Je ne suis venu que pour la guerre sainte dans la voie du Seigneur, dit-il en humble serviteur de Dieu qu'il était ; j'ai peur maintenant de céder aux bassesses du monde. »

Sur ces entrefaites, l'empereur de Constantinople avait envoyé une flotte de guerre devant Barqa : Zoheïr trouva la ville assiégée par des troupes nombreuses ; des musulmans avaient été faits prisonniers. Sollicité de porter secours aux assiégés, Zoheïr chargea l'ennemi à la tête d'une poignée de Compagnons, seule force qu'il eût avec lui. Il fut tué dans la bataille avec plusieurs de ses plus nobles soldats ; le reste de sa troupe se retira à Damas, où elle informa le calife des événements qui s'étaient passés. Le calife en fut douloureusement affecté.

Hassan ben En-Naaman.

(Page 42.)

Destruction de Carthage. — Le départ de Zoheïr ben Qaïs pour l'Orient et sa mort à Barqa furent suivis du soulèvement du Maghreb ; l'empire berbère se disloqua en une série de commandements indépendants exercés par des

chefs. De tous ces chefs, l'un des plus forts était la Kahena Dahiya Ez-Zenatiya El-Gueraouiya, qui occupait les montagnes de l'Aurès et commandait à son peuple, les Gueraoua et les Botr.

Le calife Abdelmalek ben Merouan envoya des renforts à son gouverneur d'Egypte, Hassan ben En-Naaman El-Ghassani, qui passait pour un homme sûr, et lui ordonna de partir en guerre contre les Berbères.

Le gouverneur se mit en marche en 69 (J.-C. 688-689), à la tête de quarante mille combattants. Arrivé à Kairouan, il s'informa auprès des Tunisiens du plus puissant de leurs rois : « Celui de Carthage ! » lui répondit-on. Carthage était cette grande ville qui avait été la rivale de Rome et qui passait pour l'une des merveilles du monde : elle était occupée par un nombre incalculable de Romains¹. Hassan marcha sur elle, s'en empara et tua la plupart des occupants : les survivants se réfugièrent sur les bateaux et voguèrent vers la Sicile et l'Espagne.

Après le départ de Hassan, la ville fut réoccupée par les Berbères des environs et les campagnards, qui s'y fortifièrent. Le général revint sur ses pas et s'en empara de vive force après une bataille acharnée ; il donna l'ordre de la détruire, de la raser et de détruire les canalisations et les fontaines : la ville disparut de la surface de la terre. Il n'en reste plus que des vestiges enfouis dans le sol et qui témoignent de son ancienne splendeur et du raffinement de ses arts ; d'après le *Qâmoûs*, les matériaux provenant de ses ruines ont été utilisés pour la construction de Tunis.

Hassan apprit ensuite que les Berbères et les Romains¹ avaient formé de puissantes armées à Çatfoura et à Bizerte ; il marcha contre eux, les mit en déroute et rejeta les débris de leurs troupes sur Baja et Bône.

Il alla se reposer quelques jours à Kairouan.

1. *Vel* : Byzantins (*Frenj*).

Défaite de la Kâhena de l'Aurès. — Comme il s'y informait des rois qui étaient encore ses ennemis, on lui signala la Kahena Dahiya, avec son peuple les Gueraoua, descendants de Gueraou, fils d'Ed-Didit, fils de Zana l'ancêtre des Zénètes. Cette Kahena avait trois fils, qui tenaient de leurs ancêtres le commandement du peuple et qu'elle avait élevés dans son sein ; elle les tint sous sa domination et par eux s'imposa au peuple autant que par son art de magicienne, son talent de divination et le don qu'elle avait de pénétrer l'inconnu. Ce fut elle qui exerça le pouvoir et les Berbères la suivirent.

D'après Hani ben Bekkour Edh-Dharisi, la Kahena vécut cent vingt-sept ans et son règne fut de trente-cinq. Ce fut sur ses instigations que les Berbères du Zab tuèrent Oqba ben Nafi' et ses compagnons dans la plaine qui s'étend au sud du Jebel Aurès ; les musulmans ne l'ignoraient pas. A la mort de Koseïla et lors de la dislocation de leurs groupements, les Berbères allèrent rejoindre la Kahena au Jebel Aurès. Elle réunit autour d'elle les Beni Ifren, les Zénètes et les autres tribus Botr de la Tunisie.

Hassan marcha contre elle et vint dresser le camp sur la rivière de Miliana. La Kahena se porta au devant de lui et une grande bataille s'engagea dans la plaine, au pied du Jebel Aurès : les musulmans subirent de grosses pertes en tués et laissèrent aux mains des vainqueurs Khaled ben Yézid El-Qeïsi et quatre-vingts chefs arabes ; entièrement défaits, ils furent poursuivis et rejetés au delà de la province de Gabès, jusqu'en Tripolitaine.

Hassan reçut alors une lettre du calife Abdelmalek lui enjoignant de s'arrêter là où la lettre lui parviendrait. Il alla s'établir à Barqa ; il y fit construire les forts connus encore sous le nom de Forts de Hassan¹.

Quant à la Kahena, elle revint sur ses montagnes. Elle

1. *Qçoûr Hassân.*

relâcha les prisonniers musulmans sauf Khaled, qu'elle fit passer pour un frère de lait de ses deux fils, après lui avoir fait prendre l'engagement de se donner pour tel. Elle maintint son autorité sur la Tunisie et sur les Berbères pendant cinq ans après la défaite de Hassan et expulsa les Arabes du sol du Maghreb. « Les Arabes, disait-elle à son peuple, ne convoitent dans le Maghreb que les villes, avec leurs richesses en argent et en or. Nous, nous ne cherchons que les terres de culture et les pâturages. Il convient de détruire ces villes et ces forteresses pour couper court aux convoitises des Arabes ! »

De Tripoli à Tanger, dit Ibn Khaldoun, il y avait partout de l'ombrage et les villes et bourgs se touchaient sans interruption. La Kahena détruisit les villes et coupa les arbres du Maghreb, ruinant la beauté du pays et semant partout la dévastation. Ces actes de sauvagerie soulevèrent le cœur des Berbères : ils demandèrent l'aman à Hassan, à qui le calife Abdelmalek avait envoyé des renforts.

Le général arabe, voyant la possibilité de ruiner la situation de la Kahena, le leur accorda. Il se mit en relations avec Khaled ben Yézid, qu'il chargea de le renseigner sur la situation de son ennemie ; Khaled lui fit savoir que le moment opportun était venu et le stimula dans son dessein.

Hassan s'avança vers le Maghreb en l'an 74 (J.-C. 693) et attaqua les troupes de la Kahena ; celle-ci fut tuée et on accrocha sa tête auprès d'un puits du Jebel Aurès qui porte encore son nom. Il se jeta alors à l'assaut de la montagne, dont il passa cent mille occupants environ au fil de l'épée ; le reste des Berbères demandèrent la paix, en déclarant qu'ils se soumettaient et qu'ils embrassaient l'islamisme. Hassan exigea d'eux un contingent de douze mille hommes, qui devrait le suivre partout à la guerre. Les Berbères acceptèrent ces conditions ; ils se convertirent à l'islamisme et devinrent des musulmans zélés.

L'aîné des deux fils de la Kahena reçut le commandement des Gueraoua, auxquels il appartenait, et des Berbères du Jebel Aurès.

« Nous avons le devoir de lui obéir, car nous lui avons déjà prêté serment de fidélité ! » dit-on au général arabe. Il avait été choisi en effet sur l'indication de la Kahena, qui tenait de ses démons la prescience des événements.

Hassan revint à Kairouan puissant et victorieux. Son autorité bien établie, il institua les registres et appliqua l'impôt foncier¹ aux étrangers de Tunisie et aux Berbères chrétiens qui vivaient avec eux.

Construction d'un arsenal à Tunis. — Il reçut ensuite du calife Abdelmalek l'ordre de créer à Tunis un arsenal destiné à la construction des flottes de guerre, pour faciliter et intensifier la guerre sainte. Ce fut le point de départ de la conquête de la Sicile sous le règne de Ziadat Allah, le premier Aghlabite ; elle fut faite par Asad ben El-Fourat, cheikh des consultations juridiques et disciple de l'imam Ibn El-Qasem. Moaouiya ben Hodeïj avait déjà porté la guerre dans cette île, à l'époque où il était gouverneur du Maghreb, mais il n'avait pas pu s'en emparer. La victoire était réservée à Ibn El-Aghlab et à son caïd Ibn El-Fourat.

Destitution de Hassan. — Hassan conserva son commandement jusqu'au moment où il fut destitué par Abdallah² ben Merouan, préfet de Fostat, dont relevait alors le gouvernement du Maghreb. Il passa le commandement à l'un de ses soldats, un certain Çaleh, et partit pour l'Orient, emmenant des captifs et chargé d'or et de trésors précieux. Arrivé à Fostat, il offrit au préfet Abdallah deux cents captives, filles de rois romains³ et berbères ; mais cela ne le satisfit pas et il lui enleva violemment la possession de ce qu'il avait.

1. *Kharâj.*

2. Lire : Abd el-Aziz, fils de Merouan (Correction de l'auteur).

3. *Frenj.*

Hassan arriva à Damas et se plaignit au calife El-Oualid ben Abdelmalek, qui régnait alors, de la conduite d'Abdallah envers lui ; indigné, le calife désapprouva son oncle. Hassan n'avait pas montré au préfet de Fostat son butin le plus précieux ; il l'offrit au calife qui, émerveillé, le remercia et lui promit de lui restituer son commandement. Mais Hassan jura de ne plus exercer jamais de commandement au nom des Omeyyades.

S'il faut en croire El-Bekri, Hassan ben En-Naaman serait le conquérant de Tunis. D'autres auteurs attribuent cette conquête à Zoheïr ben Qaïs El-Balaoui. Le manque de documents interdit les précisions à ce sujet. Tunis n'était pas alors la capitale d'un royaume et sa prospérité ne date que des Hafcides et de leurs successeurs.

Mousa ben Noçeïr.

(Page 43.)

Ecrasement des Berbères. — Après le départ de Hassan ben En-Naaman en Orient, la discorde se mit chez les Berbères, qui se disputèrent la possession de la Tunisie et du Maghreb ; de nombreuses révoltes éclatèrent et presque tout le pays se vida. Cet état de choses se maintint jusqu'à l'arrivée de Mousa ben Noçeïr, qui étudia et rétablit la situation.

D'après la *Jadhual el-Mouqtabis* du docte Abou Abdallah El-Houmeïdi, Mousa ben Noçeïr fut nommé au gouvernement de la Tunisie et du Maghreb en 77 (J.-C. 696-697) ; d'autres auteurs donnent la date 87 (J.-C. 706).

Ce personnage est placé par Ibn Khallikan dans la classe des Disciples¹ ; il était disciple de Temim Ed-Dari. Homme de jugement, de générosité et de bravoure, il joignait

1. *Tâbiïn* : musulmans de la deuxième génération, c'est-à-dire venus immédiatement après les *Çahâba* (compagnons), de qui ils tenaient les traditions prophétiques.

à ces qualités la piété et la crainte de Dieu ; il ne connut jamais la défaite.

A son arrivée dans le Maghreb, la plupart des villes étaient désertes parce que les Berbères s'en disputaient la possession ; une sécheresse terrible ravageait le pays. Mousa ben Noçeïr ordonna aux musulmans le jeûne, la prière et leur prescrivit de se mettre en ordre avec leur conscience ; il les emmena ensuite dans le désert avec tous les animaux qui vivaient encore et fit séparer les petits de leurs mères. Alors s'élevèrent vers le ciel pleurs, cris et lamentations. Cela dura jusqu'au milieu du jour. Il fit ensuite la prière et prononça un sermon ; comme il ne faisait pas d'invocation en faveur de l'émir des croyants El-Oualid ben Abdelmalek et qu'on le lui faisait observer : « C'est ici un sanctuaire, répondit-il, où on ne doit invoquer que le nom du Seigneur Tout-Puissant ! » Et la pluie tomba.

Selon Ibn Khaldoun, le calife El-Oualid ben Abdelmalek prescrivit à son oncle¹ Abdallah ben Merouan, préfet de Fostat — certains auteurs prétendent que ce préfet s'appelait Abdelaziz — de diriger sur la Tunisie Mousa ben Noçeïr, dont le père (Noçeïr) avait appartenu à la garde de Moaouiya. Le préfet exécuta cet ordre.

Mousa se rendit à Kairouan, où il releva de ses fonctions le lieutenant de Hassan, Çaleh. Voyant que les Berbères cherchaient à mettre la main sur le pays, il envoya des troupes de tous les côtés. Son fils Abdallah reçut l'ordre de se rendre par mer à l'île de Majorque, d'où il ramena du butin et des captifs. Il fut alors envoyé dans une nouvelle direction ; son fils Merouan partit d'un autre côté ; Mousa ben Noçeïr en personne fit de même. Tout le monde revint chargé de butin ; le cinquième des captifs atteignit le nombre de soixante-dix mille.

L'histoire musulmane, dit Abou Chabib Eç-Çadafi, ne connaît pas de prises de captifs comparables à celles de

1. Lire « frère » (Correction de l'auteur).

Mousa ben Noçeïr. S'il faut en croire le secrétaire Abou Ishaq Ibrahim ben El-Qasem El-Qaraoui, connu sous le nom d'Ibn Er-Raqq, Mousa écrivit à El-Oualid ben Abdelmalek lors de la prise de Saqouma : « Elle te rapporte cent mille captifs ! — Allons donc ! répondit le calife ; c'est là, je pense, un de tes mensonges ; si tu disais vrai, ce serait comme la concentration des humains pour le Jugement dernier ! »

Conquête du Maroc. — Mousa ben Noçeïr repartit ensuite en expédition. Il s'acharna à la poursuite des Berbères, leur tua un grand nombre d'hommes et leur fit un chiffre énorme de captifs. Pénétrant très avant dans le Maghreb, il finit par arriver au Sous citérieur et atteignit Ceuta. Le gouverneur de la ville, Julien le Ghomari, qui était chrétien, le flatta en lui offrant des cadeaux et consentit à la capitation¹ ; Mousa ben Noçeïr le laissa donc tranquille, mais il prit comme otages son fils et d'autres Ghomara.

A la vue de tous ces événements, le reste des Berbères offrirent leur soumission et demandèrent l'aman. Mousa le leur accorda et il leur donna des chefs.

« Mousa ben Noçeïr, dit Ibn Khaldoun, s'empara de Tanger, conquit le Dra et le désert du Tafilet, envoya son fils dans le Sous et réduisit les Berbères à l'obéissance. Il prit des otages chez les Maçmouda et les installa à Tanger ; c'était en 88 (J.-C. 707). Il donna le gouvernement de la ville à Tariq ben Ziyad El-Leïthi, à qui il adjoignit vingt-sept mille Arabes et douze mille Berbères. Il donna l'ordre d'enseigner aux Berbères le Coran et le droit. Le reste des Berbères se soumirent par l'intermédiaire d'Ismaïl ben Obeïdallah ben Abil-Mouhajir, en l'an 101 (J.-C. 719-720), à l'époque d'Omar ben Abdelaziz. »

1. En réalité, Mousa ben Noçeïr avait dû lever le siège de Ceuta devant l'arrivée d'une armée de secours envoyée par les Wisigoths d'Espagne à Julien. Cf. *suprà*, p. 45.

Conquête de l'Espagne. — Ses conquêtes du Maghreb consolidées, Mousa ben Noçeïr donna à Tariq, qui se trouvait à Tanger, l'ordre d'attaquer l'Espagne. Tariq partit à la tête de douze mille Berbères et d'un faible contingent d'Arabes, s'embarqua à Ceuta et alla débarquer à Algésirás ; il escalada la montagne de Gibraltar, à laquelle il a donné son nom¹, le lundi 5 Rajab, an 92 de l'hégire (J.-C. 28 avril 711).

On raconte que, s'étant endormi sur le bateau qui le portait, Tariq vit en songe le Prophète et les quatre premiers califes marcher sur l'eau, puis s'approcher de lui : le Prophète lui prédit la victoire et lui prescrivit la bonté envers les musulmans ainsi que la fidélité à la parole donnée. Ces renseignements sont donnés par Ibn Bechkoual.

« L'histoire de l'Espagne nous apprend, dit Ibn Khaldoun, que les Wisigoths² occupèrent cette presqu'île environ quatre cents ans, jusqu'à l'époque de la conquête musulmane. Ils obéissaient à Rodéric³, nom des rois de la dynastie régnante, comme Jorjeïr⁴ était celui des rois de la dynastie au pouvoir en Sicile. Sur le littoral sud du détroit, ils étaient venus occuper un coin du Maroc, les montagnes actuelles des Ghomara, dont ils avaient réduit en servitude les Berbères qui l'habitaient ; ces berbères avaient pour roi Julien, vassal des Wisigoths et de même religion qu'eux.

« Mousa ben Noçeïr, l'émir des Arabes, gouvernait alors la Tunisie au nom d'El-Oualid ben Abdelmalek et se tenait à Kairouan. A l'époque qui nous occupe, il avait jeté les troupes musulmanes sur le Maroc, dompté ce pays, pénétré jusque dans les montagnes de Tanger et avait fini par arriver au bord du détroit. Julien ayant consenti à se

1. *Jebel Tariq*, la montagne de Tariq.

2. Litt. : *Qoût*.

3. *Ladheriq*.

4. Grégoire (?)

soumettre à l'islam, Mousa nomma un gouverneur à Tanger, son affranchi Tariq ben Ziyad.

« Julien cherchait, prétend-on, à venger une insulte faite à sa fille par Rodéric, à la cour duquel il l'avait fait élever selon une coutume des chefs wisigoths. Irrité, il passa la mer et alla la reprendre¹. »

C'était en effet la coutume chez les hauts personnages d'Espagne d'envoyer leurs enfants à Tolède, pour tirer vanité de cette présence au palais royal ; ils entraient au service du roi, dont ils cherchaient à capter les faveurs, et se formaient aux usages de la cour. A leur puberté, le roi les mariait les uns aux autres et, en signe d'amitié pour leur père, assurait leur dot et donnait aux filles leur trousseau.

Pour se conformer à cette coutume, le gouverneur de Rodéric à Ceuta, qui commandait à un peuple chrétien, voulut s'attirer les faveurs du roi en envoyant à sa cour une fille qu'il avait d'une grande beauté et qui lui était chère. Les yeux de Rodéric s'arrêtèrent sur elle ; elle lui plut ; il l'aima, ne sut pas maîtriser sa passion et abusa d'elle. La jeune femme réussit à avertir secrètement son père : « Par la religion du Messie ! fit-il, rouge de colère, je le ferai tomber de son trône et je creuserai le sol sous ses pieds ! »

La haine de Julien contre Rodéric à la suite de l'outrage fait à sa fille fut, avec le destin, ce qui provoqua la conquête de l'Espagne.

Julien, partant de Ceuta, franchit le détroit au cœur de l'hiver, par un temps des plus rigoureux, et se rendit à la cour de Tolède. Rodéric le désapprouva d'être venu à pareil moment et lui en demanda la raison. Il répondit que tout allait bien, mais que sa femme éprouvait le besoin de

1. Julien avait pris parti contre Rodéric, qui avait usurpé le pouvoir en Espagne ; menacé à la fois par les Wisigoths et par les Arabes, il attira ces derniers et les appela au secours contre son ennemi.

revoir sa fille et qu'il voulait satisfaire à son désir ; il demanda au souverain de lui accorder ce qu'il demandait et de le laisser revenir sans retard au milieu de son peuple.

Rodéric y consentit ; il fit de somptueux cadeaux à la jeune femme, lui arracha discrètement des promesses (de silence) et traita son père avec de grands égards. Julien repartit pour Ceuta.

« Lorsque tu reviendras chez nous, lui aurait dit Rodéric au moment des adieux, tu nous rapporteras quelques-uns de ces rapaces dont tu nous faisais cadeau autrefois, car ils dépassent les nôtres à la course ! » Il voulait parler des faucons rapides dressés pour la chasse. « Par le Messie ! lui aurait répondu Julien, je t'enverrai, si je vis, des rapaces dont tu n'auras jamais vu les pareils ! » Il faisait allusion au dessein qu'il couvait de faire pénétrer les Arabes en Espagne.

Julien se rendit auprès de Tariq ben Ziyad à Tanger et le mit au courant de la situation en Espagne.

Tariq saisit l'occasion qui s'offrait à lui. Avec l'autorisation de Mousa ben Noçeïr, il passa la mer en 92 de l'hégire (J.-C. 711) à la tête de trois cents Arabes et de dix mille Berbères. Son armée était divisée en deux corps : l'un, sous son commandement direct, alla débarquer au Jebel el-Fath, le Mont de la Conquête, appelé depuis en son honneur le Mont de Tariq¹ ; l'autre, sous les ordres de Tarif ben Malek En-Nakhaï, alla dresser le camp sur l'emplacement de la ville de Tarifa, à laquelle ce général a donné son nom. Les troupes se fortifièrent sur leurs positions en élevant des remparts.

A cette nouvelle, Rodéric, entraînant avec lui les peuples de la chrétienté, marcha contre les envahisseurs avec quarante mille hommes. La bataille s'engagea dans la

1. Gibraltar.

banlieue de Cherich¹ ; Dieu donna la victoire aux musulmans et mit à leur merci les biens et les personnes des infidèles.

Tariq fit porter à Mousa la nouvelle de la victoire et de la capture du butin. Brûlé de jalousie, le général le menaça de sa colère en cas de marche en avant et lui donna l'ordre d'attendre sur place son arrivée.

C'était en 93 (J.-C. 711-712). Mousa ben Noçeïr laissa le commandement de Kairouan à son fils Abdallah et partit à la tête d'une forte armée comprenant une élite d'Arabes, d'affranchis et de chefs berbères ; il était accompagné de Habib ben Abi Obeïda ben Oqba ben Nafi' El-Fihri. Il vint franchir le détroit entre Tanger et Algésiras et arriva en Espagne ; Tariq se porta au devant de lui et se mit à ses ordres.

On raconte que Mousa ben Noçeïr prit la mer non loin de la montagne qui porte encore son nom, le Jebel Mousa.

Les troupes quittèrent le camp de Gibraltar ; il compléta la conquête et s'enfonça en Espagne ; ses troupes atteignirent Barcelone au nord-est², Arbouna au centre³ et Cadix à l'ouest, réduisant toute la région ; le butin fut rassemblé.

Disgrâce de Mousa ben Noçeïr. — Mousa ben Noçeïr projetait de relier l'Espagne à la Syrie par Constantinople, de s'ouvrir un passage à travers l'Europe en écrasant les peuples de la chrétienté et d'arriver à Damas, la capitale du califat.

Le calife El-Oualid eut connaissance de ce projet et un trouble violent s'empara de lui à la pensée que ses troupes allaient se trouver en plein pays ennemi. Jugeant que le plan de Mousa était aventureux et plein de risques, il le désapprouva et enjoignit au général de revenir en Orient.

1. Xères.

2. Litt. : à l'Est.

3. *Jaouf* : ventre, Sud, Sud-Ouest.

L'émissaire du calife avait pour ordre secret de ramener les troupes dans le cas où le général refuserait d'obéir.

Terrassé dans sa volonté, Mousa ben Noçeïr quitta l'Espagne. Avant son départ, il mit des garnisons dans les villes et confia à son fils Abdelaziz le soin de défendre les territoires conquis ; il l'établit à Cordoue, qui devint le siège du quartier général.

Il arriva à Kairouan en 95 (J.-C. 714). L'année suivante, il partit pour l'Orient, emportant sur des chariots ou à dos d'animaux les objets précieux, l'argent et les prises, dont trente mille captifs ; il laissait le commandement de la Tunisie à son fils Abdallah.

A cette époque, le gouvernement de l'Espagne fut rattaché à celui du Maghreb, qui dépendait lui-même du gouvernement général de Kairouan.

Mousa ben Noçeïr se rendit auprès du calife Souleïman ben Abdelmalek, successeur d'El-Oualid. Il fut reçu avec colère et disgracié. D'autre part, les troupes d'Espagne se révoltèrent contre son fils Abdelaziz et le tuèrent deux ans après sa prise de commandement. Abdelaziz était un homme de mérite et de vertu et à qui l'islam devait la conquête de plusieurs villes. Son meurtre fut perpétré par Habib ben Abi Obeïda El-Fihri, à l'instigation du calife Souleïman.

La colère du calife contre Mousa ben Noçeïr provenait des faits suivants. A son arrivée à Fostat, lors du retour en Orient, Mousa avait distribué des largesses aux hauts personnages et aux hommes de droit. Il apprit alors qu'El-Oualid était tombé malade ; il reçut deux lettres, l'une de ce dernier l'incitant à se rendre auprès de lui, l'autre de son frère Souleïman lui enjoignant de rester sur place. Il partit en toute hâte auprès du calife, qu'il rejoignit trois jours avant sa mort, et lui remit les objets précieux et l'argent qu'il avait apportés. Irrité à cette nouvelle, Souleïman le punit et le disgracia avec toute sa famille.

Mousa ben Noçeïr serait mort à Médine-l'Illuminée en 98 (J.-C. 716-717) ; cette date n'est pas admise par tous les auteurs.

D'après le cheikh Abou Mohammed ben Abi Zeïd El-Kairouani, les Berbères apostasièrent douze fois de Tripoli à Tanger. L'islamisme ne se consolida chez eux que lors du passage de Mousa ben Noçeïr en Espagne ; plusieurs de leurs guerriers le suivirent dans un but de guerre sainte et s'établirent en pays conquis.

C'est alors que l'islamisme s'affermir dans le Maghreb et que les Berbères oublièrent l'apostasie pour obéir à ses lois.

On verra plus loin que des hérésies survinrent dans la suite.

Mohammed ben Yézid.

(Page 46.)

Lors du retour de Mousa ben Noçeïr en Orient et après sa disgrâce par Souleïman, le gouvernement du Maghreb fut enlevé à son fils Abdallah et donné à un affranchi des Qoreïch ou des Auxiliaires du nom de Mohammed ben Yézid.

Le nouveau gouverneur arriva à Kairouan en 97 (J.-C. 715-716) ; il exécuta l'ordre qu'il avait reçu du calife d'exterminer la famille de Mousa ben Noçeïr et de ruiner sa fortune.

En Espagne, après le meurtre de l'émir Abdelaziz ben Mousa, le peuple s'était donné pour chef un neveu de Mousa ben Noçeïr¹, Ayyoub ben Habib El-Lakhmi. Mohammed ben Yézid lui substitua el-Horr ben Abderrahman ben Othman Eth-Thaqafi, qui se rendit dans le pays et le gouverna deux ans et huit mois.

1. Litt. : un fils de la sœur de Mousa.

Mohammed ben Yézid aurait fait preuve de justice et aurait suivi une politique irréprochable. Il lutta dans les villes du Maghreb contre les adversaires de l'islam, fit du butin et des prisonniers. Son gouvernement dura deux ans et quelques mois, jusqu'à la mort de Moulay Souleïman. Dieu en sait davantage.

Ismâïl ben Obeïdallah ben Abil-Mouhajir.

(Page 46.)

Sous le califat d'Omar ben Abdelaziz, successeur de Souleïman ben Abdelmalek, le gouvernement du Maghreb passa aux mains d'Ismâïl ben Obeïdallah ben Abil-Mouhajir, affranchi des Beni Makhzoum. Celui-ci arriva à Kairouan en l'an 100 (J.-C. 718-719). Ce fut un des meilleurs émirs du Maghreb ; il poussa les Berbères à adopter l'islamisme, leur donna des docteurs pour les instruire et n'eut pas de cesse qu'il ne les eût convertis entièrement à sa foi.

On lit dans l'*Histoire de la Tunisie*¹ par Aboul-Arab Mohammed ben Témim que le calife Omar ben Abdelaziz envoya dix Disciples² dans le Maghreb pour instruire le peuple des choses de l'islam ; de leur nombre était Hibban ben Abi Jebella.

A la mort d'Omar ben Abdelaziz en 101 (J.-C. 719-720), le nouveau calife, Yézid ben Abdelmalek, donna le gouvernement du Maghreb à Yézid ben Abi Mouslim eth-Thaqafi, dont nous allons parler.

Yézid ben Abi Mouslim.

(Page 46.)

Yézid ben Abi Mouslim Dinar était un affranchi d'El-

1. *Tarikh Ifrtqiya.*

2. *Tâbi'in.*

Hajjaj ben Yousef Eth-Thaqafi, resté célèbre par sa tyrannie ; il lui avait servi de secrétaire et avait été le chef de sa garde. Homme de valeur et d'énergie, dit Ibn Khallikan, il devait à ces deux qualités d'avoir été choisi par El-Hajjaj, qui, à sa mort, le désigna pour lui succéder dans la perception de l'impôt foncier en Iraq. Il fut confirmé dans ses fonctions par le calife El-Oualid ben Abdelmalek ; celui-ci n'eut qu'à se louer de ses services : « Perdre El-Hajjaj et mettre la main sur Ibn Abi Mouslim, disait-il, c'est perdre une drachme pour trouver une pièce d'or ; pareil fait ne s'est jamais présenté ! »

A l'avènement de Souleïman, frère et successeur d'El-Oualid, Ibn Abi Mouslim fut révoqué et mandé devant le calife. C'était un homme d'aspect repoussant, petit, au visage laid, au ventre énorme : « Tu es bien Yézid ben « Abi Mouslim ? lui demanda le calife en l'apercevant. — « Oui, puisse Dieu accorder Ses grâces à l'Emir des Croyants ! « — Maudit soit celui qui a mis sa confiance en toi et t'a « donné le pouvoir dans les choses de la religion ! — Par- « don, Emir des Croyants ! répliqua Ibn Abi Mouslim ; « vous me voyez maintenant retiré des affaires ; mais, si « vous m'aviez vu alors que j'étais en activité de service, « vous auriez témoigné de l'admiration et non du dédain, « de l'estime et non du mépris ! — Dieu le maudisse ! fit « alors Souleïman. Que cet homme a de l'audace et de « l'à-propos dans ses paroles ! » Et la conversation porta sur un autre sujet.

Le calife étudia cet homme et, ne découvrant en lui aucune trace de déloyauté, il pensait à le nommer secrétaire quand Omar ben Abdelaziz l'en dissuada : « Emir « des Croyants, lui dit-il, je t'adjure de ne pas faire re- « vivre le souvenir d'El-Hajjaj en réintégrant son secré- « taire dans ses fonctions ! — Mais, Abou Hafç, je l'ai « étudié et ne l'ai pas trouvé malhonnête ! — Il y a quel- « qu'un qui, plus que lui, se tient loin de l'argent et de

« l'or. — Qui donc ? — Satan ne touche jamais à l'argent
« ni à l'or ; il a cependant perdu ce peuple ! » Et Souleï-
man laissa Ibn Abi Mouslim en disgrâce.

D'après Joueïriya ben Asmâ', Omar ben Abdelaziz, de-
venu calife, apprit que Yézid ben Abi Mouslim avait fait
une sortie avec des troupes musulmanes ; il fit donner
l'ordre de ramener celles-ci en arrière : « Il me répugne,
dit-il, de demander la victoire à des troupes commandées
par cet homme ! »

A la mort d'Omar, le nouveau calife Yézid ben Abdel-
malek enleva le gouvernement du Maghreb à Ismaïl ben
Obeïdallah pour le donner à Yézid ben Abi Mouslim ;
celui-ci désigna pour suppléant en Espagne Anbasa ben
Souheïm El-Kelbi, qui l'administra sagement.

Le gouverneur du Maghreb suivit une politique néfaste ;
la population se révolta contre lui et le tua en l'an 102
(J.-C. 720-721), deux mois après sa prise de commande-
ment. Ibn Abi Mouslim aurait voulu, d'après Tabari, ap-
pliquer au Maghreb la politique d'Ibn Hajjaj en Iraq :
Ibn Hajjaj avait imposé la capitation¹ aux habitants du
Saouad convertis à l'islamisme et les avait ramenés à leurs
villages et faubourgs, rétablissant parmi eux la situation
d'avant l'islam. Yézid ayant essayé d'inaugurer ce sys-
tème, les Berbères se concertèrent et résolurent de le tuer,
ce qu'ils firent.

Ils auraient alors pris pour chef un ancien gouverneur
du Maghreb, Mohammed ben Yézid, de retour de Sicile,
où il était en expédition et d'où il ramenait des prises ;
telle est la version de Tabari. D'après Ibn Asaker, le chef
qu'ils se seraient désigné serait Ismaïl ben Obeïdallah.
Dieu en sait davantage.

Les habitants du Maghreb adressèrent alors une lettre
au calife Yézid : « Nous n'avons aucunement rejeté votre

1. *Jeziya*.

autorité ! lui écrivirent-ils ; mais Yézid ben Abi Mouslim nous imposait des obligations contraires à la volonté du Prophète et de Dieu : nous l'avons tué et nous avons rappelé votre représentant. »

Le calife leur répondit : « Je désapprouve la conduite d'Ibn Abi Mouslim et je maintiens Mohammed ben Yézid au gouvernement du Maghreb. »

Ainsi qu'on l'a déjà vu, ces événements datent de l'an 102 (J.-C. 720-721).

Voici un récit donné par Ouadhdhah ben Abi Khithma, chambellan du calife Omar ben Abdelaziz :

« Lorsque Omar ben Abdelaziz fut atteint de la maladie dont il devait mourir, il m'ordonna de relâcher les prisonniers, parmi lesquels se trouvait Yézid ben Abi Mouslim. Je les relâchai tous, sauf ce dernier. Il m'en garda rancune et, à la mort du calife, je m'enfuis en Tunisie par peur de cet homme.

« Or, tandis que je me trouvais dans ce pays, j'appris un jour la nouvelle de son arrivée et de sa nomination au gouvernement du Maghreb. Je me cachai, mais on lui indiqua où j'étais et il me fit arrêter et porter devant lui. « Il y a longtemps que je demande au Très-Haut de te « faire tomber sous ma main ! dit-il à ma vue. — Et moi, « par Dieu ! répondis-je, il y a longtemps que je demande « au Seigneur de me garder de toi ! — Dieu ne t'arrachera « pas au châtement ; je te tuerai, par Dieu ! Et si l'ange « de la mort se présentait devant toi, je le devancerais ! »

« Il fit apporter le glaive et le tapis de cuir des exécutions et donna l'ordre de mise à mort. On se mit alors à garrotter El-Ouadhdhah, tandis que le bourreau venait se placer debout derrière lui. Or à ce même instant la prière commençait ; Yézid se mit immédiatement en tête des assistants pour faire les oraisons : au moment où il se prosternait, des sabres s'abattirent sur lui. Quelqu'un s'in-

troduisit auprès d'El-Ouadhdhah, lui coupa ses liens et le mit en liberté. »

Bichr ben Çafouan.

(Page 47.)

Nous avons vu que les habitants du Maghreb s'étaient plaints d'Ibn Abi Mouslim au calife Yézid ben Abdelmalek et s'étaient excusés de son meurtre. Le calife confirma dans ses fonctions le gouverneur qu'ils s'étaient donné, Mohammed ben Yézid, ou, suivant certains auteurs, Ismaïl ben Obeïdallah, qui gouverna ce pays pendant un certain temps.

Il donna ensuite le Maghreb à Bichr ben Çafouan El-Kelbi, gouverneur de Fostat. Celui-ci arriva à Kairouan en l'an 103 (J.-C. 721-722) ; il apaisa et pacifia la région, acheva d'exterminer la famille de Mousa ben Noçeïr et se rendit ensuite auprès du calife. Mais Yézid était mort et le califat était passé aux mains de Hicham ben Abdelmalek. Maintenu cependant au gouvernement du Maghreb, il vint se fixer à Kairouan.

En Espagne, le poste de gouverneur se trouvait vacant par la mort d'Anbasa ben Souheïm El-Kilabi, tué dans une bataille contre les Francs ; les habitants lui ayant réclamé un chef, il leur donna Yahya ben Salama El-Kilabi, qui rejoignit son poste à la fin de 107 (J.-C. 726) et rétablit l'ordre.

En l'an 109 (J.-C. 727-728), Bichr ben Çafouan fit en personne une expédition en Sicile très fructueuse en captifs ; revenu victorieux à Kairouan, il ne tarda pas à y mourir.

Obeïda ben Abderrahman.

(Page 47.)

A la mort de Bichr ben Çafouan, le gouvernement du

Maghreb fut donné par le calife Hicham ben Abdelmalek à Obeïda ben Abderrahman Es-Soulami, neveu ou petit-fils d'Aboul-Aouar Es-Soulami.

Venu à Kairouan en 110 (J.-C. 728-729), il cumula les fonctions de gouverneur du Maghreb et de l'Espagne.

Cette dernière région passa successivement aux mains de quatre suppléants : Othman ben Abi Nesaa El-Khathaami, Hodhifa ben El-Ahouaç El-Qaïsi, El-Haïtham ben Obeïd El-Kilabi et Mohammed ben Abdallah El-Achjaï. Obeïda ben Abderrahman avait en effet arrêté et persécuté les chefs nommés par son prédécesseur Bichr ben Çafouan.

Ces faits ayant été connus du calife Hicham, il fut révoqué ; son gouvernement avait été de quatre ans et six mois.

LA LUTTE CONTRE LE KHARÉJISME.

Obeïdallah ben El-Habhab.

(Page 48.)

Répartition des commandements. — Cet Obeïdallah était l'affranchi des Beni Saloul. Chef de talent, grand général, orateur éloquent, il fut nommé gouverneur du Maghreb par Hicham ben Abdelmalek après la révocation d'Obeïda ben Abderrahman ; il reçut l'ordre de quitter l'Égypte pour aller rejoindre son nouveau poste.

Obeïdallah arriva à Kairouan en Rabi II de l'an 114 (J.-C. juin 732), après avoir laissé l'Égypte à son fils Aboul-Qasem. Il donna Tanger et le Maroc à Omar ben Obeïdallah El-Mouradi, auquel il adjoignit son fils Ismaïl ben Obeïdallah pour le Sous et les régions ultérieures.

L'Espagne fut donnée à Abderrahman ben Abdallah El-Ghafiqi. Cet émir livra plusieurs batailles aux Francs ;

son armée fut vaincue en Ramadhan 114 (novembre 732) à l'endroit dit Balât ech-Chouhadâ, qui a donné son nom à la campagne¹. Le gouvernement de l'Espagne passa ensuite aux mains d'Abdelmalek ben Qatan El-Fihri, puis dans celles d'Oqba ben El-Hajjaj Es-Salouli, dont la politique fut heureuse et approuvée.

La puissance d'Obeïdallah s'établit solidement dans le Maghreb. Il fit bâtir la mosquée d'Ez-Zeitouna à Tunis ; d'après l'auteur du *Mouannis*, qui a étudié cette question, il n'aurait fait que l'achever : la mosquée aurait été fondée par Hassan ben En-Naaman. Il créa dans la même ville un arsenal pour la construction des navires.

Il fit faire une expédition dans le Maghreb par Habib ben Abi Obeïda ben Oqba ben Nafi El-Fihri. Celui-ci arriva jusqu'au Sous ultérieur, fit la guerre aux Masoufa, dépassa leur pays et atteignit les confins du Soudan, d'où il ramena de nombreux captifs et un butin considérable en or et en argent. Il soumit les pays et les tribus berbères et revint sur ses pas.

Chargé ensuite d'une expédition en Sicile, il prit la mer en 122 (J.-C. 740) avec son fils Abderrahman ben Habib, alla débarquer à Syracuse, l'une des plus grandes villes de ce pays, et y imposa la capitation aux habitants ; il mit à sang le reste de l'île.

Le mouvement kharéjite. — Cependant, à Tanger, le gouverneur du Maroc, Omar ben Obeïdallah, avait adopté une politique néfaste à l'égard des Berbères. Affectant de considérer le quint sur les populations converties à l'islamisme comme un tribut² acquis aux musulmans, il voulut l'établir sur tous ceux qui avaient embrassé l'islamisme³. Les cœurs des Berbères s'éloignèrent de lui et ils

1. C'est la bataille de Poitiers, dans laquelle Abderrahman fut vaincu par Charles Martel.

2. *Fel.*

3. Cf. *Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun, trad. De Slane, t. I, appendice, p. 359.

sentirent que les Arabes ne cherchaient qu'à vivre à leurs dépens.

Les exigences des gouverneurs d'Ibn El-Habhab s'étendaient à tout et pesaient lourdement sur eux : ces gouverneurs imposaient en effet au Maroc toutes sortes de tributs, comme la livraison de peaux jaune-de-miel¹, de primeurs, etc., tous produits qui augmentaient de prix en se raréfiant par suite des réquisitions et des prélèvements. C'est ainsi que, pour ne trouver parfois qu'une seule peau jaune-de-miel, ils égorgeaient une foule d'agneaux, ce qui menaçait les troupeaux d'une destruction totale. Les actes de pillage se multipliaient aux dépens des Berbères.

Ceux-ci décidèrent la révolte générale ; ils y furent encouragés par la nouvelle du départ de l'armée pour la Sicile sous les ordres de Habib ben Abi Obeïda. Comme on le verra plus loin, ce fut Meïsara El-Madhghari qui donna le signal de la révolte dans la banlieue de Tanger.

A cette époque, l'hérésie kharéjite se trouvait à l'état latent chez les Berbères ; leurs chefs l'avaient reçue des Arabes de l'Iraq venus au Maghreb et qui l'avaient répandue jusqu'aux confins du monde, appelant à elle la masse des peuples dans l'espoir d'arriver au pouvoir. Cette doctrine s'établit fortement parmi les Berbères d'humble condition et s'y enracina profondément. Le mouvement kharéjite fut l'une des causes qui amenèrent les Berbères à déchirer le voile du respect envers les califes et à se révolter contre les Arabes en cherchant à substituer leur empire au leur.

Nous allons étudier maintenant l'origine du kharéjisme avec ses grandes divisions ; nous reprendrons ensuite notre récit là où nous venons de le laisser.

On n'a pas perdu de vue l'affaire de l'Arbitrage qui a été donnée dans l'histoire du califat d'Ali ben Abi Taleb

1. Cf. *Histoire des Musulmans d'Espagne*, par R. Dozy, t. I, p. 234. Cf. également Ibn El-Athir : *Tarikh el-Kâmil*, t. V, p. 75.

ni la révolte consécutive d'un groupe de Porteurs du Coran contre le calife. « Les hommes se sont prononcés sur la religion de Dieu, disaient-ils, alors qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de le faire ! » Ali les extermina à Nehrevan ; comme un de ses hommes lui disait que les racines du kharéjisme étaient coupées à jamais : « Par Celui qui a ma personne entre Ses mains ! répliqua-t-il, elles sont dans les lombes des hommes et le ventre des femmes : rien n'en sort qu'il n'apparaisse chose semblable ensuite ! »

Ces paroles d'Ali devaient se réaliser. Des sectes kharéjites surgirent dans l'Iraq et ailleurs, suscitant des révoltes répétées contre les califes, étendant partout une plaie incurable et multipliant rites et ramifications.

D'après Ibn Khaldoun, les kharéjites forment quatre sectes : celle des Azarqa, celle de Nejda ou des Nejdât, celle des Ibadhites et celle des Çofrites.

La première a été fondée par Nafi ben El-Azraq El-Hanafi ; la doctrine de ce personnage consistait à s'affranchir des autres musulmans, qu'il accusait d'infidélité, et à établir un régime de terreur, c'est-à-dire un régime d'exécutions sommaires, l'assassinat des enfants et l'abolition des garanties ; les musulmans sont considérés comme infidèles.

Les Nejdât professent la doctrine de Nejda ben Amer El-Hanafi ; elle est entièrement contraire à celle des Azarqa.

Les Ibadhites sont les disciples d'Abdallah ben Ibadh Et-Temimi Eç-Çerimi. Ils professent que les musulmans subissent tous un régime d'hypocrisie. Plus modérés que les Azarqa, ils sont plus avancés que les Nejdât. Ils admettent le mariage avec les musulmans et se reconnaissent le droit d'hériter d'eux. Ils considèrent les musulmans comme des hypocrites. A leur secte se rattache celle des Beïhasia, ou disciples d'Abou Beïhas Haiçam ben Jaber Edh-Dhobai.

La doctrine çofrite est d'accord avec celle des Ibadhites ;

elle en diffère seulement en ce sens que ses adeptes sont beaucoup plus partisans que ces derniers de la guerre avec les musulmans. Il en était du moins ainsi au début ; peut-être des divergences de vues apparurent-elles dans la suite. On est en désaccord sur l'étymologie du terme *çofrite*. Certains auteurs le font remonter à Abdallah ben *Çaffar Eç-Cerimi* ; d'autres pensent qu'il viendrait de ce que l'épuisement consécutif à des pratiques sévères de dévotion aurait rendu jaune (*açfar*) le teint des adeptes de cette doctrine. Selon le *Qâmoûs*, « les Çofrites ou Cifrites constituent une secte indépendante, dont le nom doit être attribué soit à Abdallah ben *Çaffar*, soit à Ziyad ben *El-Açfar*, à la couleur jaune (*çofra*) de leur teint, ou encore à leur caractère d'hommes sans religion. »

Avant leur division en sectes, les Kharéjites professaient une doctrine unique, où les divergences ne portaient que sur quelques points secondaires. Les débuts de leur séparation furent marqués par des échanges de correspondances entre Nafi ben El-Azraq, Abou Beïhas et Abdallah ben Ibadh ; cela est étudié dans le *Kâmil* d'El-Moubarrad, auquel nous renvoyons le lecteur.

Révolte de Meïsara dans le nord du Maroc. — Les Kharéjites du Maghreb appartenaient aux sectes ibadhite et çofrite.

Lorsque les gouverneurs d'Obeïdallah ben El-Habhab eurent à supporter les conséquences de la tyrannie dont ils avaient fait preuve à l'égard des Berbères, ils se soulevèrent contre lui. Meïsara El-Madhghari, connu sous le nom d'El-Khafir, se révolta dans la banlieue de Tanger.

Les Madhghara formaient une fraction des Beni Faten ben Tamçit ben Dharri ben Zaguik ben Madghis El-Abter. Ils avaient adopté la doctrine çofrite et leur cheikh Meïsara était chef¹ de la secte.

1. *Moqaddem.*

Ayant donc poussé les Berbères à se soulever, Meïsara marcha contre Omar ben Obeïdallah, gouverneur du Maroc résidant à Tanger ; il le tua en 122 (J.-C. 740) et lui substitua un ancien affranchi des Arabes, Abdelala ben Joreïj El-Afriqi, d'origine byzantine ¹, qui gouverna la ville en son nom : Abdelala avait été le chef des Çofrites à l'apparition de cette secte. Meïsara fut donc pendant quelque temps le roi des Berbères ; parti ensuite vers le Sous, il y aurait été tué par le gouverneur de cette région, Ismaïl ben Obeïdallah ².

Maître de Tanger et du Maroc, Meïsara avait été proclamé calife par les Berbères, qui lui avaient donné le titre d'Emir des Croyants ; les Kharéjites n'admettaient pas en effet l'imamat suprême au profit exclusif des Qoreïchites, se basant sur ces paroles du Prophète : « Ecoutez et obéissez, même si vous avez pour chef un nègre d'Abyssinie aux cheveux crépus, tels que des raisins secs ! » ; il est vrai que ce passage est sujet à interprétations.

Le kharéjisme se répandit dans toutes les tribus ; le Maghreb s'embrasa et se mit en révolte ouverte contre les califes d'Orient : il ne devait jamais plus reconnaître leur autorité.

Ibn El-Habhab dirigea contre Meïsara les troupes disponibles sous les ordres de Khaled ben Habib El-Fihri. Habib ben Abi Obeïda, rappelé de Sicile, reçut le commandement de l'armée et partit rejoindre son fils Khaled à la tête des troupes musulmanes qu'il ramenait.

Meïsara jeta contre eux ses contingents berbères et une bataille terrible s'engagea dans la banlieue de Tanger. A la fin de la bataille, les deux armées se retirèrent et Meïsara rentra dans la ville. Il prit alors une série de mesures impopulaires à l'égard des Berbères ; pour se venger des

1. *Vel* : romaine (*roûml*).

2. Cf. *infra*, p. 220.

malheurs qu'il avait attirés sur eux, ceux-ci le tuèrent et mirent à leur tête Khaled ben Homeid Ez-Zenati.

D'après Ibn Abdelhakam, Khaled ben Homeid appartenait à la fraction zénète des Hatoura. Devenu chef des Berbères, il les groupa sous son autorité et se porta ensuite contre les Arabes. Ibn El-Habhab lui opposa les troupes du calife Hicham ben Abdelmalek, sous les ordres de Khaled ben Habib El-Fihri. Le choc se produisit sur la rivière du Chelif : les musulmans furent mis en déroute ; Khaled fut tué ainsi que les chefs arabes qui étaient avec lui. La bataille fut appelée Bataille des Chefs¹.

La révolte contre Ibn El-Habhab gagna toutes les régions du Maghreb. L'Espagne déposa son gouverneur Oqba ben El-Hajjaj Es-Salouli et lui substitua Abdelmalek ben Qatan El-Fihri. Les troubles devinrent généraux. La nouvelle de ces événements étant parvenue à Damas, le calife Hicham destitua Ibn El-Habhab du gouvernement du Maghreb.

Suivant la *Khoulâça*, le peuple se réunit et déposa Ibn El-Habhab, quand la situation fut devenue critique pour lui. Furieux à cette nouvelle, Hicham lui fit porter l'ordre de revenir en Orient. Ibn El-Habhab quitta le Maghreb en Djoumada I de l'an 123 (J.-C. avril 741).

Dieu en sait davantage.

Keltoum ben Ayyadh.

(Page 49.)

Lutte contre le kharéjisme au Maroc. — A la pénible nouvelle de la situation créée au Maghreb et en Espagne par les Kharéjites berbères et du rejet de son autorité, le calife Hicham rappela Ibn El-Habhab, jugé incapable, et donna

1. *Ouqa'at el-Achrâf.*

le gouvernement du pays à Keltoum ben Ayyadh El-Qocheïri.

Keltoum partit à la tête d'une forte armée, à effectif de soixante-dix mille hommes, dit-on, avec l'appoint des contingents levés en cours de route. Dès son arrivée à Kairouan, il y édicta des mesures impopulaires : la population de la ville porta plainte contre lui à Habib ben Abi Obeïda (ben Oqba ben Nafi) qui se trouvait alors à Tlemcen face aux Berbères et dont la famille jouissait d'un prestige incomparable dans le Maghreb. Habib lui adressa une lettre de menaces, dans laquelle il lui interdisait certaines mesures. Keltoum présenta des excuses et, affectant de la considération pour Habib, ferma les yeux sur cette affaire.

Quelque temps après, il laissa l'intérim du gouvernement de la ville à Abderrahman ben Oqba pour se porter lui-même contre le Maroc avec son armée, à l'avant-garde de laquelle marchait son neveu Balaj ben Bechr El-Qoucheïri. Il emprunta la route de Sbiba et vint à Tlemcen livrer bataille aux troupes de Habib ben Abi Obeïda, mais les deux adversaires finirent par se réconcilier et marchèrent ensemble contre le Maroc. Les Berbères se portèrent à leur rencontre ; le choc eut lieu sur le fleuve du Sebou, dans le district de Tanger.

Défaite et mort de Keltoum. — Les chroniques berbères nous apprennent, dit Ibn Khaldoun, que le calife Hicham donna le gouvernement du Maghreb à Keltoum en l'an 123 (J.-C. 741) et qu'il le mit en route à la tête de douze mille Syriens en même temps qu'il mandait par lettre aux villes de Fostat, de Barqa et de Tripoli de lui fournir des contingents. Keltoum arriva en Tunisie et dans le Maghreb et finit par atteindre le fleuve du Sebou. Khaled ben Homeid Ez-Zenati vint lui offrir la bataille à la tête de forces innombrables de Berbères, après avoir défait son avant-garde. La lutte fut acharnée : Keltoum, Habib ben Abi

Obeïda et de nombreux soldats y trouvèrent la mort ; l'armée arabe fut coupée en deux ; les Syriens battirent en retraite sur l'Espagne, sous les ordres de Balaj ben Bechr ; les Egyptiens et les Tunisiens sur Kairouan.

La version donnée par Ibn Khaldoun et d'après laquelle ce fut Khaled ben Homeid (et non Meïsara) qui défit l'armée de Keltoum dans cette bataille est la suite logique de ce qui a été dit plus haut, à savoir que Meïsara fut tué sous le gouvernement d'Obeïdallah ben El-Habhab¹.

Toutefois Ibn Hayan affirme nettement que le vainqueur de Keltoum fut Meïsara El-Khafir. C'est sur cet auteur que s'appuie Ibn Khaldoun dans l'histoire des Beni Faten : « L'avant-garde de Keltoum ben Ayyadh atteignit le Sebou, dans le district de Tanger, dit-il ; elle y fut attaquée et défaite par les Berbères de Meïsara, qui s'étaient tonsurés et avaient embrassé le kharéjisme ; le gros de l'armée fut battu à son tour et Keltoum tué. Dans cette bataille, les Berbères se servirent du stratagème suivant : ils lancèrent au milieu de la cavalerie arabe des chevaux traînant, attachés à la queue, de vieilles outres remplies de pierres ; au bruit des pierres s'entrechoquant, les chevaux arabes s'effarouchèrent, leurs rangs se confondirent et la déroute fut complète. L'armée se sépara en deux tronçons : les Syriens battirent en retraite sur Ceuta sous les ordres de Balaj, tandis que les Tunisiens et les Egyptiens reculèrent vers Kairouan.

« Les Kharéjites surgirent alors de tous les côtés, si bien que le Maroc s'arracha à la domination des califes. Cela dura jusqu'à la mort de Meïsara ; après lui, le commandement des Madhghara passa à Yahya ben Harith, qui appartenait encore à la même tribu. »

Ainsi qu'on le voit, les relations de cette bataille diffèrent et Dieu seul sait où est la vérité.

1. Cf. *suprà*, p. 220.

D'après Ibn Hayan, Keltoum ben Ayyadh, blessé, se serait enfui à Ceuta après la défaite de ses troupes, emmenant avec lui les Syriens et son neveu Balaj ben Bechr ben Ayyadh. Ils y furent bloqués étroitement par les Berbères ; coupés de tout ravitaillement et arrivés à la limite de leurs forces, ils demandèrent secours à leurs frères arabes d'Espagne. Mais le gouverneur d'Espagne Abdelmalek ben Qatan fit la sourde oreille, craignant qu'ils ne lui ôtassent le pouvoir. Cependant l'annonce de leur détresse frappa de compassion les Arabes de cœur : Ziyad ben Amr El-Lakhmi leur amena deux bateaux remplis d'approvisionnements et les sauva de la mort.

A cette nouvelle, Abdelmalek ben Qatan fit donner à Ziyad sept cents coups de fouet ; puis, le soupçonnant d'exciter l'armée contre lui, il le fit décapiter après lui avoir crevé les yeux : un chien fut crucifié à sa gauche.

Le kharéjisme en Espagne. — Il advint alors en Espagne ce qui était arrivé au Maroc : à l'exemple de leurs frères du continent voisin, les Berbères se révoltèrent contre les Arabes ; il leur vint pour la première fois à l'esprit de s'opposer aux Arabes et de substituer leur pouvoir au leur.

C'est dans la propagande kharéjite que se trouve la cause de cette révolution. Le kharéjisme avait fait en effet d'énormes progrès en Espagne et les attaques se multiplièrent contre les armées d'Ibn Qatan. Le gouverneur craignit de subir le sort des Arabes du Maroc ; apprenant que les Kharéjites avaient décidé sa perte, il jugea que le parti le plus prudent était de s'assurer le concours des malheureux Arabes syriens bloqués à Ceuta et il fit des ouvertures à leur chef Balaj, dont l'oncle Keltoum était mort. C'était aller au devant de leurs désirs : les Syriens se hâtèrent d'accepter ses propositions.

Ibn Qatan les traita généreusement et les combla de libéralités, mais sous la promesse qu'ils resteraient avec

lui un an et qu'une fois débarrassés des Berbères ils évacueraient l'Espagne pour rentrer au Maghreb. Les Syriens souscrivirent à ces conditions et donnèrent des otages en garantie de leur parole. Le gouverneur les mit sous les ordres de ses deux fils, Qatan et Omeyya.

Les forces berbères atteignaient des effectifs si considérables que Dieu seul en connaissait le total. Une guerre opiniâtre éclata : vaincus, les Berbères furent massacrés en masse dans les régions espagnoles et leurs débris refoulés jusque dans les villes frontières, où ils se dissimulèrent. Les Arabes syriens revinrent sur leurs pas chargés de butin après avoir nettoyé le terrain de tout ennemi.

Leur pouvoir s'accrut alors, leur ambition se précisa ; ils violèrent et oublièrent leurs engagements. Comme Ibn Qatan exigeait d'eux l'évacuation de l'Espagne, ils usèrent de faux-fuyants, lui rappelèrent sa conduite à leur égard lors du siège de Ceuta et l'exécution de l'homme qui les avait ravitaillés, et finirent par le renverser ; ils se placèrent sous les ordres de leur chef Balaj ben Bechr, dont l'autorité fut même reconnue par l'armée d'Ibn Qatan. On suggéra à Balaj l'idée de tuer le gouverneur déchu ; il s'y refusa tout d'abord. Mais le corps yéménite se révolta : « Tu protèges ton ennemi ! disait-on. Par Dieu, nous ne t'obéissons plus ! » Craignant alors des dissensions dans son armée, Balaj donna l'ordre d'exécution.

Ibn Qatan fut alors amené devant les troupes, qui le couvrirent d'insultes. C'était un vieillard semblable à une autruche venant de naître. Il avait assisté à la bataille d'El-Harra, à Médine : « Tu as échappé à nos sabres à la journée d'El-Harra ! lui dit-on. Tu as voulu te venger en nous exposant à manger les chiens et les cadavres, en nous abandonnant à notre détresse à Ceuta pour nous faire mourir de faim ! » Il fut exécuté et crucifié ; à sa droite on crucifia un sanglier et à sa gauche un chien. C'était en Dhoul-Qaada 123 (J.-C. septembre-octobre 741).

Balaj devint le maître de l'Espagne. Il advint alors des événements qu'il serait trop long de raconter. C'est de Dieu que viennent l'assistance et le secours.

Handhala ben Çafouan.

(Page 51.)

Ecrasement du kharéjisme. — A la nouvelle de la défaite de Keltoum et de son armée, le calife Hicham édicta des mesures énergiques. Il donna le gouvernement du Maghreb à Handhala ben Çafouan El-Kilabi, frère de Bichr ben Çafouan, dont il a été parlé plus haut ¹.

Handhala arriva à Kairouan en 124 (J.-C. 742).

Il eut presque aussitôt à lutter contre les Haouara, descendants de Haouar ben Aourigh ben Bernès révoltés contre le califat sous les ordres de deux sectaires çofrites, Okkacha ben Ayyoub El-Fazzari et Abdelouahed ben Yézid El-Haouari, qui marchèrent contre lui à la tête de leurs tribus, grossies d'autres groupements berbères. Il se porta au devant d'eux et leur livra une grande bataille sur le Qarn ², en vue de Kairouan ; les Berbères furent défaits et taillés en pièces : Abdelouahed tomba dans la lutte, Okkacha fut fait prisonnier. Celui-ci fut amené vivant devant le gouverneur, dans le même instant qu'on présentait à ce dernier la tête d'Abdelouahed. A cette vue, Handhala se prosterna sur le sol, remerciant Dieu de la victoire qu'Il lui avait donnée ; puis il fit exécuter Okkacha. Cent quatre-vingt mille morts furent comptés sur le champ de bataille.

Le gouverneur fit porter au calife Hicham la nouvelle de sa victoire. « Après la campagne de Bedr, fit alors El-

1. Cf. p. 213.

2. Sommet d'une colline ou d'une montagne ; pic.

Leith ben Saad, il n'y en a qu'une à laquelle j'aurais tenu particulièrement à assister : celle du Qarn et des Idoles. »

Handhala nomma ensuite pour représentant en Espagne Aboul-Khattar Hossam ben Dhirar El-Kilabi, qui s'embarqua à Tunis en 125 (J.-C. 743) et rejoignit son poste par mer. Bien que reconnu du peuple, Hossam ne put se maintenir qu'un certain temps. Il fut renversé à la suite d'événements qui dépassent le cadre de cet ouvrage par un révolté du nom de Çamil ben Hatem El-Kilabi.

Le règne de Handhala au Maghreb fut des plus heureux. Il se maintint jusqu'à la chute du califat omeyyade d'Orient, suivie de l'avènement des Abbasides ; on sait que la chute des Omeyyades fut provoquée par la révolte du peuple contre El-Oualid El-Fasiq et les embarras politiques créés à Mérouan-l'Ane, dernier calife de cette dynastie, par les Chiites et les Kharéjites.

Handhala fut vaincu en 126 (J.-C. 744) par Abderrahman ben Habib El-Fihri, qui, passé d'Espagne dans le Maghreb, avait réussi à s'en emparer ; le récit de ces événements sera donné plus loin ¹.

HÉRÉSIE DES BERGHOUATA.

LE FAUX PROPHÈTE ÇALEH BEN TARIF EL-BERGHOUATI.

(Page 51.)

A cette date parut Çaleh ben Tarif El-Berghouati, qui se proclama prophète en Tamesna, région du Maroc sur le bord de l'Atlantique, entre Safi et Salé. Les Berghouata, auxquels il appartenait, constituaient une fraction des Maçmouda, ainsi que l'a établi Ibn Khaldoun.

1. Cf. *infra*, p. 231 et suiv.

Le père de Çaleh, Tarif, portait le surnom d'Abou Çobeïh ; il avait été l'un des chefs de Meïsara, le promoteur du mouvement çofrite. A la chute de Meïsara, il continua à exercer l'autorité en Tamesna chez les Berghouata ; on prétend que, précurseur de son fils, il se fit passer pour prophète et qu'il imposa à son peuple un code de lois.

Çaleh ben Tarif, son successeur à sa mort, avait participé avec lui aux guerres de Meïsara. D'abord homme de science et de bien, dit Ibn Khaldoun, il délaissa ensuite les prescriptions du Coran pour s'attribuer la qualité de prophète et donna aux Berghouata la religion célèbre qu'ils observèrent après lui.

D'après le *Qirtâs*, cette hérésie comportait la reconnaissance de Çaleh comme prophète ; le jeûne du Ramadhan était supprimé et reporté au mois de Rajab ; les prières étaient au nombre de dix, cinq le jour et cinq la nuit ; le sacrifice était obligatoire pour chaque individu le 21 Moharrem¹ ; en matière d'ablutions, il était prescrit le lavage du nombril et des aines, mais il était interdit de se laver après les rapports sexuels, sauf après les rapports frauduleux.

La prière était faite par gestes ; au cours de la prière, il n'était pas fait de prosternation sur le sol, mais, à la fin de chaque inclination, on faisait cinq prosternations successives. Avant de boire et de manger, la formule prescrite était : *En ton nom, ô Kessaï !* à laquelle Çaleh donnait le sens de : *Au nom de Dieu !*

La dîme devait être prélevée sur tous les biens.

L'homme pouvait avoir autant d'épouses qu'il voulait ; il pouvait répudier une femme et la reprendre mille fois par jour sans empêchement d'aucune sorte ; le mariage avec les cousines était interdit.

¹ La fête des sacrifices a lieu chez les musulmans le 10 Dhoul-Hidja ; c'est l'Aïd el-Kebir.

Le voleur devait être tué partout où on le rencontrerait, le sabre seul pouvant le purifier de sa faute. Le prix du sang devait être acquitté en bœufs.

Il était interdit de manger la tête d'un animal quel qu'il fût ; le fait de manger des poules était un acte mal vu. C'était le chant des coqs qui fixait les heures de la prière : il était interdit d'égorger et de manger les coqs, et quiconque transgressait cet ordre devait affranchir un esclave.

Les fidèles devaient lécher la salive de leurs chefs par mode de bénédiction ; Çaleh crachait dans leurs mains et les fidèles léchaient ses crachats et les portaient à leurs malades pour les guérir.

Il leur donna un Coran qu'ils récitaient dans les prières et à la mosquée ; il prétendit que ce livre avait été révélé par Dieu et quiconque en doutait était déclaré impie. Ce Coran comportait quatre-vingts chapitres, intitulés chacun du nom d'un prophète ou autrement : on peut citer les suivants : Adam, Noé, Pharaon, Moïse, Aaron ¹, les Israélites, les Tribus Juives ², Job, Jonas, le Chameau, le Coq, la Perdrix, les Sauterelles, Harout et Marout, le Diable ³, la Résurrection, les Merveilles du Monde. Le chapitre des Merveilles du Monde contenait la prétendue science souveraine ; il y était formulé des ordres et des prohibitions, édicté des préceptes et des commandements.

Çaleh fut appelé par les Berghouata le Çaleh des Croyants⁴ : « Je suis, disait-il lui-même, le Çaleh des Croyants dont parle Dieu dans le livre révélé à Mahomet ; sur lui soient les bénédictions divines et la paix ! »

Ces renseignements sont donnés par El-Bekri à propos de Zemmour ben Çaleh, envoyé en 352 (J.-C. 963) en am-

1. *Hâroûn.*

2. *Asbât.*

3. *Iblîs.*

4. *Çâleh el-Mouminîn* signifie en même temps « le Croyant le plus intègre ». Il y a là un jeu de mots qu'il est impossible de rendre en français.

bassade auprès du calife de Cordoue El-Hakam El-Mostancir par le roi berghouati Abou Mançour Aïsa ben Abil-Ançar et qui s'entretint avec lui par l'intermédiaire d'un interprète, Daoud ben Omar El-Mestasi¹. « L'apparition de ce Çaleh, ajoute El-Bekri, eut lieu en l'an 127 (J.-C. 745), sous le califat de Hicham ben Abdelmalek. »

On a prétendu que cet événement se serait produit au début de l'hégire et que Çaleh aurait fondé sa doctrine par esprit d'opposition et de parodie, en apprenant l'œuvre du Prophète. La première version est la plus authentique.

Çaleh se fit passer ensuite pour le Mehdi suprême qui doit paraître à la fin des temps ; il déclara qu'il serait accompagné de Jésus, derrière lequel il ferait la prière.

Il prétendit que son nom était Çaleh en arabe, Malek en syriaque, Alem en persan, Roubil en hébreu, Ouarba en berbère, et qu'il signifiait : « Celui après lequel il n'y a pas de prophète. »

Après quarante-sept ans de règne, il partit pour l'Orient en promettant à son peuple de revenir au milieu de lui sous le règne du septième Berghouati et en recommandant à ses fils de maintenir la religion qu'il avait fondée.

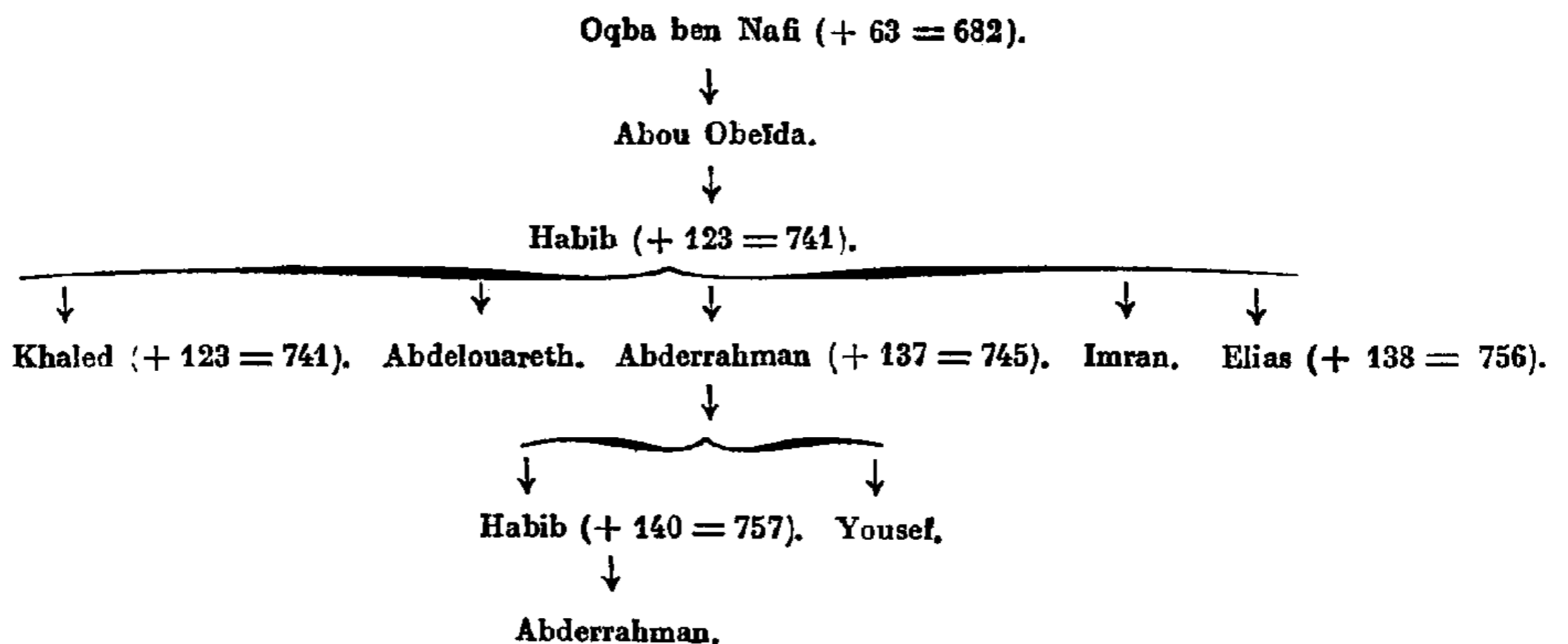
Les descendants de Çaleh se transmirent successivement ses doctrines jusque vers le milieu du V^e siècle (J.-C. milieu du XI^e). Les dynasties musulmanes leur firent la guerre ; mais les traces de l'hérésie ne devaient être effacées que par les Almoravides. Nous reparlerons plus longuement des Berghouata quand nous étudierons l'histoire de cette dynastie.

1. La famille des Mestas, d'origine berghouatiya, compte encore des représentants à Salé.

SCISSION AVEC L'ORIENT.
MORCELLEMENT
DE L'AFRIQUE DU NORD.

GÉNÉALOGIE DES FIHRITES.

DESCENDANCE D'OQBA BEN NAFI EL-FIHRİ.



LES FIHrites.

USURPATION DU POUVOIR AU MAGHREB
PAR LA FAMILLE D'OQBA BEN NAFI.

Abderrahman ben Habib El-Fihri.

(Page 52.)

Prestige des Fihrites. — On se souvient qu'Oqba ben Nafi avait été gouverneur du Maghreb et que c'est lui qui avait conquis le Maroc. Après sa mort dans le Zab, ses descendants restèrent dans le Maghreb ; le souvenir des guerres de leur père contre les ennemis de l'islam, ses conquêtes territoriales et la fondation de Kairouan, siège du quartier général, leur valaient un prestige considérable. C'est à Oqba que le Maghreb devait son islamisation ; ses fils bénéficièrent ainsi de titres de gloire particuliers, qui vinrent s'ajouter à ceux des Fihrites, à la noblesse de leur origine qoreïchite ; ils avaient parfois même une influence supérieure à celle des gouverneurs et à plus forte raison des autres personnages.

On a vu plus haut¹ qu'Abdelaziz ben Mousa ben Noçeïr avait été mis par son père à la tête de l'Espagne et qu'il avait été assassiné à l'instigation de Souleïman ben Abdelmalek par Habib ben Abi Obeïda ben Oqba ben Nafi, révolté contre lui. On n'a pas oublié non plus les événements survenus dans la suite ni les menaces adressées par ce même Habib à Keltoum ben Ayyadh à peine arrivé à Kairouan et qui aboutirent à une bataille entre

1. Cf. p. 207.

les deux hommes. Habib fut tué lors de la défaite de Keltoum ¹.

Abderrahman échoue en Espagne et passe en Tunisie. — Son fils, Abderrahman ben Habib, se trouvait dans l'armée de Balaj réfugiée à Ceuta. Abdelmalek ben Qatan El-Fihri ayant été tué et crucifié par les soldats de ce général ², il se sépara d'eux et entreprit de réclamer vengeance du sang de son cousin. Cent mille Arabes et Berbères d'Espagne épousèrent sa cause ; il marcha contre Balaj et lui fit la guerre, mais le récit de ces événements dépasserait le cadre de cet ouvrage. Abderrahman cherchait à se rendre maître de l'Espagne : à l'arrivée d'Aboul-Khattar nommé gouverneur par Handhala ben Çafouan, il désespéra d'atteindre son but et s'embarqua pour le Maghreb.

Il débarqua à Tunis en Joumada I 126 (J.-C. mars 744). Le calife Hicham venait de mourir, laissant pour successeur El-Oualid ben Yézid El-Fasiq. Abderrahman réussit à se faire proclamer chef à Tunis. A cette nouvelle, le gouverneur de Kairouan Handhala, répugnant à verser le sang des musulmans en leur faisant la guerre, lui envoya une députation d'officiers de son armée pour l'inviter à se soumettre.

Abderrahman saisit cette occasion ; dès que ces officiers arrivèrent auprès de lui, il les fit enchaîner ; puis il marcha sur Kairouan à la tête de ses partisans, en les emmenant comme otages : « Si vous venez à jeter même des pierres contre nous, je tue mes otages ! » fit-il dire aux chefs de l'armée ennemie. Ses adversaires n'osèrent pas engager la lutte, pour sauver la vie de leurs officiers.

Apprenant ce qui se passait, Handhala partit pour l'Orient en 127 (J.-C. 744-745).

1. Cf. p. 221 et suiv.

2. Cf. p. 224.

Abderrahman s'empare du Maghreb. — Abderrahman entra à Kairouan, prit possession de la ville et devint le chef du Maghreb. Il est dans ce pays le premier usurpateur du pouvoir. D'après certains auteurs, le calife Merouan ben Mohammed, connu sous le nom de Merouan l'Ane, lui aurait fait porter sa nomination de gouverneur du Maghreb.

Cependant l'état politique des Berbères s'était compliqué ; la maladie du kharéjisme avait empiré. Sur tous les points du pays, même les plus reculés, les chefs kharéjites avaient surgi ; partout ils prêchaient leurs doctrines ; partout ils avaient usurpé le pouvoir.

Ce furent notamment les Cenhaja qui, groupés autour de leur chef Thabet Eç-Cenhaji, menèrent la révolte en s'emparant de Baja. Les Haouara, du rite ibadhite, se soulevèrent à Tripoli à la voix de leurs chefs Abdeljebbar, El-Harith et autres meneurs ; ils tuèrent le gouverneur de la ville, Bekr ben Aïsa El-Qaïsi, qui s'était porté au devant d'eux pour les exhorter au calme. Le mouvement de révolte prit de grandes proportions.

Abderrahman ben Habib marcha contre eux en 131 (J.-C. 748-749) ; il mit en déroute les Cenhaja et les Haouara et tua leurs deux chefs. Le Çofrite Oroua ben El-Oualid s'était soulevé à Tunis : il se porta contre lui et le tua. Abderrahman extermina les révoltés et étouffa le mouvement kharéjite en Tunisie.

En 135 (J.-C. 752-753), il marcha contre les groupements berbères qui s'étaient formés dans les environs de Tlemcen ; il les battit, puis revint sur ses pas après les avoir dispersés. Il dirigea ensuite par mer deux armées sur la Sicile et la Sardaigne ; la population¹, livrée au massacre, finit par se soumettre à la capitation.

1. *Frenj*. A cette époque la Sardaigne et la Sicile étaient occupées par les Byzantins.

Ecrasant toutes les résistances, Abderrahman subjuguait le territoire du Maghreb. Des événements survinrent dans la suite qui seront étudiés plus loin.

Il étend son influence jusqu'en Espagne. — En Espagne, le peuple avait déposé Aboul-Khattar pour se mettre sous les ordres de Thaouaba ben Salama El-Joudami. Une fois le fait accompli, s'il faut en croire Ibn Bechkoual, ils en informèrent Abderrahman, qui le reconnut et fit porter au nouveau gouverneur son brevet d'investiture ; c'était à la fin de Rajab 127 (J.-C. mai 745). Thaouaba pacifia le pays et exerça le pouvoir deux ans environ.

A sa mort, l'Espagne choisit pour chef Yousef, le propre fils d'Abderrahman ben Habib. D'après Er-Razi, « Yousef était né à Kairouan ; s'étant attiré la colère de son père devenu gouverneur du Maghreb, il dut être expulsé de la ville et alla s'établir en Espagne. Ce pays était resté quatre mois sans chef à la mort de Thaouaba ; il mit Yousef à sa tête à l'instigation d'Eç-Çamil ben Hatem El-Kilabi. Yousef exerça le pouvoir jusqu'à la révolte de l'Omeyyade Abderrahman ben Moaouiya, connu sous le nom d'Ed-Dakhil, qui le lui enleva pour le transmettre à ses descendants¹.

Cet Abderrahman ben Moaouiya s'était enfui vers le Maghreb et était arrivé à Kairouan après la chute et la dispersion des Omeyyades en 132 (J.-C. 749-750) et lors de l'avènement des Abbasides au califat d'Orient. Suspect aux yeux d'Abderrahman ben Habib, il se sauva en Espagne pour échapper à la mort.

D'après Ibn Hayan, l'Omeyyade Abderrahman ben Moaouiya avait été devancé en Tunisie par un groupe de fugitifs de sa famille. Il y avait chez le gouverneur du pays, Abderrahman ben Habib, un devin juif, ancien compagnon de Maslama ben Abdelmalek. Ce juif prédisait l'avenir :

1. Cf. *infra*, p. 235.

Il lui annonçait que le trône d'Espagne devait revenir à un Qorachi du nom d'Abderrahman, qui le transmettrait à sa descendance ; cet homme aurait deux tresses de cheveux et appartiendrait à la maison royale. Abderrahman ben Habib se mit alors à porter deux tresses de cheveux, pensant que la prédiction se réaliserait à son profit. Quand on lui présenta l'Omeyyade Abderrahman et qu'il lui vit ses deux tresses : « C'est celui-là ! dit-il au juif, et c'est moi qui vais le tuer ! — Si tu le tues, répliqua le juif, ce n'est pas celui-là ; si tu dois le vaincre, ce sera lui ! »

La présence des fugitifs omeyyades pesa lourdement sur Ibn Habib ; il en expulsa plusieurs par crainte pour son trône. Il inventa des griefs contre deux fils d'El-Oualid ben Yézid, venus lui demander asile, pour les faire exécuter. Il confisqua des trésors qui se trouvaient chez Ismaïl ben Aban ben Abdelaziz ben Merouan ; il lui enleva sa sœur, qu'il épousa par la contrainte. Il fit rechercher ensuite Abderrahman Ed-Dakhil ; mais celui-ci se cacha.

Ainsi parle Ibn Hayan. Selon Ibn Khaldoun, la sœur en question aurait été donnée en mariage par Abderrahman à son frère Elias ben Habib. Irritée du meurtre de ses deux cousins, elle réussit à brouiller son mari avec son frère Abderrahman, si bien qu'il tua ce dernier dans les circonstances suivantes :

Les Abbasides avaient assis leur pouvoir en Orient. Le calife El-Mançour, successeur d'Es-Saffah, ayant invité Abderrahman ben Habib à reconnaître son autorité, celui-ci consentit à le faire et le proclama calife ; il lui envoya comme don de joyeux avènement des faucons, des chiens, mais peu d'or et aucun captif, la captivité étant abolie, disait-il, par suite de l'islamisation de la Tunisie. El-Mançour, irrité, lui adressa une lettre de menaces ; il lui fit donner cependant le manteau d'honneur de l'émirat. Abderrahman déchira publiquement ce manteau sur la chaire de la mosquée et se déclara indépendant du califat.

C'était donner à Elias un prétexte pour la réalisation de ses projets contre lui.

Elias complota sa mort et le retour à l'obéissance aux califes ; il s'assura à cet effet le concours des chefs de l'armée et la complicité de son autre frère, Abdelouareth ben Habib.

Abderrahman eut vent du complot : Elias reçut l'ordre de partir pour Tunis ; affectant ouvertement d'obéir, il vint lui faire ses adieux, accompagné d'Abdelouareth. Abderrahman était malade ; les deux hommes s'approchèrent de lui et Elias le tua sur son lit. C'était à la fin de 137 (J.-C. septembre 745).

Abderrahman avait régné dix ans et sept mois sur le Maghreb, depuis qu'il y avait usurpé le pouvoir.

Elias ben Habib.

(Page 54.)

Elias ben Habib essaie de rétablir l'autorité des califes d'Orient. — Après le meurtre d'Abderrahman, accusé de s'être soustrait à l'obéissance au califat, Elias fit rechercher son fils Habib ben Abderrahman et occuper les postes du palais où il se tenait. Habib put s'échapper et alla se réfugier à Tunis auprès de son oncle paternel Imran ben Habib, qui gouvernait la ville au nom d'Abderrahman.

Elias arriva donc au pouvoir ; il s'empara du gouvernement de Kairouan.

Imran et Habib marchèrent contre lui à la tête de leurs partisans ; Elias se porta à leur rencontre. Après une longue lutte, un accord finit par intervenir en 138 (J.-C. 755-756) : Habib recevait Gafsa, Qastila et toute la région du Jerid ; Imran gardait Tunis, avec Sathoura et la Péninsule ; Elias prenait Kairouan et tout le reste de la Tunisie et du Maghreb. Habib partit donc pour le Jerid pour y prendre

possession des territoires qui lui revenaient. Imran prit la direction de Tunis, accompagné d'Elias ; à son arrivée dans la ville, il fut trahi par son frère et tué avec un groupe de notables qui étaient avec lui ; d'après une autre version, il aurait été dirigé sur l'Espagne.

Elias revint à Kairouan. Il reconnut la souveraineté du califat d'Orient, fit porter son acte de soumission au calife Abou Jafar El-Mançour par le cadi de Tunisie, Abderrahman ben Ziyad ben Anoum, et devint le chef d'un pouvoir régulier au Maghreb.

Gêné par la présence de Habib sur le territoire, il usa d'un subterfuge pour le faire embarquer à destination de l'Espagne avec son propre frère Abdelouareth. Mais les deux voyageurs furent ramenés à Tabarqa par une violente tempête : Elias, informé de leur situation, leur enjoignit de repartir.

A la nouvelle de ce qui arrivait au fils de leur ancien maître, les affranchis et les partisans d'Abderrahman se rendirent en toute hâte auprès de Habib, le firent descendre à terre et, se groupant autour de lui, allèrent occuper Tunis. Elias marcha contre eux ; ils l'évitèrent, puis, se portant sur Kairouan, ils enlevèrent la ville, où ils enfoncèrent les portes des prisons. Elias revint sur ses pas pour engager la bataille ; mais la plupart de ses soldats avaient déserté dans le camp de Habib. Lorsque les deux armées furent face à face devant Kairouan, Habib sortit des rangs : « Oncle, cria-t-il, pourquoi faire tuer nos hommes et nos serviteurs, eux qui sont nos boucliers ? Viens combattre avec moi : au vainqueur sera le pouvoir ! » Des deux côtés, les soldats acclamèrent ces paroles. Elias et Habib s'avancèrent l'un contre l'autre et se battirent avec une bravoure qui fit l'admiration de tous : Elias fut tué. Habib entra à Kairouan et l'occupa ; c'était à la fin de 138 (J.-C. mai 756).

Le règne d'Elias avait été d'environ un an et demi.

Les Fihrites sont renversés en Espagne par les Omeyyades. — La même année, Yousef ben Abderrahman El-Fihri, frère de Habib, fut renversé du pouvoir en Espagne par l'Omeyyade Abderrahman ben Moaouiya ¹. Selon Ibn Hayan, Abderrahman ben Moaouiya El-Merouani usurpa le trône de Cordoue le Jour des Sacrifices, 10 Dhoul-Hijja 138 (J.-C. 16 mai 756) et devint le souverain de l'Espagne. Il fut le fondateur du château et de la grande mosquée de Cordoue, à la construction desquels il dépensa quatre-vingt mille dinars ; il mourut avant d'en avoir vu l'achèvement. Auprès de lui se rendirent plusieurs membres de sa famille, venus d'Orient.

Abderrahman ben Moaouiya El-Merouani rejeta l'autorité suprême de l'Abbaside El-Mançour, qu'il avait reconnue tout d'abord pour fonder le royaume indépendant d'Espagne.

La dynastie des Beni Merouan était arrivée au pouvoir ; l'Espagne échappait désormais à l'autorité du gouverneur de Kairouan et même à celle du calife d'Orient.

Habib ben Abderrahman.

(Page 54.)

Révolte du chef berbère Acem ben Jemil El-Ourfajoumi, qui se dit prophète. — Devenu maître de Kairouan après la mort d'Elias, Habib ben Abderrahman fit rechercher son oncle Abdelouareth, inculpé de complicité dans l'assassinat de son père ². Abdelouareth s'enfuit chez les Ourfajouma, fraction des Berbères Botr Nefzaoua, descendants de Nefzaou ben Loua ; il s'installa auprès de leur chef Açem ben Jemil, sorcier qui se disait prophète et qui le prit sous sa protection.

1. Cf. *suprà*, p. 234.

2. Cf. *suprà*, p. 236.

Habib marcha contre eux, mais il fut vaincu et rejeté sur Gabès.

Le prestige d'Açem s'accrut alors ; parmi les chefs Nefzaoua qui embrassèrent son parti, il faut citer Abdelmalek ben Abil-Jaad El-Ourfajoumi et Yézid ben Sakoum El-Oulhaçi, du rite ibadhite ; le reste des Nefzaoua s'étant joint à eux, la puissance de ces Berbères devint considérable.

Ils reconnurent tout d'abord le calife El-Mançour. Or, Kairouan étant tombée dans l'anarchie après la fuite de son gouverneur Habib à Gabès, les Arabes qui l'habitaient adressèrent une lettre à Açem pour lui demander de venir occuper la ville sous la réserve qu'il reconnaîtrait El-Mançour. Açem s'avança au devant d'eux, mais ce fut pour les combattre et les vaincre ; il occupa la ville de vive force, massacra la population, détruisit et profana les mosquées.

Défaite et mort d'Açem. — Il se porta ensuite contre Habib à Gabès, laissant à Abdelmalek ben Abil-Jaad le commandement de Kairouan et des Nefzaoua qui y restaient. Habib, battu, se retira sur la montagne d'Aurès¹ ; les occupants de cette montagne l'ayant accueilli, Açem marcha contre eux, mais il fut vaincu et tué avec un certain nombre de ses compagnons. Le commandement de Kairouan et des Ourfajouma passa alors à Abdelmalek ben Abil-Jaad.

Chute des Fihrites. — Les habitants de la ville avaient à supporter, au milieu de ces événements, toutes sortes d'humiliations de la part des Berbères. Habib marcha sur elle ; il fut vaincu et tué par Abdelmalek en Moharrem 140 (J.-C. mai-juin 757).

Son règne avait été d'environ trois ans. La mort de Habib consacra la ruine de la dynastie fihrite au Maghreb.

1. Le texte imprimé porte par erreur *Aoureïn*.

LE RÈGNE DES BERBÈRES.

Abdelmalek ben Abil-Jaad met la main sur le Maghreb.

(Page 55.)

Après avoir tué Habib ben Abderrahman El-Fihri, Abdelmalek ben Abil-Jaad retourna à Kairouan à la tête de ses troupes berbères. Il régna sur la ville et fit peser sur elle la domination des Ourfajouma.

Les Qoreïchites et les autres Arabes furent massacrés partout où on les rencontrait ; ils subirent de la part de leurs oppresseurs le sort que plus tard devaient éprouver les Idrisites de la part des Miknasiïn. Les Ourfajouma se montrèrent encore plus sacrilèges que du temps d'Açem ben Jemil ; ils allèrent même jusqu'à remiser leurs animaux de travail à l'intérieur de la grande mosquée. Des épreuves terribles s'abattirent sur la population, qui se dispersa et s'enfuit dans la campagne.

La nouvelle de ces événements s'étant répandue partout, un Arabe des environs de Tripoli, Aboul-Khattab Abdelala ben Es-Samah El-Maafri, qui professait la doctrine ibadhite, prit en haine la politique des Ourfajouma et entreprit de les combattre.

Abdelala ben Es-Samah s'empare du pouvoir¹.

(Page 55.)

Aboul-Khattab ben Abdelala ben Es-Samah El-Maafri était un chef arabe ; on vient de voir qu'il professait des

1. Le texte arabe porte à la suite le titre suivant : « Apparition des Çofrites Miknasa, de la famille de Midrar : fondation de Sijlamasa. » Nous avons reporté ce titre à la page 230 de la traduction.

opinions ibadhites. Outré de la conduite des Ourfajouma à Kairouan, il résolut de leur faire la guerre. Les Berbères de Tripoli épousèrent sa cause et se groupèrent autour de lui, notamment les Haouara, Berbères Branès de la branche des Aourigha, qui prirent la tête du mouvement.

Abdelala les porta contre Tripoli, occupa la ville et marcha ensuite sur Kairouan en 141 (J.-C. 758-759). Abdelmalek ben Abil-Jaad essaya de lui barrer la route ; mais, faiblement soutenu par la population, sur laquelle pesait le régime de tyrannie des Ourfajouma, il fut vaincu et tué. Abdelala s'empara de Kairouan ; il y massacra les Ourfajouma et autres Nefzaoua d'Abdelmalek.

Il laissa ensuite le commandement de la ville à Abderrahman ben Roustem le Persan, l'un des chefs du parti ibadhite, pour revenir lui-même à Tripoli à la rencontre des troupes envoyées contre lui par le calife El-Mançour¹. Cet Abderrahman était un descendant du général persan Roustem, le vaincu de Qadesiya ; il avait été affranchi par les Arabes.

LE ROYAUME DE SIJLAMASA AU MAROC ;
SA FONDATION PAR LES ÇOFRITES MIKNASA DE LA FAMILLE
DE MIDRAR.

Aïsa ben Yézyd El-Asouad.

(Page 55.)

Construction de Sijlamasa. — Pendant que ces événements se déroulaient au Maghreb, les Çofrites Miknasa

1. Cf. *infra*, p. 248.

s'assemblaient au Maroc et proclamaient leur indépendance à l'égard des Arabes ; ils s'étaient mis sous les ordres d'Aïsa ben Yézid El-Asouad, ancien affranchi des Arabes et l'un des chefs du parti kharéjite. Ces Çofrites fondèrent la ville de Sijlamasa en l'an 140 (J.-C. 757-758). Tous les autres Miknasa de la région embrassèrent leurs doctrines. Sijlamasa et ses dépendances rejetèrent l'autorité du gouvernement de Kairouan.

C'est au sein de cette coalition que naquit la dynastie des Beni Midrar, rois de Sijlamasa¹.

Aïsa ben Yézid El-Asouad ne conserva en effet qu'une quinzaine d'années le commandement des Çofrites Miknasa ; certains de ses actes lui ayant attiré les blâmes et la colère de ses administrés, il fut arrêté, ligoté et placé sur le sommet d'une montagne, où il mourut en 155 (J.-C. 772).

Aboul-Qasem ben Semkou.

(Page 55.)

Les Çofrites prirent alors pour chef Aboul-Qasem ben Semkou ben Ouasoul El-Miknasi Eç-Çofri. Le père de ce personnage, Semkou, avait été un « porteur de la Science » ; parti à Médine, il y avait fréquenté les musulmans de la deuxième heure² et s'était fait le disciple d'Ikrima, affranchi d'Ibn Abbas : ainsi parle l'historien Oreïb³ ben Homeïd, de Cordoue. D'après Ibn Khallikan, Ikrima était d'origine berbère et ses opinions kharéjites firent jaser les musulmans.

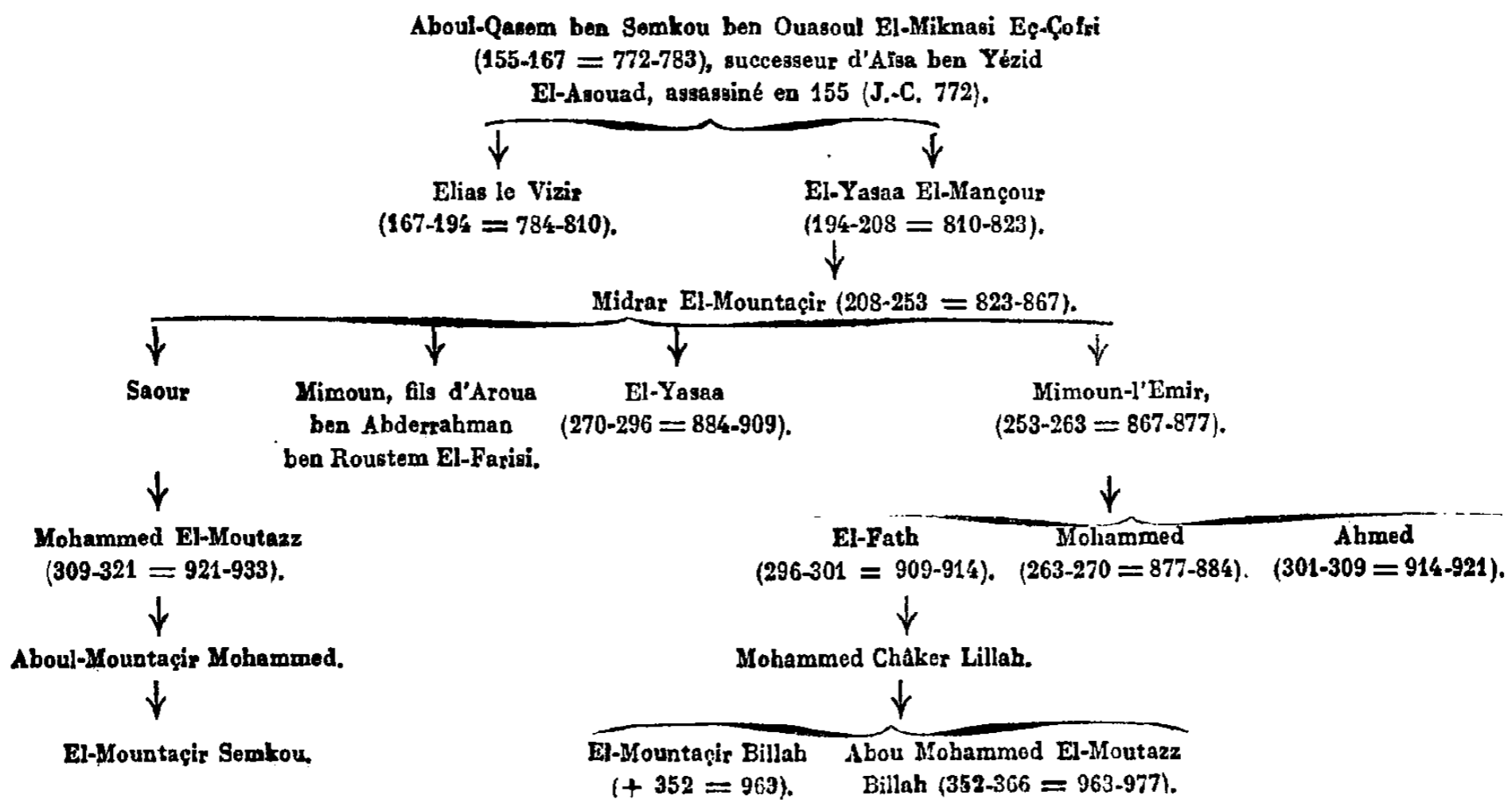
1. Cf. Tableau généalogique des Beni Midrar, p. 243.

2. *Tâbiin*.

3. Le texte imprimé porte par erreur Ghoreïb.

GÉNÉALOGIE DES BENI MIDRAR,

ROIS DE SIJLAMASA.



Aboul-Qasem ben Semkou était un (gros) propriétaire de troupeaux ; c'est lui qui porta son peuple à proclamer Aïsa ben Yézid et à reconnaître son autorité. Proclamé lui-même lors de la déposition d'Aïsa, il exerça le pouvoir jusqu'à sa mort en 167 (J.-C. 783-784) ; il faisait le prône au nom des califes abbasides, d'abord El-Mançour, ensuite El-Mehdi.

Elias le Vizir, fils d'Aboul-Qasem.

(Page 56.)

Il eut pour successeur son fils Elias, appelé le Vizir. Celui-ci fut déposé en 174¹ (J.-C. 810) par son peuple révolté contre lui et remplacé par son frère El-Yasaa ben Abil-Qasem, surnommé El-Mançour, qui était Çofrite.

El-Yasaa ben Abil-Qasem.

Sous El-Yasaa, le royaume de Sijlamasa acquit une grande puissance. C'est lui qui acheva la construction de la ville, qui l'entoura de murs et y traça le plan des quartiers ouvriers² et des monuments³ ; il alla s'y installer à la fin du II^e siècle (J.-C. début du IX^e). El-Yasaa mourut en 208 (J.-C. 823-824).

Midrar El-Mountacir ben El-Yasaa.

Rivalité entre Mimoun et Mimoun l'Emir. — Le pouvoir passa aux mains de son fils Midrar, surnommé El-Mountacir. Le nouveau roi eut un règne fort long. Il avait deux fils appelés chacun Mimoun, l'un d'Aroua, fille d'Abderahman ben Roustem le seigneur de Tahart, l'autre était

1. Le texte imprimé porte par erreur 194 ; le manuscrit de l'auteur et le texte arabe d'Ibn Khaldoun (éd. Alger, I, p. 168) donnent la date 174.

2. Maçāni'.

3. Qçour.

fil naturel ; le second de ces fils était connu sous le nom d'Emir. Les deux Mimoun se rendirent indépendants de leur père et se disputèrent trois ans le pouvoir, qu'ils exercèrent tantôt l'un tantôt l'autre, suivant la fortune de la guerre. Leur père Midrar mourut en 253 (J.-C. 857). alors que Mimoun l'Emir était vainqueur de son frère.

Mohammed ben Mimoun.

Ce Mimoun conserva le pouvoir en toute indépendance jusqu'à sa mort en 263 (J.-C. 877). Il le transmit à son fils Mohammed ben Mimoun, du parti ibadhite, qui, à sa mort en 270 (J.-C. 883-884), eut pour successeur El-Yasaa ben El-Mountaçir.

El-Yasaa ben El-Mountaçir.

Sous le règne d'El-Yasaa, il faut noter la venue d'Orient d'Obeïdallah El-Mehdi, premier des califes obeïdites chiites, et de son fils Aboul-Qasem, qui pénétrèrent dans Sijlamasa sous un déguisement. Le calife abbaside El-Moutadhid Billah ayant donné l'ordre de les arrêter, El-Yasaa les fit rechercher et emprisonner. Ils furent délivrés par le fondateur de leur dynastie, Abou Abdallah le Chiite, connu sous le nom d'El-Mohtaseb ; il prit Sijlamasa de vive force et tua El-Yasaa ; c'était en 296 (J.-C. 909).

El-Fath et Ahmed, fils de Mimoun l'Emir.

Les habitants de Sijlamasa proclamèrent ensuite El-Fath, fils de Mimoun l'Emir, du parti ibadhite. A sa mort au commencement du IV^e siècle¹ (J.-C. début du X^e siècle), ils lui donnèrent pour successeur son frère Ahmed, qui régna jusqu'en 309 (J.-C. 921).

1. Le texte porte par erreur : III^e siècle.

A cette dernière date, le Maroc tomba sous la domination des Ketama et dut reconnaître l'autorité d'Obeïdallah El-Mehdi sous les coups de Mçala ben Habbous El-Ketami, chef des Chiïtes obeïdites, qui subjuga le pays, s'empara de Sijlamasa et fit arrêter Ahmed ben Mimoun l'Emir.

Mohammed El-Moutazz ben Saour ben Midrar.

Mohammed ben Saour ben Midrar fut investi du pouvoir au nom des Chiïtes. Il ne tarda pas à rejeter leur autorité et reçut le surnom d'El-Moutazz. Il mourut en 321 (J.-C. 933), laissant pour successeur son fils Aboul-Mountaçir Mohammed ben El-Moutazz.

*Aboul-Mountacir ben El-Moutazz.
El-Mountacir Semkou.*

Celui-ci mourut dix ans après. Son fils et successeur, El-Mountaçir Semkou, était trop jeune pour régner et c'était sa grand'mère qui dirigeait les affaires ; deux mois à peine après son arrivée au pouvoir, il fut renversé par son cousin Mohammed ben El-Fath ben Mimoun l'Emir.

Mohammed ben El-Fath Chaker Lillah.

Le nouveau roi rejeta le kharéjisme, proclama la souveraineté des Abbasides et adopta le rite sunnite ; il reçut le nom de Chaker Lillah¹. Il fit frapper la monnaie à son nom, monnaie qui était dite chakerite. D'après Ibn Hazm, Mohammed ben El-Fath fut un souverain très juste ; sa monnaie était parfaite et de bon aloi.

Il fut renversé du pouvoir en 347 (J.-C. 958) par Jaouhar El-Katib, chef de guerre d'El-Mouezz El-Obeïdi, qui marcha sur le Maroc à la tête des Cenhaja et des Ketama et s'empara de Sijlamasa. Mohammed ben El-Fath s'était

1. C'est-à-dire : le Reconnaisant envers Dieu.

enfui dans la forteresse de Taskrat, à quelques milles de la ville. Revenu sous un déguisement, il fut reconnu par un Madhghari, signalé à Jaouhar, arrêté et envoyé à Mehediya, où il partagea la captivité de l'ancien chef de Fès, Ahmed ben Abi Bekr Ez-Zenati.

Fin des Beni Midrar.

Un des fils de Chaker Lillah se souleva à Sijlamasa lors de la révolte du Maghreb contre les Chiïtes, à l'époque où les Zénètes acceptèrent la souveraineté du souverain d'Espagne El-Hakam El-Mountaçir ; il fut surnommé El-Mountaçir Billah.

Son frère Abou Mohammed, qui reçut le surnom d'El-Moutazz Billah, le fit assassiner en 352 (J.-C. 963) pour prendre sa succession ; il régna un certain temps.

Or, tandis que les Miknasa étaient sur leur déclin, une autre dynastie, celle des Zénètes, arrivait à son apogée au Maghreb. Khazroun ben Felfel Ez-Zenati El-Maghraoui finit par marcher sur Sijlamasa en 366 (J.-C. 976-977). Abou Mohammed El-Moutazz se porta au devant de lui : il fut vaincu et tué ; sa tête fut envoyée à Cordoue. Khazroun s'empara de ses trésors et de son territoire.

Ces événements se passèrent au début du gouvernement d'El-Mançour ben Abi Amer, qui en Espagne s'était rendu indépendant des Omeyyades.

La dynastie des Beni Midrar était tombée. Dieu seul est éternel !

Cette étude de la dynastie des Beni Midrar a été extraite succinctement du *Kitâb El-Ibar*. Après cette digression et avec l'aide de Dieu, nous allons reprendre notre sujet là où nous l'avions laissé.

LES DERNIERS GOUVERNEURS.

Mohammed ben El-Achath.

(Page 57.)

La Tunisie est débarrassée des Ourfajouma. — Devant les excès des Ourfajouma à Kairouan¹, un certain nombre d'Arabes résolus étaient allés se plaindre au calife El-Mançour de ce que les Kharéjites s'étaient emparés du pouvoir à Kairouan et ils lui avaient demandé des secours contre eux.

El-Mançour donna le gouvernement de Fostat à Mohammed ben El-Achath El-Khouzaï, en lui enjoignant de débarrasser la Tunisie des Berbères.

En 142 (J.-C. 759-760), Aboul-Ahouaç Amr ben El-Ahouaç El-Ijli reçut du gouverneur l'ordre d'aller de l'avant, Il fut vaincu à Sourt, près de Tripoli, par Aboul-Khattab El-Maafiri², qui s'était porté à sa rencontre et revint en déroute à Fostat.

Le calife El-Mançour ordonna alors à Mohammed ben El-Achath de marcher en personne sur le Maghreb. Celui-ci partit à la tête de quarante mille hommes, accompagné d'El-Aghlab ben Salem Et-Temimi. La bataille s'engagea encore à Sourt : l'armée d'Aboul-Khattab fut taillée en pièces, lui-même périt dans la lutte.

L'Ibadhite Abderrahman ben Roustem s'enfuit de Kairouan et vient fonder un royaume indépendant à Tahart, en Algérie. — A la nouvelle de cette défaite, Abderrahman ben Roustem, qui se trouvait à son poste à Kairouan³, abandonna la ville pour aller se réfugier en Algérie chez les Ibadhites, avec sa famille et ses enfants ; il s'établit

1. Cf. p. 241.

2. Cf. p. 240 et suiv.

3. Cf. *suprà*, p. 241.

chez les Lemmaïa, fraction des berbères Botr Beni Faten ben Tamçit ben Dharri, avec lesquels il était lié par un pacte d'alliance. Ces berbères se groupèrent autour de lui et le proclamèrent calife.

Résolus ensuite, à l'exemple des Çofrites Beni Midrar¹, à donner une capitale à leur empire, ils fondèrent la ville de Tahart en 144 (J.-C. 761). Cette ville se peupla et se développa. Les Beni Roustem se la transmirent par héritage et surent la soustraire à l'autorité des gouverneurs du Maghreb ; selon la coutume bien connue des Kharéjites, ils étaient salués du titre de califes.

Leur dynastie devait être renversée par les Obeïdites à la fin du III^e siècle (J.-C. début du X^e).

Révolte de l'armée contre le gouverneur en Tunisie. — Quant à Ibn El-Achath, il s'établit à Kairouan au début de Joumada I 144 (J.-C. août 761) ; en Dhoul-Qaada de la même année (J.-C. février 762), il y entreprit la construction des remparts ; les travaux furent achevés en Rajab 146 (J.-C. septembre-octobre 763). Il gouverna le Maghreb avec habileté, se faisant redouter des Berbères ; Tripoli reconquise reçut pour gouverneur El-Moukhariq ben Ghifar Et-Taï ; Tobna et le Zab furent placés sous l'autorité d'El-Aghlab ben Salem.

Quatre ans environ après sa prise de commandement, Ibn El-Achath fut chassé de Kairouan par un homme de l'armée, Aïsa ben Mousa ben Ajlan El-Khorasani, qui se révolta contre lui avec plusieurs chefs des Moudhar ; il partit pour l'Orient en Rabi I 148 (J.-C. mai 765).

El-Aghlab ben Salem Et-Temimi.

(Page 57.)

L'armée des Moudhar prit alors pour chef Aïsa ben Mousa El-Khorasani.

1. Cf. *suprà*, p. 241-247.

A la nouvelle de cette révolte, le calife El-Mançour fit porter à El-Aghlab ben Salem Et-Temimi Es-Saadi un brevet de nomination au gouvernement du Maghreb.

El-Aghlab est l'ancêtre des Aghlabites qui occupèrent plus tard le trône de Tunisie¹.

C'était un homme de bravoure et d'une grande intelligence ; il avait anciennement accompagné Abou Moslim dans le Khorasan. On a déjà vu qu'il était venu au Maghreb avec Ibn El-Achath, dont il avait été le représentant à Tobna. Il reçut son titre de gouverneur à la fin de Joumada 11 148 (J.-C. juillet 765) ; il se transporta à Kairouan, donna l'aman à la ville et se mit à exercer le pouvoir.

Révolte des Çofrites zénètes de Tlemcen : Abou Qorra El-Ifreni. — Il eut à faire face à une révolte des Zenata qui avaient proclamé calife, du côté de Tlemcen, le Çofrite Abou Qorra ben Dounas, de la tribu des Beni Ifren ou des Meghila. El-Aghlab marcha contre eux : à son approche, Abou Qorra s'enfuit au Maroc, où il ne s'arrêta qu'à Tanger. El-Aghlab s'avança jusqu'au Zab ; il revint ensuite à Kairouan, tandis qu'Abou Qorra regagnait la région de Tlemcen.

Révolution en Tunisie. — En 150 (J.-C. 767), El-Aghlab entreprit une campagne contre les Çofrites : au cours des opérations, un de ses corps d'armée fit défection cependant qu'à Tunis éclatait la révolte d'El-Hasan ben Harb El-Kendi. Ce dernier, rejoint par le corps d'armée dont il avait lui-même provoqué la défection, marcha contre Kairouan et s'en empara. El-Aghlab s'était retiré à Gabès ; en vain essaya-t-il de rappeler le révolté à l'obéissance et lui communiqua-t-il une lettre du calife El-Mançour lui ordonnant de se soumettre : El-Hasan refusa d'obéir. El-Aghlab se porta contre lui et défit son armée.

El-Hasan s'enfuit à Tunis ; il y rassembla de nouvelles

1. Cf. *infra*, p. 258.

troupes et revint sur ses pas. El-Aghlab marcha de nouveau contre lui, mais il fut tué par une flèche ; le gouverneur de Tripoli, El-Moukhariq ben Ghifar Et-Taï, prit le commandement de l'armée et fonça sur El-Hasan. Vaincu et poursuivi par la cavalerie, celui-ci s'enfuit pour la seconde fois à Tunis, d'où il alla rejoindre les Ketama. Deux mois après il était de retour à Tunis : il fut tué par les troupes, par les hommes d'El-Aghlab, dit-on, à l'endroit même où leur chef était tombé.

La mort d'El-Aghlab se place en Chaaban 150 (J.-C. septembre 767). Le gouvernement de la Tunisie passa provisoirement aux mains d'El-Moukhariq ben Ghifar.

Omar ben Hafç Hazarmerd.

(Page 58.)

Soulèvement général des Berbères. — A la nouvelle de la mort d'El-Aghlab ben Salem, le calife El-Mançour lui donna pour successeur Omar ben Hafç, de la famille de Qabiça ben Abi Cefra, frère d'El-Mohleb ben Abi Cefra.

Le nouveau gouverneur arriva à Kairouan en 151 (J.-C. 768) escorté de cinq cents cavaliers. Il devait exercer le pouvoir pendant trois ans. Parti pour Tobna, qu'il voulait fortifier, il avait laissé comme suppléant à Kairouan Habib ben Habib El-Mohlebi. Les Berbères de Tunisie, apprenant le départ de l'armée d'occupation, se révoltèrent, battirent les quelques troupes qui étaient restées dans le pays et marchèrent sur Kairouan ; Habib tenta vainement de leur barrer la route : il fut vaincu et tué.

Les Berbères ibadhites se soulevèrent à Tripoli sous les ordres d'Abou Hatem Yaqoub ben Lebib El-Meghili, affranchi des Kenda.

Ces événements provoquèrent dans le Maghreb le soulèvement général des Kharéjites et leur retour aux errements primitifs.

Ce fut leur révolte suprême et l'aboutissement du mouvement déclanché par Meïsaïa El-Khafir.

Siège de Tobna. — Les Kharéjites se portèrent au nombre de douze armées¹ contre Omar ben Hafç, qui se trouvait à Tobna dans le Zab. Abou Qorra El-Ifreni² amena quarante mille Çofrites ; Abderrahman ben Roustem, roi de Tahart³, quinze mille Ibadhites ; El-Mesouar ben Hani Ez-Zenati, dix mille autres Ibadhites ; Abdelmalek ben Sakerdid Eç-Cenhaji, deux mille Cenhaja Çofrites ; Jerir ben Mesaoud El-Mediouni, les Mediouna. A ces forces vinrent s'en ajouter d'autres de Kharéjites Haouara et Zenata en nombre incalculable.

Lorsque le siège fut devenu rigoureux, Omar ben Hafç recourut à la ruse et chercha à jeter le désaccord entre les assiégeants en leur distribuant de l'argent. Il fit promettre quarante mille dinars⁴ à Abou Qorra s'il consentait à lever le siège, et quatre mille dinars au fils d'Abou Qorra, Abou Nour, pour insinuer la proposition auprès de son père.

Abou Qorra accepta l'offre et partit, en emmenant son armée. Les Berbères abandonnèrent Tobna.

Siège et prise de Kairouan. — D'autre part, Abou Hatem Yaqoub ben Lebib⁵ était allé mettre le siège devant Kairouan. Le blocus de la ville était devenu si rigoureux que les habitants dévoraient les cadavres. Il durait depuis huit mois quand Omar ben Hafç sortit de Tobna pour aller attaquer Abou Hatem et ses Ibadhites. Apprenant sa marche, les assiégeants abandonnèrent Kairouan pour se porter au devant de lui.

Omar, obliquant d'El-Orbous vers Tunis, évita la rencontre, puis il se jeta dans Kairouan, ravitailla la ville en vivres, renforça la garnison et se prépara à un nouveau siège.

1. Le texte imprimé porte fautivement « milliers d'hommes ».

2. Cf. *suprà*, p. 250.

3. Cf. p. 248.

4. Le texte dit seulement « 40.000 » sans autre précision.

5. Cf. ci-devant, p. 251.

Abou Hatem revenait en effet sur ses pas, suivi par les Berbères et accompagné d'Abou Qorra à la tête de son armée ; la ville fut investie par trois cent cinquante mille hommes, dont quatre-vingt-cinq mille cavaliers et deux cent soixante-cinq mille fantassins.

Mort d'Omar. — Le siège durait depuis longtemps, lorsque Omar apprit qu'une armée du calife El-Mançour accourait sous les ordres de son cousin Yézid ben Hatem El-Mohlebi. Humilié à cette nouvelle : « Comment supporter de vivre, fit-il, quand on dira que je dois ma délivrance à Yézid ? La vie ne sera plus qu'un sommeil, d'où je ne sortirai que pour rendre mes comptes à Dieu ! » Il sortit hors des murs et lutta jusqu'à ce qu'il eût trouvé la mort ; c'était vers le milieu de Dhoul-Hijja 154 (J.-C. novembre-décembre 771).

Omar était un héros magnanime. Il portait le surnom de Hazarmerd, terme persan qui signifie « mille hommes ».

Les Arabes prirent pour chef son frère utérin Honeïd ben Çakhr. Le siège arriva à sa fin ; Abou Hatem brûla les portes de la ville et fit des brèches dans le rempart ; la majeure partie de la garnison se retira vers Tobna. Abou Hatem entra dans Kairouan et s'y empara du pouvoir. On prétend qu'Ibn Çakhr fit la paix avec lui en souscrivant à toutes les conditions qui lui furent imposées.

Dieu en sait davantage.

Yézid ben Hatem.

(Page 58.)

Ecrasement des Berbères. — A l'annonce de la révolte de la Tunisie et du siège d'Omar ben Hofç à Tobna, puis à Kairouan, le calife El-Mançour envoya à son secours Yézid ben Hatem ben Qabisa ben El-Mohleb ben Abi Çofra à la tête de soixante mille hommes. On vient de voir que cette nouvelle porta Omar à chercher la mort.

Abou Hatem apprit de Kairouan la marche de Yézid ; il se porta contre lui, le joignit dans les environs de Tripoli et lui livra une grande bataille, dans laquelle il fut vaincu et tué avec trente mille hommes. Les Berbères en déroute furent poursuivis par Yézid, qui vengea sur eux, par le massacre, la mort d'Omar ben Hafç.

Continuant sa marche, Yézid entra dans Kairouan le lundi 10 Joumada I 155 (J.-C. 18 avril 772). Il pacifia la ville, y organisa les marchés, fixa un emplacement à chaque corporation, restaura la mosquée et adopta une ligne de conduite heureuse.

Cependant Abderrahman ben Habib ben Abderrahman El-Fihri¹, qui se trouvait dans l'armée d'Abou Hatem, s'était retiré chez les Ketama. Yézid envoya contre lui El-Moukhariq ben Ghifar. Vaincu, plusieurs de ses compagnons tués et son armée dispersée de tous côtés après un siège de huit mois, Habib s'enfuit en Espagne.

Yézid dirigea une nouvelle fois El-Moukhariq contre le Zab ; le général campa à Tobna ; il mit tout à sang et livra de grandes batailles aux Berbères.

« Il n'y eut pas moins de 375 combats entre Kharéjites et Arabes, dit Ibn Khaldoun, depuis la révolte contre Omar ben Hafç jusqu'à l'extinction du schisme. »

Les Ourfajouma se soulevèrent en 157 (J.-C. 774) et se mirent sous les ordres d'un certain Abou Zarjouna ; ils battirent un général de la famille de Yézid envoyé contre eux, Yézid ben Mejza El-Mohlebi. Le fils et représentant du gouverneur à Tobna et dans le Zab, El-Mohleb, lui demanda alors l'autorisation d'aller les combattre ; ayant reçu des troupes de renfort amenées par El-Ala ben Saïd ben Méroutan El-Mohlebi, qui appartenait encore à la même famille, il les attaqua et les massacra sans répit.

Ce fut ensuite au tour des Nefzaoua de se révolter du

1. Cf. *suprà*, p. 238.

temps de Daoud ben Yézid (ben Hatem) ; celui-ci les extermina également par le massacre.

Le vent du kharéjisme tomba et le schisme tendit à disparaître.

Le mouvement kharéjite au Maghreb, dit Ibn Khaldoun, fut en régression constante sous Yézid et finit par s'arrêter ; le parti se disloqua ; il est resté des traces de ce schisme chez les descendants des Berbères qui l'avaient adopté au début de l'islamisme ; on en retrouve encore ¹ chez les Zenata du Sahara et les montagnards de la Tripolitaine. Dieu égare et dirige qui Il veut.

Yézid ben Hatem continua à exercer le pouvoir en Tunisie et au Maghreb jusqu'à sa mort le mardi 18 Ramadhan 170 (J.-C. 12 mars 787), sous le califat de l'Abbaside Haroun Er-Rechid ; son gouvernement avait été de quinze ans et trois mois. La population lui donna provisoirement pour successeur son fils Daoud ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Yézid joignait à une grande bravoure la noblesse des sentiments et la distinction du caractère ; il en était de même dans toute la famille de Mohleb. Ces qualités ont été citées en proverbe par Abou Mohammed El-Hariri dans les *Maqâmât* : « La culture de l'esprit m'est devenue plus chère que l'amour aux Beni Odhra et la bravoure à la famille d'Abou Çofra. »

Le poète épique a dit :

J'ai passé un doux hiver dans la famille d'El-Mohleb, loin de ma patrie, alors que la disette régnait partout.

Je regrette encore cette famille en pensant à sa générosité et à sa justice, et même je la considère comme la mienne.

Yézid était un de ces Beni Mohleb. Nous connaissons déjà sa bravoure et la supériorité de son esprit. Sa bonté

1. A l'époque d'Ibn Khaldoun, c'est-à-dire au début du XV^e siècle.

et sa générosité sont passées en proverbe. C'est ainsi que le poète Rabia ben Thabet Er-Raqi avait adressé un poème de louange à Yézid ben Ouseid es-Solami, gouverneur d'Arménie, qui lui accorda une faible récompense ; par contre, le même poète composa une autre pièce de vers en l'honneur de Yézid ben Hatem, qui le combla de faveurs ; voici un fragment de la poésie qu'il composa pour dépeindre l'attitude des deux personnages :

Quelle différence de générosité entre les deux Yézid, Yézid des Solaïm et le noble Ben Hatem !

Yézid des Solaïm possède la fortune, mais il ne pratique pas la générosité des Azd.

Le plaisir d'El-Azdi consiste à être prodigue de sa fortune, celui d'El-Qaïsi à ramasser l'argent.

Raouh ben Hatem.

(Page 59.)

Pacification de l'Afrique du Nord. — Apprenant la mort de Yézid ben Hatem, le calife Haroun Er-Rechid alla présenter ses condoléances à son frère aîné Raouh, gouverneur de Palestine, et lui donna sa succession au Maghreb.

Raouh arriva à Kairouan au milieu de 171 (J.-C. fin 787) ; il y trouva un pays pacifié et d'où le kharéjisme avait disparu sous les coups de son prédécesseur ; son gouvernement s'écoula dans le calme. Le souverain de Tahart, Abdelouahhab ben Abderrahman ben Roustem, lui demanda la paix et l'obtint. « Sous le gouvernement de Raouh, dit Ibn Khaldoun, la puissance berbère s'écroula, les Berbères se plièrent sous la force et soumirent à la religion ; l'islam régna partout ; la dynastie des Moudhar¹ étendit sa domination sur toute la Berbérie. »

Il convient de noter en passant qu'à la même époque

1. C'est-à-dire : les Arabes.

l'imam Idris ben Abdallah, échappé de la bataille de Fakhkh livrée à la Mecque par la famille d'El-Abbas contre celle d'Ali ben Abi Taleb, traversa l'Egypte et la Tunisie et arriva au Maroc ; il entra dans la ville de Volubilis en 172 (J.-C. 788).

D'après Ibn Khallikan, Raouh ben Hatem était un homme magnanime et d'un caractère généreux. Il fut gouverneur de cinq califes : Es-Saffah, El Mançour, El-Mehdi, El-Hadi, Er-Rechid ; pareil fait ne se retrouve qu'avec Abou Mousa El-Achari, qui exerça les mêmes fonctions sous le Prophète et les quatre califes orthodoxes. Raouh, ajoute le même auteur, gouvernait le Send au nom d'El-Mehdi ben El-Mançour ; la mort de son frère Yézid à Kairouan et la présence de son tombeau à Bab Selm faisaient dire aux Tunisiens : « Quelle énorme distance va séparer les tombeaux de ces deux frères : l'un est ici et l'autre dans le Send ! » Or il advint que Raouh fut relevé par Rechid du gouvernement du Send pour prendre la succession de Yézid. Arrivé en Tunisie au début de Rajab 171 (J.-C. 14 décembre 787), il y mourut trois ans après, le 20 Ramadhan 174 (J.-C. 30 janvier 788), et fut enterré à côté de son frère et dans le même tombeau. Cette singulière coïncidence, après un éloignement pareil, frappa tout le monde d'étonnement.

Les derniers gouverneurs.

(Page 60.)

Le Maghreb passa alors aux mains de Habib ben Naçr El-Mohlebi, nommé par Rechid. Celui-ci ayant été destitué en 177 (J.-C. 793), il fut donné à El-Fadhl ben Raouh ben Hatem. Le nouveau gouverneur fut tué au milieu de 178 (J.-C. septembre-octobre 794) par Abdallah ben El-

Jaroud ; sa mort marque la fin de la dynastie mohlebite au Maghreb.

A El-Fadhl ben Raouh ben Hatem le calife Er-Rechid donna pour successeur Harthama ben Aïn. Harthama a construit le rempart de Tripoli qui fait face à la mer et le grand château¹ de Monastir. Deux ans et demi après sa prise de commandement, il donnait sa démission devant la fréquence des révoltes et des dissensions qui éclataient au Maghreb.

Il fut remplacé en Tunisie par Mohammed ben Mouqatil El-Akki, frère de lait d'Er-Rechid ; mais la Tunisie s'agita contre son nouveau gouverneur et le calife ne l'ignora pas.

Les Aghlabites souverains indépendants en Tunisie.

Sur ces entrefaites, un adjoint de Mohammed ben Mouqatil du nom d'Ibrahim ben El-Aghlab fut sollicité par le peuple de se proposer à l'agrément d'Er-Rechid. Il présenta un projet comportant d'une part le versement par lui au calife d'une somme de quarante mille dinars, et, d'autre part, la renonciation à la subvention de cent mille dinars versée jusque-là par l'Égypte aux gouverneurs de Tunisie. Apprenant que la fortune d'Ibrahim ben El-Aghlab lui permettait de tenir cet engagement, Er-Rechid consulta son entourage et, sur l'avis favorable de Harthama ben Aïn, lui abandonna la souveraineté en Tunisie ; c'était au milieu de l'an 184 (J.-C. juillet 800).

Ibrahim ben El-Aghlab prit donc en mains le pouvoir ; les révoltes s'apaisèrent et le pays retrouva la paix. Il établit sa résidence dans la ville d'El-Abbasiya, qu'il fonda près de Kairouan. Il légua le trône de Tunisie à ses descendants.

1. Qaqr.

Les trois royaumes du Maghreb.

Le Maghreb forme désormais trois royaumes : les Aghlabites règnent en Tunisie et à Kairouan, les Maghraoua Beni Khazar en Algérie et à Tlemcen, les Idrisites au Maroc.

Avant d'entreprendre l'histoire exclusive du Maroc, nous consacrerons un chapitre aux rites généraux de sa population.

LE CULTE MUSULMAN AU MAGHREB.

rites du Maghreb.

(Page 60.)

Nous avons rapporté plus haut les paroles du cheikh Ibn Abi Zeïd, à savoir que les Berbères apostasièrent douze fois, que l'islamisme ne s'implanta solidement chez eux que du temps de Mousa ben Noçeir et après la conquête de l'Espagne par ce dernier, et que leur islamisation fut achevée par Ismaïl ben Obeïdallah ben Abil-Mouhajir. Nous avons dit également qu'Omar ben Abdelaziz envoya dix Disciples¹ au Maghreb pour instruire les habitants des choses de la religion.

Les Maghrébins² suivirent de ce fait, au début de l'islamisme, le rite et le dogme des premiers musulmans. Ils étaient donc dans la pure tradition de l'islam quand apparut l'hérésie kharéjite au commencement du II^e siècle de l'hégire (J.-C. commencement du VIII^e).

Cette hérésie fut importée et répandue chez eux par quelques Hypocrites³ appartenant à la secte kharéjite de

1. *Tabiïn*, cf. *suprà*, p. 200, n. 1.
2. Habitants du Maghreb.
3. *Ahl en-Nifâq*, *Moundâfiqîn*.

l'Iraq. Le champ était propice à sa diffusion : le Maghreb accueillit d'autant plus volontiers la doctrine nouvelle que la domination du califat qoreïchite et la tyrannie de quelques gouverneurs pesaient lourdement sur le pays, ainsi qu'on l'a déjà vu.

Les Kharéjites suggérèrent aux Berbères l'idée que le califat ne revenait pas nécessairement aux Qoreïchites, ni même aux Arabes en général, mais qu'il devait échoir plutôt à quiconque le méritait le plus par sa piété, dût cet homme être un nègre d'Abyssinie, comme il ressort clairement de la tradition. Ils cherchèrent à se servir d'eux pour arriver à l'application de leurs idées les plus avancées, en faisant miroiter devant les yeux la profondeur de leur foi. Les Berbères ne virent tout d'abord dans les pratiques nouvelles qu'une manifestation de piété et ils les prirent comme le nec plus ultrà de la fidélité à la loi religieuse. La notion leur échappa que la religion est faite de douceur : « L'islamisme se distingue des autres religions par sa douceur et son indulgence », a déclaré le Prophète. Et Dieu n'a-t-il pas dit : *Il ne vous a imposé rien qui soit difficile dans votre religion*¹ ?

L'étude des textes de lois tirés du Coran et de la Tradition établit en toute certitude que celui-là seul est dans le vrai qui suit un juste milieu entre les opinions extrêmes et que les opinions trop avancées ou trop relâchées sont entachées d'erreur. C'est ce à quoi font allusion ces paroles de Dieu : *Le chemin que je vous montre est droit ; suivez-le ! N'en suivez pas d'autres !*². Un ensemble d'imams que nous avons le devoir de suivre, tels qu'El-Ghazali dans son *Ihya* et d'autres auteurs, ont établi qu'en matière de religion l'approbation va toujours à la théorie également éloignée des deux extrêmes. Là s'arrête ce que Dieu désire de Ses créatures et tout homme est blâmable qui s'écarte

1. Coran, chap. XXII, v. 77.

2. Coran, chap. VI, v. 154.

de la route pour cheminer sur les bords. Il y a là un vaste champ d'investigations subtiles, qu'il suffit de signaler en passant.

L'hérésie kharéjite se maintint longtemps chez les Berbères ; elle ne disparut qu'à la fin du II^e siècle et dans les années qui suivirent (J.-C. commencement du IX^e siècle). Il devait cependant, dit Ibn Khaldoun, en subsister des restes dans les régions reculées, où une observation attentive permet de les découvrir.

On sait que les califes abbassides purgèrent le Maghreb de cette hérésie diabolique ; le peuple adopta dès lors intégralement la doctrine suivie en Iraq, parce que cette doctrine était celle des califes d'Orient et que les sujets doivent marcher sur les traces de leur imam.

Selon les *Madarik* d'Ayyadh, le rite d'Abou Hanifa parut et prédomina en Tunisie pendant près de quatre cents ans, puis il disparut du pays. Il filtra en partie vers le Maghreb jusqu'à Fès et même en Espagne.

Il faut signaler également en Espagne l'apparition du rite du Syrien Abderrahman El-Ouzai.

On est en désaccord sur les causes qui amenèrent au Maghreb la substitution du rite malékite aux rites hanéfite et autres. Le rite malékite, ou de l'imam Malek ben Anas, est celui des anciens habitants du Hijaz. Voici ce que dit textuellement Ibn Khallikan dans la biographie d'El-Mouezz ben Badis Eç-Cenhaji, mort vers le milieu du V^e siècle (J.-C. XI^e) : « Le rite d'Abou Hanifa prédominait en Tunisie ; El-Mouezz porta toute la population du Maghreb à adopter celui de l'imam Malek, coupant ainsi court aux discussions continuelles provoquées par la diversité des rites. La situation devint dès lors ce qu'elle est encore de nos jours. »

Ce Mouezz et ses ancêtres étaient des Cenhaja de Tunisie et suivaient le rite des Chiïtes Raouafidh¹, qu'ils

1. C'est ainsi que sont désignés les sectateurs du calife Ali ; on les

avaient emprunté à leurs califes, les Obeïdites, à l'époque où ces derniers détenaient le pouvoir au Maghreb, c'est-à-dire au début du IV^e siècle (J.-C. X^e siècle). Ils portèrent le peuple à l'adopter et leur doctrine gagna le Maghreb tout entier. Arrivé au pouvoir, El-Mouezz ben Badis répudia le chiïsme en Tunisie, proclama les Abbasides et fit adopter le rite de Malek, le docteur et imam de Médine.

On sait d'autre part que le rite malékite apparut d'abord en Espagne, d'où il vint se répandre au Maroc sous les Idrisites. De plus, il était pratiqué ouvertement en Tunisie bien avant El-Mouezz, avant même que les Çenhaja et les Obeïdites eussent établi leur domination sur le Maghreb. Il y fut introduit par Asad ben El-Fourat, Abdessalam ben Saïd Et-Tanoukhi, connu sous le nom de Sahnoun, et par d'autres imams du Maghreb. Lorsque les Chiïtes s'emparèrent du pouvoir en Tunisie, ils voulurent le faire disparaître, mais ils trouvèrent de la résistance : les docteurs du malékisme vivant à cette époque connurent alors de grandes épreuves ; il faut citer parmi eux Ibn Abi Zeïd, El-Gabsi, Abou Imran El-Fâsi et leurs confrères. La situation se maintint de la sorte jusqu'au jour où El-Mouezz fit triompher cette doctrine ; puisse Dieu l'en récompenser !

La diffusion du rite malékite en Espagne est due, prétend-on, au docteur Ziyad ben Abderrahman, connu sous le nom de Chabatoun, qui l'y fit pénétrer le premier.

Les Andalous suivaient auparavant la doctrine de l'imam des Syriens El-Ouzai, doctrine qui était celle de la dynastie omeyyade.

Lorsque Malek parut à Médine, que sa célébrité grandit et que ses théories¹ se répandirent dans les diverses par-

appelle communément chiïtes par opposition aux sunnites, ou partisans de la Tradition.

1. Ou peut-être, plus exactement, ses consultations de droit (*fatdouï*).

ties de la terre, une députation d'Andalous et de Maghrébins se rendirent auprès de lui, dont les plus marquants étaient Chabatoun, Qorouous ben El-Abbas, Aïsa ben Dinâr, Saïd ben Abi Hend... : c'était du temps de Hicham ben Abderrahman Ed-Dakhil. A leur retour, ils étendirent la célébrité de Malek en Espagne en vantant l'élévation de son esprit, l'étendue de sa science et la grandeur de son génie ; la doctrine et les théories malékites se répandirent alors dans le pays. Le chef de la députation était Chabatoun. Il est le premier qui ait introduit le *Mouatta* au Maghreb : il rapporta les théories de cet ouvrage dans leur intégralité et en ayant une connaissance parfaite. Il l'enseigna à Yahya ben Yahya El-Leïthi.

Celui-ci se rendit ensuite auprès de Malek, reçut son enseignement direct et revint en Espagne ; il y paracheva la réputation du rite malékite.

« Deux rites, dit Ibn Hazm, acquirent la prépondérance dès leur apparition grâce à l'appui des autorités : celui d'Abou Hanifa et celui de Malek.

« D'une part en effet, lors de la nomination du cadi Abou Yousef par Er-Rechid, l'étendue de sa juridiction s'étendait des régions les plus lointaines de l'Orient jusqu'aux confins extrêmes du district de Tunisie.

« D'autre part, le rite malékite régnait chez nous, en Espagne ; Yahya ben Yahya avait une haute autorité auprès du sultan et ses propositions de cadis étaient agréées : nul cadi en Espagne qui ne fût nommé sur son avis et son choix ; il proposait exclusivement ses amis et les partisans de sa doctrine et, comme les hommes cèdent rapidement à l'attrait du monde, ils adoptaient cette doctrine pour atteindre leur but. Il convient de remarquer que Yahya n'exerça ni n'accepta jamais la charge de cadi : cette circonstance accrut son prestige et contribua à l'acceptation de sa doctrine. »

Certains auteurs donnent la version suivante de l'ap-

parition du malékisme en Espagne et dans le Maghreb. Des pèlerins de ces deux pays s'étant rendus à Médine auprès de Malek, il les questionna sur la politique d'Abderrahman ben Moaouiya, connu sous le nom d'Ed-Dakhil : « Il mange de l'orge, revêt des vêtements de laine et fait la guerre sainte dans la voie de Dieu », répondirent-ils. « Plût à Dieu, fit alors Malek, que notre ville sacrée fût embellie par la présence d'un homme semblable ! »

Les Abbasides lui reprochèrent ces paroles ; ce fut, comme on le sait, le prétexte de la bastonnade qu'il reçut lors de l'affaire du divorce par contrainte¹.

Par contre le souverain d'Espagne apprit avec plaisir les paroles de Malek et fit adopter son rite par le peuple. Ce rite se répandit dès lors dans les diverses contrées du Maghreb. Dieu en sait davantage.

On peut rappeler de même ici ce que les historiens disent d'Abou Abdallah Mohammed ben Kheïroun, Andalou d'origine établi à Kairouan. Parti en Orient au début du IV^e siècle (IX^e-X^e siècles de J.-C.), il y suivit l'enseignement des docteurs et des professeurs² de lecture coranique. Il rapporta en Tunisie le mode de lecture de Nafi ben Abi Noïm, qui s'y substitua à celui de Hamza, alors prédominant.

C'est à partir de cette époque que le mode de Nafi se répandit dans le Maghreb, où il n'avait jusque-là que de rares partisans, et c'est celui qui est encore en faveur de nos jours.

Telle est la situation dans le Maghreb en matière de déductions³.

Quant aux principes fondamentaux et au dogme, le peuple, purifié par le Très-Haut des erreurs kharijites

1. Sur cette affaire, cf. le *Dibaj el-Moudhahhab*, par Ibn Farhoun, p. 38-39.

2. On sait que le Coran comporte sept modes de récitation différents.

3. *Fouroû'*, terme opposé à *Ouçoùl*, principes fondamentaux.

d'abord, rafidhites ensuite, adopta le rite des Sunnites et de la communauté orthodoxe ; il suivit l'opinion générale des anciens, croyant à tout ce qui est strictement conforme (à la loi du Coran), s'abstenant de toute interprétation contraire et s'éloignant de ce qui n'est qu'apparence extérieure. Et c'est là, par Dieu ! le meilleur et le plus beau des rites. Comme il faut admirer ces vers du poète :

Rien ne peut être comparé à l'essence ni aux attributs divins ¹ : tel est notre dogme et celui de l'esprit sain.

Nous abandonnons à l'apparent immédiat tous autres attributs prêtés à la Divinité.

L'interprétation dépasse les bornes de notre entendement et c'est le devoir de l'homme vigilant et attentif que de s'en abstenir.

Nous voguons vers le salut et les navires que nous montons sont les meilleurs pour le salut de la religion.

La situation resta ainsi stationnaire jusqu'à l'arrivée de Mohammed ben Toumert, Mehdi des Almohades, au début du VI^e siècle (XII^e siècle de J.-C.).

Ibn Toumert fit un voyage en Orient, où il fut initié à la doctrine du cheikh Aboul-Hasan El-Achari ² et de ses derniers disciples. Cette doctrine consistait à revenir au dogme des ancêtres, en employant l'interprétation de ce qui, dans le Coran et la Tradition, peut prêter à des ambiguïtés, au moyen des figures et des artifices de la rhétorique arabe afin d'expliquer ces prétendues obscurités et mettre la tradition en accord avec la loi, tout en respectant les données de la raison.

De retour au Maroc, Mohammed ben Toumert exhorta le peuple à pratiquer la nouvelle doctrine ; quiconque était en désaccord avec elle était par lui accusé d'erreur et même d'infidélité. Ses disciples reçurent le nom d'Almohades

1. Cf. Coran, ch. XLII, v. 9.

2. Ce docteur vivait au commencement du IV^e siècle de l'hégire (J.-C. X^e siècle).

{Unitaires), ce qui laissait entendre que tout ennemi de ses idées n'était pas un unitaire. Ibn Toumert se servit de sa doctrine comme d'un moyen pour s'emparer du pouvoir au Maroc, ainsi qu'on le verra plus loin en détail.

Il faut remarquer qu'il n'implanta pas dans le pays la pure doctrine d'El-Achari, mais qu'il y apporta une nuance de kharéjisme et de chiïsme, comme il ressort de l'étude de ses dires, de sa manière d'agir et de la ligne de conduite de ses successeurs.

A partir de cette époque, les docteurs du Maghreb adoptèrent le rite d'El-Achari, qu'ils enseignèrent dans leurs cours et précisèrent par des écrits. A la vérité, ce rite était connu au Maghreb avant Ibn Toumert, mais il était peu suivi.

Abdelmoumen ben Ali et après lui ses fils interdirent de suivre les opinions des docteurs qui avaient vécu antérieurement et poussèrent les imams à rechercher directement les lois dans le Coran même et la Tradition par la voie de l'exégèse¹. Les Almohades brûlèrent² un grand nombre d'ouvrages de composition récente.

La chose fut hautement approuvée par quelques docteurs de l'époque, dont le savant imam Abou Bekr ben El-Arabi³; on peut se convaincre de tout cela en consultant son livre des *Qaouasim oual-Aouaçim*, où, après avoir étudié les dissensions qui désolaient le Maghreb, il s'exprime en ces termes: « Nous allons maintenant parler des malheurs qui s'abattirent sur les docteurs au sujet des consultations de droit: les hérésies pullulaient; les docteurs avaient disparu; les thèses nouvelles valaient à leurs auteurs un renom de science qui excitait l'avidité

1. *Ijtihâd*. Il convient de remarquer que les Almoravides, prédécesseurs des Almohades, avaient laissé se relâcher les principes de l'islam.

2. Le texte arabe porte *harrafou*, qu'il faut corriger en *harraqou*.

3. Cet auteur vivait sous les premiers Almohades; il est mort en 543 de l'H. (J.-C. 1148). Cf. *Dibâj el-Moudhahhab*, par Ibn Farhoun, p. 254.

des ignorants et que facilitait la corruption de l'époque.

« La prophétie du Prophète se réalisa : *Le peuple a pris des directeurs ignorants : aux questions posées ces directeurs ont fait des réponses contraires à la loi ; ils se sont égarés et ont égaré les autres.*

« Cet état de choses s'étant maintenu, les sciences avaient disparu ou ne s'étaient plus conservées que chez quelques hommes, et les siècles avaient passé, tandis que la science était morte et que l'ignorance régnait partout. Ainsi s'accomplissait le destin fixé par le Très-Haut. Les faux savants eurent des successeurs qui marchèrent sur leurs traces : on en arriva même à laisser entièrement de côté l'autorité de Malek et de ses plus grands disciples : « Voici ce qu'on dit à Cordoue, à Salamanque et à Tolède ! » disait-on simplement.

« Le jeune homme intelligent et à qui on voulait donner une instruction soignée apprenait d'abord le Coran, puis les règles de civilité, ensuite le *Mouatta*, suivi de la *Moudaououana* ; venaient alors les *Ouathâïq* d'Ibn El-Attar et enfin les *Ahkâm* d'Ibn Sahl¹. On disait ensuite : « Voici les paroles de tel savant de Tolède ou de Majrit ou encore d'Ibn Maghiti ; puisse Dieu lui refuser Son aide ! »

« On revenait en arrière sans marquer d'arrêt. La religion aurait disparu si un groupe de savants tels que le cadi Aboul-Oualid El-Baji et Abou Mohammed El-Açili² n'avaient été dispersés par la grâce divine dans les de-

1. Mâlek ben Anas, auteur du *Mouatta*, est mort en 179 (J.-C. 795). Cf. *Dibâj el-Moudhahhab*, *op. cit.*, p. 39.

Abdessalam ben Saïd Sahnoun, auteur de la *Moudaououana*, est mort en 240 (J.-C. 854), *ibid.*, p. 175.

Ibn El-Attar, auteur des *Ouathâïq*, est mort en 399 (J.-C. 1008-1009), *ibid.*, p. 245.

Ibn Sahl, auteur des *Ahkâm*, est mort vers 470 (J.-C. 1077-1078), *ibid.*, p. 129.

2. Aboul-Oualid El-Baji, cadi, est mort en 494 (J.-C. 1101). Cf. *Dibâj el-Moudhahhab*, *op. cit.*, p. 125.

Abou Mohammed Abdallah El-Açili, mort en 392 (J.-C. 1002) ; *ibid.*, p. 143.

meures de la science, où ils avaient apporté la quintessence de la vraie doctrine ; ils répandirent l'eau de la science sur ces cœurs morts et parfumèrent le souffle empesté de la nation.

« Le Créateur tout puissant répara les préjudices des uns par les bienfaits des autres ; maintenant la situation est sans doute devenue légèrement meilleure. »

C'est du Très-Haut que vient le secours.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES CONFRÉRIES ¹.

(Page 63.)

Depuis de longs siècles et surtout à partir du X^e (J.-C. XVI^e), il est apparu au Maroc et les autres pays une hérésie exécrable : c'est le groupement d'un certain nombre d'hommes autour d'un cheikh contemporain ou ayant vécu antérieurement, réputé pour sa sainteté et ses vertus particulières.

Ils lui vouaient une affection et une vénération extrêmes, le préférant à tout autre cheikh et se consacrant spécialement à son service ; ils s'imaginaient pour la plupart en effet que les autres cheikhs, ou du moins le plus grand nombre d'entre eux, occupaient auprès de Dieu un rang inférieur à celui de leur propre cheikh. « Nous sommes les disciples de Sidi X. et les serviteurs de telle maison », disaient-ils de père en fils avec une insistance dont ils ne voulaient pas se départir. Persuadés que sa recherche était profitable et qu'il était désavantageux de s'écarter de lui

1. Le texte donne comme titre : *Appendice important*. Le titre adopté ici répond mieux aux matières traitées dans le chapitre.

de la longueur d'une palme, ils invoquaient son nom, l'appelaient à leur aide et recouraient à lui dans les circonstances graves. Cependant c'est Dieu seul qui distribue le profitable et le nuisible. Si on leur parlait d'un autre cheikh et qu'on les poussât à l'adopter, ils se jetaient de côté comme des ânes sauvages. Ils ne se demandaient même pas si leur cheikh méritait ou non une semblable vénération.

Cet état d'esprit dégénéra en fanatisme et la communauté musulmane se morcela : chaque pays, chaque bourg compta un certain nombre de confréries.

De telles anomalies étaient inconnues des premiers musulmans, nos modèles. Le législateur vise à la suppression du particularisme, au développement de l'esprit de communauté et à la détermination d'un même but : *Venez, adoptez une même doctrine !* a dit le Très-Haut aux gens des Ecritures¹.

Pour le sage vigilant dans sa foi, les hommes pieux et gratifiés de vertus spéciales sont égaux entre eux comme les dents d'un peigne : il les aime en Dieu et pour Dieu, il sollicite par eux le secours divin et prie Dieu de lui accorder comme à eux Ses bienfaits et la grâce de la bonne direction ; il leur porte un amour exclusivement conforme à la loi divine ; il leur témoigne du respect, mais ne tente pas d'établir une différence entre eux dans l'amour de la Divinité ni dans la conjecture de l'invisible, car il faudrait — ce qui nous est caché — connaître le rang qu'ils occupent auprès de Dieu. Que dans le besoin il recoure au Seigneur qui l'a créé et qui a pourvu à son entretien en demandant l'intercession du Prophète, par qui le Seigneur l'a conduit à la foi, et ensuite celle de quelques musulmans d'élite, nos pères en religion. L'homme doit agir en pensant toujours à Dieu ; se détournant de tout ce qui n'est

¹. Coran, ch. III, v. 57. Les gens des Ecritures sont les juifs et les chrétiens.

pas Lui et sous réserve du mode d'intercession dont il vient d'être parlé, c'est à Lui seul qu'il doit recourir, à Lui seul qu'il doit s'en remettre.

Telle est la doctrine unitaire que Dieu nous a fait apporter par Mahomet ; c'est à elle que le Prophète nous a appelés, c'est pour elle qu'il a combattu ; toute autre conception n'est que polythéisme et s'oppose au verset coranique suivant : *Ce que je vous prêche est la vérité même. Il n'y a point d'autres dieux que Dieu*¹.

L'égarément de ces faibles d'esprit a fini par devenir tel que chaque confrérie tient des séances à des moments fixes, en des endroits déterminés ou non : c'est ce qu'on appelle la *Hadhra*. Et le bruit des cymbales, des tambourins, des tambours et des clarinettes se mêle aux chants et aux danses, au trépignement des pieds sur le sol et au halètement des souffles ; parfois même des feux s'allument par l'effet d'un artifice quelconque et ils le font passer pour un miracle. Ces pratiques les absorbent si longtemps qu'ils laissent passer une ou deux des heures de la prière ; dans leur état de torpeur, ils restent indifférents aux appels à la prière lancés au-dessus d'eux et ne lèvent même pas la tête. L'erreur dans laquelle ils se trouvent les empêche de voir le mal de leurs pratiques ; ils sont convaincus au contraire qu'elles les mènent plus sûrement au voisinage de la Divinité. Maudite soit pareille ignorance !

En vain chercherait-on dans ces réunions diaboliques un homme au-dessus des autres ; c'est à qui l'emportera par sa grossièreté et son ignorance entre ceux qui ne savent pas le premier chapitre du Coran, sans parler des autres, et qui délaissent la prière pendant toute leur vie, gens atteints de débilité de jugement et d'esprit et faibles en religion.

A ces êtres immoraux il faudrait un homme pour re-

1. Coran, ch. III, v. 55, trad. Kasimirski.

dresser l'erreur énorme dans laquelle ils vivent et dissiper les ténèbres qui les enveloppent.

Crime plus grand encore, ils tiennent le plus souvent leurs séances dans les mosquées : ils transforment en effet la zaouia portant le nom de leur cheikh en mosquée pour la prière, avec oratoire, minaret, etc..., et remplissent cette mosquée de leur odieuse hérésie. Combien n'en avons-nous pas vues de scènes honteuses avec violons, mandolines et clarinettes dans les oratoires destinés à la prière.

Un autre de leurs crimes consiste à assimiler les mausolées des cheikhs au temple de la Mecque en y mettant des tentures, en délimitant autour d'eux une zone à l'intérieur de laquelle tout coupable vient chercher une sécurité inviolable, en allant y faire des sacrifices sous forme de rite liturgique, en y établissant une fête ¹ annuelle, etc... Tout cela est contraire au dogme ; de pareilles pratiques ne doivent s'accomplir qu'au temple de la Mecque. De plus cette fête, à plus forte raison celles qui sont célébrées en pleine campagne, est l'occasion de péchés énormes, d'actes de dépravation inouïs ; les hommes se mêlent aux femmes parées et le visage nu.

C'est agir en libertins à la manière du peuple de Noé. Leur paganisme est tel que parfois les oreilles se refusent à entendre : nul cependant ne relève ni ne redresse leurs torts, nul ne vient au secours de la religion, et ils font à leur guise. Au surplus ces gens-là n'ont pas de religion : « C'est à Dieu que nous appartenons, disent-ils, et à Dieu que nous reviendrons ! »

Quels manquements à la religion, quelle violation de ses règles ! O Dieu ! O Musulmans ! Ces êtres sots et vils qui ont répudié tout sentiment d'humanité, de pudeur, de zèle, de logique et de religion ne possèdent ni l'intelligence des démons, ni l'instinct des animaux, ni la fierté

1. *Mousem.*

des lions : ils se piquent cependant de religion et d'humanité.

Une de leurs folies abominables consiste, à propos des formules solennelles du serment, de l'imploration, etc..., à faire suivre le nom du Très-Haut de celui d'un saint. C'est ainsi qu'ils jurent : « Par Dieu et par Sidi X. ! », qu'ils supplient « Par Dieu et par Sidi X. ! », qu'ils demandent l'aumône en ces termes : « Qui nous donnera, pour l'amour de Dieu et de Sidi X. ? » Ils joignent le nom de la créature à celui du Créateur par la particule copulative *et*, ce qui entraîne l'association et l'égalité complète de rang ; la loi religieuse s'oppose formellement à l'adjonction de quelque nom que ce soit à celui de la Divinité : c'est du pur polythéisme.

Une autre de leurs pratiques condamnables et infectées d'altération est celle qui consiste à aller chaque année tenir une réunion le jour d'Arafa¹, sur la tombe du cheikh Abdesselam ben Mechich : c'est ce qu'ils appellent le Pèlerinage du Pauvre². Considérez l'énormité du crime perpétré par ces gens !

Il faut signaler encore l'appellation de *Hadhra* donnée par eux à leurs séances hérétiques et dont nous avons déjà parlé³ ; ce terme est emprunté à l'expression technique *Hadhrat Allah*⁴ usité par les imams çoufis possédant la connaissance de la Divinité, tels que les personnages nommés dans la *Risâla* d'El-Qoucheïri. Ces démons s'imaginent ainsi que le moment où ils célèbrent leur culte hérétique est celui de la présence devant Dieu. Poursuivant ensuite la séance, ils donnent le nom de *Hâl* à leurs mouvements

1. Arafa est une colline des environs de la Mecque où les pèlerins doivent passer la journée du 9 Dhoul-Hijja, appelée de ce fait jour d'Arafa.

2. *Hajj el-Meskîn.*

3. Cf. *suprà*, p. 219-220.

4. Etat du mystique arrivé face à face avec Dieu.

de frénésie diabolique au bruit des tambours et des clarinettes, par analogie encore avec le *hâl*, ou exaltation mystique du çoufiste allant à Dieu, *hâl* qui le gagne selon ses progrès dans les diverses étapes de la connaissance de la Divinité et de l'union avec Elle. C'est là, par Dieu, une hérésie des plus exécrables, une folie des plus odieuses.

Il y en a d'autres, mais il est inutile d'en parler, parce que tout le monde les constate directement et que tous, grands et petits, en sont témoins sur leur passage.

Nous n'attaquons pas ici les amis de Dieu, ni les saints qui jouissent de grâces particulières, ni ceux qui marchent sur leurs traces en se conformant aux méthodes arrêtées dans les livres de nos modèles, les saints imams. Nous ne parlons que de ces ignorants qui n'ont pas abordé la science par la porte, qui ne l'ont pas apprise de ceux qui la possédaient et dont la situation est celle qu'on vient de voir et d'apprendre.

C'est là un simple souffle et le juste doit excuser celui qui l'émet.

Nous demandons au Dieu sublime, au Seigneur généreux, de porter quiconque en a le pouvoir et les moyens à détruire ces erreurs. Peut-être nous fera-t-Il la grâce de fermer notre blessure ¹ et de renverser notre ennemi quand nous serons revenus à notre religion et à la Tradition de notre Prophète. Car Dieu ne change rien en un peuple tant que ce peuple ne s'est pas amendé lui-même ; lorsqu'Il veut le punir, rien ne peut Lui faire obstacle et nul que Lui ne peut le protéger ².

Il est temps de revenir au plan de notre ouvrage exposé plus haut ³ et d'aborder exclusivement l'histoire du Maroc à partir du moment où Idris ben Abdallah et, après

1. Litt. : de redresser notre fracture.

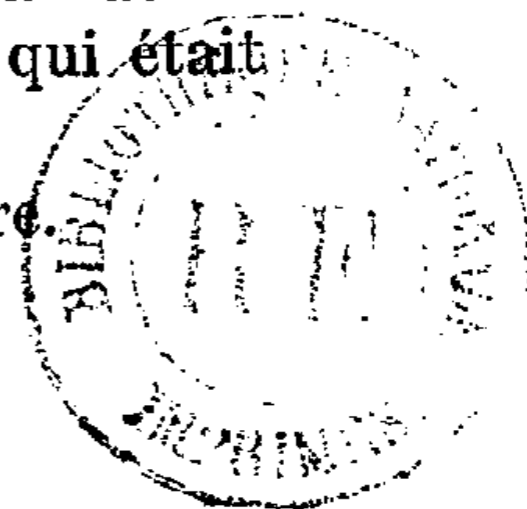
2. Cf. Coran, ch. XIII, v. 12.

3. Cf. *suprà*, p. 55-56.

lui, ses fils y prirent le pouvoir, arrachèrent le pays à la domination des califes d'Orient et en firent un royaume indépendant.

Nous avons cru devoir au préalable parler succinctement du califat et des désaccords qui survinrent au début sur le point de savoir à qui il devait revenir et qui était le plus digne de l'exercer.

Nous entrerons ensuite directement en matière.



INDEX ALPHABÉTIQUE

A

- Aaron (Haroun) : 142, 228.
Abas : 82.
Abbad, ou Ibad, Ed-Deili : 191.
Abbas (El-) ben Abdelmottaleb, oncle de Mahomet : 67, 74.
Abbas (El-) ben Oubada ben Nadhla : 72, 75, 76.
Abbasiya (El-) : 258.
Abd ben Arqam : Cf. Balaoui.
Abdallah (ies quatre) : 185.
Abdallah ben Abbas : 103, 124, 127, 185.
Abdallah ben Abbas ben Abdelmottaleb ben Hachem El-Mekki : 186.
Abdallah ben Abdelmottaleb, père de Mahomet : 6.
Abdallah ben Abi Aoufa El-Khouzaï : 89.
Abdallah ben Amer ben Koreïz : 109, 123, 144.
Abdallah ben Amr ben El-Aç : 185.
Abdallah ben Ibadh Et-Temimi Eç-Çerimi : 217.
Abdallah ben Jafar : 140.
Abdallah ben Jafar ben Abi Taleb : 185.
Abdallah ben El-Jaroud : 258.
Abdallah ben Khabbab : 134.
Abdallah ben Khalf El-Khouzaï : 126.
Abdallah ben Merouan : 199, 201.
Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben Abbas El-Mançour (Abou Jafar), calife abbaside : Cf. Mançour.
Abdallah ben Nafi ben El-Hoçain : 157.
Abdallah ben Omar ben El-Khattab : 185.
Abdallah ben Qais El-Achari (Abou Mousa), arbitre du calife Ali : 109, 114, 122, 131, 133, 257.
Abdallah ben Saad ben Abi Sarh El-Amri : 109, 130, 170, 173, 186.
Abdallah ben Zobeïr : 112, 116, 170, 174, 185.
Abdallah ben Zobeïr ben El-Aououam : 185.
Abdallah El-Açili (Abou Mohammed) : 268.
Abdallah Çaffar Eç-Çerimi : 218.
Abdallah le Commentateur, fils d'El-Abbas : 190.
Abdchems ben Abdmanaf : 108.
Abdchems (Beni) : 144.
Abdelala ben Joreïj El-Afriqi : 219.
Abdelala ben Es-Samah El-Maafri : 240.
Abdelaziz ben Mousa ben Noceïr : 207.
Abdeljebbar El-Haouari : 233.
Abdelmalek ben Abil-Jaad El-Ourfajoumi : Cf. Ourfajoumi.
Abdelmalek ben Habib : 190.

- Abdelmalek ben Merouan, calife : 184.
- Abdelmalek ben Merouan, général : 174, 194.
- Abdelmalek ben Qatan : Cf. Fihri.
- Abdelmalek ben Sakerdid Eç-Cenhaji : Cf. Cenhaji.
- Abdelmalek El-Joueïni, auteur de l'*Irchâd* : 146.
- Abdelmottaleb Cheïba ben Hachem, grand-père de Mahomet : 121.
- Abdelmoumen ben Ali l'Almohade : 267.
- Abdelouahed ben Yazid El-Haouari : 225.
- Abdelouahhab ben Abderrahman ben Roustem : 256.
- Abdelouareth ben Habib El-Fihri : Cf. Fihri.
- Abdelozza ben Qoçaï, arrière-grand-père du calife Omar : 45, 90.
- Abderrahman ben Abdallah El-Ghafiqi : 214.
- Abderrahman ben Aouf : 60, 89, 117.
- Abderrahman ben Habib El-Fihri : Cf. Fihri.
- Abderrahman ben El-Harith ben Hicham : 116.
- Abderrahman ben Ibrahim ben-Mousa ben Abil-Afiya : Cf. Miknasa Beni Abil-Afiya.
- Abderrahman ben Moaouïya Ed-Dakhil El-Merouani : 234, 238, 265.
- Abderrahman ben Roustem-le-Persan : 241, 244, 248, 252.
- Abderrahman ben Semra : 144.
- Abderrahman ben Ziyad ben Anoum : 237.
- Abderrahman El-Idrisi : Cf. Idrites.
- Abderrahman El-Mouljam El-Mouradi : 138.
- Abderrahman El-Ouzai : Cf. Ouzai.
- Abderrazzaq El-Fihri : Cf. Fihri.
- Abdesselam ben Saïd Et-Tanoukhi Sahnoun : Cf. Sahnoun.
- Abdmanaf : Cf. Abou Taleb.
- Abdmanaf ben Qoçeï : 62, 108.
- Abeilles (les)*, titre d'un chapitre du Coran : 103.
- Abila (Jebel Mousa) : 28.
- Abir, fils de Chalikh : 62.
- Abou Abdallah El-Mohtaseb le Chiïte : 245.
- Abou Abdallah Ibn Abi Eç-Çaber : Cf. Ibn Abi Eç-Çaber.
- Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Qasem ben Zarrouk : Cf. Mohammed.
- Abou Ayyoub El-Ançari : 135.
- Abou Beïhas Haïçam ben Jaber Edh-Dhobaï : 217.
- Abou Bekr ben Ayyach : 81.
- Abou Bekr ben El-Arabi, auteur des *Qaouâsim oual-Aouâçim* : 267.
- Abou Bekr El-Khatib : Cf. Bagdadî.
- Abou Bekr le Véridique, premier calife orthodoxe : 69, 76, 79, 90.
- Abou Chabib Eç-Çadafi : 201.
- Abou Chaddad : Cf. Balaoui (Zohêir ben Qais El-).
- Abou Çofra : 255.
- Abou Darda : 114.
- Abou Dhabis El-Balaoui : Cf. Balaoui.
- Abou Dharr : 114.
- Abou Dhoueïb, père de Halima, nourrice de Mahomet : 63.
- Abou Dhoueïb : Cf. Hodhali.
- Abou Hanifa : 262.
- Abou Hatem Yaçoub : Cf. Mcghili.
- Abou Hodheïfa ben Atba ben Rebia : 86.
- Abou Horeïra : 81, 94.
- Abou Ikhlef Mannallah : Cf. Mannallah.
- Abou Imran Mousa ben Aïsa : Cf. Fasi.

- Abou Jafar Abdallah El-Mançour :
Cf. Mançour.
- Abou Jida : 193.
- Abou Khozeïma : 88.
- Abou Lahab : 67, 68.
- Abou Louloua Firouz : 103.
- Abou Mançour Aïsa El-Berghouati : Cf. Berghouati.
- Abou Menidher : Cf. Aboul-Moubtadhil.
- Abou Mohammed ben Abi Zeïd El-Kairouani : Cf. Kairouani.
- Abou Mohammed ben Hazm : Cf. Ibn Hazm.
- Abou Mousa El-Achari : Cf. Abdallah (Abou Mousa) ben Qaïs.
- Abou Obeïda, général du calife Omar : 91.
- Abou Obeïda ben El-Jarrah : 80, 89, 98.
- Abou Obeïda ben Oqba El-Fihri : Cf. Fihri.
- Abou Omama : 71.
- Abou Omar ben Abdelbarr : Cf. Ibn Abdelbarr.
- Abou Qaïs ben Aslat le Poète : 73.
- Abou Qouhafa Othman, père du calife Abou Bekr : 79, 99.
- Abou Remtha : Cf. Balaoui.
- Abou Taleb Abdmanaf ben Abdelmottaleb Cheïba, père du calife Ali : 63, 67.
- Abou Yousef, cadî : 264.
- Abou Zarjouna : 254.
- Abou Zema : Cf. Balaoui.
- Aboul-Aç, grand-père du calife Othman : 108.
- Aboul-Ahouaç Amr : Cf. Amr.
- Aboul-Aouar Es-Solami : 214.
- Aboul-Arab Mohammed ben Ahmed : 209.
- Aboul-Fida : 108, 141.
- Aboul-Hasan El-Achari : 266.
- Aboul-Hasan El-Gabsi : Cf. Gabsi.
- Aboul-Heïtham Malek ben Eteïhan : 72, 75.
- Aboul-Khattab Abdelala : Cf. Abdelala.
- Aboul-Khattab El-Maafri, général : 248.
- Aboul-Khattar Hassam : Cf. Kilabi.
- Aboul-Moubtadhil Khalf : 186.
- Aboul-Mouhajir Dinar : 177, 179.
- Aboul-Oualid El-Baji : Cf. Baji.
- Aboul-Qasem ben Obeïdallah ben El-Habhab : 214.
- Aboul-Qasem Es-Semkou : Cf. Miknasa çofrites.
- Aboul-Qasem Es-Souheïli : Cf. Abderrahman.
- Abraham : 58, 62.
- Abyssinie : 69, 219.
- Abyssins : 162.
- Acem ben Jemil El-Ourfajoumi : Cf. Ourfajoumi.
- Acem ben Kouleïb : 142.
- Acem ben Omar ben El-Khattab : 187.
- Acem ben Omar ben Qatada : 75.
- Achath (El-) : 131.
- Achtar (El-) En-Nakhaï : 130, 132.
- Açili (El-) : Cf. Abdallah.
- Acra : 32.
- Ad : 71.
- Ad Abilem (Ceuta) : 40.
- Adam : 63, 228.
- Adaoui (Mesaoud ben El-Asouad El-) : Cf. Balaoui.
- Adhba (El-), nom d'une chamelle de Mahomet : 77.
- Addi ben Kaab ben Loua : 90.
- Addi (Beni) : 105.
- Ad Lucos : 41.
- Ad Mercuri (Dchar Jedid de la Gharbiya) : 40.
- Ad Mercurios (Qaçbat es-Sekhirat) : 40.
- Adnan, fils d'Add : 62.
- Ad Novas (Sidi El-Yamani) : 40.
- Aedemon, affranchi du roi Ptolémée : 37.
- Affan, père du calife Othman : 108.

- Agadir (Risardir) : 47.
 Aghlab (El-) ben Salem Et-Temi-
 mi Es-Saadi : 248, 249, 250.
 Aghlabites : 199, 250, 258.
 Agourai : 41.
 Agrippa : 36.
 Ahmed ben Beker ben Abderrah-
 man ben Jahl El-Joudhami : Cf.
 Joudhami.
 Ahmed ben Mimoun-l'Emir : Cf.
 Miknasa çofrites.
 Ahnaf (El-) : 13.
 Ahnaf (El-) ben Qais : 97.
 Ahouaz (El-) : 97.
 Aïcha, épouse de Mahomet : 81,
 95, 105, 107, 123, 127.
 Aïlan ben Moudhar : 150.
 Aïn Amiyar : Cf. Aïn Omeïr.
 Aïn Dalia : 42.
 Aïn Kebrit du Jebel Selfat : 40.
 Aïn Et-Tamr : 88.
 Aïsa ben Abil-Ançar El-Berghoua-
 ti : Cf. Berghouati.
 Aïsa ben Dinar : 263.
 Aïsa ben Mousa ben Ajlan El-
 Khorasani : 259.
 Aïsa ben Yézid El-Asouad : Cf.
 Miknasa çofrites.
 Aïsa El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Ajam (forteresse d'El-) : 113, 172.
 Ajisa : 155.
 Ajmadîn : 190.
 Akki : 258.
 Ala (El-) ben El-Hadhram : 114.
 Alains : 42.
 Alem, l'un des noms de Çaleh
 El-Berghouati : 229.
 Alexandre le Grand : 63, 101, 158.
 Alexandrie : 36, 93, 99, 163, 167.
 Albe : 34.
 Algérie : 164, 259.
 Algésiras (Ile verte) : 159, 180, 203.
 Ali ben Abi Taleb, quatrième calife
 orthodoxe : 59, 60, 66, 76, 121,
 143.
 Ali ben Ahmed (Sidi) : 42.
 Ali ben Hammoud : Cf. Idrisites
 Hammoudites.
 Ali bou Jenoun (Sidi) : 42.
 Almohades : 155, 256.
 Almoravides (Lemtouna) : 229.
 Alouan ben Berr ben Qais ben
 Aïlan : 151.
 Amalécites : 148.
 Amilcar, général carthaginois : 33.
 Ammar ben Yasir : 124, 129.
 Ammon, roi de Lybie : 29.
 Amouas (peste d') : 98.
 Amouriyet : 110.
 Amr (Aboul-Ahouaç) ben El-Ahou-
 aç El-Ijli : 249.
 Amr ben El-Aç : 82, 89, 99, 167,
 169, 187.
 Amr ben Amr ben Kaab : 79.
 Amr ben Bekr Et-Temimi Es-
 Saadi : 138.
 Amr ben El-Hamq : 120.
 Amr ben Oumm Mektoum l'Aveu-
 gle : 73.
 Amr ben Qais ben Aïlan : 150.
 Amr ben Meïmoun : 103.
 Amran ben Habib El-Fihri : Cf.
 Fihri.
 Amsaga : 42.
 Anbar (El-) : 88.
 Anbasa ben Souheïm El-Kelbi :
 211.
 Ançar : Cf. Auxiliaires.
 Anouch, fils de Seth : 63.
 Anouchirevan : 63.
 Antabolis (Barqa) : 167.
 Antaea : 30.
 Antaepolis : 30.
 Antée (géant) : 27, 29.
 Antioche : 93, 110.
 Antonin, empereur romain : 32, 38.
 Aouf ben El-Harith Ibn Afra : 71.
 Aouraba : 48, 155, 165, 195.
 Aourabi (Hamed El-) : Cf. Hamed.
 Aourabi (Ishaq ben Mohammed
 ben Abdelhamid El-) : 155.
 Aourabi (Kosaïla El-) : Cf. Ko-
 seïla.

Aouras (Jebel) : Cf. Jebel Aouras.
 Aourigha : 155, 241.
 Aous, tribu de Médine : 71, 72, 73.
 Aqaba de Mina : 71, 74.
 Aqaba (mousem d') : 71, 72.
 Aqiq (El-) : 118, 187.
 Aquae Dacicae (Aïn Kebrit du
 Jebel Selfat) : 40.
 Arafa : 77.
 Arambys : 32.
 Arbitrage (Affaire de l') : 130.
 Arbouna : 206.
 Ardaja, ou Ourdaja : 155.
 Arfikhchad, fils de Sem : 62.
 Arghou, fils de Faligh : 62.
 Arménie : 93, 115, 256.
 Aroua, fille d'Abderrahman ben
 Roustem, mère de Mimoun ben
 Midrar : 244.
 Aryens : 29.
 Arzila (Zilia, Zilis) : 32, 40.
 Asaad ben Zerara El-Mouqarri :
 71, 73.
 Asad (Beni) : 84.
 Asad ben El-Fourat : 199, 263.
 Ascalis : 35.
 Asdrubal, général carthaginois : 33.
 Asouad (El-) ben Abd Yaghouth,
 189.
 Atba ben Soheïl ben Amr : 98.
 Atiq : 79.
 Atlantes : 28, 29.
 Atlantide, ou Atlantis : 29.
 Atlantique : 181.
 Atlas (géant, Jebel Dren) : 27, 29,
 33, 155, 181.
 Aurès : Cf. Jebel Aurès.
 Autololes : 30.
 Auxiliaires (Ançar) : 72, 79, 127.
 Avezac (d') : 45.
 Ayyadh, auteur des *Madarik* : 262.
 Ayyoub ben Habib El-Lakhmi :
 208.
 Azar, fils de Nahour : 62.
 Azarka : 217.
 Azerbeïdjan : 93, 115.

B

Babba (Colonia) Julia Campestris :
 40.
 Bab Beni Msafer, à Fès : 193.
 Bab El-Jezira, à Tunis : 178.
 Bab Sellem, à Kairouan : 257.
 Baçra (Tremulae) : 40.
 Basra : 93, 120.
 Badis : 40.
 Badis ben Mançour ben Bolog-
 guin : Cf. Cenhaji.
 Baghana : 179.
 Baghdad : 59.
 Baghdadi (Abou Bekr El-Khatib
 El-) : 59.
 Baha (El), fille de Dahman ben
 Aïlan : 150.
 Bahloul ben Abdelouahed El-Madh-
 ghari : Cf. Madhghari.
 Bahloula : 49, 158.
 Bahreïn : 94.
 Baja : 196, 233.
 Baji (Aboul-Ouali El-) : 268.
 Bakhta ben Yala El-Maghraoui :
 Cf. Zénètes Maghraoua.
 Balaj ben Béchir ben Ayyadh El-
 Qocheïri : 221.
 Balanjar : 101.
 Balaoui (Abou Dhabis El-) : 186.
 Balaoui (Abou Zemaa Abd ben
 Arqam, ou Obeid ben Arqam
 El-) : 187.
 Balaoui, ou El-Adaoui (Mesaoud
 ben El-Asouad El-) : 187.
 Balaoui (Yezid ben Thaalaba El-) :
 72.
 Balaoui (Zoheir ben Qaïs Abou
 Chaddad El-) : 179, 183, 192,
 194, 195.
 Balat Ech-Chouhada, bataille de
 Poitiers : 215.
 Baléares : 44.
 Banasa : 40.
 Baniubae : 30.
 Baqi, cimetièrre de Médine : 41.

- Baqilani (Abou Bekr El-) : 146.
 Baquates, les mêmes que les Berghouata : Cf. Berghouata.
 Barcelone : 206.
 Bariensi (Castra) : 41.
 Barqa : 93, 99, 149, 163, 167, 168, 195.
 Barra (El-) ben Maarour : 74, 76.
 Barra (El-) ben Malek ben Anas, 86.
 Béchir ben Çafouan El-Kelbi : Cf. Kelbi.
 Béchir ben Saad : 80.
 Bedr : 73.
 Beïhasia : 217.
 Beker ben Aïsa El-Qaïsi : 233.
 Bekr (Beni) ben Abdmanaf ben Kinana : 82.
 Bekri (El-) : 150.
 Belisaire : 44.
 Berbères : 29, 146, 164, 194, 208, 215, 240, 248, 251.
 Berghouata : 30, 38, 48, 155, 226, 229.
 Berghouati (Abou Çobeïh Tarif El-), père de Çaleh : 227.
 Berghouati (Abou Mançour Aïsa ben Abil-Ançar El-) : 229.
 Berghouati (Çaleh ben Tarif El-) : 220.
 Berghouati (Zemmour ben Çaleh El-) : 228.
 Bernous, ancêtre des berbères Branès : 154.
 Berr ben Qaïs ben Aïlan : 150, 151.
 Bichr ben Çafouan : 213.
 Bilah (Abou Abderrahman) ben Harith ben Acem El-Mozani : 187.
 Bizerte : 174, 196.
 Bogud : 35.
 Bogud I^{er} : 35.
 Bogud II : 36.
 Bogudiana : 36.
 Boissière (Gustave) : 29.
 Bokhari (El-), auteur du *Çahih* : 58, 66, 68, 78, 115.
 Bokkar : 33, 34.
 Bokkus : 34.
 Bokkus I^{er} : 34.
 Bokkus III : 36.
 Bologguin ben Mohammed ben Hammad : Cf. Cenhazi.
 Bologguin ben Ziri ben Manad : Cf. Cenhazi.
 Bône : 96.
 Boniface, Comte d'Afrique : 42.
 Botr : 149, 156.
 Boueïb (bataille de) : 92.
 Boughaz : Cf. Gibraltar.
 Bou Halou, affluent de l'Innaouen : 40.
 Bounian (El-) : 41.
 Bou Regreg : 30, 41.
 Bouri (El-) ben Mousa ben Abil-Afiya : Cf. Miknasa Beni Abil-Afiya.
 Bourk (El-) : Cf. El-Hajjaj ben Abdallah.
 Bouzakha : 84.
 Branès : 149, 155, 184.
 Bretagne : 28.
 Byzance : 44.
 Byzantins : 44, 84, 88, 93, 163.

C

- Çabra : 163, 168.
 Cadix : 206.
 Caesare : Cf. Cherchel.
 Çafa, colline des environs de La Mecque : 68.
 Çafiya bent Haï ben Akhtab : 60, 61.
 Çafroun : Cf. Cefrou.
 Çahaba : Cf. Compagnons du Prophète.
 Caïre (le) : 167.
 Çaleh, gouverneur intérimaire du Maghreb : 199.
 Çaleh El-Ifreni : Cf. Zénètes Beni Ifren.
 Çaleh ben Tarif El-Berghouati : Cf. Berghouati.

- Califes orthodoxes : 79, 146.
 Caligula, empereur romain : 37.
 Calpé (Gibraltar) : 28.
 Calypso : 27.
 Çamil ben Hatem : Cf. Kelbi.
 Çanaa : 178.
 Canaries (îles) : 35, 37.
 Çaoulat ben Ouzemmar El-Maghraoui : 173.
 Çaçalba : 31.
 Caricon Teïchos, ou Risardir (Agadir) : 32, 40.
 Carthage : 30, 48, 160, 195.
 Carthaginois : 31, 160.
 Cassianus (Saint Cassien) : 47.
 Cassien (Saint) : Cf. Cassianus.
 Castra Bariensi : Cf. Bariensi.
 Çatfoura : 196.
 Çeffin (bataille de) : 128.
 Celtes : 29.
 Cenhaja : 149, 155, 165, 233.
 Cenhaja Voilés, Hommes voilés : 49, 155, 182.
 Cenhaji (Abdelmalek ben Sakerdid Eç-) : 252.
 Cenhaji (El-Mouezz ben Badis Eç-) : Cf. El-Mouezz.
 Cerné, capitale de l'Atlantide : 29.
 César : 36.
 Ceuta (Septon, Septem, Septum) : 40, 44, 162, 202, 222.
 Chabatoun (Ziyad ben Abderrahman) : 263.
 Chaddad ben Aous : 114.
 Chafii (Ech-) : 58.
 Chaker Lillah : Cf. Mohammed Chaker Lillah.
 Chalikh, fils d'Arfikhehad : 62.
 Cham (Kam, Ham), fils de Noé : 28, 147.
 Chameau (bataille du) : 125.
Chameau (le), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Chanaan : 147.
 Chananéens : 148.
 Charf el-Aqab, près de Tanger : 32.
 Charhabil ben Hasana : 86.
 Charles Martel : 215.
 Chebib ben Chejra El-Achjaï : 138.
 Chefs (bataille des) : 200.
 Chélif : 220.
 Chella : 31, 161.
 Cherchel (Caesarea) : 36, 161.
 Cherich : 206.
 Cherik : 178.
 Cherrat (oued) : 41.
 Chiisme et Chiites : 145.
 Chomt (Ech-) : 137.
 Chosroès : 63.
 Chypre (île de) : 113.
 Cilium (bataille de) : 44.
 Cirta : 35.
 Cléopâtre Séléné : 37.
 Çofrisme et Çofrites : 217, 219, 250.
 Colonnes d'Hercule : Cf. Hercule.
 Compagnons du Prophète (Çahaba) : 170, 171.
 Constantin, empereur : 39.
 Constantinople : 44, 96, 174, 195.
 Copt, fils de Cham : 149.
 Coptes : 149, 162.
Coq (le), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Coran (livre, mouçhaf) : 87, 115, 202.
 Coran berghouati : 228.
 Cordillère bétique : 28.
 Cordoue : 207, 238, 247, 268.
 Ctésiphon : 93.
 Cyrénaïque : 47.

D

- Dahiya (Kahena) Ez-Zénatiya El-Gueraouiya, reine de l'Aurès : 156, 196, 199.
 Dahman ben Aïlan ben Moudhar : 150.
 Dakhil (Ed-) : Cf. Abderrahman ben Moaouiya.
 Damas : 91, 109.
 Danemark : 28.
 Daoud El-Aourabi : Cf. Aourabi.
 Daoud El-Idrisi : Cf. Idrisites.

Daoud ben Omar El-Mestasi : Cf. Mestasi.
 Daoud ben Yézid ben Hatem : 255.
 David : 147.
 Dchar Jedid de la Gharbiya : 40.
 Dçoul : Cf. Tsoul.
 Deskara (Ed-) : 136.
 Dhabiyan : 82.
 Dhahbi (Edh-) : 186.
 Dhahhak (Edh-) ben Qaïs : 130, 184.
 Dhakouan ben Abdelqaïs : 72.
 Dharisa : 152.
 Dharisi (Edh-) : Cf. Hani ben Bekkour.
 Dhirar ben El-Azouar : 84.
 Dhoubba : 127.
 Dhoul-Khachab : 82.
 Dhoul-Qaçça : 82.
 Dhou Qarr : 124.
Diabie (le), Iblis, titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Didit (Ed-) : 197.
 Dinar : Cf. Yezid ben Abi Muslim.
 Dioclétien : 38.
 Disciples (Tabiin) : 200, 209, 260.
 Djeloula : Cf. Jelloula.
 Donatistes : 40.
 Doumat El-Jandal : 132.
 Dounas (Aboul-Attaf ben Hamam El-Maghraoui : Cf. Zénètes Maghraoua.
 Draa : 165, 181, 202.
 Dren (Jebel) : Cf. Atlas.
 Duga : 41.

E

Egypte : 93, 99.
 Egyptiens : 29.
 Elbab : 110.
 Elias ben Habib El-Fihri : Cf. El-Fihri.
 Elias ben Moudhar ben Nezar : 62, 150.
 Elias le Vizir, fils d'Aboul-Qasem

ben Semkou : Cf. Miknasa çofrites.
 Emigration : Cf. Hégire.
 Emigrés (Mouhajiroun) : 80, 127.
 Erg (el-Irq), dunes de sable du Sahara : 164.
 Espagne : 28, 163, 203, 207, 214, 220, 234.
 Ethiopiens : 30.
 Eulj (El-) : Cf. Renégat.
 Euphrate : 136.
 Exilissa : 40.

F

Fadhl (El-) ben El-Abbas ben Abdelmottaleb : 190.
 Fadhl (El-) ben Raouh ben Hatem : 257.
 Fadhl (El-) ben Yahya le Barmécide : Cf. Barmécide.
 Fakhkh (bataille de) : 257.
 Faligh ben Abir : 62.
 Farazdaq (El-) : 120.
 Faroud ben Naufal El-Achjaï : 135.
 Fasi (Abou Imran Mousa ben Aïsa) : 263.
 Faten (Beni) : 218, 249.
 Fath (El-) ben Mimoun l'Emir : Cf. Miknasa çofrites.
 Fatma, fille de Mohammed, épouse du calife Ali : 141.
 Fazan : 179.
 Fazara : 114.
 Fazaz : 49, 158.
 Fendlaoua : 48, 158.
 Ferghana : 110.
 Fès : 165, 193.
 Fichtala : 39.
 Fihri ben Malek ben En-Nadhar : 62.
 Fihrites : 216, 227.
 El-Fihri (Abdelmalek ben Qatan) : 215, 220.
 El-Fihri (Abdelouareth ben Habib ben Abi Obeïda) : 236.
 El-Fihri (Abderrahman ben Habib ben Abderrahman) : 231, 254.

El-Fihri (Abderrahman ben Habib ben Abi Obeïda) : 226.
 El-Fihri (Imran ben Habib ben Abi Obeïda) : 236.
 El-Fihri (Elias ben Habib ben Abi Obeïda) : 235, 236.
 El-Fihri (Habib ben Abi Obeïda ben Oqba ben Nafi) : 206, 215, 219, 221, 238.
 El-Fihri (Khaled ben Habib ben Abi Obeïda) : 219.
 El-Fihri (Omeyya ben Abdelmalek ben Qatan) : 224.
 El-Fihri (Oqba ben Nafi ben Abdelqais) : 111, 170, 175, 177, 179, 184, 191.
 El-Fihri (Qatan ben Abdelmalek ben Qatan) : 224.
 El-Fihri (Yousef ben Abderrahman ben Habib) : 234, 238.
 Firmus : 42.
 Fossé (guerre du Khandaq ou du) : 73.
 Fostat : 118, 120, 163, 168.
 Francs : 160, 214.
 France : 65.
 Franja : 163.
 Frenj : 162, 180, 233.
 Frigidæ (Friglas, Frigla, Soueïr) : 40, 41.
 Friglensis : 41.
 Ftouh ben Dounas ben Hamama El-Maghraoui : Cf. Zénètes Maghraoua.
 Furius Celsus : 38.

G

Gabès : 197, 239.
 Gabsi (Aboul-Hasan El-) : 193, 263.
 Gabriel (ange) : 66.
 Gafsa : 172, 236.
 Gasmul, roi des Maures : 44.
 Gaulois : 29.
 Gennadius : 45.
 Gentil (L.) : 28, 29.

Gétules : 29, 30, 35.
 Gétulie : 29.
 Ghadams : 175.
 Ghaleb ben Fihri ben Malek : 62.
 Gharbiya : 42.
 Ghassan : 96.
 Ghatfan, tribu d'Arabie : 84.
 Ghazali (El-) : 261.
 Ghazna : 110.
 Ghoraïb ben Homaï : 242.
 Ghiatha : 49, 158.
 Ghomara : 30, 31, 44.
 Ghomara : 30, 31, 44, 155, 203.
 Ghomari (Hamim El-) : Cf. Hamim.
 Ghomari (Ylian, comte Julien) : Cf. Julien.
 Gibraltar, rocher et détroit (Calpé, Jebel el-Fath, Jebel Tariq, Boughaz, Zoqaq) : 28, 158, 203, 205.
 Gilda : 40.
 Gildon : 42.
 Goliath (Jalouth) : 147.
 Goths : 31, 42, 160, 162.
 Gour (Souq el-Jemaa d'El-), sur le territoire des Beni Mtir : 40.
 Graulle (A.) : 49.
 Grégoire (Jorjeïr) : 111, 163, 171, 203.
 Gueraou, ancêtre des Gueraoua : 197.
 Gueraoua : 156, 158.
 Gueraouiya (Kahena Dahiya Ez-Zénatiya El-) : Cf. Dahiya.
 Gytte : 32.

H

Habahia : 173.
 Habbab (El-) ben Moundhir : 80.
 Habib ben Abderrahman : Cf. Fihri.
 Habib ben Abi Obeïda El-Fihri : Cf. Fihri.
 Habib ben Habib El-Mohlebi : 251.
 Habib ben Naçr El-Mohlebi : 257.
 Hachem (Beni), ou Hachèmites : 69.
 Hachem ben Abdmanaf, arrière-

- grand-père de Mahomet : 62.
 Hadhifa : Cf. Hodheïfa.
 Hadi (El-), calife abbaside : Cf. Mousa El-Hadi, 249.
 Hadiqat El-Maout : 86.
 Hadjeb (El-) : Cf. Hajeb.
 Hadrien, empereur : 38.
 Haç ben Çoulat El-Maghraoui : Cf. Zénètes Maghraoua.
 Haça, fille du calife Omar : 88, 95, 106, 116.
 Haïdara (Ali) El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Haïtham (El-) ben Obeïd El-Kilabi : 214.
 Hajeb (El-), Qaçba des Beni Mtir : 41.
 Hajjaj (El-) ben Abdallah Et-Temimi Eç-Cerimi, dit El-Bourk : 138.
 Hajjam (El-) El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Hajriin, près de Tanger, 32.
 El-Hakam El-Mostancir ben Abderrahman En-Naçer, calife de Cordoue : 247.
 El-Hakam El-Mostancir Billah, calife de Cordoue : 229.
 Halima Es-Saadia, fille d'Abi Dhoueïb, nourrice de Mahomet : 63.
 Ham : Cf. Cham.
 Hamal ben Qeïdar : 62.
 Hamdani (Hamed ben Hamdan El-) : Cf. Hamed.
 Hamim El-Mouftari, le même que Hamim ben Mannallah.
 Hamza ben Abdelmottaleb : 86.
 Hamza ben Amr El-Aslami : 871.
 Hamza El-Ispahani : 101.
 Hanafiya, l'une des femmes du calife Ali : 124.
 Handhala ben Çafouan El-Kilabi : Cf. Kilabi.
 Hanech ben Abdallah Eç-Canaani : 178, 184.
 Hani ben Bekkour Edh-Dharisi : 197.
 Hanifa (Beni) : 85, 86.
 Hannibal, général carthaginois : 33.
 Hannon, amiral carthaginois : 34.
 Hanoukh ben Yard : 63.
 Haouab (El-) : 123.
 Haouar ben Aourigh ben Bernès : 225.
 Haouara : 225, 233, 241, 252.
 Haouari (Abdeljebbar) : 233.
 Haouari (Abdelouahed ben Yezid El-) : 225.
 Harir (Nuit d'El-) : 130.
 Hariri (Abou Mohammed El-), auteur des *Maqâmât* : 255.
 Harith (El-) : 233.
 Harith (El-) ben Hicham : 98.
 Harith ben Hobeïb ben Khozeïma El-Qorchi El-Amiri : 187.
 Harith Er-Raïch : 148.
 Haroun : Cf. Aaron.
 Haroun er-Rechid, calife abbaside : 255, 257, 258, 264.
Harout et Marout, titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Harqouç ben Zoheir : 125.
 Harra (El-) : 224.
 Harthama ben Aïn : 258.
 Hasan (les Deux), Hasan et Housseïn, fils du calife Ali : 188.
 Hasan I^{er}, fils du calife Ali : 111, 124, 140, 141, 143, 144, 170, 188.
 Hasan El-Baçri : 144.
 Hasan El-Hajjam El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Hasan ben Harb El-Kendi : 250.
 Hasan ben Qasem El-Louati : Cf. Louati.
 Hasidius Geta : 37.
 Haskoura : 155.
 Hassan (Aboul-Khattar) El-Kilabi : Cf. Kilabi.
 Hassan ben En-Naaman El-Ghasani : 156, 195, 200, 215.
 Hassan ben Thabet : 73, 97, 120.
 Hatoura : 220.
 Hattan Et-Temimi El-Yarboui : 104.
 Hégire, ou Emigration : 76.

Heraclius, empereur byzantin : 96, 163.
 Hérat : 101.
 Hercule : 27, 28, 160.
 Hercule (Colonnes d') : 160.
 Hespérides (Jardin des) : 27.
 Hibban ben Abi Jebella : 188, 209.
 Hicham ben Abdelmalek, calife : 213, 229.
 Hicham ben Abderrahman Ed-Dakhil : 264.
 Hida ben Amr ben Moadd ben Adnan : 150.
 Hijaz : 77.
 Hilal ben Amer ben Çaça : 165.
 Himyar : 157, 158.
 Hippone : 42.
 Hippone : 42.
 Hira (caverne de) : 64, 88.
 Hodeïbiya (bataille de) : 95.
 Hodhali (Abou Dhoueïb Khoueïled ben Khaled El-) : 186.
 Hodheïfa ben El-Ahouaç El-Qaïsi : 214.
 Hodheïfa ben El-Yaman : 103, 115.
 Homeïd ben Çakhr : 253.
 Homeïd ben Içlit El-Miknasi : Cf. Miknasi.
 Homç : 90, 109, 113.
 Hommes voilés : Cf. Cenhaja Voilés, Lemtouna.
 Honeïn (colline de) : 117.
 Horra (bataille d'El-) : 224.
 Hormouzd : 94, 97, 98.
 Hoseïn, fils du calife d'Ali : 111, 124, 170, 188.
 Hoseïn El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Houmeïsa (El-) ben Salaman : 62.

I

Ibad Ed-Deïli : Cf. Abbad.
 Ibadhites : 217, 248.
 Iblis : Cf. Diable.
 Ibn Abbas, cousin de Mahomet : 68, 78, 111, 170, 242.
 Ibn Abdelbarr, auteur du *Kitab*

en-Nasab : 61, 108, 142, 149.
 Ibn Abdelhakam : 192.
 Ibn Abdelhamid El-Aourabi : Cf. Aourabi.
 Ibn Abdelouadoud Es-Salami : Cf. Hasan ben Ahmed.
 Ibn Abi Amer : Cf. El-Mançour ben Abi Amer.
 Ibn Abi Cheïba : 99.
 Ibn Abil-Afiya : Cf. Miknasa Beni Abil-Afiya.
 Ibn Abi Mouït : 130.
 Ibn Abi Mouslim : Cf. Yézid ben Abi Mouslim.
 Ibn Abi Sarh : Cf. Abdallah ben Saad ben Abi Sarh.
 Ibn Abi Zara, auteur du *Raoudh el-Qirtas* : 150.
 Ibn Abi Zeïd : 260, 263.
 Ibn Afra : Cf. Aouf ben El-Harith.
 Ibn El-Aghlab : Cf. Ziadat Allah l'Aghlabite Ibrahim ben El-Aghlab.
 Ibn Amr ben El-Aç : 111, 170.
 Ibn Asaker : 211.
 Ibn El-Athir, historien, auteur du *Tarikh el-Kâmil* : 141.
 Ibn Atika : Cf. Abdallah ben Is-haq.
 Ibn El-Attar, auteur des *Ouathaïq* : 268.
 Ibn Bechkoual : 203, 234.
 Ibn Bedroun, commentateur de la *Abdouniya* : 120.
 Ibn Çakhr : Cf. Homeïd ben Çakhr.
 Ibn Chihab : 115.
 Ibn Farhoun, auteur du *Dibâj el-Moudhahhab* : 265.
 Ibn El-Fourat : Cf. Asad ben El-Fourat.
 Ibn El-Habbab : Cf. Obeïdallah ben El-Habbab.
 Ibn Hajar, auteur de l'*Içâba* : 61.
 Ibn Hayan : 222, 235.
 Ibn Hazm, auteur de la *Jamhara* : 61, 148.
 Ibn Hodeïj : Cf. Moaouiya.

- Ibn Jafar : 111, 171.
 Ibn Jafna, le même que Jebella ben El-Aïham.
 Ibn El-Kilabi : 149.
 Ibn Khaldoun : 68, 82, 86, 150, 202, 235.
 Ibn Khallikan : 210, 242.
 Ibn El-Khatib : 61, 79, 120.
 Ibn Maçad : 183.
 Ibn Maghith : 268.
 Ibn Mesaoud : 99.
 Ibn El-Mouljam : Cf. Abderrahman ben El-Mouljam.
 Ibn Moundhah : 188.
 Ibn Mousayyab : 94.
 Ibn Naji : 186.
 Ibn Omar ben El-Khattab : 111, 170.
 Ibn El-Qasem : Cf. Ibrahim (Abou Ishaq) ben El-Qasem.
 Ibn Qatan : Cf. Abdelmalek ben Qatan.
 Ibn Er-Raqiq : Cf. Ibrahim (Abou Ishaq) ben El-Qasem.
 Ibn Saad : 102.
 Ibn Sahl, auteur des *Ahkâm* : 268.
 Ibn Toumert (Mohammed), Mehdi des Almohades : 155, 266.
 Ibn Younes : 188, 190.
 Ibn Ez-Zobeir : Cf. Abdallah.
 Ibrahim ben El-Aghlab : 258.
 Ibrahim (Abou Ishaq) ben El-Qasem El-Qaraoui, dit Ibn Er-Raqiq : 178, 193, 202.
 Ibrîq (El-), localité des environs de Médine : 82.
 Idrisites : Idris Ier ben Abdallah ben Hasan II : 66, 257.
 Ifriqech : 148.
 Ifriqech ben Abraha Dhoul-Manar : 148.
 Ifriqech ben Qais ben Ceïfi : 148.
 Ifriqiya : Cf. Tunisie.
 Ikrima ben Abi Jahl : 89, 242.
 Ile Verte : Cf. Algésiras.
 Inde : 110.
 Innaouen (oued) : 40.
 Iphta : 35.
 Iraq : 77, 93.
 Irem : 71.
 Irghech (Beni) : 48.
 Ishaq ben Mohammed ben Abdelhamid El-Aourabi : Cf. Aourabi.
 Ismaël, fils d'Abraham : 62.
 Ismaïl ben Abban ben Abdelaziz ben Merouan : 235.
 Ismaïl ben Obeïdallah ben Abil-Mouhajir : 202, 209, 211, 260.
 Ismaïl ben Obeïdallah ben El-Habhab : 214, 219.
 Ispahan : 101, 142.
 Israélites : 158, 228.
 Iyyadh, auteur de la *Chifa* : 77.
 Iznasen (Beni) : 33.

J

- Jaber ben Abdallah : 71.
 Jalal (El-) Es-Soyouti : Cf. Soyouti.
 Jalouth : Cf. Goliath.
 Jandab ben Abdallah : 140.
 Jaouhar El-Katib ben Abdallah. Er-Roumi : 246.
 Jarhad ben Khoueïled El-Asadi, ou El-Aslami : 188.
 Jarir ben Abdallah El-Bajali : 127.
 Jebel Amargou : 39.
 Jebel Aouras, ou
 Jebel Aurès : 37, 156, 176.
 Jebel Dren : Cf. Atlas.
 Jebel el-Fath : Cf. Gibraltar.
 Jebel Kourt : 40.
 Jebel Selfat : 41.
 Jebel Tariq : Cf. Gibraltar.
 Jebella ben El-Aïcham : 96.
 Jebella ben Amr ben Thaalaba ben Asiad El-Ançari : 161, 174.
 Jelloula (Oppidum Uselitanum) : 161, 174.
 Jenaha : 173.
 Jerid : 179, 236.
 Jerir ben Mesaoud El-Mediouni : Cf. Mediouni.

Jésus, le Messie : 59, 75, 229.
 Jezira (île, péninsule) : 93, 236.
 Jezirat (El-) el-Qibliya : 178.
 Jézoula : 155.
 Jilaliya (Lalla) : 40, 41.
 Jizi (El-) : Cf. Mohammed ben Er-Rabi.
 Job : 228.
 Jochem, tribu arabe : 165.
 Jochem ben Moaouiya ben Beker, ancêtre des Arabes Jochem : 165.
 Jonas : 228.
 Jorjani : 149.
 Jorjeïr : 148, 203.
 Jorjeïr : Cf. Grégoire.
 Joseph, titre d'un chapitre du Coran : 103.
 Josèphe : 30.
 Josué (Youchaa) : 47, 148.
 Joudhami (Thaouaba) : 234.
 Joueïriya ben Asma : 211.
 Jouzajan : 110.
 Juba : 37.
 Jugurtha : 35.
 Juifs : 46, 47, 59, 60, 71, 116.
 Julien le Ghomari (Comte Julien, Julien le Chrétien), gouverneur de Ceuta : 44, 155, 180, 202, 203.
 Justinien, empereur d'Orient : 44.

K

Kaab ben Loua : 62, 90.
 Kaaba, temple musulman de La Mecque : 64.
 Kaboul : 110.
 Kahena Dahiya, reine de l'Aurès : Cf. Dahiya.
 Kairouan : 176, 183, 195, 236, 237, 240, 252.
 Kairouani (Abou Mohammed ben Abi Zeïd El-) : 208.
 Kam : Cf. Cham.
 Kelbi (El-) : 112.
 Keltoum ben Ayyadh El-Qocheïri : 220-223.
 Kenda : 251.
 Kessaï : 227.
 Ketama : 149, 155, 246, 251, 254.
 Ketami (Mçala ben Habbous El-), général Obeïdite : Cf. Mçala.
 Khaçfa ben Qais ben Aïlan : 150.
 Khadija, épouse de Mahomet : 63, 65.
 Khafir (Meïsara El-) : Cf. Meïsara.
 Khaled ben Habib ben Abi Obeïda : Cf. Fihrites.
 Khaled ben Hamid Ez-Zenati : Cf. Zenati.
 Khaled ben El-Oualid : 82, 84, 91, 94.
 Khaled ben Saïd ben El-Aç : 82, 89.
 Khaled ben Thabet El-Ajlani El-Fahmi : 188.
 Khaled ben Yézid El-Qaïsi : 197.
 Khalifa ben Khayyat : 187.
 Khalil, docteur : 56.
 Khalf (Aboul-Moubtadhil) : Cf. Aboul-Moubtadhil.
 Khalf ben Faraj Es-Semisir : 153.
 Kharéjisme et Kharéjites : 133, 214, 233, 251, 260, 261.
 Khariba (El-) : 124.
 Kharija ben Houdhafa El-Adaoui : 140.
 Kharija ben Zeïd ben Thabet : 116.
 Khathaami Es-Souheïli (Es-) : Cf. Abderrahman.
 Khatib (Abou Bekr El-) : Cf. Bagdadadi.
 Khatma : 73.
 Khattab (El-), père du calife Omar : 90.
 Khazen (El-), commentateur du Coran : 78.
 Khazr (Beni) El-Maghraoui : 156, 173, 259.
 Khazraj, tribu de Médine : 71, 74.
 Kheïbar : 59.
 Kheir (Beni El-) : 48.
 Khilat : 110.
 Khorasan : 93, 99, 110, 190.

Khoueïled ben Asad ben Abde-
lozza ben Qocei, beau-père de
Mahomet : 63.
Khoueïled ben Khaled : Cf. Ho-
dhali.
Khozeïma ben Modrika : 62.
Khozeïma ben Thabet El-Ançari :
116.
Kilab ben Mourra : 62.
Kilabi (Aboul-Khattar Hassam ben
Dharrar El-) : 226.
Kilabi (Cemil ben Hatem El-) :
226, 234.
Kilabi (Handhala ben Çafouan El-) :
225.
Kilabi (Yahya ben Salama El-) :
213.
Kinana ben Béchir Et-Tajibi : 120.
Kinana ben Khozeïma : 62.
Kirman : 93.
Koseïla ben Aghz El-Aourabi :
155, 178, 182, 194.
Koufa : 93, 120.

L

Lacroix (L.), auteur de *l'Histoire de
la Numidie et de la Mauritanie* :
30.
Ladhériq : Cf. Rodéric.
Lamek, fils de Mathusalem : 63.
Lampride : 38.
Larache : 27.
Lebda : 163.
Leïth (El-) ben Saad : 176, 226.
Lekkous (oued) : 42.
Lemis (forteresse de) : 179.
Lemmaïa : 249.
Lemta : 155.
Lemtouna : 181.
Lixus : 40.
Loua ben Ghaleb : 62, 90.
Louata ou Beni Loua : 156, 168,
175.
Lucius Quietus : 38.
Lybie : 29.
Lybiens : 29.

M

Mâ el-Haouab : 123.
Maad ben Adnan : 62.
Maafri (Aboul-Khattab El-) : Cf.
Aboul-Khattab.
Maçamida : Cf. Maçmouda.
Maçmouda, ou Maçamida : 30,
38, 49, 155, 165, 180, 181, 202.
Maçmouda (Qçar des) : Cf. El-
Qçar eç-Ceghir.
Madaïn (El-) : 93, 135.
Madère : 37.
Madghis el-Abter ben Berr ben
Qaïs ben Aïlan : 151, 154.
Madhghara : 165, 222.
Madhghari (Yahya ben Harith
El-) : Cf. Yahya.
Mages (religion des) : Cf. Paga-
nisme et Majous.
Maghreb : 164, 192, 233, 259, 260.
Magous : Cf. Majous.
Mahlaïl ben Qinan : 63.
Mahomet, le Prophète : 59, 62, 79.
Majorien, empereur : 43.
Majorque (île de) : 201.
Majous, ou Magous : 46.
Majrit : 268.
Makhrama ben Naoufal : 94.
Makhzoum (Beni) : 178, 209.
Makran : 93.
Malek, l'un des noms de Çaleh
El-Berghouati : 229.
Malek ben Abi Imran : 188.
Malek ben Anas : 56, 262.
Malek ben En-Nadhar : 62.
Mamertinus (Claudius) : 38.
Manchot (le), El-Moukhdaïj : 136.
Mañour (Abou Jafar Abdallah
ben Mohammed ben Ali ben
Abdallah ben Abbas (Al-), ca-
life abbaside : 235, 237, 257.
Mañour (El-), ben Abi Amer :
193, 247.
Mañour (El-) ben Bologguin ben
Ziri ben Manad : Cf. Cenhazi,

- Maqouqos (El-) : 163.
 Marc Aurèle : 38.
 Marcel : Cf. Marcellus.
 Marcellus (Saint Marcel) : 47.
 Marius, général romain : 35.
 Marmajna : 94.
 Maroc : 164, 179, 202, 214, 259.
 Marocains : 30.
 Marout : 228.
 Marrakech : 165.
 Maslama ben Mokhalled El-Ançari : 178, 189.
 Masoudi, auteur des *Prairies d'Or* : 117.
 Masoufa : 49, 182, 215.
 Massaessyli : 33.
 Massaesyli : 33.
 Massinissa : 33.
 Mathusalem : 63.
 Matmati (El-) : Cf. Sabeq.
 Mauritanie : 30, 37.
 Mauritanie Césarienne : 37.
 Mauritanie Sétifienne : 36.
 Mauritanie Tingitane : Cf. Tingitane.
 Maximien Hercule : 38, 39.
 Mazagan : 32.
 Mazghana (Beni) : 164.
 Mazig, ou Mazigh, ancêtre des Berbères : 153.
 Mçala ben Habbous El-Miknasi El-Ketami : 246.
 Mecque : 69, 74.
 Mecquois : 69.
 Médine : 70, 73, 76, 96.
 Médinois : 70.
 Médiouna : 49, 158.
 Médiouni (Jerir ben Mesaoud) : 252.
 Meghili (Abou Hatem Yaçoub ben Lebib El-) : 251, 252.
 Mehdi : 155, 229, 266.
 Mehdi El-Ghennaï : Cf. Gzennaï.
 Mehdi (El-) ben El-Mançour, calife Abbaside : 244, 257.
 Mehediya : 32, 247.
 Meïsara El-Khafir El-Madghari : 216, 218, 252.
 Mejma Et-Timi : 142.
 Meknès : 40.
 Méla : 39.
 Mélilla : 32.
 Melitta : 32.
 Mémès : 194.
 Mercenaires (guerre des) : 32.
 Mercier (E.) : 39.
 Merfa (El-) : 115.
 Mergo : pour Amargou : Cf. Jebel Amergou.
 Merin (Beni), ou Mérinides : 146.
 Merj Rahit : 184.
 Merouan (Beni), ou Merouanites : Cf. Omeyyades.
 Merouan l'Ane : Cf. Merouan ben Mohammed.
 Merouan ben El-Hakem ben Abil Aç l'Omeyyade : 109, 113, 172, 184, 189.
 Merouan ben Mohammed, dit Merouan l'Ane : 226.
 Merv : 101.
Merveilles (les) du Monde, titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Mesaoud ben El-Asouad : Cf. Balaoui.
 Mesouar (El-) ben Makhrama ben Naoufal Ez-Zahri : 189.
 Mesouar (El-) ben Hani Ez-Zénati : 252.
 Messie : Cf. Jésus.
 Mestasi (Daoud ben Omar El-) : 229.
 Metagonitaï : 30.
 Méthone : 36.
 Mezata : 75.
 Michel (Saint), ange : 63.
 Miknasa ou Miknasiïn : 49, 156.
Miknasa Çofrites, rois de Sijlamsa : 156, 241, 247.
 Aboul-Mountacir Mohammed ben Mohammed El-Moutazz : 246.
 Aboul-Qasem ben Semkou ben Ouasoul : 242.

- Abou Mohammed El-Moutazz ben Chaker Lillah : 247.
 Ahmed ben Mimoun l'Emir : 245.
 Aïsa ben Yezid El-Asouad : 241.
 Elias le Vizir ben Abil-Qasem ben Semkou : 244.
 El-Fath ben Mimoun l'Emir : 245.
 Midrar El-Mountacir ben El-Yassa El-Mançour : 244.
 Midrar (Beni), rois de Sijlamasa : Cf. Miknasa çofrites.
 Midrar El-Mountacir : Cf. Miknasa çofrites.
 Mimoun ben Midrar El-Mountacir : 244.
 Mimoun l'Emir ben Midrar El-Mountacir : 244, 245.
 Mohammed ben Mimoun l'Emir : 245.
 Mohammed Chaker Lillah ben El-Fath : 246.
 Mohammed El-Moutazz ben Saour : 246.
 El-Mountacir Billah ben Mohammed Chaker Lillah : 247.
 El-Mountacir Semkou ben Abil-Mountacir Mohammed : 246.
 Saour ben Midrar El-Mountacir : 243.
 Semkou ben Ouasoul : 242.
 El-Yasaa ben Midrar El-Mountacir : 245.
 El-Yasaa El-Mançour ben Abil-Qasem Semkou : 244.
 Miknasiïn : Cf. Miknasa.
 Miliana : 197.
 Mimoun l'Emir ben Midrar : Cf. Miknasa çofrites.
 Mina, colline des environs de La Mecque : 70, 76.
 Miqdad (El-) : 118.
 Miqdad (El-) ben Amr ben Thaalaba : 189.
 Miqdad (El-) ben El-Asouad El-Kendi : 189.
 Moadh ben Adnan : 62.
 Moadh ben El-Harith : 72.
 Moadh ben Jabal : 98.
 Moaouiya ben Abi Sofyan : 59, 60, 109, 127, 143.
 Moaouiya ben Hodeïj Es-Sakouni : 173, 190.
 Moçaab ben Omeïr : 73, 74.
 Moïrika ben Elias : 62.
 Mogador : 40.
 Moghira (El-) ben Chouba : 102, 109.
 Mohammed (Abou Abdallah) El-Arbi El-Fasi : Cf. Fasi.
 Mohammed (Abou Abdallah) ben Kheïroun : 265,
 Mohammed (Aboul-Mountaçir) El-Miknasi : Cf. Miknasa çofrites.
 Mohammed ben Abdallah : Cf. Mahomet.
 Mohammed ben Abdallah El-Achjaï : 214.
 Mohammed ben Abi Bekr, frère d'Aïcha, beau-frère de Mahomet : 124.
 Mohammed ben El-Achath El-Khouzaï : 248.
 Mohammed ben Amer El-Miknasi : Cf. Miknasi.
 Mohammed ben Aous El-Ançari : 183.
 Mohammed ben El-Hanafiya, fils du calife Ali : 124.
 Mohammed ben Ishaq : 66.
 Mohammed ben Mimoun l'Emir ben Midrar : Cf. Miknasa çofrites.
 Mohammed ben Mouqatil El-Akki : Cf. Akki.
 Mohammed ben Er-Rabi El-Jizi : 186, 188, 190, 192.
 Mohammed ben Toumert : Cf. Ibn Toumert.
 Mohammed ben Yézid : 208, 213.
 Mohammed Chaker Lillah : Cf. Miknasa çofrites.
 Mohammed El-Idrisi : Cf. Idrisites.

- Mohammed El-Moutazz ben Saour ;
 Cf. Miknasa çofrites.
 Mohammed El-Qadiri, auteur du
Nachr el-Mathâni : 9.
 Mohleb (El-) ben Abi Çofra : 251.
 Moïse : 47, 59, 65, 142, 228.
 Monastir : 258.
 Morcelli : 48.
 Mornac : 61.
 Moseïlama : 85.
 Moslim : 68, 78.
 Mosquée d'Oqba : 183.
 Mosquée Ez-Zeïtouna, à Tunis :
 195.
 Motazélites : 215.
 Mottaleb (Beni El-) : 69.
 Mottaleb (El-) ben Abi Ouidaa
 El-Qorchi Es-Sahmi : 190.
 Mozeïna : 187.
 Mozna bent Asad ben Rebia ben
 Nazar : 150.
 Mouayyad (El-) Billah : Cf. Hi-
 cham.
 Moubarrad (El-), auteur du *Kâ-
 mil* : 218.
Mouç'haf : Cf. Coran.
 Moudhaffer (El-) : Cf. Abdelma-
 lek.
 Moudhar (tribu des) : 92, 249, 256.
 Moudhar ben Nazar, arrière-grand-
 père de Berr : 62, 150.
 Mouezz (El-) ben Badis Eç-Cen-
 haji : 262.
 Mouezz (El-) lidin Allah Moadd
 ben Ismaïl El-Obeïdi : 246.
 Mouhajirin : Cf. Emigrés.
 Mouhi eddin En-Naouaoui : Cf.
 Naouaoui.
 Moukhariq (El-) ben Ghaffar Et-
 Taï : 249, 251, 254.
 Moukhadj (El-) : Cf. Manchot.
 Moulouia : 34, 35, 37, 194.
 Mounidher El-Aslami : 190.
 Mountaçir (El-) Billah ben Mo-
 hammed Chaker Lillah : Cf.
 Miknasa çofrites.
 Mountaçir (El-) Semkou ben Abil-
 Mountacir : Cf. Miknasa çof-
 rites.
 Mouqarri (El-) : Cf. Asaad ben
 Zerara.
 Mourra ben Kaab : 62.
 Mousa ben Aïsa El-Fasi : Cf. Fasi.
 Mousa ben Hai ben Akhtab : 60.
 Mousa ben Noceïr : 200-208.
 Mousa El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Mousayyab (El-) ben Hazam ben
 Abi Oubah El-Makhzoumi : 190.
 Moutadhid (El-) Billah, calife abba-
 side : 245.
 Moutanabbi (El-) : 88.
 Moutazz (Abou Mohammed El-)
 ben Chaker Lillah : Cf. Mik-
 nasa çofrites.
 Mouthanna (El-) ben Haritha Ech-
 Cheïbani : 92.
 Mulelacha : 40.
 Mysokaras : 40.
- N
- Nabat ben Hamal : 62.
 Nadhar (En-) ben Kinana : 62.
 Nadhir : 71.
 Nafi ben Abi Naïm : 265.
 Nafi ben El-Azraq El-Hanafi : 217.
 Naouaoui (Mouhi eddin En-) :
 78, 200.
 Nahour ben Sarough : 62.
 Najaf, monticule de Koufa : 141.
 Nefousa : 156, 158, 168.
 Nefzaou ben Loua : 238.
 Nefzoua : 238, 241, 254.
 Nehrèvan : 133.
 Nejda, ou Nejdât : 217.
 Nejda ben Amer El-Hanafi : 217.
 Neptune : 29.
 Newton : 29.
 Nezar ben Maadd : 62.
 Nicéphore (patrice) : 173.
 Noé : 63, 228.
 Nofeïl, grand-père du calife Omar :
 90.
 Noun (oued) : 32.

Noun, père de Josué : 148.
 Nouqaba : Cf. Apôtres.
 Nubie : 100.
 Numides : 32.
 Numidie : 36.

O

- Obeïd ben Arqam : Cf. Balaoui.
 Obeïda ben Abderrahman Es-Solami : 213.
 Obeïda ben Qaïs El-Aqili : 152.
 Obeïdallah ben El-Habbab : 214.
 Obeïdallah El-Idrisi : 245.
 Obeïdallah le Jeune, fils d'El-Abbas : 190.
 Obeïdallah ben Omar ben El-Khattab : 191.
 Obeïdallah ben Ziyad : 124.
 Obeïdi (El-Aziz Billah Nazar El-) : Cf. Aziz Billah.
 Obeïdi (El-Mouezz lidîn Allah Moadd El-) : Cf. Mouezz.
 Obeïdites (Obeïdites chiites) : 155, 246, 263.
 Obi ben Kaab ben Qais : 142.
 Octave : 36.
 Odad ben El-Yasa : 62.
 Oddasa : 156.
 Odd ben Odad : 62.
 Odhra (Beni) : 255.
 Ogygie (Taoura, île de Peregil) : 27.
 Ohod (bataille d') : 73, 86.
 Okkacha : 225.
 Omar (Abou Hafç) ben Abdalziz : 78, 81, 209, 261.
 Omar ben Hafç Hazarmerd : 251.
 Omar El-Idrisi : Cf. Idrisites.
 Omar ben El-Khattab, deuxième calife orthodoxe : 61, 69, 90, 108.
 Omar ben Obeïdallah El-Mouradi : 214, 215.
 Omara ben Chihab : 112.
 Omeïr ben Dhabî El-Borjomi : 120.
 Omeïr ben Maçaab El-Azdi : Cf. Meljoun.
 Omeyya (Beni) ben Zeïd : 73.
 Omeyya (Beni) : 123.
 Omeyyades (Beni Merouan, Mérouanites) : 200, 238.
 Oppidum Novum (El-Qçar El-Kebir) : 40, 48.
 Oppidum Uselitanum : Cf. Jelouloula.
 Oppinon : 48.
 Oqba ben Amer ben Nabi : 71.
 Oqba ben El-Hajjaj Es-Salouli : 215.
 Oqba ben Nafi ben Abdelqaïs El-Fihri : Cf. Fihrites.
 Orbous (El-) : 252.
 Oroua ben El-Oualid : 233.
 Orthodoxes (califes) : 79.
 Othman, père du calife Abou Bekr : Cf. Abou Qouhafa.
 Othman ben Abi Nesaa El-Khattaami : 214.
 Othman ben Affan, troisième calife orthodoxe : 69, 87, 108, 120.
 Othman ben Aouf El-Mozani : 191.
 Othman ben Honeïf El-Ançari : 103, 122.
 Ouadhdhah ben Abi Khithma : 212, 213.
 Ouadil-Qora : 117.
 Ouadras : 42.
 Ouahchi, meurtrier de Moseïlama : 86.
 Ouail : 73.
 Oualid (El-) ben Abdelmalek, calife : 200.
 Oualid (El-) ben Oqba : 89, 109.
 Oualid (El-) ben Yézid El-Fasiq, calife : 226.
 Ouaqaat El-Achraf : 220.
 Ouaqidi (El-) : 191.
 Ouaqif : 73.
 Ouaraqa ben Naoufal ben Asad ben Abdelozza : 65.
 Ouarba, l'un des noms de Çaleh El-Berghouati : 229.
 Ouarraq (El-) : Cf. Abdelmalek.
 Oubada ben Eç-Çamet : 72, 114.

Oudan : 175.
 Oueïm ben Saïda : 72.
 Ouergha : 181.
 Oumm El-Baneïn : Cf. Fatima bent Mohammed.
 Oumm Haram, fille de Malhan : 114.
 Ourdaja : Cf. Ardaja.
 Ourfajouma : 238, 241, 248, 254.
 Ourfajoumi (Abdelmalek ben Abil-Jaad El-) : 239.
 Ourfajoumi (Acem ben Jemil) : 238.
 Ousama ben Zeïd : 82.
 Ouzai (Abderrahman El-) : 262.
 Oxus : 101, 110.

P

Pacatiana : 41.
 Paganisme : 46.
 Palestine : 109, 147, 256.
 Parietina (Badis) : 40.
 Pélasges : 29.
 Pèlerinage des Adieux : 78.
 Péninsule : Cf. Jezira.
Perdrix (la), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Peregil : Cf. Ogygie.
 Périphe : 32.
 Persans : 84, 88.
 Pertinax : 38.
 Pharaon : 228.
 Phéniciens : 29, 31.
 Platon : 28.
 Pline : 32.
 Poitiers (bataille de) : 215.
 Pompée : 37.
 Prisciana (Mergo, Jebel Amargou) : 39, 48.
 Proconsulaire : 147.
 Procope : 39.
 Prophète (le) : Cf. Mahomet.
 Ptolémée : 32.
 Ptolémée, roi de Mauritanie : 37.
 Ptolémée Soter : 46.
 Pyrénées : 31.

Q

Qaaqa (El-) ben Amr Et-Temimi : 125.
 Qaçbat es-Sekhirat : 42.
 Qaçr : Cf. Qçar.
 Qadesiya (bataille de) : 92.
 Qais ben Aïlan ben Moudhar : 150.
 Qais ben Saad ben Oubada El-Ançari : 122, 135, 143.
 Qaligala : 110.
 Qamouniya : 174.
 Qanesrin : 109.
 Qaraouiïn (mosquée des) : Cf. Mosquée.
 Qarn de Kairouan : 225.
 Qas en-Natif : 92.
 Qastila : 236.
 Qatam, complice du meurtrier d'Ali : 139.
 Qatan ben Abdelmalek ben Qatan : Cf. Fihri.
 Qatham ben El-Abbas ben Abdelmottaleb : 190.
 Qçar (El-) Eç-Çeghir (Qçar El-Jaouaz, Qçar El-Majaz, Qçar des Maçmouda).
 Qçar Faraoun : Cf. Volubilis.
 Qçar El-Jaouaz : Cf. El-Qçar Eç-Çeghir.
 Qçar (El-) El-Kebir : 40, 48.
 Qçar Maçmouda : Cf. El-Qçar Eç-Çeghir.
 Qçar El-Majaz : Cf. El-Qçar Eç-Çeghir.
 Qçour Hassan (Forts de Hassan), à Barqa : 197.
 Qebiça ben Abi Çofra : 251.
 Qeïdar ben Ismael : 62.
 Qinan ben Anouch : 63.
 Qoçei ben Koulab : 62, 108.
 Qoreïch et Qoreïchites : 68.
 Qoreïdha (Beni) : 59, 71.
 Qotha ben Amer ben Hadida : 71.
 Qorouous ben El-Abbas : 264.

Qourt ben Razah ben Odda : 90.
Qout : Cf. Goths et Wisigoths.

R

Rabadha, faubourg de Médine : 82.
Rabia (tribu des) : 92.
Rabia ben Abbad Ed-Deïli : 191.
Rabia ben Thabet Er-Raqi : 256.
Rafi ben Malek ben El-Ajlan : 71.
Rafidhites ou Raouafidh : 262.
Rajjal (Er-) ben Anfaoua : 84.
Ramada (famine de) : 98.
Raouh ben Hatem ben Qabisa ben El-Mohleb : 256.
Raouafidh : Cf. Rafidhites.
Regraga : 48.
Reihan El-Ketami : Cf. Ketami.
Renégat (le), El-Eulj : 173, 174.
Résurrection (la), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
Riah (tribu arabe des) : 165.
Rif : 28, 41.
Rifaa (Chaikh), auteur de la *Bi-daïat el-Qoudamâ* : 160.
Rifaa El-Yathribi : 187.
Risardir : Cf. Caricon Teïchos.
Rodéric (Ladhériq) : 203.
Rochers des Vautours : Cf. Hajar en-Nesr.
Romains : 34, 35, 147.
Rome : 35, 37.
Roubab, mère d'Elias et d'Aïlan : 150.
Roubil : 229.
Roueïqa ben Thabet ben Es-Sekn El-Ançari En-Nejjari : 191.
Roum : 163.
Roustem, général persan : 93.
Roustem (Beni) : 149.
Rusaddir (Melilla) : 32, 40.
Rusibis, ou Rutibis (Mazagan) : 32, 40.
Rutibis : Cf. Rusibis.

S

Saad (Abou Amr) ben Maadh : 59, 73.
Saad ben Abi Ouqqaç : 89, 92, 109.
Saad (Beni) ben Bekker : 63.
Saad ben Oubada El-Ançari : 79, 80, 81.
Saad ben Qaïs ben Aïlan : 150.
Saad ben Tim ben Mourra : 79.
Sabeq ben Souleïman El-Matmati : 154.
Saffah (Es-), calife : 235, 257.
Safi : 81.
Sahara : 29.
Saharienne (mer) : 28.
Sahnoun (Abdessalam ben Saïd Et-Tanoukhi), auteur de la *Mou-daououana* : 263.
Saïd ben Abi Hend : 264.
Saïd ben El-Aç : 116.
Saïd ben El-Mousayyab : 191.
Saïd ben Othman ben Affan : 190.
Saïs (plaine du) : 41.
Sakouni (Moaouiya ben Hodeïj Es-) : Cf. Moaouiya.
Sala : 40.
Sala Colonia : 40, 41, 161.
Salabus : 37.
Salama ben El-Aqoua El-Aslami : 191.
Salaman ben Nabat : 62.
Salamanque : 268.
Saldæ (Bougie) : 35.
Salé : 162.
Salem, affranchi d'Abou Hodheïfa : 86.
Salman ben Rebia El-Bahili : 110.
Saloul (Beni) : 214.
Samarkande : 101, 190.
Saouad : 103, 211.
Saour ben Midrar, El-Mountacir : Cf. Miknasa Çofrites.
Saqifa des Beni Saïda : 79.
Saqouma : 202.
Sardaigne : 233.

- Sarough ben Arghou : 62.
 Sassanides : 115.
 Satisfoura : 236.
Sauterelles (les), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Sbaïtla : Cf. Sobeïtla.
 Sbiba : 221.
 Scipion : 34.
 Scylax : 32.
 Sebou (oued) : 42, 181, 221.
 Sebta ben Kouch ben Ham ben Nouh : 162.
 Sefrou : Cf. Çefrou.
 Sekkout : Cf. Berghouati.
 Selkan ben Malek : 192.
 Sem, fils de Noé : 63, 147.
 Semkou ben Ouasoul : Cf. Miknassa Çofrites.
 Send : 257.
 Serat : 117.
 Serment des femmes, ou 1^{er} serment d'Aqaba : 72.
 Serment sous l'Arbre : 124.
 Serments d'Aqaba : 1^{er} serment des Femmes : 72.
 Sertorius : 27, 35.
 Sésac, fils d'Ammon : 29.
 Seth, fils d'Adam : 63.
 Sétif : 37.
 Sicebut : 45.
 Sicile : 157, 163, 174, 203, 211, 215, 233.
 Sidjistan : 93.
 Sidon : 29.
 Sijistan : Cf. Sidjistan.
 Sijlamasa : 241.
 Simplicius, gouverneur byzantin de Ceuta : 44.
 Siradjan (Es-) : 110.
 Slouschz (Nahum) : 30.
 Sobeïtla (Suffetula) : 111, 112, 161, 171.
 Sofyan ben Aouf El-Azdi : 115.
 Sofyan ben Ouahb El-Khaoulani Abou Aïman : 192.
 Sofyan Eth-Thaouri : 145.
 Soheil ben Amr : 98.
 Soheïli : Cf. Abderrahman.
 Solon : 28.
 Sophonisbe, épouse de Syphax : 33.
 Soudan : 175, 215.
 Soueïd ben Ghafla : 137.
 Souleïman ben Abdelmalek, calife : 207.
 Souleïman ben Isar : 188.
 Souleïman ben Jerir : Cf. Cham-makh.
 Souleïman ben Yasar : 192.
 Sourt : 248.
 Sous : 30, 180, 202, 214.
 Sous citérieur : 30, 202.
 Sous ultérieur : 30, 215.
 Sousa : 174.
 Soyouti (Es-) : 59.
 Spartel (cap) : 27.
 Subur : 40.
 Sud-Rifain (détroit) : 28.
 Suetonius Paulinus : 37, 39.
 Suèves : 42.
 Suffetula : Cf. Sobeïtla.
 Svinthila : 45.
 Syrie : 77, 84, 127, 137.
 Sylla : 35.
 Syphax : 33.
 Syracuse : 215.

T

- Tabari (Et-) : 148, 211.
 Tabarqa : 237.
 Tabernæ, ou Tabernas (Lalla Jilaliya) : 40.
 Tabernas : Cf. Tabernæ.
 Tabiïn : Cf. Disciples.
 Tabouk : 122.
 Tacfarinas : 37.
 Tafielt : 202.
 Tafna (oued) : 33.
 Tafoudeït : 41, 42.
 Tahart : 179, 244, 248.
 Tahouda : 182, 183.
 Taï, tribu d'Arabie : 84, 134.
 Taïf : 189, 190.

- Talha : 89, 118.
 Talha ben Khoueïled El-Asadi, faux prophète : 122.
 Talqan : 110.
 Tamesna : 46, 226.
 Tamrigh, fille d'Ijdoul ben Ghammar ben Maçmoud : 150, 151.
 Tamuda : Cf. Tétouan.
 Tamusiga (Mogador) : 40.
 Tamute : Cf. Tétouan.
 Tanger (Tingis) : 27, 30, 31, 35, 36, 37, 40, 202, 215, 218, 219, 250.
 Taoura : Cf. Ogygie.
 Tarah : 62.
 Tarif El-Berghouati : Cf. Berghouati.
 Tarif ben Malek En-Nakhaï : 159, 205.
 Tarifa : 159, 205.
 Tariq ben Ziyad El-Leïthi : 159, 202.
 Taroudant : 182.
 Tarqalla, capitale de l'ancien Sous ultérieur : 30.
 Tartous : 110.
 Taskrat, forteresse de la région de Sijlamasa : 247.
 Taza : 28, 40.
 Temim Ed-Dari : 200.
 Tensift (oued) : 48.
 Tétouan (Tamuda, Tamute) : 40, 42.
 Thaalaba ben Saad : 82.
 Thabet Eç-Cenhaji : 233.
 Thabet ben Qaïs ben Chammas : 86.
 Thamusida (Sidi Ali ben Ahmed) : 40.
 Thaqafi (Eth-) : Cf. Abou Obeïd.
 Thaouaba ben Salama El-Joudhami : Cf. Joudhami.
 Thymiatéria (Mehediya du Maroc) : 32.
 Tiflis : 110.
 Tigre : 136.
 Tim ben Mourra ben Kaab : 79.
 Tim Er-Roubab : 139.
 Tingis : Cf. Tanger.
 Tingitane (Maurétanie) : 35, 36, 38, 39.
 Tissot : 32.
 Tlemcen : 221, 223, 250, 259.
 Tobba, rois d'Arabie : 148.
 Tobna : 182, 249, 250, 252, 254.
 Tocolosida : 40.
 Tokharistan : 110.
 Tolède : 204, 268.
 Toleïha ben Khoueïled El-Asadi : 84.
 Tomadhir, fille de Qaïs ben Aïlan : 150.
 Transoxiane : 110.
 Tremulæ (Baçra) : 40.
Tribus Juives (Asbat), titre d'un chapitre du Coran berghouati : 228.
 Tripoli : 93, 99, 163, 167, 233, 241, 249, 251, 258.
 Tripolitaine : 197.
 Tsoul : 49.
 Tunis : 199, 232, 236.
 Tunisie (Ifriqiya) : 110, 164, 173, 174, 175, 248, 249, 250.
 Turkistan : 100.

U-V-W

- Ulysse : 27.
 Uselitanum (Oppidum) : Cf. Jeloula.
 Vandales : 31, 42.
 Vandalousie : Cf. Andalousie.
 Volubilis (Qçar Faraoun) : 40, 161, 180, 181, 257.
 Vopiscianæ : 40.
 Waraqa : Cf. Ouaraqa.
 Wisigoths : 44, 180, 203.

Y

- Yahya ben Harith El-Madghari : 222.
 Yahya ben Khaled le Barmécide : Cf. Barmécide.
 Yahya En-Naouaoui : Cf. Naouaoui.

- Yahya ben Saamla El-Kilabi :
 Cf. Kilabi.
 Yahya ben Yahya El-Leïthi : 264.
 Yala ben Mouniya : 118.
 Yamama : 85, 86, 87.
 Yaqoub El-Mançour l'Almohade :
 167.
 Yarbas : 36.
 Yard ben Mahlaïl : 63.
 Yasaa (El-) ben Houmeïsa : 62.
 Yasaa (El-) ben Midrar : Cf. Mik-
 nasa çofrites.
 Yasaa El-Mançour ben Semkou :
 Cf. Miknasa çofrites.
 Yathrib : 71, 72.
 Yemen : 71, 77.
 Yermouk (bataille de l') : 89, 90,
 91.
 Yezdedjerd, roi Chosroès : 115.
 Yézid ben Abdelmalek, calife : 209.
 Yézid ben Abi Mouslim Dinar :
 209.
 Yézid ben Abi Sofyan : 89, 98.
 Yézid ben Hatem ben Qobisa ben
 El-Mohleb ben Abi Çofra : 253.
 Yézid ben Khaled : 152.
 Yézid ben Khalf El-Absi : 183.
 Yézid ben Mejaz El-Mohlebi : 254.
 Yézid ben Moaouïya ben Abi So-
 fyan : 179.
 Yézid ben Ouseïd Es-Solami : 256.
 Yézid ben Sakoum El-Oulhaçi : 239.
 Yézid Sélim : le même que Yézid
 ben Ouseïd Es-Solami.
 Yézid ben Thaalaba El-Balaoui : Cf.
 Balaoui.
 Ylian El-Ghomari : Cf. Julien le
 Ghomari.
 Yol-Césarée : 36, 37.
 Youchaa : Cf. Josué.
 Yousef ben Abderrahman ben Ha-
 bib El-Fihri : Cf. Fihri.
- Z**
- Zab : 179, 182, 249, 250.
 Zaboulistan : 110.
 Zama : 34.
 Zana ben Yahya ben Dhara ben
 Zahhik ben Madghis El-Abter,
 ancêtre des Zénètes : 156.
 Zeïd ben Haritha : 69.
 Zeïd ben El-Khattab, frère du
 calife Omar : 86.
 Zeïd ben Thabet : 87.
 Zeïtouna (Ez-), mosquée de Tunis :
 Cf. Mosquée.
 Zemmour ben Çaleh El-Berghoua-
 ti : Cf. Berghouati.
 Zenata : Cf. Zénètes.
 Zenati (Khaled ben Homeïd Ez-) :
 220, 221, 222.
 Zenati (El-Mesaour ben Hani Ez-) :
 252.
 Zenati (Ez-) El-Ifreni (Abou Nour
 ben Abi Qorra) : 252.
 Zenati (Ez-) El-Ifreni (Abou Qorra
 ben Dounas) : 252.
 Zenati (Ez-) El-Ifreni (Ahmed ben
 Abi Bekr ben Ahmed ben Oth-
 man ben Saïd) : 247.
 Zenatiya (Ez-) Dahiya : Cf. Da-
 hiya.
 Zénètes, ou Zenata : 49, 151, 156,
 181, 184.
 Zénètes Çofrites : 217, 219, 250.
 Zénètes Beni Ifren : 156, 197, 250.
 Zénètes Maghraoua : 156.
 Zerhoun : 41, 181, 195.
 Ziadat Allah l'Aghlabite : 199.
 Zilia : Cf. Arzila.
 Zilis : Cf. Arzila.
 Ziyad ben Abderrahman : Cf. Cha-
 batoun.
 Ziyad ben El-Açfar : 218.
 Ziyad ben Ajlan : 176.
 Ziyad ben Amr El-Lakhmi : 223.
 Zobeïr ben El-Aououam : 89, 99.
 Zoheïr ben Qaïs : Cf. Balaoui.
 Zohri (Ez-) : 94.
 Zoqaq : Cf. Gibraltar.
 Zouagha : 48.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	V
AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR	VII
BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR	1
INTRODUCTION. — Essai de reconstitution de l'histoire ancienne du Maroc, de l'époque légendaire à la conquête arabe.	27
TRADUCTION DU <i>Kitâb el-Istiqâ</i>.	50
Doxologie	53
AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR	55
PRÉFACE	57
Le Prophète Mahomet.	62
LES CALIFES ORTHODOXES :	
Abou Bekr.	79
Omar	90
Othman.	108
Ali	121
LES BERBÈRES :	
Origine des Berbères.	146
Fractionnement général des Berbères	154
Les Berbères avant l' Islam	156
Le Maghreb	164
Les Berbères après l' Islam	166
La conquête arabe. — Les premiers gouverneurs.	167
Liste alphabétique des « Compagnons » venus au Maghreb	185
Caractère du territoire du Maghreb	192
Les premiers gouverneurs (suite)	491

La lutte contre le kharéjisme	214
Hérésie des Berghouata	226
Les Fihrites	231
Le règne des Berbères	240
Les derniers gouverneurs	248
Le culte musulman au Maghreb	260
Considérations générales sur les confréries	269
INDEX ALPHABÉTIQUE	277